

Border Measures to Mitigate the Coronavirus

- The health and safety of Canadians is of utmost importance and remains our top priority.
- Enhanced screening and detection processes have been added to the CBSA's robust border measures at all international airports as well as land border, ferry and rail ports of entry.
- Border Services Officers observe, and can question any traveller who may be a risk to Canada, including health concerns.
- Enhanced screening measures are in place for those travelling from Hubei, China, Iran and Italy.
- CBSA officers are conducting the initial screening of the travellers and refer anyone experiencing flu-like symptoms to a PHAC staff member for further evaluation.
- Our officers stand ready, equipped with the tools they need to assist in this public health crisis.

If pressed on the security of Border Services Officers:

- The Minister of Public Safety has spoken to the head of the CBSA's union Mr. Fortin on a number of occasions.

- They have discussed the safety of Board Services Officers extensively and we have made sure that officers are ready to do their job, equipped with the tools and training they need to assist in this public health crisis.
- Occupational health officials from Health Canada have been providing ongoing training since January 20, 2020 to CBSA officers at the airports where the enhanced border measures are in effect.
- CBSA management is in constant communication with its officers and the union to inform them of developments and the required precautionary measures to take.
- Regardless of where a CBSA officer works, they have access to the personal protective equipment required to ensure their health and safety.
- I can ensure Canadians that boarder Services Officers are equipped with measures and rules to keep them safe while they do their jobs.

If pressed on United States travel ban:

- We are in constant communication with our United States counterparts to understand how Covid-19 will affect the North American border.
- The CBSA will adjust its resources accordingly to respond to any increases in the volume of travellers

and to ensure that travellers are screened appropriately.

BACKGROUND

- On January 22, 2020, enhanced border measures were implemented at Vancouver, Montreal and Toronto international airports. As of February 9, these measures were implemented in all international airports in Canada.
 - Signage is posted in CBSA arrival halls to raise traveller awareness and reminding international travellers to inform a border services officer if they are experiencing flu-like symptoms.
 - International travellers are being asked an additional health screening question to help identify travellers who may have visited the Hubei province in China.
 - Travellers who have visited the Hubei province will be subject to additional screening to help prevent the possible spread of this infectious disease into Canada.
 - Travellers experiencing flu-like symptoms will be referred to PHAC staff who will either be on-site or available by phone. All others will be provided a handout and will be allowed to continue with their planned travel.
- On January 30, 2020, the World Health Organization (WHO) declared a global health emergency due to weak health care systems of other countries. The Public Health Agency of Canada (PHAC) is in close contact with the WHO to assess the situation and any potential risk to Canadians.
- On February 14, the CBSA provided updated occupational health and safety advice from Health Canada to its officers on the processing of mail from China, which includes the wearing of nitrile gloves and handwashing each time gloves are changed or discarded.
- On February 17, all travellers who indicate they have been in the province of Hubei are required to fill out a PHAC contact form to allow health authorities to monitor and track those who have been in the affected region. The form captures basic biographical data, flight data, and contact information for the passenger while in Canada. Once completed, PHAC determines when and how to share this information with provincial authorities.
- At the direction of PHAC:
 - on February 19, Border Services Officers began issuing a surgical mask kit to all travellers who report that they have been in the Province of Hubei;
 - on March 4, 2020, the CBSA expanded enhanced screening measures at all international airports in Canada, adding Iran as part of the health screening question;
 - as of March 6, 2020, the CBSA has expanded COVID-19 screening measures to travellers seeking entry into Canada by land, rail or ferry; and
 - as of March 12, 2020, the CBSA has expanded enhanced screening measures to include Italy as part of the health screening questions.

Border Services Officers at Airports:

- CBSA port of entry management provide regular briefings to staff on the enhanced measures and procedures in place. In addition, they brief the CBSA officers on emerging issues as well as any upcoming potential situations.
- In addition to the regular briefings to staff provided by CBSA port of entry management, when available, and at locations where PHAC resources are on site, or in the vicinity, PHAC resources attend the shift briefings to support CBSA port of entry management, and ensure the CBSA officers have the most up to date information, understanding of trends, and have the opportunity to ask questions related to COVID-19, including how to protect themselves and potential risks.
- The Agency leverages the use of electronic kiosk to reduce the administrative burden on CBSA officers to allow them to focus on observing travellers as they are being processed. This allows the officer more time to focus on any visual signs or symptoms of an illness and potential deception. Passengers are asked if they are feeling ill or unwell, and are

visually inspected for any signs of illness. If required, they are asked to fill in the PHAC COVID-19 form and asked to self-isolate for 14 days.

- CBSA officers are designated screening officers under the Quarantine Act and are the first point of contact upon arrival at an airport. As screening officers, BSOs conduct a preliminary screening of a traveller based on criteria developed by PHAC, and based on the information available to them at the time a traveller seeks entry into Canada. Travellers who respond “yes” to the screening question are referred for further screening and questioning by the CBSA.
- If a traveller feels or looks sick or unwell, they are referred to PHAC for a more detailed assessment. If a traveller does not appear ill, or does not disclose symptoms of illness, they are provided a handout instructing them what to do if they feel ill over the next 14 days.
- The health and safety of its officers is of utmost importance to the CBSA. At this time, Health Canada has advised officers interacting with travellers to wear gloves when handling the documents and baggage of potentially ill persons and, to wear gloves, eye/face protection and a mask when escorting and remaining with an ill person. Staff continue to be briefed and trained in the proper use of personal protection equipment.

Enhanced Border Measures – Land, Rail And Ferry

- Travellers are asked if they are feeling ill or unwell; they are visually inspected for signs and symptoms of an illness; and asked if they have been in Iran or Italy in the 14 days prior to seeking entry into Canada. Ill or unwell travellers are to be referred to a PHAC Quarantine Officer. Travellers who have been to Iran or Italy in the 14 days prior to their attempted entry into Canada will be asked to fill out the PHAC COVID-19 Form, asked to self-isolate and to monitor their health. Travellers who are not feeling ill and have not been to Iran or Italy will be provided with a mask kit, required to fill out the PHAC Coronavirus Contact Tracing Form, and provided the Handout for Travellers from Targeted Areas.

Mesures frontalières visant à atténuer le coronavirus

- La santé et la sécurité des Canadiens sont d'importance capitale et demeurent notre principale priorité.
- Des processus de contrôle et de détection renforcés ont été ajoutés aux mesures à la frontière déjà robuste de l'ASFC dans tous les aéroports internationaux et les points d'entrée terrestres, maritimes et ferroviaires.
- Les agents des services frontaliers observent, et peuvent questionner tous les voyageurs qui pourraient représenter un risque pour le Canada, incluant en matière de santé.
- Des mesures de contrôle renforcées sont en place pour les voyageurs en provenance du Hubei, de la Chine, de l'Iran et de l'Italie.
- Les agents de l'ASFC procèdent au contrôle initial des voyageurs et renvoient quiconque qui présentent des symptômes ressemblants à ceux de la grippe aux membres de l'ASPC aux fins d'évaluation plus approfondie.
- Nos agents sont prêts et équipés des outils nécessaires pour seconder entièrement le gouvernement à contenir cette crise de santé publique.

Si l'on insiste sur la sécurité des agents des services frontaliers :

- Le ministre de la Sécurité publique s'est entretenu avec le dirigeant du syndicat de l'ASFC, monsieur Fortin à plusieurs occasions.
- Ils ont discuté intensément de la sécurité des agents des services frontaliers et nous nous sommes assuré que les agents étaient prêts à faire leur travail, équipé des outils et de la formation nécessaire pour les seconder dans cette situation critique.
- Les dirigeants de la santé au travail de Santé Canada offrent une formation continue depuis le 20 janvier 2020 aux agents de l'ASFC aux aéroports où les mesures renforcées à la frontière sont en vigueur.
- La gestion de l'ASFC est en communication constante avec ses agents et avec le syndicat pour les informer sur les développements et les mesures préventives à suivre.
- Peu importe où l'agent de l'ASFC exerce ses fonctions, il a accès à l'équipement de protection individuelle nécessaire à leur santé et sécurité.
- Je peux assurer aux Canadiens que les agents des services frontaliers sont équipés grâce aux mesures et aux règles en place pour faire leur travail en toute sécurité.

Si l'on insiste sur l'interdiction de voyager des États-Unis :

- Nous sommes en communication constantes avec nos homologues américains pour comprendre comment le COVID-19 aura un impact sur la frontière nord-américaine.
- L'ASFC ajustera ses ressources conformément afin de répondre à toutes augmentations des volumes de voyageurs et pour s'assurer que les voyageurs font l'objet d'un contrôle approprié.

CONTEXTE

Le 22 janvier 2020, des mesures améliorées à la frontière ont été mises en place aux aéroports internationaux de Vancouver, Montréal et Toronto. Le 9 février, ces mesures ont été étendues à tous les aéroports internationaux canadiens.

- Des affiches sont affichées dans les couloirs d'arrivée de l'ASFC visant à sensibiliser les voyageurs et rappeler aux voyageurs internationaux d'aviser les agents des services frontaliers s'ils ressentent des symptômes semblables à la grippe.
- Nous demandons une question de contrôle de santé supplémentaire aux voyageurs internationaux afin de nous aider à identifier les voyageurs qui auraient pu visiter la province du Hubei en Chine.
- Les voyageurs qui ont visité la province du Hubei seront assujettis à un contrôle supplémentaire afin de prévenir la propagation possible de cette maladie infectieuse au Canada.
- Les voyageurs qui ressentent des symptômes semblables à ceux de la grippe seront renvoyés au personnel de l'ASPC qui sera soit sur place ou disponible par téléphone. Tous les autres recevront une brochure et pourront poursuivre leur déplacement planifié.

Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré l'urgence sanitaire mondiale en raison de la faiblesse des systèmes de santé d'autres pays. L'Agence de santé publique du Canada (ASPC) est en étroite communication avec l'OMS afin d'évaluer la situation et ses risques potentiels aux Canadiens.

Le 14 février, l'ASFC a fourni à ses agents des conseils à jour en matière de santé et de sécurité au travail de Santé Canada sur le traitement du courrier en provenance de la Chine, ce qui comprend le port de gants en nitrile et le lavage des mains chaque fois que les gants sont changés ou jetés.

Depuis le 17 février, tous les voyageurs qui indiquent avoir visité la province du Hubei doivent remplir un formulaire de contact de l'ASPC pour permettre aux autorités sanitaires de surveiller et de suivre ceux qui se sont trouvés dans la région touchée. Le formulaire saisit les données biographiques de base, les données de vol et les coordonnées du passager au Canada. Une fois le formulaire rempli, l'ASPC détermine quand et comment partager ces renseignements avec les autorités provinciales.

Suite aux directives de l'ASPC :

- en date du 19 février, les agents des services frontaliers ont commencé à distribuer une trousse contenant des masques chirurgicaux à tous les voyageurs qui ont déclaré avoir visité la province du Hubei.
- le 4 mars, l'ASFC a étendu ses mesures de contrôle renforcées dans tous les aéroports internationaux au Canada, ajoutant l'Iran dans sa question de contrôle en matière de santé ;
- à compter du 6 mars 2020, l'ASFC a étendu ses mesures de contrôle du COVID-19 aux voyageurs qui souhaitent entrer au Canada par voies terrestres, ferroviaires et maritimes ; et
- à compter le 12 mars 2020, l'ASFC a étendu ses mesures de contrôle pour inclure l'Italie dans ses questions de contrôle préliminaire sur la santé.

Agents des services frontaliers aux aéroports :

- Les dirigeants des points d'entrée de l'ASFC informent régulièrement le personnel des mesures et procédures renforcées en place. De plus, ils informent les agents de l'ASFC des nouveaux enjeux ainsi que de toute situation potentielle à venir.
- En plus des séances d'information régulières à l'intention du personnel fourni par la direction des points d'entrée de l'ASFC, lorsqu'elles sont disponibles et aux endroits où les ressources de l'ASPC sont sur place ou à proximité, les ressources de l'ASPC assistent aux séances d'information par quarts pour appuyer la gestion des PE de l'ASFC et pour s'assurer que les agents de l'ASFC disposent des renseignements les plus récents, qu'ils comprennent les tendances et ont la possibilité de poser des questions liées au COVID-19, y compris la façon de se protéger et les risques potentiels.
- L'Agence tire parti de l'utilisation des guichets électroniques afin de réduire le fardeau administratif des agents de l'ASFC pour leur permettre de mettre leur attention principalement sur l'observation des voyageurs qui font l'objet de contrôles. Cela laisse plus de temps à l'agent pour se concentrer sur les signes ou symptômes visuels d'une maladie et d'une tromperie potentielle. Il est demandé aux passagers s'ils se sentent malades et sont inspectés visuellement pour détecter tout signe de maladie. Au besoin, on leur demande de remplir le formulaire COVID-19 de l'ASPC et on leur demande de s'isoler pendant 14 jours.
- Les agents des services frontaliers de l'ASFC, désignés comme des agents de contrôle en vertu de la Loi sur la mise en quarantaine, constituent le premier point de contact au moment de l'arrivée à l'aéroport. À titre d'agents de quarantaine, ils procéderont à un examen préliminaire du voyageur en fonction des critères élaborés par l'ASPC. Les voyageurs qui répondent « oui » à la question préliminaire sont renvoyés à un examen plus approfondi mené par l'ASFC.
- Lorsqu'un voyageur présente des signes et des symptômes d'une maladie infectieuse à son arrivée au Canada, il est référé à l'ASPC pour une évaluation plus approfondie. Si un voyageur ne semble pas présenter de symptôme et semble en bonne santé, nous lui donnons un feuillet avec les directives à suivre s'il présentait des symptômes d'une maladie infectieuse au cours des 14 prochains jours.
- La santé et la sécurité des agents sont d'importance capitale pour l'ASFC. À l'heure actuelle, Santé Canada recommande aux employés fédéraux qui interagissent avec les voyageurs de porter des gants lorsqu'ils manipulent les documents et les bagages de personnes potentiellement malades et, de porter des gants, une protection oculaire/faciale et un masque lorsqu'ils accompagnent et restent avec une personne malade. Le personnel doit être formé à la bonne technique et à la bonne séquence de mise en place et de retrait de l'équipement de protection individuelle.

Mesures renforcées à la frontière — Terrestre, ferroviaire et maritime

- On demande aux voyageurs s'ils se sentent malades ou mal en point ; on leur fait subir un examen visuel pour détecter les signes et symptômes d'une maladie et on leur demande s'ils ont visité l'Iran ou l'Italie dans les 14 jours précédant leur demande d'entrée au Canada. Les voyageurs malades ou en mauvaise santé doivent être dirigés vers un agent de quarantaine de l'ASPC. Les voyageurs qui se sont rendus en Iran ou en Italie dans les 14 jours précédant leur tentative d'entrée au Canada devront remplir le formulaire COVID-19 de l'ASPC, s'isoler et surveiller leur santé. Les voyageurs qui ne se sentent pas malades et qui ne sont pas allés en Iran ou en Italie reçoivent une trousse de protection, doivent remplir le formulaire de suivi de coordonnées relativement au

coronavirus de l'ASPC et reçoivent la brochure pour les voyageurs en provenance des zones ciblées.

DEPARTMENT/MINISTÈRE	PCO SECRETARIAT DU BCP	
	PCO POLICY ANALYST	CONTACT INFO

COVID-19 (Coronavirus)

Proposed Response:

- The CBSA continues to work closely with officials from the Public Health Agency of Canada (PHAC) to ensure the appropriate border measures are in place and reflective of the risk to Canada.
- The CBSA was part of the whole-of-government coordination effort to assist the return of Canadian travellers who were aboard the Diamond Princess Cruise ship.
- The CBSA continues to contribute to the health and safety of Canada by ensuring travellers returning from the Province of Hubei are provided PHAC guidance should they begin to experience symptoms after they have entered Canada.

If pressed on travellers who continue to arrive from China:

- The CBSA will ensure that on arrival, all travellers will be cleared, as per our normal processes.
- When the CBSA greets travellers who arrive from the Province of Hubei, they screen for signs of illness and provide PHAC guidance to ensure those travellers take necessary precautions upon entering Canada.
- During efforts to bring Canadians home from Wuhan, we had officers on the ground to verify identities and documents of the passengers and ensured security checks were completed to prevent any high-risk travellers from boarding the aircraft.

Background:

On January 30, 2020, the World Health Organization (WHO) declared a global health emergency over concern of the potential for the virus to spread to further countries. The Public Health Agency of Canada (PHAC) is in close contact with the WHO to assess the situation and any potential risk to Canadians. The CBSA plays an important frontline role in helping to prevent the spread of serious infectious diseases into Canada and is working closely with PHAC to monitor developments in relation to the novel COVID-19 situation.

On January 22, 2020, enhanced border measures were implemented at Vancouver, Montreal and Toronto international airports. On February 1, these measures were extended to the following airports across Canada:

- Calgary International Airport – YYC
- Edmonton International Airport – YEG
- Winnipeg Richardson International Airport – YWG
- Billy Bishop Toronto City Airport – YTZ
- Ottawa International Airport – YOW
- Québec City Jean Lesage International Airport – YQB
- Halifax Stanfield International Airport – YHZ

As part of the CBSA's enhanced measures, on February 17, 2020, CBSA border services officers (BSO) on behalf of PHAC began to provide a PHAC COVID-19 form to travellers to complete to obtain flight data and contact information from all travellers who indicated that they have been in the province of Hubei. Once travellers complete the form, it is provided to PHAC who will determine when and how to share information with provincial authorities, allowing authorities to follow-up with the 70 or so travellers who arrive daily from Hubei.

Global Affairs Canada is leading the whole-of-Government effort to repatriate Canadians from the Diamond Princess Cruise ship. The CBSA supports the assisted departure through identity and documentation verification and control, and regular processing upon arrivals.

The CBSA is ready to respond in real-time to issues that arise, such as when 271 Canadian passengers who were on the Westerdam cruise ship were identified as being at risk of carrying COVID-19. These travellers began to return to Canada around February 16, 2020. The CBSA made efforts to greet these travellers on arrival to conduct screening and provide PHAC instructions to ensure travellers take necessary precautions upon entering Canada. This was done to support PHAC and Health Canada to identify and contact these returning travellers to ensure they are subject to additional health screening.

The US continues to suspend entry for immigrant and non-immigrant travellers who pose a risk of transmitting COVID-19. These measures were originally implemented through a Presidential proclamation on January 31, 2020, and also apply to travellers entering the US from Canada

Border Services Officers at airports:

CBSA officers are designated screening officers under the *Quarantine Act* and are the first point of contact upon arrival at an airport. As screening officers, BSOs conduct a preliminary screening of a traveller based on criteria developed by PHAC, and based on the information available to them at the time a traveller seeks entry into Canada. Travellers who respond "yes" to the screening question are referred for further screening and questioning by the CBSA.

If a traveller feels or looks sick or unwell, they are referred to PHAC for a more detailed assessment. If a traveller does not appear ill, or does not disclose symptoms of illness, they are provided a handout instructing them what to do if they feel ill over the next 14 days.

The health and safety of its officers is of utmost importance to the CBSA. At this time, Health Canada has advised officers interacting with travellers to wear gloves when handling the documents and baggage of potentially ill persons and, to wear gloves, eye/face protection and a mask when escorting and remaining with an ill person. Staff continue to be briefed and trained in the proper use of personal protection equipment.

Contacts:

Prepared by: Robert Lidstone, Senior Policy Analyst, Coronavirus Task Force, 613-952-1908
Approved by: John Ommanney, a/Vice President, Travellers Branch, 613-952-3266

COVID-19 (Coronavirus)

Réponse suggérée :

- L'ASFC continue de collaborer étroitement avec l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) pour voir à ce que les mesures adéquates soient prises à la frontière en fonction du risque auquel est exposé le Canada.
- L'ASFC a participé à l'effort pangouvernemental de coordination qui a été mis en place pour appuyer le rapatriement des voyageurs canadiens qui se trouvaient à bord du navire de croisière *Diamond Princess*.
- L'ASFC continue de contribuer à la santé et à la sécurité des Canadiens en veillant à ce que les voyageurs qui reviennent de la province de Hubei reçoivent des conseils de l'ASPC s'ils commencent à ressentir des symptômes après leur retour au Canada.

Si l'on insiste sur les voyageurs qui continuent d'arriver de la Chine :

- L'ASFC verra à ce qu'à leur arrivée, tous les voyageurs soient contrôlés conformément aux processus habituels.
- Lorsque l'ASFC accueille des voyageurs en provenance de la province de Hubei, elle les examine afin de détecter des signes de maladie et fournit les directives de l'ASPC pour voir à ce que ces voyageurs prennent les précautions nécessaires à leur arrivée au Canada.
- Dans le cadre des efforts déployés pour rapatrier les Canadiens qui se trouvaient à Wuhan, nous avons des agents sur le terrain qui vérifiaient l'identité et les documents des passagers et qui veillaient à ce que les vérifications de sécurité soient effectuées pour empêcher des voyageurs à risque élevé de monter à bord de l'avion.

Contexte :

Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que les risques de propagation du virus dans d'autres pays représentaient une urgence de santé à l'échelle mondiale. L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) est en communication étroite avec l'OMS pour évaluer la situation et tout risque pour les Canadiens et les Canadiennes. L'ASFC joue un rôle de première ligne important dans la lutte contre la prévention de la propagation de maladies infectieuses graves au Canada et collabore étroitement avec l'ASPC pour suivre l'évolution de la situation inédite liée à la COVID-19.

Le 22 janvier 2020, les mesures frontalières ont été renforcées aux aéroports internationaux de Vancouver, de Montréal et de Toronto. Le 1^{er} février, ces mesures ont été mises en place dans les aéroports canadiens qui suivent.

- Aéroport international de Calgary – YYC
- Aéroport international d'Edmonton – YEG
- Aéroport international Richardson de Winnipeg – YWG
- Aéroport Billy Bishop de Toronto – YTZ
- Aéroport international d'Ottawa – YOW
- Aéroport international Jean-Lesage de Québec – YQB
- Aéroport international Stanfield de Halifax – YHZ

Conformément aux mesures renforcées prises par l'ASFC, le 17 février 2020, les agents des services frontaliers (ASF) de l'ASFC, au nom de l'ASPC, ont commencé à remettre un formulaire de l'ASPC sur la COVID-19 que les voyageurs doivent remplir; ce formulaire sert à recueillir des données sur les itinéraires et les coordonnées de tous les voyageurs qui déclarent s'être trouvés dans la province de Hubei. Les formulaires remplis par les voyageurs sont remis à l'ASPC, qui détermine à quel moment et de quelle façon communiquer l'information aux autorités provinciales, ce qui permet aux autorités d'effectuer un suivi auprès des voyageurs qui reviennent de la province de Hubei, ce qui représente environ 70 voyageurs par jour.

Affaires mondiales Canada dirige l'effort pangouvernemental de rapatriement des Canadiens qui se trouvent à bord du navire de croisière *Diamond Princess*. L'ASFC soutient les départs assistés en effectuant la vérification et le contrôle de l'identité et des documents des voyageurs ainsi que le traitement habituel des voyageurs à leur arrivée.

L'ASFC est prête à intervenir en temps réel aux problèmes qui surviennent, par exemple lorsque 271 passagers canadiens à bord du navire de croisière *Westerdam* ont été désignés comme à risque d'être porteurs de la COVID-19. Ces voyageurs ont commencé à rentrer au Canada aux environs du 16 février 2020. L'ASFC a déployé des efforts pour accueillir ces voyageurs à leur arrivée afin de les soumettre à un contrôle et de leur fournir des instructions de l'ASPC pour voir à ce que les voyageurs prennent les précautions nécessaires à leur arrivée au Canada. Ces mesures ont été déployées pour aider l'ASPC et Santé Canada à cibler et à joindre les voyageurs de retour au pays pour s'assurer qu'ils soient soumis à des mesures supplémentaires de dépistage médical.

Les États-Unis continuent d'interdire l'entrée des voyageurs immigrants et non immigrants qui représentent un risque de transmission de la COVID-19. Ces mesures ont été mises en place à l'origine en vertu d'une proclamation présidentielle entrée en vigueur le 31 janvier 2020 et s'appliquent également aux voyageurs qui entrent aux États-Unis en passant par le Canada.

Agents des services frontaliers dans les aéroports

Les agents de l'ASFC sont désignés comme agents de contrôle aux termes de la *Loi sur la mise en quarantaine* et constituent le premier point de contact des voyageurs à leur arrivée à l'aéroport. À titre d'agents de contrôle, les ASF procèdent à un contrôle préliminaire des voyageurs en s'appuyant sur des critères élaborés par l'ASPC et fondés sur l'information dont ils disposent lorsqu'un voyageur tente d'entrer au Canada. Les voyageurs qui répondent « oui » à la question de contrôle sont dirigés vers l'ASFC pour être interrogés et être soumis à d'autres contrôles.

Les voyageurs qui se sentent ou semblent malades sont dirigés vers l'ASFC pour subir une évaluation poussée. Les voyageurs qui ne semblent pas malades ou qui ne déclarent pas ressentir de symptômes reçoivent un document qui leur indique quoi faire s'ils se sentent malades au cours des 14 jours suivants.

La santé et la sécurité de ses agents revêtent une importance primordiale pour l'ASFC. Actuellement, Santé Canada conseille aux agents qui interagissent avec les voyageurs de porter des gants pour manipuler les documents et les bagages des personnes qui pourraient être malades et de porter des gants, un moyen de protection des yeux et du visage et un masque pour escorter et accompagner une personne malade. Les membres du personnel continuent de recevoir de l'information et de la formation sur l'utilisation adéquate de l'équipement de protection personnelle.

Personnes-ressources

Préparé par : Robert Lidstone, analyste principal de la politique, Groupe de travail sur le coronavirus, 613-952-1908
Approuvé par : John Ommanney, vice-président par intérim, Direction générale des voyageurs, 613-952-3266

Border Measures to Mitigate the Coronavirus

Issue: The Novel coronavirus (2019-nCoV), first reported in Wuhan, China, now has several confirmed cases internationally. Canada's first presumptive case was reported in Ontario on January 25, 2020.

Proposed Response:

- **The health and safety of Canadians is of utmost importance and remains our Government's top priority.**
- **The CBSA is working closely with officials from the Public Health Agency of Canada (PHAC) and Health Canada to monitor the situation and ensure the appropriate border measures are in place and reflective of the risk to Canada.**
- **As part of normal operations, the CBSA has standard border measures to prevent the introduction to, and spread of diseases into Canada and is working with PHAC to monitor the situation and implement additional measures at the border.**
- **At this time, additional measures include messaging on arrival screens at the Toronto, Montreal and Vancouver international airports, asking travellers to inform a Border Services Officer if they are experiencing flu-like symptoms and, asking an additional health screening question to travellers either on an electronic kiosk or by a CBSA officer directly.**

If pressed on the reported presumptive case:

- **All proper border measures were taken by the CBSA in processing the traveller who arrived at Toronto's international airport, indirectly from Wuhan, China, leading to the individual taking swift and appropriate action to notify the local medical authorities.**

If pressed on situation-monitoring:

- The CBSA will continue to work closely with its PHAC and Health Canada colleagues to safeguard the health and safety of Canadians as PHAC continues ongoing monitoring, information sharing and engagement with federal/provincial/territorial and international partners to inform Canadian public health action, and to confirm Canadian readiness to respond should a case present in Canada.
- The CBSA will also continue to work with the union representing Border Services Officers to ensure their safety and security.
- There are no direct flights from Wuhan to Canada and the volume of travellers arriving indirectly on connecting flights from Wuhan to Montreal, Toronto, and Vancouver are low. In addition, China has quarantined a number of regions affected, issued travel restrictions and flight reduction measures.
- Entry screening alone is not a guarantee against the possible spread of this new virus but is an important public health tool during periods of uncertainty and part of a multi-layered response strategy which the Government is undertaking.

Border Measures to Mitigate the Coronavirus

Background:

On December 31, 2019, the Wuhan Municipal Health Commission in Hubei province, Central China, issued a public statement that they had identified an outbreak of pneumonia of unknown cause. China determined that a novel coronavirus (2019-nCoV) is responsible for cases of pneumonia in the Wuhan outbreak. Confirmed cases of the virus have been reported from China, Thailand, Japan, the Republic of Korea and the United States, and is now suspected to be in Canada.

The Public Health Agency of Canada (PHAC) is in close contact with the World Health Organization (WHO) to assess the situation and any potential risk to Canadians. Based on the emerging information, reports suggest that there has been limited human-to-human transmission of the coronavirus. At this time, there is no clear evidence that this virus is spread easily from person to person. Health authorities in China have undertaken prevention and control measures including the suspension of buses and water transportation into Wuhan, an emergency notice issued for airlines to develop flight reduction programs in/out of Wuhan and reports of the suspension of rail travel. Chinese Authorities continue to investigate the suspected source of exposure and how this virus is spread, while isolating cases and tracking close contacts to help prevent spread of the coronavirus.

In addition to Canada's standard measures to prevent the introduction and spread of communicable diseases in Canada, the Government of Canada has implemented additional measures in the past two weeks. On January 15, 2020, the Government of Canada's Health Portfolio Operations Centre (HPOC) activated a Level 2 response (i.e., increased vigilance and readiness) to support effective planning and coordination of PHAC's preparations. Further, on January 21, 2020 enhanced border measures began to be implemented at three major air ports of entry across the country.

The CBSA plays an important frontline role in helping to prevent the spread of serious infectious diseases into Canada and is working closely with PHAC to monitor developments in relation to the novel coronavirus situation. The emergence of the novel coronavirus has a large impact on the CBSA as Canada's first line of defence to help keep the disease out of the country and due to the fact that Border Services Officers (BSOs) are the first point of contact for travellers entering Canada. The CBSA is responsible for working with PHAC to implement and operationalize any enhanced border measures required.

On January 22, 2020, at 1700 ET, the Border Operations Centre was advised by the Vancouver International Airport that a Canadian citizen returning from Beijing after a one-month trip to Wuhan, China, presented himself to a BSOs at the Primary Inspection Line and advised that he was not feeling well. The officer and a superintendent escorted the traveller to the PHAC Assessment room and contacted PHAC who arrived at the airport. After examination, the traveller was detained under the *Quarantine Act* by PHAC and was transported by ambulance to hospital. The CBSA was advised that the traveller does not have the virus. On January 25, 2020, Health Minister, the Honourable Patty Hadju issued a statement that the Province of Ontario had informed PHAC of a presumptive travel-related case of the novel coronavirus, pending confirmation by the PHAC's National Microbiology Laboratory. The individual was processed by the CBSA on January 22, 2020 and fell ill the following day. As advised, the individual called emergency health services, informed them of his travel to Wuhan, and is stable and in isolation in a Toronto hospital.

The role of BSOs at airports:

CBSA officers are designated screening officers under the *Quarantine Act* and are the first point of contact upon arrival at an airport. As screening officers, BSOs conduct a preliminary screening of traveller based on criteria developed by PHAC.

When a traveller shows signs and symptoms of an infectious disease upon arrival in Canada, a BSO or airport and airline staff can contact a PHAC quarantine officer 24 hours a day, seven days a week. The PHAC quarantine officer then performs a more detailed assessment by asking additional questions regarding the traveller's symptoms and confirming information about the traveller's country of origin and possible exposure to an infectious disease.

If deemed necessary, the quarantine officer can then take the appropriate measures to address the potential public health risk (e.g., order the traveller to be transported to hospital to undergo a medical examination and/or to report to the local public health authority). Quarantine measures would be implemented as appropriate depending on the ill traveller's history and symptoms.

At this time, Health Canada is advising federal employees interacting with travellers to wear gloves when handling the documents and baggage of potentially ill persons and, to wear gloves, eye/face protection and a mask when escorting and remaining with an ill person. Staff should be trained on the correct technique and sequence for putting on and taking off personal protective equipment.

Health Canada further advises that federal employees to ensure that: they are up-to-date with all recommended adult vaccinations; they meet their recommended immunizations as outlined for their occupational group; they keep a distance greater than two meters from an individual who appears ill, where possible; and, travellers who appear ill are asked to wear a mask, to use alcohol-based hand sanitizer and are isolated, when feasible, in a separate area.

Contacts:

Prepared by: Jayden Robertson, Senior Program Advisor, Travellers Branch, 613-941-9748
Approved by: Calvin Christiansen, a/Vice President, Travellers Branch, 613-954-6990

Mesures frontalières visant à atténuer le coronavirus

Sujet : Le nouveau coronavirus (nommé nCoV 2019), signalé pour la première fois à Wuhan, en Chine, compte désormais plusieurs cas confirmés à l'échelle internationale. Le premier cas présumé au Canada a été signalé en Ontario le 25 janvier 2020.

Réponse Suggérée :

- La santé et la sécurité des Canadiens revêtent une importance capitale et demeurent la priorité de notre gouvernement.
- L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) collabore étroitement avec les représentants de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et Santé Canada pour surveiller la situation et s'assurer que les mesures frontalières appropriées sont en place et reflètent le risque pour le Canada.
- Dans le cadre de ses activités normales, l'ASFC a des mesures frontalières normalisées pour prévenir l'introduction et la propagation de maladies au Canada et collabore avec l'ASPC pour surveiller la situation et mettre en œuvre des mesures supplémentaires à la frontière.
- À l'heure actuelle, des mesures supplémentaires comprennent des messages sur les écrans d'arrivée aux aéroports internationaux de Toronto, Montréal et Vancouver, demandant aux voyageurs d'informer un agent des services frontaliers s'ils présentent des symptômes pseudo-grippaux et, posant une question supplémentaire de dépistage médical aux voyageurs sur un kiosque électronique ou par un agent de l'ASFC directement.

Si on insiste sur le cas présumé signalé :

- L'ASFC a pris toutes les mesures appropriées à la frontière pour

traiter le voyageur qui est arrivé à l'aéroport international de Toronto, indirectement de Wuhan, en Chine, ce qui a amené la personne à prendre des mesures rapides et appropriées pour aviser les autorités médicales locales.

Si on insiste sur le suivi de la situation :

- L'ASFC poursuivra son étroite collaboration avec ses collègues de l'ASPC et Santé Canada pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens. L'ASPC continue de surveiller, de communiquer l'information et de s'engager auprès de ses partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et internationaux afin d'éclairer les mesures de santé publique canadiennes et de confirmer que le Canada est prêt à intervenir si un cas se présente au pays.
- L'ASFC continuera également de travailler avec le syndicat représentant les agents des services frontaliers pour assurer leur sécurité et leur sûreté.
- Il n'y a pas de vols directs en partance de Wuhan vers le Canada. Le volume de voyageurs arrivant indirectement sur des vols à destination de Montréal, Toronto et Vancouver est faible. En outre, la Chine a mis en quarantaine un certain nombre de régions touchées, a émis des restrictions de voyage et des mesures de réduction des vols.
- Le filtrage à l'entrée à lui seul n'est pas une garantie contre la propagation possible de ce nouveau virus, mais il constitue un important outil de santé publique en période d'incertitude et fait partie d'une stratégie d'intervention à plusieurs niveaux que le gouvernement entreprend.

Mesures frontalières visant à atténuer le coronavirus

Contexte :

Le 31 décembre 2019, les autorités sanitaires municipales de Wuhan, dans la province du Hubei, située dans le centre de la Chine, ont publié une déclaration faisant état d'une éclosion de pneumonie d'origine inconnue. La Chine a déterminé qu'un nouveau coronavirus (nommé nCoV-2019) était à l'origine des cas de pneumonie liés à l'éclosion survenue à Wuhan. Des cas confirmés de virus ont été signalés en Chine, en Thaïlande, au Japon, en République de Corée, et est maintenant soupçonné d'être au Canada.

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) est en contact étroit avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour évaluer la situation et tout risque potentiel pour les Canadiens. Sur la base des informations émergentes, les rapports suggèrent que la transmission interhumaine du coronavirus a été limitée. À l'heure actuelle, il n'y a aucune preuve claire que ce virus se propage facilement d'une personne à l'autre. Les autorités sanitaires chinoises ont pris des mesures de prévention et de contrôle, notamment la suspension des bus et le transport par eau à Wuhan, un avis d'urgence émis à l'intention des compagnies aériennes pour développer des programmes de réduction des vols à destination / en provenance de Wuhan et des rapports sur la suspension des voyages en train. Les autorités chinoises continuent d'enquêter sur la source présumée d'exposition et la manière dont ce virus se propage, tout en isolant les cas et en recherchant des contacts étroits pour aider à prévenir la propagation du coronavirus.

En plus des mesures standard du Canada pour prévenir l'introduction et la propagation de maladies transmissibles au Canada, le gouvernement du Canada a mis en œuvre des mesures supplémentaires au cours des deux dernières semaines. Le 15 janvier 2020, le Centre des opérations du portefeuille de la santé du gouvernement du Canada a activé une intervention de niveau 2 (c.-à-d. une vigilance et une préparation accrues) pour appuyer une planification et une coordination efficaces des préparatifs de l'ASPC. De plus, le 21 janvier 2020, des mesures frontalières renforcées ont commencé à être mises en œuvre dans trois principaux points d'entrée aériens à travers le pays.

L'ASFC joue un rôle de première ligne important en aidant à prévenir la propagation de maladies infectieuses graves au Canada et travaille en étroite collaboration avec l'ASPC pour surveiller les développements liés à la nouvelle situation des coronavirus. L'émergence du nouveau coronavirus a un impact important sur l'ASFC en tant que première ligne de défense du Canada pour aider à garder la maladie à l'extérieur du pays et en raison du fait que les agents des services frontaliers (ASF) sont le premier point de contact pour les voyageurs entrant au Canada. L'ASFC est responsable de travailler avec l'ASPC pour mettre en œuvre et opérationnaliser toutes les mesures frontalières améliorées requises.

Le 22 janvier 2020, à 17 h, heure normale de l'Est, le Centre des opérations frontalières a été informé par l'aéroport international de Vancouver qu'un citoyen canadien revenant de Pékin après un voyage d'un mois à Wuhan, en Chine, s'était présenté à un ASF à la ligne d'inspection primaire et avait indiqué qu'il ne se sentait pas bien. L'agent et le surintendant ont escorté le voyageur jusqu'à la salle d'évaluation de l'ASPC et ont communiqué avec les responsables qui est arrivée à l'aéroport. Après examen, le voyageur a été détenu par l'ASPC en vertu de la *Loi sur la mise en quarantaine* et sera transporté en ambulance à l'hôpital. L'ASFC a été avisée que le voyageur n'a pas le virus. Le 25 janvier 2020, le ministre fédérale de la Santé, l'honorable Patty Hajdu, a fait une déclaration selon laquelle la province de l'Ontario avait informé l'ASPC d'un cas présumé lié au voyage du nouveau coronavirus, en attente de confirmation par le Laboratoire national de microbiologie de l'ASPC. L'individu a été traité par l'ASFC le 22 janvier 2020 et est tombé malade le lendemain. Comme conseillé, la personne a appelé les services de santé d'urgence, les a informés de son voyage à Wuhan et est stable et isolée dans un hôpital de Toronto.

Rôle des agents des services frontaliers aux aéroports

Les agents des services frontaliers de l'ASFC, désignés comme des agents de contrôle en vertu de la *Loi sur la mise en quarantaine*, constituent le premier point de contact au moment de l'arrivée à l'aéroport. À titre d'agents de quarantaine, ils procéderont à un examen préliminaire du voyageur en fonction des critères élaborés par l'ASPC.

Lorsqu'un voyageur présente des signes et des symptômes d'une maladie infectieuse à son arrivée au Canada, les agents des services frontaliers de l'ASFC ou le personnel de l'aéroport et des compagnies aériennes peuvent communiquer avec un agent de quarantaine de l'ASPC 24 heures par jour, 7 jours par semaine. L'agent de quarantaine de l'ASPC effectuera ensuite une évaluation plus approfondie en posant d'autres questions sur les symptômes du voyageur et en confirmant des renseignements sur le pays d'origine du voyageur et l'exposition possible à une maladie infectieuse.

S'il le juge nécessaire, l'agent de quarantaine peut ensuite prendre les mesures appropriées pour répondre à l'éventuel risque en matière de santé publique (par exemple, exiger que le voyageur soit emmené à l'hôpital pour subir un examen médical ou signaler l'information à l'autorité de santé publique locale). Des mesures de quarantaine seront mises en œuvre, au besoin, selon les

antécédents et les symptômes du voyageur malade.

À l'heure actuelle, Santé Canada recommande aux employés fédéraux qui interagissent avec les voyageurs de porter des gants lorsqu'ils manipulent les documents et les bagages de personnes potentiellement malades et, de porter des gants, une protection oculaire / faciale et un masque lorsqu'ils accompagnent et restent avec une personne malade. Le personnel doit être formé à la bonne technique et à la bonne séquence de mise en place et de retrait de l'équipement de protection individuelle.

Santé Canada recommande également aux employés fédéraux de s'assurer: qu'ils sont à jour avec toutes les vaccinations recommandées pour les adultes; ils respectent les vaccinations recommandées décrites pour leur groupe professionnel; ils se tiennent à une distance supérieure à deux mètres d'un individu qui semble malade, si possible; et les voyageurs qui semblent malades sont priés de porter un masque, d'utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool et sont isolés, si possible, dans une zone séparée.

Personnes-ressources :

Préparée par : Jayden Robertson, Senior Program Advisor, Direction générale des voyageurs, 613-941-9748
Approuvé par : Calvin Christiansen, Vice-président p.i., Direction générale des voyageurs, 613-954-6990

Border Measures to Mitigate the Coronavirus

Issue: The Novel coronavirus (2019-nCoV), first reported in Wuhan, China, now has several confirmed cases internationally. Canada's first presumptive case was reported in Ontario on January 25, 2020.

Proposed Response:

- **The health and safety of Canadians is of utmost importance and remains our Government's top priority.**
- **The CBSA is working closely with officials from the Public Health Agency of Canada (PHAC) and Health Canada to monitor the situation and ensure the appropriate border measures are in place and reflective of the risk to Canada.**
- **As part of normal operations, the CBSA has standard border measures to prevent the introduction to, and spread of diseases into Canada and is working with PHAC to monitor the situation and implement additional measures at the border.**
- **At this time, additional measures include messaging on arrival screens at the Toronto, Montreal and Vancouver international airports, asking travellers to inform a Border Services Officer if they are experiencing flu-like symptoms and, asking an additional health screening question to travellers either on an electronic kiosk or by a CBSA officer directly.**

If pressed on the reported presumptive case:

- **All proper border measures were taken by the CBSA in processing the traveller who arrived at Toronto's international airport, indirectly from Wuhan, China, leading to the individual taking swift and appropriate action to notify the local medical authorities.**

- On January 27, 2020, the Chief Medical Officer of Health confirmed that the wife of the individual has tested positive for the virus. She has been in self-isolation since her return to Canada.

If pressed on situation-monitoring:

- The CBSA will continue to work closely with its PHAC and Health Canada colleagues to safeguard the health and safety of Canadians as PHAC continues ongoing monitoring, information sharing and engagement with federal/provincial/territorial and international partners to inform Canadian public health action, and to confirm Canadian readiness to respond should additional cases present in Canada.
- The CBSA will also continue to work with the union representing Border Services Officers to ensure their safety and security.
- There are no direct flights from Wuhan to Canada and the volume of travellers arriving indirectly on connecting flights from Wuhan to Montreal, Toronto, and Vancouver are low. In addition, China has quarantined a number of regions affected, issued travel restrictions and flight reduction measures.
- Entry screening alone is not a guarantee against the possible spread of this new virus but is an important public health tool during periods of uncertainty and part of a multi-layered response strategy which the Government is undertaking.

Border Measures to Mitigate the Coronavirus

Background:

On December 31, 2019, the Wuhan Municipal Health Commission in Hubei province, Central China, issued a public statement that they had identified an outbreak of pneumonia of unknown cause. China determined that a novel coronavirus (2019-nCoV) is responsible for cases of pneumonia in the Wuhan outbreak. Confirmed cases of the virus have been reported in China, Thailand, Japan, the Republic of Korea, Singapore, Vietnam, Nepal, Malaysia, France, Australia, the United States, and Canada.

The Public Health Agency of Canada (PHAC) is in close contact with the World Health Organization (WHO) to assess the situation and any potential risk to Canadians. Based on the emerging information, reports suggest that there has been limited human-to-human transmission of the coronavirus. At this time, there is no clear evidence that this virus is spread easily from person to person. Health authorities in China have undertaken prevention and control measures including the suspension of buses and water transportation into Wuhan, an emergency notice issued for airlines to develop flight reduction programs in/out of Wuhan and reports of the suspension of rail travel. Chinese Authorities continue to investigate the suspected source of exposure and how this virus is spread, while isolating cases and tracking close contacts to help prevent spread of the coronavirus.

In addition to Canada's standard measures to prevent the introduction and spread of communicable diseases in Canada, the Government of Canada has implemented additional measures in the past two weeks. On January 15, 2020, the Government of Canada's Health Portfolio Operations Centre (HPOC) activated a Level 2 response (i.e., increased vigilance and readiness) to support effective planning and coordination of PHAC's preparations. Further, on January 21, 2020 enhanced border measures began to be implemented at three major air ports of entry across the country.

The CBSA plays an important frontline role in helping to prevent the spread of serious infectious diseases into Canada and is working closely with PHAC to monitor developments in relation to the novel coronavirus situation. The emergence of the novel coronavirus has a large impact on the CBSA as Canada's first line of defence to help keep the disease out of the country and due to the fact that Border Services Officers (BSOs) are the first point of contact for travellers entering Canada. The CBSA is responsible for working with PHAC to implement and operationalize any enhanced border measures required.

On January 22, 2020, at 1700 ET, the Border Operations Centre was advised by the Vancouver International Airport that a Canadian citizen returning from Beijing after a one-month trip to Wuhan, China, presented himself to a BSO at the Primary Inspection Line and advised that he was not feeling well. The officer and a superintendent escorted the traveller to the PHAC Assessment room and contacted PHAC who arrived at the airport. After examination, the traveller was detained under the *Quarantine Act* by PHAC and was transported by ambulance to hospital. The CBSA was advised that the traveller does not have the virus. On January 25, 2020, the Honourable Patty Hajdu, Federal Minister of Health, issued a statement that the Province of Ontario had informed PHAC of a presumptive travel-related case of the novel coronavirus, pending confirmation by the PHAC's National Microbiology Laboratory. The individual was processed by the CBSA on January 22, 2020 and fell ill the following day. As advised, the individual called emergency health services, informed them of his travel to Wuhan, and is stable and in isolation in a Toronto hospital. On January 27, 2020, the Chief Medical Officer of Health confirmed that the wife of Ontario's first case of the virus has tested positive. She has been in self-isolation since her return to Canada.

The role of BSOs at airports:

CBSA officers are designated screening officers under the *Quarantine Act* and are the first point of contact upon arrival at an airport. As screening officers, BSOs conduct a preliminary screening of traveller based on criteria developed by PHAC.

When a traveller shows signs and symptoms of an infectious disease upon arrival in Canada, a BSO or airport and airline staff can contact a PHAC quarantine officer 24 hours a day, seven days a week. The PHAC quarantine officer then performs a more detailed assessment by asking additional questions regarding the traveller's symptoms and confirming information about the traveller's country of origin and possible exposure to an infectious disease.

If deemed necessary, the quarantine officer can then take the appropriate measures to address the potential public health risk (e.g., order the traveller to be transported to hospital to undergo a medical examination and/or to report to the local public health authority). Quarantine measures would be implemented as appropriate depending on the ill traveller's history and symptoms.

At this time, Health Canada is advising federal employees interacting with travellers to wear gloves when handling the documents and baggage of potentially ill persons and, to wear gloves, eye/face protection and a mask when escorting and remaining with an ill person. Staff should be trained on the correct technique and sequence for putting on and taking off personal protective equipment.

Health Canada further advises that federal employees to ensure that: they are up-to-date with all recommended adult vaccinations; they meet their recommended immunizations as outlined for their occupational group; they keep a distance greater than two meters from an individual who appears ill, where possible; and, travellers who appear ill are asked to wear a mask, to use alcohol-based hand sanitizer and are isolated, when feasible, in a separate area.

Contacts:

Prepared by: Jayden Robertson, Senior Program Advisor, Travellers Branch, 613-941-9748
Approved by: Calvin Christiansen, a/Vice President, Travellers Branch, 613-954-6990

Mesures frontalières visant à atténuer le coronavirus

Sujet : Le nouveau coronavirus (nommé nCoV 2019), signalé pour la première fois à Wuhan, en Chine, compte désormais plusieurs cas confirmés à l'échelle internationale. Le premier cas présumé au Canada a été signalé en Ontario le 25 janvier 2020.

Réponse Suggérée :

- La santé et la sécurité des Canadiens revêtent une importance capitale et demeurent la priorité de notre gouvernement.
- L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) collabore étroitement avec les représentants de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et Santé Canada pour surveiller la situation et s'assurer que les mesures frontalières appropriées sont en place et reflètent le risque pour le Canada.
- Dans le cadre de ses activités normales, l'ASFC a des mesures frontalières normalisées pour prévenir l'introduction et la propagation de maladies au Canada et collabore avec l'ASPC pour surveiller la situation et mettre en œuvre des mesures supplémentaires à la frontière.
- À l'heure actuelle, des mesures supplémentaires comprennent des messages sur les écrans d'arrivée aux aéroports internationaux de Toronto, Montréal et Vancouver, demandant aux voyageurs d'informer un agent des services frontaliers s'ils présentent des symptômes pseudo-grippaux et, posant une question supplémentaire de dépistage médical aux voyageurs sur un kiosque électronique ou par un agent de l'ASFC directement.

Si on insiste sur le cas présumé signalé :

- L'ASFC a pris toutes les mesures appropriées à la frontière pour traiter le voyageur qui est arrivé à l'aéroport international de

Toronto, indirectement de Wuhan, en Chine, ce qui a amené la personne à prendre des mesures rapides et appropriées pour aviser les autorités médicales locales.

- Le 27 janvier 2020, le Médecin hygiéniste en chef a confirmé que l'épouse de l'individu est atteinte du virus. Elle est isolée depuis son retour au Canada.

Si on insiste sur le suivi de la situation :

- L'ASFC poursuivra son étroite collaboration avec ses collègues de l'ASPC et Santé Canada pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens. L'ASPC continue de surveiller, de communiquer l'information et de s'engager auprès de ses partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et internationaux afin d'éclairer les mesures de santé publique canadiennes et de confirmer que le Canada est prêt à intervenir si d'autres cas se présentent au pays.
- L'ASFC continuera également de travailler avec le syndicat représentant les agents des services frontaliers pour assurer leur sécurité et leur sûreté.
- Il n'y a pas de vols directs en partance de Wuhan vers le Canada. Le volume de voyageurs arrivant indirectement sur des vols à destination de Montréal, Toronto et Vancouver est faible. En outre, la Chine a mis en quarantaine un certain nombre de régions touchées, a émis des restrictions de voyage et des mesures de réduction des vols.
- Le filtrage à l'entrée à lui seul n'est pas une garantie contre la propagation possible de ce nouveau virus, mais il constitue un important outil de santé publique en période d'incertitude et fait partie d'une stratégie d'intervention à plusieurs niveaux que le gouvernement entreprend.

Mesures frontalières visant à atténuer le coronavirus

Contexte :

Le 31 décembre 2019, les autorités sanitaires municipales de Wuhan, dans la province du Hubei, située dans le centre de la Chine, ont publié une déclaration faisant état d'une écloison de pneumonie d'origine inconnue. La Chine a déterminé qu'un nouveau coronavirus (nommé nCoV-2019) était à l'origine des cas de pneumonie liés à l'écloison survenue à Wuhan. Des cas confirmés de virus ont été signalés en Chine, en Thaïlande, au Japon, en République de Corée, à Singapour, au Vietnam, au Népal, en Malaisie, en France, en Australie, aux États-Unis et au Canada.

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) est en contact étroit avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour évaluer la situation et tout risque potentiel pour les Canadiens. Sur la base des informations émergentes, les rapports suggèrent que la transmission interhumaine du coronavirus a été limitée. À l'heure actuelle, il n'y a aucune preuve claire que ce virus se propage facilement d'une personne à l'autre. Les autorités sanitaires chinoises ont pris des mesures de prévention et de contrôle, notamment la suspension des bus et le transport par eau à Wuhan, un avis d'urgence émis à l'intention des compagnies aériennes pour développer des programmes de réduction des vols à destination / en provenance de Wuhan et des rapports sur la suspension des voyages en train. Les autorités chinoises continuent d'enquêter sur la source présumée d'exposition et la manière dont ce virus se propage, tout en isolant les cas et en recherchant des contacts étroits pour aider à prévenir la propagation du coronavirus.

En plus des mesures standard du Canada pour prévenir l'introduction et la propagation de maladies transmissibles au Canada, le gouvernement du Canada a mis en œuvre des mesures supplémentaires au cours des deux dernières semaines. Le 15 janvier 2020, le Centre des opérations du portefeuille de la santé du gouvernement du Canada a activé une intervention de niveau 2 (c.-à-d. une vigilance et une préparation accrues) pour appuyer une planification et une coordination efficaces des préparatifs de l'ASPC. De plus, le 21 janvier 2020, des mesures frontalières renforcées ont commencé à être mises en œuvre dans trois principaux points d'entrée aériens à travers le pays.

L'ASFC joue un rôle de première ligne important en aidant à prévenir la propagation de maladies infectieuses graves au Canada et travaille en étroite collaboration avec l'ASPC pour surveiller les développements liés à la nouvelle situation des coronavirus. L'émergence du nouveau coronavirus a un impact important sur l'ASFC en tant que première ligne de défense du Canada pour aider à garder la maladie à l'extérieur du pays et en raison du fait que les agents des services frontaliers (ASF) sont le premier point de contact pour les voyageurs entrant au Canada. L'ASFC est responsable de travailler avec l'ASPC pour mettre en œuvre et opérationnaliser toutes les mesures frontalières améliorées requises.

Le 22 janvier 2020, à 17 h, heure normale de l'Est, le Centre des opérations frontalières a été informé par l'aéroport international de Vancouver qu'un citoyen canadien revenant de Pékin après un voyage d'un mois à Wuhan, en Chine, s'était présenté à un ASF à la ligne d'inspection primaire et avait indiqué qu'il ne se sentait pas bien. L'agent et le surintendant ont escorté le voyageur jusqu'à la salle d'évaluation de l'ASPC et ont communiqué avec les responsables qui est arrivée à l'aéroport. Après examen, le voyageur a été détenu par l'ASPC en vertu de la *Loi sur la mise en quarantaine* et sera transporté en ambulance à l'hôpital. L'ASFC a été avisée que le voyageur n'a pas le virus. Le 25 janvier 2020, l'honorable Patty Hajdu, ministre fédérale de la Santé, a fait une déclaration selon laquelle la province de l'Ontario avait informé l'ASPC d'un cas présumé lié au voyage du nouveau coronavirus, en attente de confirmation par le Laboratoire national de microbiologie de l'ASPC. L'individu a été traité par l'ASFC le 22 janvier 2020 et est tombé malade le lendemain. Comme conseillé, la personne a appelé les services de santé d'urgence, les a informés de son voyage à Wuhan et est stable et isolée dans un hôpital de Toronto. Le 27 janvier 2020, le médecin hygiéniste en chef a confirmé que le premier cas de l'épouse du virus de l'Ontario était positif. Elle est isolée depuis son retour au Canada.

Rôle des agents des services frontaliers aux aéroports

Les agents des services frontaliers de l'ASFC, désignés comme des agents de contrôle en vertu de la *Loi sur la mise en quarantaine*, constituent le premier point de contact au moment de l'arrivée à l'aéroport. À titre d'agents de quarantaine, ils procéderont à un examen préliminaire du voyageur en fonction des critères élaborés par l'ASPC.

Lorsqu'un voyageur présente des signes et des symptômes d'une maladie infectieuse à son arrivée au Canada, les agents des services frontaliers de l'ASFC ou le personnel de l'aéroport et des compagnies aériennes peuvent communiquer avec un agent de quarantaine de l'ASPC 24 heures par jour, 7 jours par semaine. L'agent de quarantaine de l'ASPC effectuera ensuite une évaluation plus approfondie en posant d'autres questions sur les symptômes du voyageur et en confirmant des renseignements sur le pays d'origine du voyageur et l'exposition possible à une maladie infectieuse.

S'il le juge nécessaire, l'agent de quarantaine peut ensuite prendre les mesures appropriées pour

répondre à l'éventuel risque en matière de santé publique (par exemple, exiger que le voyageur soit emmené à l'hôpital pour subir un examen médical ou signaler l'information à l'autorité de santé publique locale). Des mesures de quarantaine seront mises en œuvre, au besoin, selon les antécédents et les symptômes du voyageur malade.

À l'heure actuelle, Santé Canada recommande aux employés fédéraux qui interagissent avec les voyageurs de porter des gants lorsqu'ils manipulent les documents et les bagages de personnes potentiellement malades et, de porter des gants, une protection oculaire / faciale et un masque lorsqu'ils accompagnent et restent avec une personne malade. Le personnel doit être formé à la bonne technique et à la bonne séquence de mise en place et de retrait de l'équipement de protection individuelle.

Santé Canada recommande également aux employés fédéraux de s'assurer: qu'ils sont à jour avec toutes les vaccinations recommandées pour les adultes; ils respectent les vaccinations recommandées décrites pour leur groupe professionnel; ils se tiennent à une distance supérieure à deux mètres d'un individu qui semble malade, si possible; et les voyageurs qui semblent malades sont priés de porter un masque, d'utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool et sont isolés, si possible, dans une zone séparée.

Personnes-ressources :

Préparée par : Jayden Robertson, Senior Program Advisor, Direction générale des voyageurs, 613-941-9748

Approuvé par : Calvin Christiansen, Vice-président p.i., Direction générale des voyageurs, 613-954-6990

Date: Samedi 2020-02-01 9:29PM

De: Tanguy, Patrick

Version la plus récente du plan qui a été envoyée aux autres SMAs vers 9 heures du soir.

Venant d'une galaxie éloignée...

Début du message précédent :

De: "Trehearne, Deryck (PS/SP)" <deryck.trehearne@canada.ca>

Date: Février 1, 2020 à 9:08:26 PM GMT-5

À: "Tanguy2, Patrick (PS/SP)" <patrick.tanguy2@canada.ca>

Deryck Trehearne

Director General | Directeur général

Government Operations Centre | Centre des opérations du gouvernement

[613-991-7728](tel:613-991-7728) | BBMe: [REDACTED]

Début du message précédent :

De: "GOC / COG (PS/SP)" [REDACTED]

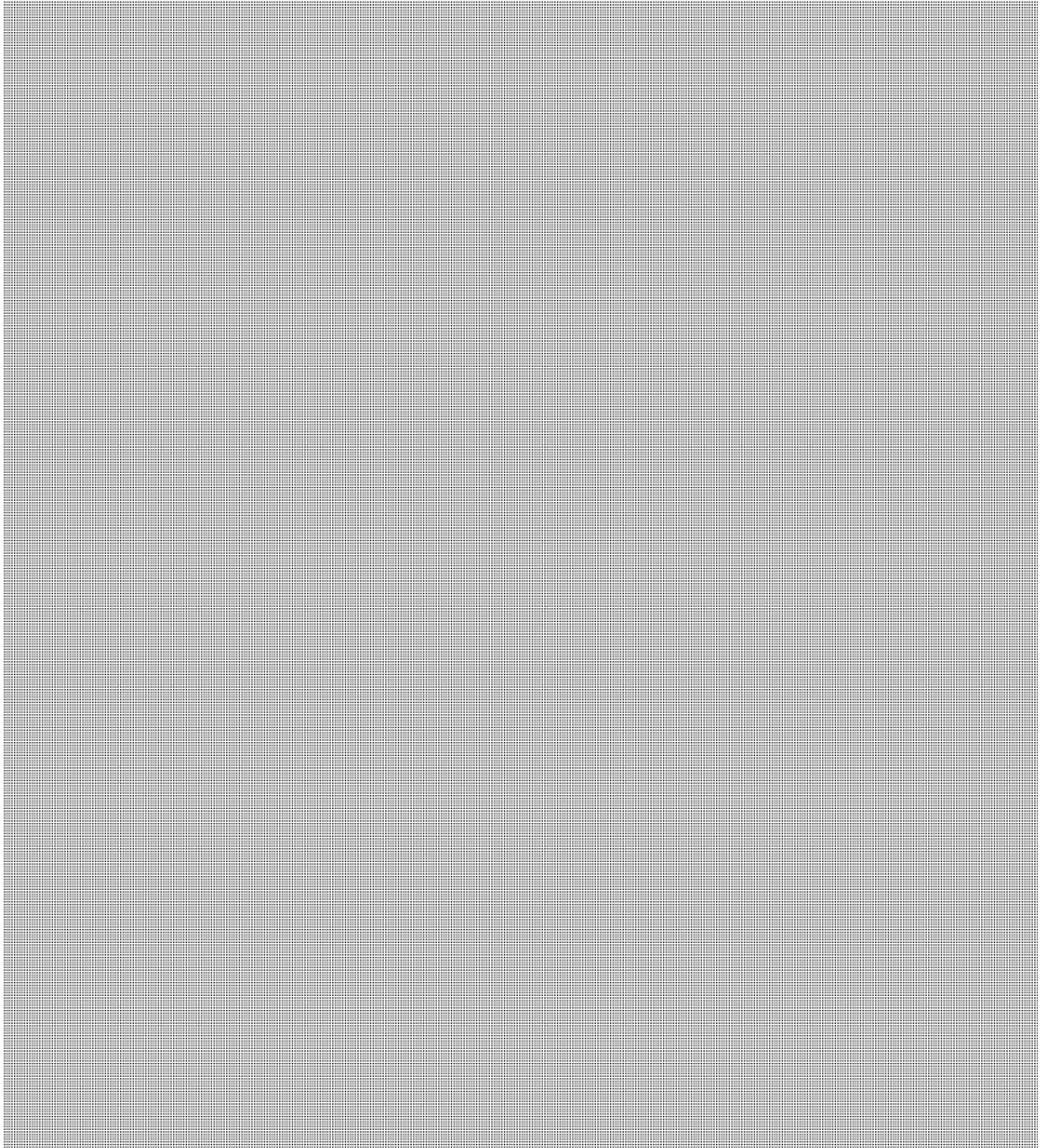
Date: Février 1, 2020 à 8:27:46 PM EST

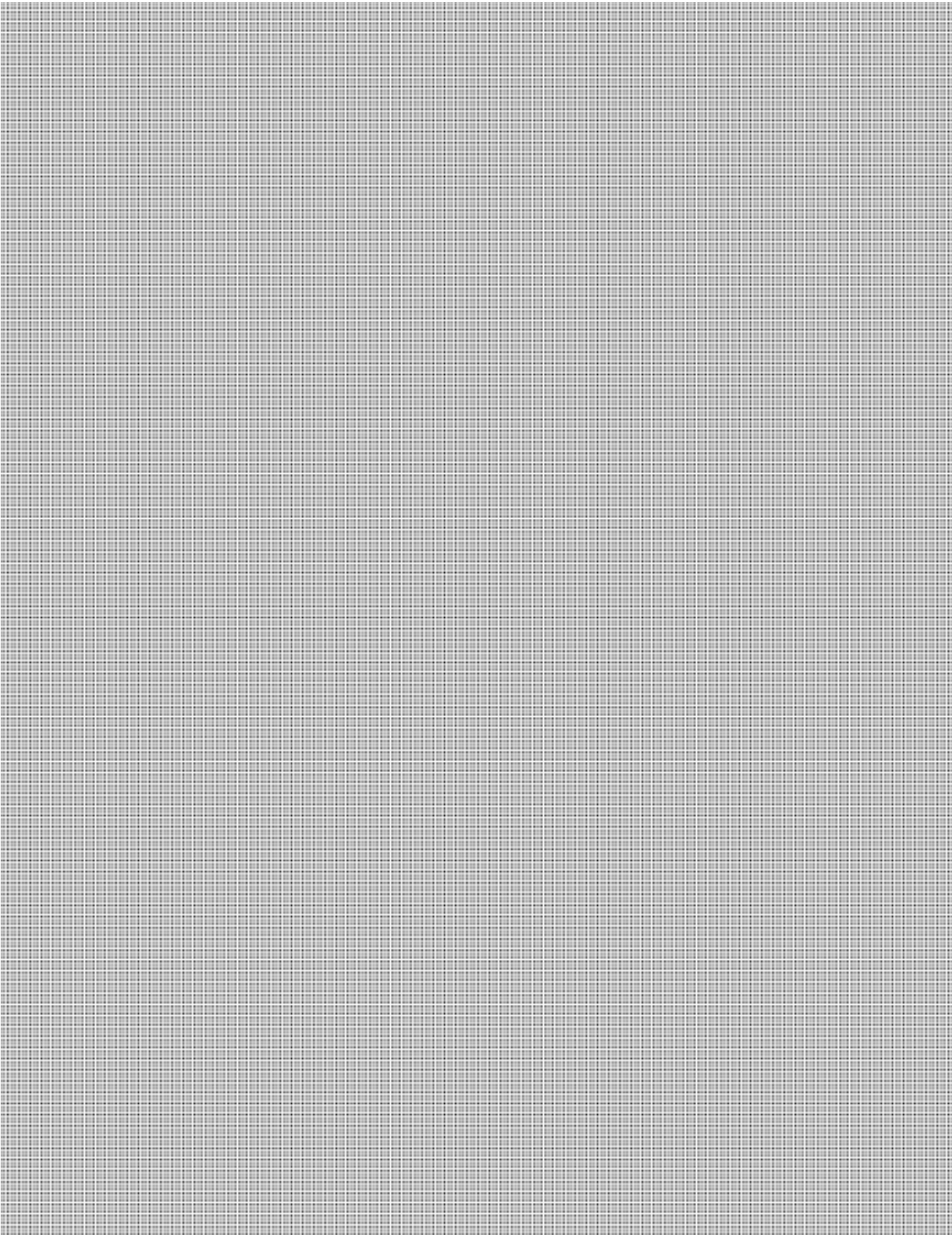
À: "Trehearne, Deryck (PS/SP)" <deryck.trehearne@canada.ca>

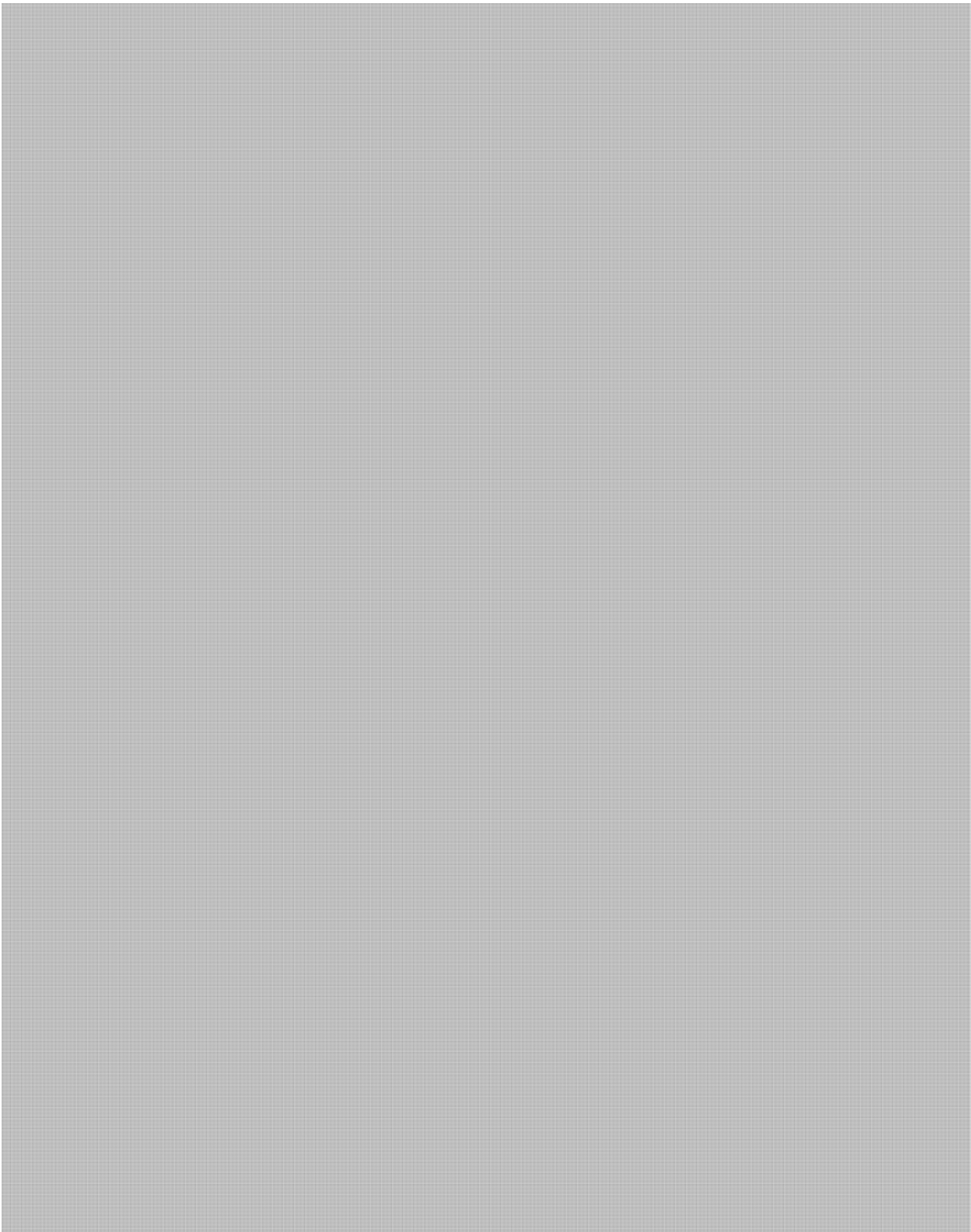
Mes excuses – nous croyions que tu étais sur la liste de distribution.

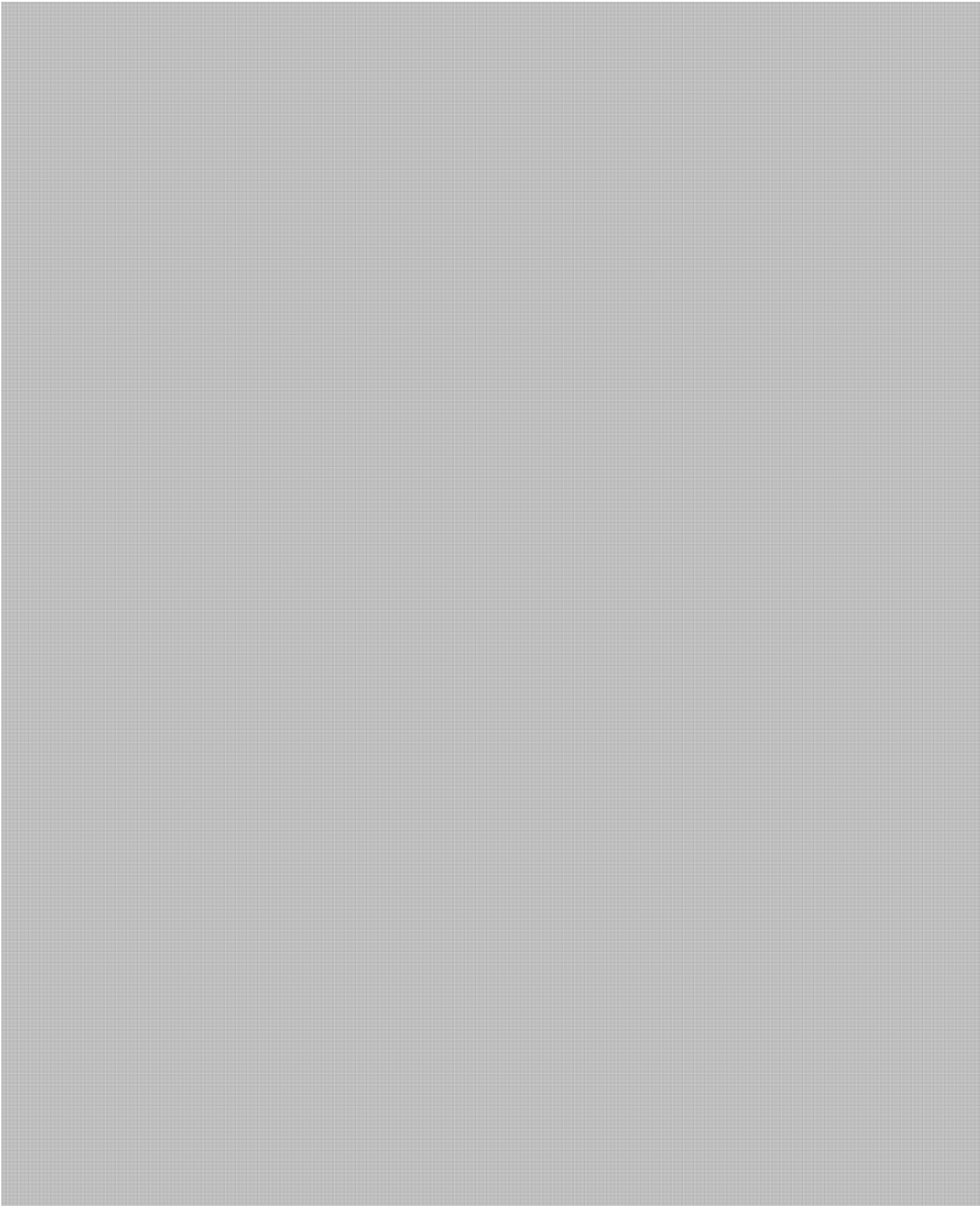
Government Operations Centre

Centre des opérations du gouvernement









De: Tanguy2, Patrick (PS/SP) <patrick.tanguy2@canada.ca>

Envoyé: Samedi 1 février 2020 21:45

À: [REDACTED]

Objet : TR : Produits de communications

C'est très long... Le BCP et AMC travaillent sur une déclaration qui sera publiée demain.

D'une galaxie très lointaine...

Début du message transmis :

De: "Tomlinson, Jamie (PS/SP)" <jamie.tomlinson@canada.ca>

Date: 1 février 2020 à 20 h 09 min 20 s GMT-5

À: "Stewart, Rob (PS/SP)" <rob.stewart@canada.ca>, "Tanguy2, Patrick (PS/SP)" <patrick.tanguy2@canada.ca>, "Trehearne, Deryck (PS/SP)" <deryck.trehearne@canada.ca>

Cc: "Maidment, Leanne (PS/SP)" <leanne.maidment@canada.ca>, "Wilson, Ashleigh (PS/SP)" <ashleigh.wilson@canada.ca>

Objet : Produits de communications

Nous attendons toujours le communiqué de presse d'AMC, mais vous trouverez ci-joint la liste des infocapsules et la FAQ. Cette trousse est maintenue à jour en permanence et nous le tiendrons à jour au fur et à mesure que nos partenaires nous fournissent de nouvelles informations.

Jamie Tomlinson

Director General, Communications | Directeur général, communications

Public Safety Canada | Sécurité publique Canada

Telephone | Téléphone: 613-990-2642

jamie.tomlinson@canada.ca

Nouveau coronavirus (2019-nCoV) – Infocapsules permanentes

Table des matières

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA)	1
Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)	2
Agence canadienne de l’inspection des aliments (ACIA).....	11
Destination Canada	13
Affaires mondiales Canada (AMC).....	13
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).....	17
Services aux Autochtones Canada (SAC)	18
Agence de la santé publique du Canada (ASPC)	21
Sécurité publique Canada (SPC).....	47
Transports Canada.....	48

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA)

(29-01-2020)

- CATSA’s priority is to offer the highest levels of security to the travelling public.
- *La priorité de l’ACSTA est d’offrir le niveau de sûreté le plus élevé qui soit au public voyageur.*

- We are monitoring the coronavirus situation closely, along with our federal partners, airport stakeholders and screening contractors.
- *Nous surveillons la situation du coronavirus de très près, en collaborant avec nos partenaires fédéraux et les intervenants et fournisseurs de services de contrôle aux aéroports.*

- Our operations are not impacted at this time.
- *Cette situation n’a aucune répercussion sur nos activités pour l’instant.*

If pressed (about the medical security of travellers)

Si l’on insiste (au sujet de la sécurité médicale des voyageurs)

- CATSA has existing plans for infectious disease or pandemic outbreaks.
- *L’ACSTA dispose de plans d’intervention en cas de maladies infectieuses et de pandémie.*

Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)

(31-01-2020)

Généralités

- L'Agence des services frontaliers du Canada travaille en étroite collaboration avec l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) pour prévenir l'introduction et la propagation de maladies transmissibles au Canada dans tous les points d'entrée internationaux au Canada.
- L'ASPC est chargée d'informer l'ASFC de toute mesure renforcée à mettre en œuvre à la frontière canadienne pour aider à prévenir la propagation de maladies infectieuses graves au Canada. L'ASFC travaille en étroite collaboration avec l'ASPC pour mettre en œuvre et rendre opérationnelles les mesures recommandées par l'ASPC.

Mesures renforcées aux frontières

- Il n'y a pas de vols directs en provenance de la province d'Hubei vers le Canada; toutefois, des mesures frontalières renforcées sont en place dans les aéroports de Vancouver, Toronto et Montréal en raison de la forte probabilité que les voyageurs en correspondance de Hubei arrivent au Canada dans l'un de ces trois aéroports.

Questions de dépistage

- Tous les voyageurs internationaux arrivant aux aéroports internationaux de Toronto, Montréal et Vancouver se voient poser une question de contrôle supplémentaire afin d'aider à identifier ceux qui pourraient avoir été dans la province de Hubei.
- Les voyageurs se verront poser la question soit sur une borne électronique (bornes d'inspection primaire, de dédouanement automatisé à la frontière ou bornes NEXUS), soit directement par un agent des services frontaliers.
- Les voyageurs qui se sont rendus dans la province de Hubei seront soumis à un dépistage supplémentaire afin de prévenir la propagation éventuelle de cette maladie infectieuse au Canada.
- Les voyageurs présentant des symptômes de type grippal seront orientés vers le personnel de l'ASPC qui sera soit sur place, soit disponible par téléphone. Tous les autres recevront un document et seront autorisés à poursuivre leur voyage.
- Les vérifications aux points d'entrée ne permettent pas à elles seules de garantir que ce nouveau virus ne se propagera pas, mais elles sont un outil important de protection de la santé publique pendant les périodes d'incertitude et font partie d'une stratégie d'intervention à plusieurs niveaux du gouvernement.

Affichage

- Des affiches dans les halls d'arrivée de l'ASFC pour sensibiliser les voyageurs ont été installées dans les aéroports de Vancouver, Toronto et Montréal.

Mesures de sécurité pour les ASF

- La santé et la sécurité des agents et du personnel de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) sont de la plus haute importance pour l'Agence.
- L'ASFC travaille en étroite collaboration avec Santé Canada, nos employés et le syndicat pour s'assurer que des mesures appropriées soient en place pour garantir la santé et la sécurité de ses employés de première ligne tout en exécutant le mandat de l'Agence.
- L'ASFC veille à ce que les agents des services frontaliers aient accès à l'équipement de protection individuelle approprié pour rehausser leur sécurité en tout temps.
- Si un ASF doit se trouver en proximité immédiate d'un voyageur potentiellement infecté pendant une période prolongée ou être en contact physique avec les fluides corporels d'une personne malade, l'équipement de protection individuelle approprié est alors facilement accessible et utilisé conformément aux procédures opérationnelles normalisées existantes.

Prochaines étapes si la situation continue à s'aggraver

- Soyez assurés que l'ASFC et l'ASPC sont prêtes en cas d'aggravation de la situation. D'autres mesures frontalières renforcées peuvent être mises en œuvre si nécessaire et appropriées compte tenu du niveau de risque identifié par l'ASPC.
- L'Agence travaille avec l'ASPC et continue à surveiller la situation pour déterminer les mesures à prendre dans les trois principaux aéroports et/ou dans d'autres.
- L'ASFC prendra toujours les mesures appropriées pour assurer la santé et la sécurité des personnes se trouvant au Canada.

QUESTIONS & ANSWERS/QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS ET RÉPONSES PRÉAUTORISÉES

Les questions et réponses suivantes sont préautorisées et ont été officiellement utilisées pour répondre aux demandes récentes des médias.

Q1. Quelles mesures frontalières renforcées l'ASFC met-elle en œuvre?

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) travaille en étroite collaboration avec l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) pour prévenir l'introduction et la propagation de maladies transmissibles au Canada dans tous les points d'entrée internationaux au Canada. L'ASPC est chargée

d'informer l'ASFC de toute mesure renforcée à mettre en œuvre à la frontière canadienne pour aider à prévenir la propagation de maladies infectieuses graves au Canada. L'ASFC travaille en étroite collaboration avec l'ASPC pour mettre en œuvre et rendre opérationnelles les mesures recommandées par l'ASPC.

Les voyageurs internationaux arrivant aux aéroports internationaux Pearson de Montréal, Vancouver et Toronto devront répondre à une question de contrôle sanitaire supplémentaire afin de nous aider à détecter les voyageurs qui auraient pu se trouver dans la province de Hubei, en Chine. Les voyageurs se verront poser la question soit sur une borne électronique (bornes d'inspection primaire, de dédouanement automatisé à la frontière ou bornes NEXUS), soit directement par un agent des services frontaliers. L'objectif de cette question est d'aider à identifier les voyageurs de la province de Hubei pour un contrôle plus étroit à leur arrivée au Canada.

Les voyageurs qui se sont rendus dans la province de Hubei seront soumis à un dépistage supplémentaire afin de prévenir la propagation éventuelle de cette maladie infectieuse au Canada. Les voyageurs présentant des symptômes de type grippal seront orientés vers le personnel de l'ASPC qui sera soit sur place, soit disponible par téléphone. Tous les autres recevront un document et seront autorisés à poursuivre leur voyage.

De plus, des affiches ont été installées dans les halls d'arrivée de l'ASFC pour sensibiliser les voyageurs dans les aéroports de Vancouver, Toronto et Montréal.

Il convient de mentionner qu'il n'y a pas de vols directs en provenance de la province de Hubei vers le Canada; toutefois, ces mesures ont été mises en œuvre dans les aéroports de Vancouver, Toronto et Montréal en raison de la forte probabilité que les voyageurs en correspondance de Hubei arrivent au Canada dans l'un de ces trois aéroports. L'ASFC travaille avec l'ASPC et continue de surveiller la situation pour déterminer les mesures à prendre dans ces aéroports ou dans d'autres.

Les vérifications aux points d'entrée ne permettent pas à elles seules de garantir que ce nouveau virus ne se propagera pas, mais elles sont un outil important de protection de la santé publique pendant les périodes d'incertitude et font partie d'une stratégie d'intervention à plusieurs niveaux du gouvernement.

Pour plus d'informations sur le nouveau coronavirus 2019, veuillez communiquer avec l'ASPC, qui est l'agence gouvernementale responsable de cette question.

Q2. Y a-t-il des vols directs depuis la province de Hubei?

Non, il n'y a pas de vols directs en provenance de la province de Hubei vers le Canada; ces mesures sont déployées dans les aéroports de Vancouver, Toronto et Montréal en raison de la forte probabilité que les voyageurs en correspondance de Hubei arrivent au Canada dans l'un de ces trois aéroports.

Q3. Quelles sont les mesures mises en place pour protéger les agents des services frontaliers?

La santé et la sécurité des agents et du personnel de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) sont de la plus haute importance pour l'Agence. L'ASFC travaille en étroite collaboration avec Santé Canada, nos employés et le syndicat pour assurer la sécurité et la santé de nos agents.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les experts de Santé Canada pour confirmer que les mesures appropriées sont en place, y compris l'examen des procédures opérationnelles normalisées pour traiter les voyageurs qui peuvent présenter des symptômes de maladie. Les agents des services frontaliers (ASF) sont informés par les responsables de la santé au travail des trois aéroports qui reçoivent des vols directs de Chine (aéroports internationaux de Montréal, Vancouver et Toronto Pearson) en ce qui concerne le coronavirus et la disponibilité et l'utilisation d'équipements de protection individuelle.

Les agents de l'ASFC effectuent le contrôle initial des voyageurs et orienteront ceux qui présentent des symptômes de type grippal vers un membre du personnel de l'Agence de santé publique du Canada pour une évaluation plus approfondie. Si un ASF doit se trouver en proximité immédiate d'un voyageur potentiellement infecté pendant une période prolongée ou être en contact physique avec les fluides corporels d'une personne malade, l'équipement de protection individuelle approprié est alors facilement accessible et utilisé conformément aux procédures opérationnelles normalisées existantes.

La direction de l'ASFC est en communication constante avec le syndicat des douanes et de l'immigration et les agents des services frontaliers (ASF) pour s'assurer que chacun dispose des informations les plus récentes et soit informé des mesures de précaution à prendre.

Nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec Santé Canada, nos employés et le syndicat pour assurer la sécurité et la santé de nos agents.

QUESTIONS ET RÉPONSES ANTICIPÉES

Les questions et réponses suivantes sont fournies à titre de sensibilisation uniquement. Elles ont été approuvées jusqu'au niveau de la DG uniquement. Si les médias posent des questions en temps réel sur ces sujets, une approbation formelle devra être demandée.

Q4. Quelle est l'obligation qui incombe à un voyageur d'informer l'ASFC qu'il est malade à son arrivée au Canada?

La *Loi sur la mise en quarantaine* exige que les voyageurs malades déclarent leur état de santé à un agent des services frontaliers de l'ASFC dès leur arrivée.

Chaque voyageur entrant au Canada a un rôle clé à jouer dans la protection du pays. En déclarant correctement votre état de santé, vous aidez l'ASFC à obtenir les informations dont elle a besoin pour prévenir la propagation de maladies au Canada.

Q5. Qu'arrive-t-il au voyageur s'il ne signale pas les symptômes à son arrivée?

Veillez communiquer avec l'ASPC, car c'est cette agence qui est chargée de l'administration de la *Loi sur la mise en quarantaine*.

Q6. Quelles sont les mesures prises lorsqu'un voyageur arrive au Canada en présentant des signes ou des symptômes d'une maladie infectieuse?

Un agent de l'ASFC communiquera avec un membre du personnel de l'ASPC dès que l'ASFC est informée qu'un voyageur présente des signes et des symptômes d'une maladie infectieuse à son arrivée au Canada.

En règle générale, l'agent des services frontaliers de l'ASFC, désigné comme agent de contrôle aux termes de la *Loi sur la mise en quarantaine*, est le premier point de contact et procédera à un examen préliminaire du voyageur en fonction des critères élaborés par l'ASPC (p. ex., fièvre ou signes de fièvre, toux, difficulté à respirer, éruption cutanée et autres symptômes).

Un membre du personnel de l'ASPC effectue ensuite une évaluation plus détaillée en posant des questions supplémentaires concernant les symptômes du voyageur et en confirmant les informations sur le pays d'origine du voyageur et l'exposition possible à une maladie infectieuse. S'il le juge nécessaire, le membre du personnel de l'ASPC peut alors prendre les mesures appropriées pour faire face au risque potentiel pour la santé publique (p. ex., ordonner que le voyageur soit transporté à l'hôpital pour subir un examen médical et se présenter à l'autorité locale de santé publique).

Q7. Y a-t-il suffisamment d'équipements de protection individuelle pour le personnel de première ligne dans les trois grands aéroports recevant des vols directs de Chine (masques, protecteurs oculaires et masques N95)?

La santé et la sécurité des agents et du personnel de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) sont de la plus haute importance pour l'Agence. L'ASFC contrôle régulièrement toutes les fournitures d'équipement de protection individuelle pour s'assurer qu'elles sont réapprovisionnées au besoin.

Q8. Y a-t-il un désinfectant pour les mains facilement disponible pour nos ASF et visible pour les voyageurs dans le hall des arrivées?

L'offre de désinfectant pour les mains au public relève de la responsabilité de l'autorité aéroportuaire. Un désinfectant pour les mains est disponible pour tous les ASF des aéroports internationaux Pearson de Montréal, Vancouver et Toronto.

Q9. Des masques sont-ils facilement accessibles aux voyageurs en cas de besoin?

La distribution généralisée de masques aux voyageurs relèverait de l'autorité aéroportuaire ou de l'ASPC. Toutefois, l'ASFC peut fournir un masque à un voyageur malade ou à ceux qui se trouvent en proximité immédiate de celui-ci.

Q10. Les machines BIP et les autres surfaces des zones communales sont-elles régulièrement nettoyées et désinfectées? À quelle fréquence?

La responsabilité de l'entretien et du nettoyage des zones et des bornes communales (BP et NEXUS) revient à l'autorité aéroportuaire.

L'ASFC utilise une solution de nettoyage spécialisée pour désinfecter plusieurs fois par jour les comptoirs et les autres zones fréquemment touchées dans le hall de l'ASFC et dans la zone des arrivées (toilettes, salles d'évaluation de l'ASFC et autres surfaces fréquemment touchées).

Q11. Si l'on insiste sur les mesures précises qui ont été mises en œuvre pour protéger les agents des services frontaliers...

L'ASFC conseille son personnel conformément aux directives que nous recevons de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada. À l'heure actuelle, le Programme de santé au travail de la fonction publique de Santé Canada a recommandé qu'en plus des précautions générales, telles qu'une augmentation de la fréquence du lavage de mains, il faut avoir un carnet de vaccination à jour conformément aux recommandations du Guide canadien d'immunisation et aux recommandations décrites pour leur groupe professionnel conformément au Guide d'évaluation de la santé au travail de Santé Canada :

- Les agents de l'ASFC qui s'occupent des documents et des bagages des personnes potentiellement malades portent des gants.
- Si un agent de l'ASFC doit se trouver à proximité d'un voyageur potentiellement infecté pendant une période prolongée, par exemple pour escorter le voyageur ou rester avec lui, l'agent devra porter des gants, une protection oculaire ou pour le visage et un masque.

Les responsables de la santé au travail ont également dispensé des formations aux ASF des aéroports internationaux Pearson de Montréal, Vancouver et Toronto et continuent à offrir des formations sur les mesures appropriées à prendre dans les circonstances. L'ASFC continue de mettre à la disposition de nos agents des EPI, y compris des masques, en tout temps.

L'ASFC continuera de travailler en étroite collaboration avec les experts de Santé Canada à mesure que la situation évoluera pour confirmer que les mesures appropriées sont en place, y compris l'examen des procédures opérationnelles normalisées pour traiter les voyageurs qui peuvent présenter des symptômes de maladie. La direction de l'ASFC est en communication constante avec le syndicat et les agents pour les informer des développements et des mesures de précaution à prendre.

Q12. Quelles sont les mesures en place aux points d'entrée terrestres et dans les autres aéroports pour empêcher l'entrée au Canada du coronavirus?

À l'heure actuelle, des mesures de contrôle renforcées sont uniquement en place que dans les aéroports internationaux Pearson de Montréal, Vancouver et Toronto en raison de la forte probabilité que les voyageurs en correspondance de la province de Hubei arrivent au Canada dans l'un de ces trois aéroports. En outre, environ 97 % des voyageurs en provenance de Chine arrivent aux aéroports internationaux Pearson de Vancouver, Montréal ou Toronto.

Bien qu'aucune mesure supplémentaire ne soit en place dans les autres points d'entrée, les procédures opérationnelles normalisées concernant le dépistage des maladies infectieuses chez les voyageurs en vertu de la *Loi sur la mise en quarantaine* s'appliquent toujours à tous les points d'entrée. La *Loi sur la mise en quarantaine* exige que les voyageurs malades déclarent leur état de santé à un agent des services frontaliers de l'ASFC dès leur arrivée; nommément s'ils sont malades eux-mêmes ou s'ils ont été exposés à une maladie.

Les agents des services frontaliers sont désignés comme agents de contrôle aux termes de *Loi sur la mise en quarantaine* et peuvent, dans le cadre normal de leurs fonctions, rencontrer des voyageurs qui présentent des signes spécifiques d'une maladie pouvant laisser entrevoir qu'ils sont porteurs d'une maladie assujettie à la quarantaine. Ces voyageurs sont normalement isolés des autres voyageurs afin de minimiser l'exposition potentielle au grand public et aux employés de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). L'agent des services frontaliers communique alors avec un membre du personnel de l'ASPC, l'informe de la situation et lui demande des instructions supplémentaires.

Les agents des services frontaliers sont autorisés, dans le cadre de leurs fonctions d'agents de contrôle, à poser à un voyageur toute question pertinente ou à lui demander de leur présenter toute information ou tout dossier en sa possession qui pourrait les aider à déterminer s'il a ou pourrait avoir une maladie faisant l'objet d'une quarantaine. La *Loi sur la mise en quarantaine* autorise les agents de contrôle à isoler le voyageur jusqu'à ce qu'un membre du personnel de l'ASPC complète son évaluation médicale.

Si un voyageur est gravement malade et a besoin de soins médicaux immédiats, il sera immédiatement orienté vers l'autorité sanitaire locale ou d'urgence appropriée pour une évaluation médicale.

Q13. Combien de voyageurs ont répondu « oui » à la question de contrôle supplémentaire? Parmi ceux-ci, combien ont été transférés à l'ASPC?

En date du 27 janvier, 368 voyageurs ont répondu « oui » à la question de contrôle sur le 2019-nCoV à l'aéroport international Pearson de Montréal, Vancouver et Toronto; 8 de ceux-ci ont été transférés à l'ASPC.

Q14. Le Canada va-t-il évacuer les Canadiens qui se trouvent dans la province de Hubei? Si oui, quel est le rôle de l'ASFC? Comment les passagers seront-ils contrôlés?

Affaires mondiales Canada dirige les efforts d'évacuation des Canadiens à Wuhan.

L'ASFC travaille en étroite collaboration avec Affaires mondiales Canada, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et d'autres ministères pour faciliter le retour des personnes touchées.

L'ASFC travaille de concert avec l'ASPC pour s'assurer que les mesures de dépistage appropriées sont en place.

Pour l'instant, les détails des mesures de contrôle exactes et du traitement des voyageurs arrivant sur le vol d'évacuation sont encore en cours de finalisation, l'ASFC n'est donc pas en mesure de formuler des commentaires à ce sujet pour le moment.

Soyez assurés que l'ASFC prendra toujours les mesures appropriées pour assurer la santé et la sécurité des personnes se trouvant au Canada.

Q15. Pourquoi des mesures de dépistage supplémentaires n'ont-elles pas été mises en place à TOUS les points d'entrée?

L'ASFC continue de travailler avec l'ASPC pour s'assurer que les ressources appropriées sont disponibles pour soutenir les mesures de contrôle renforcées en place dans les trois aéroports.

À l'heure actuelle, des mesures de contrôle renforcées sont uniquement en place que dans les aéroports internationaux Pearson de Montréal, Vancouver et Toronto en raison de la forte probabilité que les voyageurs en correspondance de la province de Hubei arrivent au Canada dans l'un de ces trois aéroports.

Environ 97 % des voyageurs en provenance de Chine arrivent aux aéroports internationaux Pearson de Vancouver, Montréal ou Toronto.

D'autres mesures frontalières renforcées peuvent être mises en œuvre si nécessaire et appropriées compte tenu du niveau de risque identifié par l'ASPC.

Soyez assurés que l'ASFC prendra toujours les mesures appropriées pour assurer la santé et la sécurité des personnes se trouvant au Canada.

Q16. Les voyageurs sont-ils mis en quarantaine?

L'ASPC serait la mieux placée pour parler de la quarantaine des voyageurs.

Cela dit, des mesures sont en place pour isoler un voyageur potentiellement malade des autres voyageurs afin de minimiser le risque d'échange avec d'autres voyageurs et de propagation du nouveau coronavirus.

L'ASFC continue de travailler avec l'ASPC sur ses plans opérationnels et sur les mesures prises à la frontière.

Q17. Quelle est la réponse de l'ASFC aux demandes du syndicat concernant les éléments suivants :

Nettoyage des bornes

L'ASFC est en communication avec les autorités aéroportuaires respectives en ce qui concerne la désinfection des bornes. Cela dit, la responsabilité du nettoyage des bornes électroniques incombe à l'autorité aéroportuaire.

L'ASFC et les autorités aéroportuaires comprennent l'importance de désinfecter et de nettoyer à fond les bornes et autres surfaces communes pour aider à réduire les possibilités de propagation d'un virus.

Utilisation d'EPI lors du traitement des vols en provenance de Chine et risque de sanction

La santé et la sécurité des agents et du personnel de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) sont de la plus haute importance pour l'Agence. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous travaillons en étroite collaboration avec Santé Canada, nos employés et le syndicat pour assurer la sécurité et la santé de nos agents et pour confirmer que les mesures appropriées sont en place, y compris l'examen des procédures d'exploitation normalisées (PON) pour traiter les voyageurs qui peuvent présenter des symptômes de maladie. La direction de l'ASFC est en communication constante avec le syndicat des douanes et de l'immigration et les agents des services frontaliers (ASF) pour s'assurer que chacun dispose des informations les plus récentes et soit informé des développements et des mesures de précaution à prendre.

Dans le cadre des PON, il y a des cas où seuls les gants et la désinfection ou le lavage des mains fréquents sont recommandés, et d'autres où le port d'un masque ou d'une protection oculaire est également recommandé. Nos agents sont formés à ces procédures opérationnelles normalisées et à l'enfilage et à l'enlèvement appropriés des équipements de protection individuelle (EPI). Les responsables de la santé au travail ont également dispensé des formations aux ASF à plusieurs aéroports désignés depuis la fin de semaine dernière (les aéroports internationaux Pearson de Montréal, Vancouver et Toronto) et continuent à offrir des formations sur les mesures appropriées à prendre dans les circonstances. L'ASFC continue de mettre à la disposition de nos agents des EPI, y compris des masques, en tout temps.

À cette fin, personne ne pense aux sanctions ou aux réprimandes, car l'accent est mis sur la gestion de la frontière et de la sécurité de nos agents.

Ralentir l'afflux de voyageurs en provenance de Chine qui entrent dans les LIP afin de mieux les surveiller

L'ASFC continue de travailler avec l'ASPC pour s'assurer que les ressources appropriées sont disponibles pour soutenir les mesures de contrôle renforcées en place dans les trois aéroports.

L'ASPC cherche à compléter ses ressources sur le terrain pour soutenir le suivi des voyageurs arrivant de Chine et pour aider à identifier le plus tôt possible tout voyageur potentiellement malade.

Q18. Des mesures supplémentaires ont-elles été mises en place dans les centres postaux pour inspecter les colis arrivant de Chine? Comment l'ASFC décide-t-elle du moment où elle doit mettre en œuvre des mesures supplémentaires?

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) travaille en étroite collaboration avec l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) pour prévenir l'introduction et la propagation de maladies transmissibles au Canada dans tous les points d'entrée internationaux au Canada. L'ASPC est chargée d'informer l'ASFC de toute mesure renforcée à mettre en œuvre à la frontière canadienne pour aider à prévenir la propagation de maladies infectieuses graves au Canada. L'ASFC travaille en étroite collaboration avec l'ASPC pour mettre en œuvre et rendre opérationnelles les mesures recommandées par l'ASPC.

Il n'y a aucun retard dans le traitement des colis dû au coronavirus et aucune mesure supplémentaire n'est en place dans les trois centres de traitement du courrier international, car aucun risque n'a été identifié à l'heure actuelle. Toutefois, nos agents qui travaillent dans les centres postaux se protègent contre tout risque potentiel de maladies infectieuses selon les procédures opérationnelles normales. À l'heure actuelle, des mesures de contrôle renforcées sont uniquement en place que dans les aéroports internationaux Pearson de Montréal, Vancouver et Toronto en raison de la forte probabilité que les voyageurs en correspondance de la province de Hubei arrivent au Canada dans l'un de ces trois aéroports.

Agence canadienne de l'inspection des aliments (ACIA)

(31-01-2020)

Principaux messages

- The Canadian Food Inspection Agency (CFIA) has strong measures in place to ensure the safety of Canada's food supply and the health of animals.
- *L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a mis en place des mesures rigoureuses afin de garantir la salubrité de l'approvisionnement alimentaire du Canada et la santé des animaux.*
- The CFIA is working with the Public Health Agency of Canada (PHAC), other government partners, academic institutions and international partners to ensure appropriate testing facilities are available as needed to support diagnostics and research on this infectious disease.
- *L'ACIA collabore avec l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), d'autres partenaires gouvernementaux, des établissements universitaires et des partenaires internationaux pour veiller à ce que des installations d'essai appropriées soient disponibles au besoin pour appuyer le diagnostic et la recherche sur cette maladie infectieuse.*
- As more information becomes known, the CFIA will continue to take any necessary action to protect the safety of Canada's food supply and health of animals.
- *À mesure que d'autres renseignements seront connus, l'ACIA continuera de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la salubrité de l'approvisionnement d'aliments et la santé des animaux au Canada.*

Messages généraux de l'ASPC

- This is an evolving situation, and we will provide Canadians with new information as it becomes available.
- *La situation évolue, et nous fournirons de nouveaux renseignements aux Canadiens dès que ceux-ci seront disponibles.*
- For the latest and most up-to-date information, visit canada.ca/coronavirus. Also, a new toll-free phone number (1-833-784-4397) has been established to answer questions from Canadians about the 2019 novel coronavirus.
- *Pour obtenir les renseignements les plus récents et les plus à jour, visitez canada.ca/coronavirus. En outre, un nouveau numéro de téléphone sans frais (1-833-784-4397) a été mis en place pour*

répondre aux questions des Canadiens au sujet du nouveau coronavirus de 2019.

- It is too soon to draw any definite conclusions about how the virus is transmitted.
- *Il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives sur la façon dont le virus est transmis.*
- Although many of the cases in Wuhan have been linked to a seafood and wild animal market, the original source is still unknown and remains under investigation.
- *Bien que de nombreux cas à Wuhan aient été associés à un marché de fruits de mer et d'animaux sauvages, la source d'origine est toujours inconnue et fait toujours l'objet d'une enquête.*

Si l'on demande sur le réseau international de laboratoires de l'ACIA et sur rôle à l'échelle internationale :

- The CFIA is part of the advisory group on this novel coronavirus (2019-nCoV) organized by the World Organisation for Animal Health (OIE).
- *L'ACIA fait partie du groupe consultatif sur ce nouveau coronavirus (2019-nCoV) organisé par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).*
- The CFIA is working with an international network of laboratories with expertise in zoonotic diseases and public health to exchange information and collaborate on activities, including diagnostic and research required to facilitate rapid global responses.
- *L'ACIA collabore avec un réseau international de laboratoires spécialisés en maladies zoonotiques et la santé publique pour échanger des renseignements et collaborer à des activités, notamment le diagnostic et la recherche nécessaires pour faciliter des réponses rapides à l'échelle mondiale.*
- This Biosafety Level 4 Zoonotic Laboratory Network (BSL4ZNet) was established by the CFIA in 2016 to foster international collaboration between animal health laboratories with high-containment capacity to enhance global preparedness.
- *Ce réseau de laboratoires zoonotiques de niveau 4 de biosécurité (réseau BSL4Z) a été créé par l'ACIA en 2016 pour favoriser la collaboration internationale entre les laboratoires de santé animale ayant une capacité de confinement élevée afin d'améliorer la préparation mondiale.*

Si l'on demande s'il y a des conseils pour les producteurs :

- It is not yet known how the virus is transmitted.
- *On ne sait pas encore comment le virus est transmis.*
- As always, producers should follow normal biosecurity measures, including limiting visitors or foreign workers who may have travelled to, or been in contact with, someone from an affected area.
- *Comme toujours, les producteurs devraient suivre les mesures normales de biosécurité, y compris en limitant les visiteurs ou les travailleurs étrangers qui peuvent avoir voyagé ou été en contact avec une personne provenant d'une zone touchée.*

- For more information on on-farm disease prevention, producers are encouraged to consult the National Biosecurity Standards and Biosecurity Principles and National Farm-Level Biosecurity Planning Guide.
- *Pour plus d'information sur la prévention des maladies à la ferme, les producteurs sont invités à consulter les Normes nationales de biosécurité et principes de biosécurité et le Guide de planification nationale pour la biosécurité à la ferme.*
- Additional information is available from the World Organization for Animal Health (OIE) (questions and answers on 2019 novel coronavirus (2019 n-CoV)).
- *Des renseignements supplémentaires sont disponibles auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (questions et réponses sur le nouveau coronavirus 2019 [n-CoV 2019]).*

Si l'on demande sur la transmissibilité de ce virus via les importations de plantes :

- The primary route for transmission is by large respiratory droplets and direct contact.
- *La principale voie de transmission est celle des grosses gouttelettes respiratoires et du contact direct*
- Based on general scientific knowledge of corona viruses, there is likely a very low risk that the virus can be spread through products or packaging.
- *Selon les connaissances scientifiques générales sur les virus coronaux, il y a probablement un très faible risque que le virus se propage par l'entremise de produits ou d'emballages.*

Destination Canada

(29-01-2020)

Infocapsules : utilisées uniquement de manière réactive

- Destination Canada ne se prononce pas sur l'incidence éventuelle sur le tourisme, nous rendons compte des arrivées et des dépenses réelles par nuitée, ce que l'on peut trouver sur notre site Web.
- *Si l'on insiste* : L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) suit la situation de près, et elle travaille avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'autres partenaires internationaux à recueillir davantage de renseignements. À l'heure actuelle, l'OMS estime que le risque de coronavirus est faible pour le Canada.

Affaires mondiales Canada (AMC)

(31-01-2020)

Haut niveau

- Nous savons maintenant qu'il y a 295 demandes de citoyens canadiens qui se trouvent dans la province de Hubei.

Mise en contexte : De ces 295 demandeurs :

- 248 sont entrés en Chine avec un passeport canadien
 - 39 sont entrés en Chine avec un passeport inconnu
 - 5 sont entrés en Chine avec un passeport chinois
 - 1 est entré en Chine avec un passeport américain
 - 2 sont entrés en Chine avec carte d'identité hongkongaise
-
- Il y a actuellement 464 Canadiens à Hubei qui se sont inscrits au service d'inscription volontaire des Canadiens à l'étranger. Toutefois, comme l'enregistrement est volontaire, il ne s'agit pas d'un tableau complet des Canadiens dans la région ou en Chine.

 - Il y a actuellement 14 858 Canadiens en Chine (y compris à Hong Kong) qui se sont inscrits au service d'inscription volontaire des Canadiens à l'étranger. Toutefois, comme l'enregistrement est volontaire, il ne s'agit pas d'un tableau complet des Canadiens dans la région ou en Chine.

 - **Mesures prises à ce jour pour rapatrier les Canadiens :**
 - Le gouvernement du Canada prend très au sérieux la santé et la sécurité des Canadiens à l'étranger.
 - Le gouvernement du Canada a affrété un avion pour ramener les Canadiens de Wuhan, en Chine, au Canada.
 - Il s'agit d'une situation qui évolue rapidement. Le nombre de Canadiens qui demandent de l'aide change rapidement et nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires pour cerner les meilleurs moyens possible d'aider les Canadiens qui souhaitent partir à le faire.
 - Nous avons connaissance de 295 demandes de départ assisté de la province de Hubei. Nous nous efforcerons de leur fournir des mises à jour et de confirmer leurs besoins afin de faciliter notre planification logistique.
 - Nous ne sommes pas en mesure de fournir des renseignements précis sur ces cas en raison des dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.
 - Les fonctionnaires canadiens travaillent avec les fonctionnaires chinois pour obtenir les autorisations diplomatiques et logistiques nécessaires à l'établissement d'une date de départ.
 - Les fonctionnaires canadiens travaillent également en étroite collaboration avec d'autres homologues internationaux, notamment les États-Unis et le Royaume-Uni, pour assurer la coopération et le partage de pratiques exemplaires dans le cadre de cette opération.

MISE À JOUR SUR LES CITOYENS CANADIENS À WUHAN, DANS LA PROVINCE DE HUBEI, ET EN CHINE

- Affaires mondiales Canada suit la situation en permanence. Nous prenons très au sérieux la sécurité des Canadiens à l'étranger et fournissons rapidement des informations crédibles dans nos conseils aux voyageurs afin de permettre aux Canadiens de prendre des décisions éclairées concernant leurs voyages à l'étranger.

- Le 29 janvier, nous avons augmenté notre niveau de risque pour éviter les voyages non essentiels en Chine en raison d'une épidémie d'un nouveau coronavirus.
- Nous recommandons également d'éviter tout voyage dans la province de Hubei, y compris dans les villes de Wuhan, Huanggang et Ezhou, étant donné que les autorités chinoises ont imposé de lourdes restrictions relatives aux déplacements visant à limiter la propagation du nouveau coronavirus.
- Affaires mondiales Canada recommande à tous les Canadiens de consulter les Conseils aux voyageurs et avertissements pour la Chine afin d'obtenir les plus récents conseils.
- Les Canadiens en Chine qui ont besoin d'une aide consulaire d'urgence peuvent communiquer avec l'ambassade du Canada en Chine à Beijing, au 86 (10) 5139-4000. Ils peuvent également appeler le Centre de surveillance et d'intervention d'urgence d'Affaires mondiales Canada à Ottawa, ouvert en tout temps, au +1-613-996-8885 (les appels à frais virés sont acceptés là où ce service est offert) ou envoyer un courriel à sos@international.gc.ca.
- Les agents consulaires sont disponibles 24 heures sur 24 pour fournir des services aux Canadiens qui ont besoin d'aide.

PROCÉDURE DE MISE À JOUR DES CONSEILS ET AVIS AUX VOYAGEURS (APPROUVÉE PAR LE CPP)

- La priorité du gouvernement du Canada est toujours la sûreté et la sécurité des citoyens canadiens. Les conseils aux voyageurs et les avertissements sont mis à jour rapidement afin de répondre aux événements qui peuvent avoir une incidence sur la sécurité des Canadiens à l'étranger.
- La décision de publier, de retirer, d'améliorer ou de déclasser un avis est prise en consultation avec l'ambassade, le haut-commissariat ou le consulat du Canada responsable de la destination, ainsi qu'avec les intervenants des différentes divisions d'Affaires mondiales Canada.
- Il n'existe pas de formule stricte pour déterminer le niveau d'un pays ou d'une région. Le niveau est fondé sur une évaluation globale de la situation actuelle en matière de sécurité.
- Nous suivons de près la situation en Chine, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, en utilisant un large éventail de sources d'information. Les conseils aux voyageurs et les avertissements relatifs à la Chine sont constamment mis à jour en fonction de nos plus récentes directives.

MISSION ET SERVICES CONSULAIRES EN CHINE

- La santé, la sûreté et la sécurité de nos diplomates en poste à l'étranger et de leurs familles sont une priorité absolue pour le gouvernement canadien.
- Le 29 janvier, à la lumière des fermetures d'écoles et en raison d'un manque de services médicaux anglophones, Affaires mondiales Canada a autorisé un départ limité du personnel et des personnes à charge qui répondaient aux critères de vulnérabilité (ceux ayant des conditions médicales existantes, des problèmes de santé mentale, les personnes âgées ou d'autres vulnérabilités), ainsi que tous les enfants d'âge scolaire et les jeunes enfants.
- Des services consulaires complets restent à la disposition des Canadiens en Chine.
- Les Canadiens en Chine qui ont besoin d'une aide consulaire d'urgence peuvent communiquer avec l'ambassade du Canada en Chine à Beijing, au 86 (10) 5139-4000. Ils peuvent également appeler le Centre de surveillance et d'intervention d'urgence d'Affaires mondiales Canada à

Ottawa, ouvert en tout temps, au +1 613-996-8885 (les appels à frais virés sont acceptés là où ce service est offert) ou envoyer un courriel à sos@international.gc.ca.

- Les agents consulaires sont disponibles 24 heures sur 24 pour fournir des services aux Canadiens qui ont besoin d'aide.

PROCESSUS DE REPATRIEMENT POUR LE DÉPART DE PERSONNEL VULNÉRABLE ET DES PERSONNES À CHARGE (approuvé)

- Le Canada compte 4 missions en Chine continentale, soit l'ambassade à Pékin et les bureaux du consulat général à Shanghai, Guangzhou et Chongqing.
- Le départ du personnel et des personnes à charge qui remplissent les critères de vulnérabilité (ceux qui ont des problèmes médicaux, des problèmes de santé mentale, les personnes âgées ou d'autres vulnérabilités), ainsi que de tous les enfants d'âge scolaire et les plus jeunes, se fait par des moyens commerciaux.
- Ce départ autorisé est distinct de l'évacuation des citoyens canadiens de Wuhan, en Chine, entreprise par le gouvernement du Canada.

Mise en contexte :

- Affaires mondiales Canada ne commentera pas le nombre précis de membres du personnel rapatrié ou les questions opérationnelles.

PROCESSUS DE RAPATRIEMENT POUR L'EMBARQUEMENT

- Nous avons été informés que seuls les citoyens canadiens qui sont entrés en Chine avec un passeport canadien seront autorisés à monter à bord de l'avion.
- Nous essayons de maintenir les familles ensemble chaque fois que cela est possible, et nous avons soulevé cette question avec le gouvernement chinois.
- Nous fournissons des conseils et une assistance consulaires aux résidents permanents dans la mesure du possible dans le contexte local.
- Les fonctionnaires canadiens à Ottawa et en Chine travaillent en étroite collaboration avec leurs homologues chinois pour remédier à cette situation. Nous explorons toutes les possibilités pour aider les Canadiens à quitter Wuhan, en Chine.
- Les citoyens canadiens devront avoir un passeport canadien valide ainsi qu'un visa chinois valide pour embarquer dans l'avion. D'autres documents peuvent être exigés.
- Les autorités chinoises procéderont à des contrôles sanitaires et d'immigration avant l'embarquement sur le vol. Le personnel médical canadien procédera également à des examens de santé avant l'embarquement, pendant le vol et à la destination finale.
- Les Canadiens présentant des symptômes pourraient ne pas être autorisés à monter à bord de l'avion.
- Nous sommes encore en train de déterminer les protocoles pour les Canadiens une fois qu'ils arrivent au Canada.
- Le gouvernement du Canada se prépare à déployer brièvement les membres de l'équipe permanente de déploiement rapide (ÉPDR) et d'autres représentants du gouvernement dans la

province du Hubei afin de coordonner la logistique entourant l'arrivée et le départ du vol d'évacuation.

- Mise en contexte : L'ÉPDR est une unité de fonctionnaires spécialisés déployés dans les situations d'urgence pour fournir des services essentiels aux Canadiens en détresse.
- Nous continuerons à tenir les Canadiens informés de tous nos travaux sur cet enjeu important.

RÉPERCUSSIONS SUR LE COMMERCE (approuvé par l'OMINT)

- La santé et la sécurité des Canadiens à l'étranger sont la priorité absolue de notre gouvernement.
- La province de Hubei, où la plupart des cas de coronavirus sont identifiés, ne représente que 0,8 % des importations chinoises en provenance du Canada.
- À ce stade, il est trop tôt pour prédire l'incidence du coronavirus sur le commerce entre le Canada et la Chine.

Notre gouvernement suit la situation de très près.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)

(29-01-2020)

Principaux messages

- The Public Health Agency of Canada has the lead responsibility for the Government of Canada on travel and border health, with support from the Canada Border Services Agency. They are putting in place measures at ports of entry to manage this outbreak.
- *L'Agence de la santé publique du Canada est responsable, au nom du gouvernement du Canada, des services de santé à la frontière et en voyage, et ce, avec le soutien de l'Agence des services frontaliers du Canada. Ces agences instaurent des mesures aux points d'entrée dans le but de gérer cette éclosion.*
- The Government's priority is to facilitate immigration while protecting the health and safety of Canadians.
- *La priorité du gouvernement est de faciliter l'immigration tout en protégeant la santé et la sécurité des Canadiens.*
- On a regular basis, all potential permanent residents and certain categories of temporary residents must undergo an immigration medical examination as part of our regular immigration processes to determine if they pose a danger to the health and safety of Canadians.
- *De façon régulière, tous les résidents permanents potentiels et certaines catégories de résidents temporaires doivent se soumettre à un examen médical aux fins de l'immigration selon les processus habituels d'immigration canadienne, afin de déterminer s'ils posent un danger pour la santé et la sécurité des Canadiens.*
- Some panel physician clinics in the affected areas have implemented enhanced procedures to prevent the potential spread of the illness.

- *Dans certaines cliniques de médecins désignés dans les secteurs touchés, on a mis en œuvre des procédures renforcées en vue d'éviter la propagation possible de la maladie.*
- We will continue to monitor the situation as it evolves.
- *Nous continuerons de surveiller la situation à mesure qu'elle évolue.*

Services aux Autochtones Canada (SAC)

(30-01-2020)

Principaux messages

- ISC works closely with the Public Health Agency of Canada, other departments, and provincial/territorial counterparts to protect the health and safety of First Nations and support them in responding to public health threats, including the novel coronavirus (2019-nCoV).
- *Services aux Autochtones Canada (SAC) collabore étroitement avec l'Agence de la santé publique du Canada, d'autres ministères et des homologues provinciaux et territoriaux pour protéger la santé et la sécurité des Premières Nations et les aider à faire face aux menaces pour la santé publique, notamment le nouveau coronavirus (2019-nCoV).*
- ISC has a network of Regional Emergency Management coordinators and Regional Medical Officers to advise and support First Nations communities and lead public health emergency preparedness and response as may be required.
- *SAC dispose d'un réseau de coordinateurs régionaux de la gestion des urgences et de médecins régionaux pour conseiller et soutenir les collectivités des Premières Nations en plus de diriger la préparation et l'intervention face aux situations d'urgence en santé publique, le cas échéant.*
- As part of broader emergency management services, Indigenous Services Canada (ISC) has a role in preventing and addressing health emergencies in First Nations communities, that may include:
 - Public health emergencies, such as the spread of communicable diseases (measles, HIV, etc.) pandemics, food and water contamination and environmental health hazards (mould, air quality, etc.), and other health emergencies such as suicide clusters and opioid crises; and
 - Health aspects of natural disasters, including risks related to the continuity of health care for those with existing medical conditions.
- *Dans le cadre de services plus larges de gestion des urgences, SAC a un rôle à jouer dans la prévention et le traitement des urgences sanitaires dans les collectivités des Premières Nations, qui peut comprendre :*

- *Les urgences de santé publique, telles que la propagation de maladies transmissibles (rougeole, VIH, etc.), les pandémies, la contamination des aliments et de l'eau et les risques environnementaux pour la santé (moisissures, piètre qualité de l'air, etc.) et d'autres urgences sanitaires telles que les épidémies de suicides et les crises liées aux opioïdes*
- *Les aspects sanitaires des catastrophes naturelles, y compris les risques liés au maintien des soins de santé pour les personnes souffrant de maladies existantes.*
- ISC also directly employs public health and/or primary care nurses across many First Nations communities. Environmental Public Health Officers, either directly employed by ISC or by First Nations, also play an important role in health emergency management.
- *SAC emploie également directement des infirmières en santé publique ou en soins intégraux dans de nombreuses collectivités des Premières Nations. Les agents de santé publique environnementale, directement employés par l'ISC ou par les Premières Nations, jouent également un rôle important dans la gestion des urgences sanitaires.*
- The Government of Canada is committed to supporting Indigenous communities in preparing for and monitoring communicable disease emergencies, including pandemic influenza and other emerging infectious diseases.
- *Le gouvernement du Canada s'est engagé à aider les collectivités autochtones à surveiller les situations d'urgence liées aux maladies transmissibles et à s'y préparer, notamment dans les cas de grippe pandémique et d'autres maladies infectieuses émergentes.*

Additional Messages / Messages supplémentaires

- ISC is responsible for health protection measures and health emergency preparedness for First Nations communities in all provinces with the exception of British Columbia, where this responsibility is undertaken by the British Columbia First Nations Health Authority.
- *SAC est responsable des mesures de protection de la santé et de la préparation aux situations d'urgence sanitaire pour les collectivités des Premières Nations dans toutes les provinces, à l'exception de la Colombie-Britannique. L'Autorité sanitaire des Premières Nations de la Colombie-Britannique y assume cette responsabilité.*
- ISC directly employs public health nurses in Alberta, Saskatchewan, Manitoba, and Ontario. ISC also directly employs primary care nurses in Alberta, Manitoba, Ontario and Quebec.
- *SAC emploie directement des infirmières en santé publique en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario. SAC emploie également directement des infirmières en soins intégraux en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec.*

- ISC does not have any direct responsibilities in Territories and in Inuit Nunangat. However, ISC has provided surge capacity support, including advisory services, nursing or epidemiological capacity in the past.
- *SAC n'a aucune responsabilité directe dans les territoires et dans l'Inuit Nunangat. Cela dit, SAC a fourni par le passé un soutien à la capacité de pointe, y compris des services consultatifs, des soins infirmiers ou des capacités épidémiologiques.*
- Communities are equipped with personal protective equipment and have access to additional supplies if needed.
- *Les collectivités sont munies d'équipements de protection individuelle et ont accès à des fournitures supplémentaires au besoin.*
- Since 2014, ISC has conducted annual training – using a train the trainer approach - in the Use of Enhanced Personal Protective Equipment and Infection Prevention and Control. The last training took place in November 2019 with nurse representatives from each region.
- *Depuis 2014, SAC organise une formation annuelle – selon une approche de formation des formateurs – sur l'utilisation de l'équipement de protection individuelle amélioré et sur la prévention et le contrôle des infections. La dernière formation a eu lieu en novembre 2019 avec des représentants du personnel infirmier de chaque région.*

If pressed further on health emergency preparedness in Indigenous communities

Si on insiste au sujet de la préparation aux situations d'urgence sanitaire dans les collectivités autochtones

- ISC works closely with First Nation partners to increase health emergency preparedness.
- *SAC collabore étroitement avec les partenaires des Premières Nations en vue d'améliorer la préparation aux situations d'urgence en santé.*
- ISC secured \$79.86 million over five years and \$16.98 million ongoing through Budget 2019 for health emergency preparedness including the support for Health Emergency Management Coordinators in communities.
- *SAC a obtenu 79,86 millions de dollars sur cinq ans et 16,98 millions de dollars en cours dans le cadre du budget de 2019 pour la préparation aux situations d'urgence en santé, y compris le soutien aux coordinateurs de la gestion des urgences sanitaires dans les collectivités.*
- These investments enable the development of a network of regional health emergency coordinators, strengthen First Nations community training and capacity building, and help procure Personal Protective Equipment when needed.
- *Ces investissements permettent de développer un réseau de coordinateurs régionaux des urgences sanitaires, de renforcer la formation et le développement des capacités des collectivités des Premières Nations, et de contribuer à l'achat d'équipements de protection individuelle lorsque cela est nécessaire.*

Agence de la santé publique du Canada (ASPC)

(29-01-2020)

ANGLAIS (le français suit)

The Public Health Agency of Canada is actively monitoring the situation regarding the novel coronavirus (2019-nCoV) s. It is an evolving situation, and updates will be provided to the public as further information becomes available.

Our top priority is the health and safety of Canadians.

Four cases of 2019-nCoV have been reported in Canada since January 25, 2020. The patients, who recently returned from Wuhan, China, are isolated and receiving care.

The risk of spread of this virus within Canada remains low at this time.

Canada has multiple systems in place to prepare for, detect and respond to, and prevent the spread of novel coronavirus.

The Public Health Agency of Canada and the Chief Public Health Officer are in close contact with the World Health Organization and other international partners, as well as with provincial and territorial counterparts.

A Special Advisory Committee of Canada's Chief Medical Officers of Health is in place to respond to 2019-nCoV. This Committee will focus its attention on coordination of federal, provincial and territorial preparedness and response across Canada's health sector.

This is an evolving situation, and we are committed to providing Canadians with new information as it becomes available.

- For the latest and most up-to-date information, Canadians are encouraged to visit canada.ca/coronavirus or to call the new toll-free phone line (1-833-784-4397) to get answers to about the 2019 novel coronavirus.

If pressed on whether the confirmation of cases changes Canada's domestic response

- The risk of spread of this virus within Canada remains low at this time.
- A confirmed case of 2019-nCoV does not change the public health response to date, as all necessary protocols and measures are already activated and in place.
- At this time, it is unclear how easily this virus spreads from person to person.

- We have multiple systems in place to prepare for, detect and respond to prevent the spread of serious infectious diseases in Canada, and are confident in our capacity to prevent further spread and transmission of 2019-nCoV.

If pressed on the cases in the U.S.:

- We are aware of confirmed cases of the virus in the United States.
- We have been in contact with our counterparts at the Centers for Disease Control and Prevention (CDC) in the United States and are continuously assessing the situation.
- Both our health care and public health systems have been alerted to identify and manage possible cases. We are prepared to address any possible cases of the virus in Canada.

If pressed on testing incidents under investigation

- Our top priority is the health and safety of Canadians.
- We are aware of incidents under investigation.
- Investigations are to be expected as our health systems have been alerted and are investigating potential cases out of an abundance of caution.
- Laboratory testing needs to be completed to confirm or rule out infection with the novel coronavirus.
- While provincial and territorial laboratories can test with a very high degree of accuracy, their results undergo additional testing because this is a previously unknown virus and it is good practice to use additional tests to provide further confirmation. These tests to confirm cases of 2019-nCoV will be performed by the NML in Winnipeg.
- Identified cases that are with PHAC's National Microbiology Laboratory for additional testing are managed, by health care and public health systems, as confirmed cases, pending final confirmation from laboratory testing.
- The Public Health Agency of Canada is in close contact with provincial and territorial counterparts.
- We will keep Canadians informed as the situation evolves.

If pressed on border measures

The health and safety of Canadians is our top priority.

Canada has a number of standard border measures in place to mitigate the potential risk of introduction and spread of communicable diseases into Canada.

In response to the novel coronavirus, PHAC has worked with the Canada Border Services Agency (CBSA) to put in place additional screening measures to help identify any travellers returning to Canada who may be ill, and to raise awareness among travellers about what they should do if they become sick.

New messaging in English, French and simplified Chinese has been put in place in airport arrival areas at Toronto, Vancouver and Montreal international airports advising passengers who have travelled to the province of Hubei to inform a Border Services Officer if they are experiencing flu-like symptoms.

An additional screening question has been added to electronic kiosks for passengers to indicate if they have travelled to Hubei province, China. If they have, they will then be referred for health screening questions. This question is available in 15 different languages.

A handout is distributed to travellers who are not showing symptoms of illness to provide them with information they can use to contact a local public health authority or their health care practitioner if they feel ill following their return.

Those who are ill will be referred to a hospital for testing.

Entry screening alone is not a guarantee against the possible importation of this new virus but is an important public health tool during periods of uncertainty and part of a multilayered government response strategy.

On advice for travellers

- The Government of Canada recommends that Canadians avoid non-essential travel to China and all travel to the province of Hubei, including the cities of Wuhan, Huanggang and Ezhou, because of the imposition by Chinese authorities of heavy travel restrictions in order to limit the spread of the novel coronavirus.
- The Public Health Agency of Canada issues travel health notices to inform Canadian travellers of an increased or unexpected potential health risk in a country or region outside of Canada. The travel health notices also provide information on preventative measures travellers can take to help reduce their risk of becoming sick and/or injured.
- The Public Health Agency of Canada's travel health notice (<https://travel.gc.ca/travelling/advisories/pneumonia-china>) advises travellers to consider avoiding all non-essential travel to China.
- The Travel Health Notice recommends that travellers avoid:
 - high-risk areas such as farms, live animal markets, and areas where animals may be slaughtered;
 - contact with animals (alive or dead), including pigs, chickens, ducks and wild birds;
 - contact with surfaces with animal droppings or secretions on them;
 - eating raw or undercooked animal products; and
 - contact with sick people, especially if they have fever, cough, or difficulty breathing.

- The Travel Health Notice also recommends that travelers be aware of the local situation and follow local public health advice. In some areas, access to health care may be affected. Travellers are reminded to follow usual health precautions such as washing their hands often, avoiding contact with persons who are sick, and practising proper cough and sneeze etiquette.
- Canadians should always tell their health care providers about their travel history if they become ill after returning to Canada.
- The Public Health Agency of Canada is actively monitoring the situation and working with the WHO and other international partners to gather additional information.
- Travellers are encouraged to consult the Travel Health Notice (<https://travel.gc.ca/travelling/advisories/pneumonia-china>) for China on travel.gc.ca regularly as recommendations may change over the course of your travel as new information becomes available.

No matter where Canadians plan to travel, the Public Health Agency of Canada recommends that they consult travel.gc.ca, which is the Government of Canada’s official source of destination-specific travel information. It provides important advice to help travellers make informed decisions and travel safely while abroad.

Questions and Answers:

Q1. Why is the National Microbiology Laboratory (NML) conducting additional testing and how long will it take until the NML is able to confirm the results of its additional testing?

The NML is working in close collaboration with provincial and territorial public health laboratories to ensure that persons under investigation for 2019-nCoV are confirmed or ruled out through laboratory testing.

While provincial and territorial laboratories can test with a very high degree of accuracy, their results undergo additional testing because this is a previously unknown virus and it is good practice to use additional tests to provide further confirmation. These tests to confirm cases of 2019-nCoV will be performed by the NML in Winnipeg.

There are multiple testing approaches that will be used by the laboratory to confirm cases.

Follow-up results from the NML are expected to be available within 24 hours after receipt at the NML.

Q2. Will passengers on the same flights as the patients who have been confirmed to have 2019-nCoV be notified?

The Public Health Agency of Canada is supporting local public health authorities, who are obtaining passenger information from the airline, so that they can follow up with travellers who may have been exposed to the patients on the flights.

At this time, the focus is on identifying and contacting those passengers on the flights who may be at risk because of their proximity to the case during the flight, in order to provide them with information based on their specific potential exposure.

Information about self-monitoring for symptoms, and what passengers should do if they start to experience any symptoms, will be provided to these individuals. This information is also available on Canada.ca/coronavirus.

It is unclear, at this time, how easily this virus spreads from person to person. However, close prolonged contact, like what you would expect to occur within a household, seems to be required for transmission of the virus. We consider passengers who were seated within a two-metre radius of the case, and the flight crew who served the individual, to have potentially been exposed.

We continue to urge any passengers who travelled from affected areas of China to Canada since the reported outbreak of 2019-nCoV to contact health care professionals immediately should they have any symptoms associated with 2019-nCoV. Information about symptoms can be found on Canada.ca/coronavirus.

Please ensure that you alert health care professionals to any recent travel before coming into contact with them so that the appropriate protocols can be taken as a precaution.

Q3. Should each passenger on the flights in question see a doctor or other health care practitioner to get tested for the virus just in case they have been infected?

No, if a person is not experiencing any symptoms there is no need to see a health care provider. Instead, passengers on the flight should monitor themselves for symptoms, which include fever, cough and difficulty breathing. If they do develop symptoms, they should avoid contact with others and follow-up with their health care professional.

In addition, accessing health care services when there are no signs of being sick can impact the availability of services for those who are sick and need treatment.

More information about symptoms and treatment can be found at Canada.ca/coronavirus.

Q4. There are reports that no screening measures were in place at Toronto airport at the time of the first identified case entering Canada. Can you confirm if they were in place there at the time of his arrival?

Canada Border Services Agency has confirmed that at the time the individual traveller was processed through the Toronto international airport, the additional measures (airport screen messages, new screening question on the electronic kiosk, and handout provided to passengers) were in place.

While we do not have specific details in terms of what symptoms the individual had upon arrival, we do know that his family followed the instructions in the handout to appropriately notify public health officials as he became ill.

Q5. Why are there no additional screening measures at other airports (i.e. besides Vancouver, Toronto and Montreal international airports)?

Canada has a number of standard border measures in place to mitigate the potential risk of introduction and spread of communicable diseases into Canada.

Should a passenger identify to a border services officer that they are sick, the standard process at airports is for them to be referred to a 24/7 hotline to speak with a quarantine officer to determine if further medical examination is warranted.

Because the vast majority of passengers arriving from China are arriving at Vancouver, Toronto and Montreal airports, PHAC and CBSA have worked together to put in place additional screening measures at these airports to identify travellers who may have symptoms upon arrival, but more importantly to provide specific reference materials to travellers who may become ill after their return.

Given the current analysis of the situation, it was determined that at this time, standard border measures are sufficient in most airports.

Q6. Will Canada close its borders or start banning flights from China?

No. The Government of Canada and the provinces and territories have multiple systems in place to prepare for, detect and respond to prevent the spread of serious infectious diseases in Canada.

We are also aware that China has taken extraordinary measures including conducting exit screenings, and have closed all the flights and transportation from Wuhan and some other affected cities.

The World Health Organization (WHO) has been engaged and is actively monitoring the situation. WHO advises against the application of any travel restrictions on China based on the information currently available.

Q7. What can travellers arriving at Vancouver, Toronto and Montreal airports expect?

New measures are already in effect at three Canadian airports—Toronto, Montreal and Vancouver—to help identify any travellers returning to Canada who may be ill and to raise awareness among travellers about what they should do if they become sick. Any travellers coming to Canada who may have been in China would typically enter Canada through one of these three international airports.

Travellers going through these airports will see additional signage in French, English and Chinese asking them to alert a border services officer if they have any flu-like symptoms. Additional information will be available advising travellers what they should do if they become sick.

All international travellers at these airports will need to respond to a health screening question that has been added to electronic kiosks. This question is available in 15 different languages.

In general, when a traveller shows signs and symptoms of an infectious disease upon arrival in Canada, Border Services Officers or airport and airline staff contact a Public Health Agency of Canada (PHAC) Quarantine Officer following a preliminary screening of the traveller based on criteria developed by PHAC (e.g., fever or signs of fever, coughing, difficulty breathing, rash and other symptoms).

The PHAC Quarantine Officer then performs a more detailed assessment. If deemed necessary, the Quarantine Officer can then take the appropriate measures to address the potential public health risk, such as ordering the traveller to be transported to hospital to undergo a medical examination and/or to report to the local public health authority.

Travellers who do not show signs or symptoms of illness will receive a handout advising them to follow up with their health care provider and provide their symptoms, travel history and any high-risk exposure history (such as contact with animals or close contact with a sick person) if they develop symptoms.

These measures complement routine traveller screening procedures already in place to prepare for, detect and respond to prevent the spread of serious infectious diseases in Canada.

If pressed on thermal scanners:

It is important to note, in the Severe Acute Respiratory Syndrome (SARS) outbreak in 2003, more than 6.5 million screening transactions occurred at Canadian airports including inbound and outbound travellers. Of these, 2.3 million travellers were screened using thermal scanners. Despite this intensive screening effort, no cases of SARS were detected using these methods.

Q8. How many quarantine officers are stationed at the Vancouver, Toronto and Montreal international airports?

To prevent the introduction and spread of communicable diseases that are of significant harm to public health, the Public Health Agency of Canada (PHAC) collaborates with border partners, such as the Canada Border Services Agency (CBSA), to administer the Quarantine Act, 24 hours per day, 7 days per week, at all international points of entry into Canada.

PHAC has trained nurses who conduct the assessment of ill passengers, as well as regional employees experienced in enhanced border measures or emergency response at airports during business hours or when flights from China arrive. The number of personnel is adjusted to address any increase in the number of assessments required. They also act as a resource and support for CBSA Officers as well as airline and airport authority staff, facilitate communication, and coordinate response activities with partners. Canada will be very quickly adding additional public health professionals to partner with Border Services Agents at the airports.

There are currently 19 Public Health Agency officials at Vancouver, Toronto and Montreal airports and we are anticipating an additional 14 by the end of the week. These staff will assist with screening in addition to Canada Border Services Agents, who are also designated as screening officers under the Quarantine Act. PHAC also has trained nurses accessible by telephone 24 hours a day, 7 days a week who can conduct assessments of ill passengers.

Q9. Why do the new screening questions only focus on Hubei province?

The new -screening questions are focused on Hubei province, China, as it is currently the epicenter of this particular outbreak. We will evaluate the situation on an ongoing basis, which includes determining, based on evidence, whether the affected areas for screening need to change. Border measures would then be updated as necessary.

Q10. What about people arriving in Canada through connections through other airports? What about at land border crossings?

Canada has a number of standard border measures in place at all border crossings to mitigate the potential risk of introduction and spread of communicable diseases into Canada.

These measures include access to a PHAC quarantine officer 24/7 from any point of entry into Canada. If a Canada Border Services Agency officer believes a traveller has symptoms of concern (e.g., fever and cough or difficulty breathing), the officer can contact a quarantine officer who will then conduct an assessment of the ill traveller. The quarantine officer can issue an order to the traveller to undergo a medical examination if the officer deems it necessary.

Q11. There are reports of a ship arriving in Prince Rupert, B.C., that originated from China. What is being done to ensure that none of the crew have 2019-nCoV?

We are aware of this vessel and are working with federal partners and regional health authorities. At this time, we do not believe that this is cause for any concern; however, out of an abundance of caution, given the outbreak of 2019-nCoV and the voyage of this ship, we are continuing to monitor and assess the situation and are in contact with the captain of the ship to get additional information. PHAC's quarantine program has also been alerted and is available to assess any ill crew member.

Q12. What about reports that it is now believed that 2019-nCoV can spread by people who are infected but who are not showing any symptoms?

At this time, it is unclear how easily this virus is spread from person to person. Close prolonged contact, like what you would expect to occur within a household, seems to be required for transmission of the virus.

The Government of Canada and the provinces and territories have multiple systems in place to prepare for, detect and respond to prevent the spread of serious infectious diseases in Canada.

Q13. What is being done to address misinformation that is circulating on social media?

We are committed to keeping Canadians informed and providing up-to-date evidence-based information as it becomes available.

With the spread of information and rumours online and through social media, it is important to consider where information is coming from before sharing it more broadly. Spreading misinformation,

stigmatising others or using racist rhetoric will hinder and not help our collective efforts to tackle this outbreak, at home in Canada and worldwide as a global, connected community.

Canadians can guard against fear and misinformation by ensuring that the news they consume comes from credible sources, such as

- the Canada.ca/coronavirus web page which is being updated on a regular basis;
- the new toll-free phone number (1-833-784-4397) that has been established to answer questions about the 2019 novel coronavirus — service is available from 7 a.m. to midnight; and
- Government of Canada Twitter, Facebook and LinkedIn social media accounts.

Canada's Chief Public Health Officer is holding regular technical briefings for media (including ethnic press) to provide current factual information, as well as ongoing stakeholder engagement and information sharing.

In addition, we have measures to detect and correct information circulating in traditional and social media.

To raise awareness among travelers returning from affected areas, messaging has been added to screens at the Toronto, Montreal and Vancouver international airports to advise travellers to inform a Border Services Officer if they are experiencing flu-like symptoms. Handouts with information are provided to returning travellers (English, French and Chinese).

Q14. Do airlines have a role in preventing the spread of infectious diseases?

Airlines are an important partner in mitigating the potential risk of introduction and spread of communicable diseases and are encouraged to advise the Public Health Agency of Canada (PHAC) if they have ill passengers on board before arrival in Canada. This allows PHAC to put in place appropriate measures for ill passengers before the planes land. PHAC has reached out to major airlines to remind them of their obligations under the *Quarantine Act*.

Q15. Is Canada prepared to identify and respond to this illness?

The Public Health Agency of Canada (PHAC), through Canada's Chief Public Health Officer, is in close contact with provincial and territorial Chief Medical Officers of Health to share information for awareness and informed vigilance as the situation evolves. As well, all the provincial and territorial Medical Officers of Health are alerting the frontline hospitals and health workers to be on the lookout for anything unusual in travellers.

In addition, the Government of Canada maintains continual preparedness for public health emergencies, taking precautions to mitigate the potential risk of introduction and spread of the novel coronavirus in Canada. These precautions include:

- a comprehensive surveillance infrastructure to rapidly identify emerging events and infectious diseases, including respiratory illnesses;
- routine infection and prevention control precautions in all Canadian hospitals;
- public health laboratory capacity that is well equipped to rapidly detect serious infectious diseases;
- activation of the Health Portfolio Emergency Response Operation Centre for enhanced coordination and information sharing; and
- routine traveller screening procedures at Canada’s ports of entry, as well as additional measures at the Toronto, Montreal and Vancouver international airports.

PHAC is continuing to collaborate with partners internationally. It is also sharing information and working with federal, provincial and territorial partners and public health authorities to maintain Canada’s preparedness to mitigate the potential risk of spread of this virus in Canada.

Q16. Why is the overall risk within Canada low?

It is unclear how easily this virus spreads from person to person. Close prolonged contact, like what you would expect to occur within a household, seems to be required for transmission of the virus.

For now, there is no specific treatment for most people with coronavirus infection. Most people with common coronavirus illness will recover on their own. Your health care provider may recommend steps you can take to relieve symptoms.

People should consult their health care provider as soon as possible if they are concerned about their symptoms, or if they have a travel history to the affected area. The sooner an individual gets treatment, the better their chances are for recovery.

Q17. Do you recommend travellers wear masks while visiting China or quarantine-blocked cities within the country such as Wuhan?

No. It is not recommended that healthy travellers wear masks while visiting China or quarantine-blocked cities within the country.

The most important precautions recommended for travellers to prevent respiratory and other illnesses while travelling include:

- avoiding high-risk areas (such as farms, live animal markets and areas where animals may be slaughtered);
- avoiding contact with animals, their droppings or secretions;
- avoiding touching faces or eyes;
- consistently using good hand hygiene measures, which include frequent handwashing with soap and water; and

- maintaining good respiratory etiquette, such as covering your mouth and nose with your arm/sleeve when coughing and sneezing, disposing of any used tissues as soon as possible, and following with handwashing or use of alcohol-based hand sanitizers where soap and water are not available.

For travellers who become ill during or soon after their travel, masks may be appropriate to prevent spread of the illness to others. In particular, symptomatic patients may be asked to wear a mask to protect visitors and other patients in triage and health care settings, while they are waiting for or receiving treatment.

Travellers or returned travellers who become ill should tell their healthcare provider their symptoms, travel history and any high-risk exposure history (such as contact with animals or close contact with a sick person).

Canadians travelling abroad are encouraged to consult the Travel Health Notice for China on travel.gc.ca.

Q18. What is coronavirus?

China has identified a novel coronavirus (referred to as 2019-nCoV) in many of the cases of pneumonia in Wuhan. China is conducting further investigations to better understand where the disease came from, how it is transmitted and the severity of illness it causes in humans.

Coronaviruses are a large family of viruses. They can cause diseases ranging from the common cold to more severe diseases such as Severe Acute Respiratory Syndrome (SARS) and Middle East Respiratory Syndrome (MERS-CoV). Some transmit easily from person to person while others do not.

Q19. There are reports that this new virus is like SARS. Is this true? If so, what are the similarities?

The WHO acknowledges that there is still a lot we don't know about the new coronavirus (referred to as 2019-nCoV) that was first identified in Wuhan, China, earlier in January.

We do know that Chinese authorities have reported that laboratory tests have ruled out Severe Acute Respiratory Syndrome (SARS) and Middle East Respiratory Syndrome (MERS-CoV) as well as human and avian influenza viruses, adenovirus and other common respiratory pathogens.

We also know that the symptoms reported among the identified 2019-nCoV cases to date are common to several respiratory illnesses. The clinical signs and symptoms are mainly fever, with some patients having difficulty breathing and chest radiographs showing invasive lesions (pneumonia) in both lungs.

While many of the characteristics of the new coronavirus are still unknown, mild to severe illness has been reported for confirmed cases. Until more is understood about the virus, older people and people with a weakened immune system or underlying medical condition are considered at higher risk of severe disease.

Q20. Is Canada able to test for the new strain of coronavirus?

Chinese scientists have undertaken gene sequencing for the newly identified coronavirus and have shared it with the global community to enable other countries to develop testing capacity for this new coronavirus.

The Public Health Agency of Canada's (PHAC's) National Microbiology Laboratory (NML) has a test for the 2019-nCoV. The NML is implementing new diagnostic tests, based on the genetic sequence of the virus. The NML is working in close collaboration with provincial and territorial public health laboratories via the Canadian Public Health Laboratory Network (CPHLN).

As part of due diligence, travellers returning from an affected area with symptoms that could be due to 2019-nCoV are being tested to rule out infection. The NML is working in close collaboration with provincial and territorial public health laboratories to ensure that persons under investigation for 2019-nCoV are confirmed or ruled out through laboratory testing.

The NML has a long history of offering comprehensive testing services for coronaviruses. Notably, the NML isolated and provided the first genome sequence of the SARS coronavirus after its emergence in 2003, and identified human coronavirus NL63 in Canada after its global emergence in 2004.

Q22. Is there a vaccine that protects against coronaviruses in humans? If none are currently approved, are there any that are in development or being tested?

Currently, there is no approved vaccine that protects against coronaviruses in humans.

The World Health Organization (WHO), along with the Coalition for Epidemic Preparedness Innovations, is coordinating an international collaboration to help advance research and vaccine development for the 2019-nCoV.

The Public Health Agency of Canada and the Canadian Institutes of Health Research—in consultation with international partners, including the WHO and the Global Research Collaboration for Infectious Disease Preparedness — is assessing how scientists at our National Microbiology Laboratory, along with the broader Canadian research community, will participate in the global research efforts.

Q23. How long will it take to develop a vaccine?

Coronaviruses are a group of viruses that can cause a wide range of illness, ranging from the common cold to Severe Acute Respiratory Syndrome (SARS) and Middle East Respiratory Syndrome (MERS-CoV). The challenge of developing a vaccine that protects against coronaviruses is that infection by human coronaviruses does not provide long-lasting immunity, meaning someone can be re-infected in the future following recovery from an initial infection.

Although a vaccine that provides long-term immunity remains a challenge, an outbreak vaccine aimed to provide short-term protection (similar to a pandemic influenza vaccine) to respond to a novel coronavirus outbreak could potentially be developed.

In the case of a vaccine for a specific coronavirus, it could take years for researchers to develop a vaccine.

For example, there are currently no licensed vaccines or specific treatments for Middle East Respiratory Syndrome coronavirus (MERS-CoV)—a particular coronavirus that was first identified in 2012. We are aware of work being conducted elsewhere to better understand how MERS-CoV infections might be prevented and to develop a MERS-CoV vaccine. This includes vaccine development efforts being coordinated by WHO and the Coalition for Epidemic Preparedness (CEPI).

Q24. What is Health Canada doing to ensure federal employees are taking the appropriate precautions?

Health Canada’s Public Service Occupational Health Program (PSOHP) provides occupational health services and occupational hygiene consultative services to Government of Canada departments.

As per usual protocols for these types of situations, PSOHP issued a general Occupational Health Advisory to departments and agencies which provided information on novel coronavirus and recommended precautions for employees such as: frequent hand hygiene, proper cough and sneeze etiquette, and self-monitoring for symptoms.

The advice and information is based on the science and risk level as assessed by the Public Health Agency of Canada and the World Health Organization.

In addition, given the variety of federal work settings, PSOHP is developing supplemental advice for specific workplaces. The first priority was advice for employees based at airports who interact with travelers, for example, what personal protective equipment should be used when searching luggage or escorting an ill traveller. Health Canada Occupational health nurses are also supporting our departmental partners with information sessions for personnel at airports.

The department is also working with Global Affairs Canada to ensure that departments and agencies with employees in affected countries have all of the occupational health information they require.

Health Canada’s occupational health experts will continue to work closely with departments to ensure the health and safety of employees in the federal public service.

Q25. Where can Canadians find the most up-to-date information about this coronavirus?

For the latest and most up-to-date information, visit canada.ca/coronavirus. You can also follow Canada’s Chief Public Health Officer, Dr. Theresa Tam, on Twitter at @CPHO_Canada.

A new toll-free phone number (1-833-784-4397) has been established to answer questions from Canadians about the 2019 novel coronavirus. Service is available from 7 a.m. to midnight.

Canadians travelling abroad are encouraged to consult the Travel Health Notice for China on travel.gc.ca.

FRENCH

(31-01-2020)

Principaux messages

- L'Agence de la santé publique du Canada suit de près l'évolution de la situation en ce qui concerne un nouveau coronavirus (nCoV-2019). Nous nous trouvons dans une situation en pleine évolution et la population sera tenue informée de tout fait nouveau concernant cette situation.
- La santé et la sécurité de la population canadienne sont notre priorité absolue.
- Quatre cas de nCoV-2019 ont été signalés au Canada depuis le 25 janvier 2020.
- Les personnes, qui sont rentrées récemment de Wuhan, en Chine, ont été placées en isolement et reçoivent des soins.
- Le risque de propagation du virus au Canada reste faible pour le moment.
- De multiples systèmes sont en place au Canada pour nous préparer à l'entrée de maladies infectieuses graves sur notre territoire, pour les détecter et pour intervenir afin de prévenir la propagation du nouveau coronavirus.
- L'Agence de la santé publique du Canada et l'administratrice en chef de la santé publique sont en étroite communication avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'autres partenaires internationaux ainsi qu'avec leurs homologues des provinces et des territoires.
- Un comité consultatif spécial des médecins hygiénistes en chef du Canada a été mis sur pied pour faire face au nCoV-2019. Ce comité se concentrera sur la coordination des mesures fédérales, provinciales et territoriales de préparation et d'intervention dans l'ensemble du secteur de la santé au Canada.
- La situation est en constante évolution et nous sommes résolus à communiquer à la population tout fait nouveau à son sujet.
- Pour obtenir les renseignements les plus à jour, les Canadiens sont invités à consulter le site canada.ca/le-coronavirus ou à composer le nouveau numéro sans frais (1-833-784-4397) pour obtenir des réponses à leurs questions au sujet du nouveau coronavirus de 2019.

Si l'on demande si la confirmation de cas change l'intervention effectuée au pays

- Le risque que le virus se propage au Canada reste faible pour le moment.
- La confirmation d'un cas de nCoV-2019 ne change rien aux activités d'intervention en santé publique qui sont menées actuellement, car tous les protocoles et mesures nécessaires sont déjà activés et en place.
- À l'heure actuelle, on ne sait pas avec certitude dans quelle mesure ce virus se transmet facilement d'une personne à l'autre.
- De multiples systèmes sont en place au Canada pour nous préparer à l'entrée de maladies infectieuses graves sur notre territoire, pour les détecter et pour intervenir afin d'en prévenir la

propagation. Nous avons confiance en notre capacité de prévenir toute propagation et transmission supplémentaire du nCoV-2019.

Si l'on insiste sur les cas aux États-Unis

- Nous sommes au courant que des cas d'infection au virus ont été confirmés aux États-Unis.
- Nous sommes en contact avec nos partenaires des Centers for Disease Control and Prevention (CDC) des États-Unis et nous évaluons constamment l'évolution de la situation.
- Nos systèmes de santé publique et de soins de santé sont en état d'alerte et ils repéreront et prendront en charge les cas éventuels. Nous sommes prêts à nous occuper de tout cas d'infection au virus qui pourrait survenir au Canada.

Si l'on insiste sur les analyses des cas faisant l'objet d'enquête

- Nous avons comme priorité absolue la santé et la sécurité de la population canadienne.
- Nous avons connaissance de cas qui font l'objet d'enquêtes.
- Des enquêtes sont à prévoir, car nos systèmes sont en état d'alerte et tous les cas possibles sont analysés par excès de prudence.
- Des analyses en laboratoire doivent être effectuées pour confirmer ou infirmer une infection par le nouveau coronavirus.
- Les laboratoires provinciaux et territoriaux peuvent mener des essais avec une très grande précision, mais leurs résultats font l'objet d'analyses supplémentaires parce qu'il s'agit d'un virus jusque-là inconnu et qu'il est de règle de recourir à des examens complémentaires à des fins de confirmation. Les analyses de confirmation des cas de nCoV-2019 sont confiées au LNM de Winnipeg.
- Les cas recensés dont les échantillons sont confiés au Laboratoire national de microbiologie de l'ASPC à des fins d'analyses supplémentaires sont traités par les systèmes de soins de santé et de santé publique comme des cas confirmés en attendant que les analyses de laboratoire les confirment définitivement.
- L'Agence de la santé publique du Canada entretient des relations étroites avec ses homologues provinciaux et territoriaux.
- Nous tiendrons la population canadienne informée de l'évolution de la situation.

Si l'on insiste sur les mesures prises aux frontières

Nous avons comme priorité absolue la santé et la sécurité de la population canadienne.

- Au Canada, certaines mesures standard sont prises à la frontière pour réduire au minimum le risque d'introduction et de propagation de maladies transmissibles au pays.
- En réponse au nouveau coronavirus, l'ASPC a collaboré avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) afin de mettre en place d'autres mesures de dépistage pour faciliter

l'identification des voyageurs de retour au Canada susceptibles d'être malades et d'informer les voyageurs sur la méthode à suivre s'ils tombent malades.

- De nouveaux messages en anglais, en français et en chinois simplifié sont diffusés dans les zones d'arrivée des aéroports internationaux de Toronto, Vancouver et Montréal pour rappeler aux passagers s'étant rendus dans la province de Hubei d'informer un agent des services frontaliers s'ils présentent des symptômes semblables à ceux de la grippe.
- Une question préliminaire à laquelle les passagers doivent répondre a été ajoutée aux bornes électroniques. Ces derniers doivent indiquer s'ils se sont dans la province de Hubei, en Chine. Si tel est le cas, ils devront alors répondre à des questions de contrôle sanitaire. Cette question est offerte en 15 langues différentes.
- Un dépliant est remis aux voyageurs qui ne présentent pas de symptômes de la maladie afin de leur fournir de l'information qu'ils peuvent utiliser pour communiquer avec leur autorité de santé publique locale ou leur professionnel de la santé s'ils tombent malades après leur retour.
- Les personnes malades seront dirigées vers un hôpital pour subir des examens.
- Les vérifications aux points d'entrée ne permettent pas à elles seules de garantir que ce nouveau virus ne sera pas importé, mais elles sont un outil important de protection de la santé publique pendant les périodes d'incertitude et font partie d'une stratégie d'intervention à plusieurs niveaux du gouvernement.

À propos des conseils pour les voyageurs

- Le gouvernement du Canada recommande aux Canadiens d'éviter tout voyage non essentiel en Chine et tout voyage dans la province de Hubei, y compris dans les villes de Wuhan, Huanggang et Ezhou, étant donné que les autorités chinoises ont imposé de lourdes restrictions relatives aux déplacements visant à limiter la propagation du nouveau coronavirus.
- L'Agence de la santé publique du Canada publie des conseils de santé aux voyageurs pour informer les Canadiens qu'il pourrait y avoir un risque accru ou inattendu pour la santé dans un pays ou une région à l'extérieur du Canada. Les conseils de santé aux voyageurs fournissent également des renseignements sur les précautions à prendre pour réduire les risques de maladie ou de blessure.
- L'Agence de la santé publique du Canada a diffusé des conseils de santé aux voyageurs (<https://voyage.gc.ca/voyager/avertissements/pneumonie-china>) pour recommander aux voyageurs d'éviter tout voyage non essentiel en Chine.
- Dans les Conseils de santé aux voyageurs, l'Agence recommande à ces derniers d'éviter :
 - les endroits à risque élevé, comme les fermes et les marchés d'animaux vivants, y compris les endroits faisant l'abattage d'animaux;
 - tout contact direct avec les animaux (vivants ou morts), notamment les cochons, les poules, les canards et les oiseaux sauvages;

- tout contact avec des surfaces contaminées par des excréments ou des sécrétions d'animaux;
 - toute consommation de produits d'origine animale crus ou peu cuits;
 - tout contact avec des personnes malades, surtout s'ils ont de la fièvre, s'ils toussent ou ont de la difficulté à respirer.
- Dans les Conseils de santé aux voyageurs, il est aussi recommandé de se tenir au fait de la situation dans le pays de destination et de respecter les conseils de santé publique fournis par les autorités locales. Dans certaines régions, il pourrait être difficile d'avoir accès à des soins. On rappelle également aux voyageurs de prendre les précautions habituelles pour protéger leur santé, notamment de se laver les mains souvent, d'éviter d'entrer en contact avec des personnes malades et d'observer les règles d'hygiène lorsqu'ils toussent ou éternuent.
 - Les Canadiens qui tombent malades à leur retour au pays devraient toujours mentionner à leurs professionnels de la santé qu'ils ont voyagé.
 - L'Agence de la santé publique du Canada suit la situation de près, et elle travaille avec l'OMS et d'autres partenaires internationaux à recueillir davantage de renseignements.
 - Les voyageurs sont encouragés à consulter régulièrement les Conseils de santé aux voyageurs (<https://voyage.gc.ca/voyager/avertissements/pneumonie-china>) concernant la Chine, sur voyage.gc.ca, car les recommandations sont appelées à changer tout au long de leurs déplacements en fonction des nouveaux renseignements recueillis.

L'Agence de la santé publique du Canada recommande aux Canadiens, quel que soit l'endroit où ils comptent se rendre, de consulter voyage.gc.ca, la source officielle de renseignements du gouvernement du Canada pour les voyageurs selon leur destination. On y trouve des conseils importants pour les aider à prendre des décisions éclairées et à voyager en toute sécurité à l'étranger.

Questions et réponses

Q1. Pourquoi le Laboratoire national de microbiologie (LNM) effectue-t-il des analyses supplémentaires et combien de temps faudra-t-il pour qu'il soit en mesure de confirmer les résultats de ses examens?

Le LNM collabore étroitement avec les laboratoires provinciaux et territoriaux de santé publique et veille à ce que les gens soumis à une enquête de détection du nCoV-2019 voient leur cas confirmé ou infirmé par des analyses en laboratoire.

Les laboratoires provinciaux et territoriaux peuvent mener des essais avec une très grande précision, mais leurs résultats doivent faire l'objet d'analyses supplémentaires, parce que nous avons là un virus jusque-là inconnu et qu'il est de règle de recourir à des examens complémentaires à des fins de confirmation. Les analyses de confirmation des cas de nCoV-2019 sont confiées au LNM de Winnipeg.

Ce laboratoire adoptera des modes d'examen multiples en confirmation des cas.

Les résultats de suivi du LNM devraient être disponibles dans les 24 heures suivant la réception des échantillons là-bas.

Q2. Les passagers qui se trouvaient sur le même vol que les patients dont l'infection à nCoV-2019 a été confirmée ont-ils été avisés?

L'Agence de la santé publique du Canada appuie les autorités de santé publique locales, qui ont obtenu de la compagnie aérienne les coordonnées des passagers afin de pouvoir effectuer un suivi auprès des personnes susceptibles d'avoir été exposées pendant le vol.

Pour le moment, l'objectif est d'identifier ces personnes et de communiquer avec les passagers susceptibles d'avoir été infectés en raison de leur proximité avec le patient pendant le vol afin de leur fournir des renseignements fondés sur leur situation d'exposition.

L'information sur l'auto-surveillance des symptômes et sur ce que les passagers doivent faire s'ils commencent à ressentir tout symptôme sera fournie à ces derniers. Ces renseignements sont également disponibles sur le site Canada.ca/coronavirus.

Pour l'instant, nous ne savons au juste avec quelle facilité le virus se transmet de personne à personne. Nous avons toutefois l'impression qu'un contact étroit et prolongé comme au sein d'un ménage est nécessaire pour que le virus se propage. Nous considérons que les passagers qui étaient assis dans un rayon de deux mètres du cas ainsi que l'équipage ayant desservi celui-ci sont susceptibles d'avoir été exposés.

Nous continuons à exhorter tous les voyageurs qui sont passés des régions touchées de Chine au Canada depuis l'éclosion signalée du nCoV-2019 à communiquer immédiatement avec les professionnels de la santé s'ils présentent des symptômes liés à ce virus. On peut trouver des renseignements sur ces symptômes à l'adresse Canada.ca/coronavirus.

Assurez-vous d'informer les services de santé de tout voyage récent avant d'entrer en contact avec les professionnels de la santé, de sorte que les protocoles appropriés puissent être adoptés comme précaution.

Q3. Chaque voyageur des vols en question devrait-il consulter un médecin ou un autre professionnel de la santé en vue d'un examen de détection du virus juste au cas où il aurait été infecté?

Non, il n'y a pas lieu de consulter un professionnel de la santé si on ne présente aucun symptôme. Les voyageurs du vol devraient plutôt par auto-observation surveiller les symptômes, dont la fièvre, la toux et la difficulté à respirer. S'ils en viennent à présenter des symptômes, ils devraient éviter tout contact avec les autres et se faire suivre par un professionnel de la santé.

Il faut aussi dire qu'un accès aux services de santé sans signes de maladie peut nuire à la disponibilité de ces mêmes services pour les gens malades ayant besoin d'être traités.

On peut mieux se renseigner sur les symptômes et le traitement à l'adresse Canada.ca/coronavirus.

Q4. Selon certains rapports, aucune mesure de contrôle n'était en place à l'aéroport de Toronto au moment où le premier cas identifié est entré au Canada. Pouvez-vous confirmer si des mesures étaient en place au moment de son arrivée?

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a confirmé qu'au moment où le voyageur est passé à l'aéroport international de Toronto, des mesures supplémentaires (messages et nouvelle question de contrôle sur les kiosques électroniques et dépliant remis aux passagers) étaient en place.

Bien que nous n'ayons pas de détails précis sur les symptômes que la personne ressentait à son arrivée, nous savons que sa famille a suivi les directives contenues dans le document pour aviser de façon appropriée les responsables de la santé publique lorsqu'il est devenu malade.

Q5. Pourquoi n'y a-t-il pas de mesures de contrôle supplémentaires dans d'autres aéroports (c.-à-d. outre les aéroports internationaux de Vancouver, de Toronto et de Montréal)?

Le Canada a mis en place plusieurs mesures standard aux frontières pour atténuer le risque potentiel d'introduction et de transmission des maladies transmissibles au Canada.

Si un passager signale à un agent des services frontaliers qu'il est malade, la procédure normale aux aéroports veut qu'il soit aiguillé vers une ligne d'assistance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour parler à un agent de quarantaine afin de déterminer si un examen médical plus poussé est requis.

Puisque la grande majorité des passagers en provenance de Chine arrivent aux aéroports de Vancouver, de Toronto et de Montréal, l'ASPC et l'ASFC ont collaboré pour mettre en place des mesures de dépistage supplémentaires dans ces aéroports afin d'identifier les voyageurs pouvant présenter des symptômes à l'arrivée, mais plus important encore, pour fournir des documents de référence spécifiques aux voyageurs qui peuvent devenir malades après leur retour.

Compte tenu de l'analyse actuelle de la situation, il a été déterminé que présentement, les mesures courantes à la frontière sont suffisantes dans la plupart des aéroports.

Q6. Le Canada fermera-t-il ses frontières ou commencera-t-il à interdire les vols en provenance de la Chine?

Non. Le gouvernement du Canada, les provinces et les territoires ont mis en place de multiples systèmes pour se préparer à la propagation de maladies infectieuses graves au Canada, ainsi que pour les détecter, les prévenir et y répondre.

Nous savons également que la Chine a pris des mesures extraordinaires, y compris le contrôle des sorties, et a annulé tous les vols et le transport en provenance de Wuhan et d'autres villes touchées.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a été mobilisée et surveille activement la situation. L'OMS déconseille l'application des restrictions de voyager en Chine sur la base des informations qui sont actuellement disponibles.

Q7. À quoi peuvent s'attendre les voyageurs qui arrivent aux aéroports de Vancouver, de Toronto et de Montréal?

De nouvelles mesures sont déjà en vigueur dans trois aéroports canadiens (Toronto, Montréal et Vancouver) pour aider à identifier les voyageurs qui reviennent au Canada et qui peuvent être malades et pour sensibiliser les voyageurs à ce qu'ils devraient faire s'ils deviennent malades. Tout voyageur arrivant au Canada qui aurait pu aller en Chine entrerait généralement par l'un de ces trois aéroports internationaux.

Les voyageurs qui passent par ces aéroports verront des affiches supplémentaires en français, en anglais et en chinois leur demandant d'alerter un agent des services frontaliers s'ils ont des symptômes qui s'apparentent à ceux de la grippe. Des renseignements supplémentaires seront disponibles pour indiquer aux voyageurs ce qu'ils doivent faire s'ils deviennent malades.

Tous les voyageurs internationaux à ces aéroports devront répondre à une question de dépistage qui a été ajoutée aux kiosques électroniques. Cette question est disponible dans 15 langues différentes.

En général, lorsqu'un voyageur présente des signes et des symptômes d'une maladie infectieuse à son arrivée au Canada, les agents des services frontaliers ou le personnel des aéroports et des compagnies aériennes communiquent avec un agent de quarantaine de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) après un examen préliminaire du voyageur en fonction des critères élaborés par l'ASPC (p. ex., fièvre ou signes de fièvre, toux, difficultés respiratoires, éruption cutanée et autres symptômes).

L'agent de quarantaine de l'ASPC effectue ensuite une évaluation plus approfondie. S'il le juge nécessaire, l'agent de quarantaine peut alors prendre les mesures appropriées pour faire face au risque éventuel pour la santé publique, notamment en ordonnant que le voyageur soit transporté à l'hôpital pour subir un examen médical ou en se présentant à l'autorité locale de santé publique.

Les voyageurs qui ne présentent aucun signe ou symptôme de maladie recevront un document pour les aviser de communiquer avec un professionnel de la santé si des symptômes apparaissent et de leur préciser leurs symptômes, leurs antécédents de voyage et tout antécédent d'exposition à risque élevé (comme un contact avec des animaux ou un contact étroit avec une personne malade).

Ces mesures sont complémentaires aux procédures habituelles de contrôle des voyageurs déjà en place afin de prévenir la propagation de maladies infectieuses graves au Canada, de s'y préparer et d'intervenir.

Si l'on insiste sur l'utilisation d'analyseurs thermiques :

Il est important de noter que, lors de l'écllosion du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) en 2003, plus de 6,5 millions d'opérations de dépistage ont eu lieu dans les aéroports canadiens sur des voyageurs entrants et sortants. De ce nombre, 2,3 millions de voyageurs ont fait l'objet d'un dépistage au moyen d'analyseurs thermiques. Malgré cet effort de dépistage intensif, aucun cas de SRAS n'a été détecté à l'aide de ces méthodes.

Q8. Combien d'agents de quarantaine sont en service aux aéroports internationaux de Vancouver, de Toronto et de Montréal?

Pour prévenir l'introduction et la propagation de maladies transmissibles au Canada qui présentent un danger important pour la santé publique, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) collabore avec

ses partenaires à la frontière, comme l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), pour appliquer la *Loi sur la mise en quarantaine* en tout temps à tous les points d'entrée au Canada.

L'ASPC a formé du personnel infirmier pour mener des évaluations des patients malades ainsi que des employés régionaux possédant de l'expérience en matière d'application de mesures à la frontière accrue ou d'intervention en cas d'urgence dans les aéroports pendant les heures de travail ou à l'arrivée de vols en provenance de la Chine. Le nombre d'employés est ajusté pour répondre au nombre croissant d'évaluations requises. Ces employés agissent également en tant que personnes-ressources pour les agents de l'ASFC et du personnel des compagnies aériennes et des aéroports, facilitent la communication et coordonnent les activités d'intervention avec les partenaires. Le Canada déploiera rapidement d'autres professionnels de la santé publique qui travailleront en partenariat avec les agents des services frontaliers dans les aéroports.

À l'heure actuelle, 19 représentants de l'ASPC se trouvent dans les aéroports de Vancouver, de Toronto et de Montréal et 14 autres devraient s'y rendre d'ici la fin de la semaine. Ces employés participeront à l'examen préliminaire de concert avec les agents des services frontaliers, qui agissent également en tant qu'agents de contrôle conformément à la *Loi sur la mise en quarantaine*. L'ASPC offre également les services de personnel infirmier, qui est disponible en tout temps et peut effectuer des examens sur les passagers malades.

Q9. Pourquoi les nouvelles questions de contrôle mettent-elles uniquement l'accent sur la province de Hubei?

Ces nouvelles questions de contrôle de santé sont dirigées aux voyageurs en provenance de la province de Hubei, en Chine, qui est actuellement l'épicentre de cette épidémie. Nous évaluerons la situation de façon continue, notamment en déterminant, selon des données probantes, si les zones de dépistage doivent être modifiées. Dans ce cas, les mesures frontalières seront mises à jour au besoin.

Q10. Qu'en est-il des gens qui arrivent au Canada en passant par d'autres aéroports? Qu'en est-il des postes frontaliers terrestres?

Le Canada a mis en place un certain nombre de mesures frontalières normalisées à tous les postes frontaliers afin d'atténuer le risque éventuel d'introduction et de propagation de maladies transmissibles au Canada.

Ces mesures comprennent l'accès à un agent de quarantaine de l'ASPC 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à partir de n'importe quel point d'entrée au Canada. Si un agent de l'Agence des services frontaliers du Canada croit qu'un voyageur présente des symptômes préoccupants (p. ex., fièvre, toux ou difficulté à respirer), il peut communiquer avec un agent de quarantaine qui procédera alors à une évaluation du voyageur malade. L'agent de quarantaine peut ordonner au voyageur de subir un examen médical s'il le juge nécessaire.

Q11. On a signalé qu'un navire arrivant à Prince-Rupert, en Colombie-Britannique, était originaire de la Chine. Que fait-on pour veiller à ce qu'aucun des membres de l'équipage n'ait le nCoV-2019?

Nous sommes au courant de l'existence de ce navire et nous travaillons avec des partenaires fédéraux et des autorités régionales de la santé. Pour le moment, nous ne croyons pas que cela soit source de

préoccupation. Cependant, par souci de prudence, compte tenu de l'épidémie de nCoV-2019 et du voyage de ce navire, nous continuons de surveiller et d'évaluer la situation et nous sommes en contact avec le capitaine du navire pour obtenir des renseignements supplémentaires. Le programme de quarantaine de l'ASPC a également été alerté et est disponible pour évaluer tout membre d'équipage malade.

Q12. Qu'en est-il des rapports selon lesquels on croit maintenant que le nCoV-2019 peut se propager par des personnes infectées qui ne présentent aucun symptôme?

À l'heure actuelle, on ne sait pas avec quelle facilité ce virus se transmet d'une personne à l'autre. Un contact rapproché et prolongé, comme ce que l'on s'attendrait à voir se produire dans une résidence familiale, semble être nécessaire pour la transmission du virus.

Le gouvernement du Canada, les provinces et les territoires ont mis en place de multiples systèmes afin de prévenir la propagation de maladies infectieuses graves au Canada, s'y préparer, les détecter et intervenir.

Q13. Que fait-on pour contrer la désinformation qui circule sur les réseaux sociaux?

Nous sommes déterminés à tenir les Canadiens informés et à leur fournir des renseignements à jour fondés sur des données probantes dès qu'ils seront disponibles.

En raison de la diffusion de renseignements et de rumeurs en ligne et sur les médias sociaux, il est important de savoir d'où provient cette information avant de la partager. La désinformation, la stigmatisation des autres ou l'utilisation de rhétorique raciste ne feront que nuire aux efforts collectifs que nous déployons pour lutter contre cette éclosion, au Canada et ailleurs dans le monde, en tant que communauté unie.

Les Canadiens peuvent éviter d'alimenter la peur et de répandre de faux renseignements en s'assurant que les nouvelles qu'ils consomment proviennent de sources fiables, comme :

- Des renseignements sur la page Web.Canada.ca/coronavirus, qui sont mis à jour régulièrement.
- Une nouvelle ligne téléphonique sans frais (1 888 784-4397) a été mise sur pied pour répondre aux questions concernant le nouveau coronavirus 2019. Ce service est offert de 7 h à minuit.
- Les comptes Twitter, Facebook et LinkedIn du gouvernement du Canada.

L'administratrice en chef de la santé publique du Canada tient régulièrement des séances d'information technique à l'intention des médias (y compris la presse ethnique) pour fournir des renseignements factuels et à jour et poursuit des activités continues de mobilisation des intervenants et d'échange d'information.

De plus, nous avons des mesures pour détecter et corriger l'information qui circule dans les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux.

Afin de sensibiliser les voyageurs qui reviennent des régions touchées, des messages ont été ajoutés aux écrans des aéroports internationaux de Toronto, de Montréal et de Vancouver afin de conseiller aux voyageurs d'informer un agent des services frontaliers s'ils ressentent des symptômes similaires à ceux de la grippe. Des documents d'information sont remis aux voyageurs qui reviennent au pays (en anglais, en français et en chinois).

Q14. Les compagnies aériennes ont-elles un rôle à jouer dans la prévention de la propagation des maladies infectieuses?

Les compagnies aériennes sont un partenaire important dans l'atténuation du risque d'introduction et de propagation de maladies transmissibles et sont encouragées à aviser l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) si elles ont des passagers malades à bord avant leur arrivée au Canada. Cela permet à l'ASPC de mettre en place des mesures appropriées pour les passagers malades avant que les avions atterrissent. L'ASPC a communiqué avec les principales compagnies aériennes pour leur rappeler leurs obligations en vertu de la *Loi sur la quarantaine*.

Q15. Le Canada est-il prêt à reconnaître cette maladie et à y réagir?

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), par l'entremise de l'administrateur en chef de la santé publique du Canada, partage régulièrement les éléments d'information avec les médecins hygiénistes en chef des provinces et des territoires pour mieux connaître la situation et faire preuve de vigilance avertie au fur et à mesure de son évolution. De plus, l'ensemble des médecins hygiénistes des provinces et des territoires préviennent les hôpitaux de première ligne et les travailleurs de la santé de se tenir à l'affût de toute anomalie chez les voyageurs.

Le gouvernement du Canada reste constamment en état de préparation pour les urgences de santé publique, en prenant des précautions pour atténuer le risque potentiel d'introduction et de propagation du nouveau coronavirus au pays. Ces mesures de précaution comprennent, entre autres :

- une infrastructure complète de surveillance pour assurer une détection rapide des phénomènes émergents et des maladies infectieuses, notamment les maladies respiratoires;
- les précautions de routine en matière de prévention et de contrôle des infections dans tous les hôpitaux canadiens;
- des laboratoires de santé publique bien équipés pour détecter rapidement les maladies infectieuses graves;
- l'activation du Centre des opérations d'intervention d'urgence du portefeuille de la Santé pour améliorer la coordination et l'échange d'information;
- les procédures habituelles de contrôle des voyageurs aux points d'entrée du Canada, ainsi que des mesures supplémentaires aux aéroports internationaux de Toronto, de Montréal et de Vancouver.

L'ASPC continue de collaborer avec ses partenaires internationaux. Elle partage également de l'information avec les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux et les autorités de la santé publique tout en collaborant avec eux pour que le Canada reste bien préparé à atténuer le risque de propagation de ce virus sur son territoire.

Q16. Pourquoi le risque global au Canada est-il faible?

On ne sait pas avec quelle facilité le virus se transmet d'une personne à l'autre. Un contact rapproché et prolongé, comme ce que l'on s'attendrait à voir se produire dans une résidence familiale, semble être nécessaire pour la transmission du virus.

Pour l'instant, il n'existe aucun traitement particulier pour la plupart des personnes atteintes d'une infection à coronavirus. La plupart des personnes infectées par un type commun de coronavirus se

rétabliront d'eux-mêmes. Le professionnel de la santé peut vous recommander de prendre des mesures pour soulager les symptômes.

Les gens devraient consulter un professionnel de la santé le plus tôt possible si leurs symptômes les préoccupent ou s'ils ont voyagé dans une région touchée. Plus le patient est traité rapidement, meilleures sont ses chances de guérison.

Q17. Recommandez-vous aux voyageurs de porter un masque lors de leur visite en Chine ou dans les villes du pays qui sont mises en quarantaine, comme Wuhan?

Non. Il n'est pas recommandé que les voyageurs en bonne santé portent un masque lorsqu'ils se rendent en Chine ou dans des villes mises en quarantaine à l'intérieur du pays.

Les précautions les plus importantes recommandées aux voyageurs pour prévenir les maladies respiratoires et d'autres maladies pendant leur voyage sont les suivantes :

- éviter les zones à risque élevé (comme les fermes, les marchés d'animaux vivants et les régions où les animaux peuvent être abattus);
- éviter tout contact avec les animaux, leurs excréments ou leurs sécrétions;
- éviter de se toucher le visage ou les yeux;
- mettre systématiquement en pratique de bonnes mesures d'hygiène qui consistent à se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon
- respecter les règles de prudence en matière de respiration, par exemple se couvrir la bouche et le nez avec le bras ou la manche au moment de tousser ou d'éternuer, jeter les mouchoirs utilisés dès que possible et se laver immédiatement les mains avec un savon, ou avec un désinfectant pour les mains à base d'alcool lorsqu'il n'y a pas d'eau et de savon sur place.

Pour les voyageurs qui tombent malades pendant leur voyage ou peu après, le port d'un masque peut être indiqué pour éviter la propagation de la maladie à d'autres personnes. Il est notamment conseillé aux patients symptomatiques de porter un masque dans les établissements de triage et de soins de santé, pendant leurs périodes d'attente ou de traitement, pour protéger les visiteurs et les autres patients.

Les voyageurs qui tombent malades, qu'ils soient en déplacement ou de retour au pays, doivent signaler à leur professionnel de la santé leurs symptômes, leurs antécédents de voyage et toute exposition à haut risque (contact avec des animaux ou contact étroit avec une personne malade, par exemple).

Les Canadiens s'étant rendus à l'étranger sont invités à consulter les conseils de santé aux voyageurs relatifs à la Chine sur le site Voyage.gc.ca.

Q18. Qu'est-ce que le coronavirus?

La Chine a réussi à identifier un nouveau coronavirus (appelé 2019-nCoV) dans de nombreux cas de pneumonie à Wuhan. Elle mène actuellement des enquêtes plus approfondies pour mieux cerner l'origine du virus, son mode de transmission et la gravité des maladies qu'il provoque chez l'homme.

Les coronavirus forment une vaste famille de virus. Ils peuvent causer des maladies allant du simple rhume à des maladies plus graves comme le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV). Certains de ces virus se transmettent facilement d'une personne à l'autre, mais pas tous.

Q19. On rapporte que ce nouveau virus ressemble au SRAS. Est-ce vrai? Si c'est bien le cas, quelles sont les similitudes?

L'OMS reconnaît qu'il y a encore beaucoup de choses que nous ne savons pas au sujet du nouveau coronavirus (appelé 2019-nCoV) qui a été identifié pour la première fois à Wuhan, en Chine, plus tôt en janvier.

Nous savons que les autorités chinoises ont déclaré que les tests de laboratoire ont permis d'exclure le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV) ainsi que les virus de la grippe humaine et aviaire, l'adénovirus et d'autres agents pathogènes respiratoires courants.

Nous savons également que les symptômes signalés parmi les cas de coronavirus 2019-nCoV jusqu'à présent sont communs à plusieurs maladies respiratoires. Les signes et symptômes cliniques sont principalement de la fièvre, une difficulté à respirer chez certains patients et les radiographies de la poitrine montrant des lésions invasives (pneumonie) dans les deux poumons.

Bien que bon nombre des caractéristiques du nouveau coronavirus demeurent inconnues, des cas confirmés de maladie légère à grave ont été signalés. Jusqu'à ce que l'on en sache davantage sur le virus, les personnes âgées et les personnes dont le système immunitaire ou l'état de santé sous-jacent est affaibli présentent un risque plus élevé de maladie grave.

Q20. Le Canada pourra-t-il tester la nouvelle souche de coronavirus?

Des scientifiques chinois ont entrepris le séquençage génétique du coronavirus récemment identifié et l'ont partagé avec la communauté mondiale afin de permettre à d'autres pays de développer une capacité de test pour ce nouveau coronavirus.

Le Laboratoire national de microbiologie (LNM) de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) dispose d'un test pour le nCoV 2019. Le LNM met en œuvre de nouveaux tests diagnostiques basés sur la séquence génétique du virus. Le LNM travaille en étroite collaboration avec les laboratoires de santé publique provinciaux et territoriaux par l'entremise du Réseau des laboratoires de santé publique du Canada (RLSM).

Dans un souci de diligence raisonnable, les voyageurs qui reviennent d'une région touchée et qui présentent des symptômes pouvant être attribuables au nCoV 2019 font l'objet de tests visant à exclure toute infection. Le LNM travaille en étroite collaboration avec les laboratoires de santé publique provinciaux et territoriaux pour veiller à ce que le diagnostic des personnes faisant l'objet d'une analyse pour le virus 2019-nCoV soit confirmé ou exclu par des tests de laboratoire.

Le LNM offre depuis longtemps des services complets de dépistage des coronavirus. En 2003, par exemple, le LNM a isolé et fourni la première séquence génomique du coronavirus du SRAS après son

émergence, et en 2004, il a identifié le coronavirus humain NL63 au Canada après son émergence à l'échelle mondiale.

Q22. Existe-t-il un vaccin qui protège les humains contre les coronavirus? Si aucun vaccin n'est approuvé actuellement, y en a-t-il qui sont en cours d'élaboration ou de mise à l'essai?

À l'heure actuelle, il n'existe aucun vaccin approuvé qui protège les humains contre les coronavirus.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de concert avec la Coalition for Epidemic Preparedness Innovations), coordonne une collaboration internationale pour faire progresser la recherche et le développement de vaccins pour le 2019-nCoV.

L'Agence de la santé publique du Canada, et les Instituts de recherche en santé du Canada, en consultation avec des partenaires internationaux, notamment l'OMS et la Global Research Collaboration for Infectious Disease Preparedness (Glo-PID-R), évalue comment les scientifiques de notre laboratoire national de microbiologie, de concert avec la communauté de recherche du Canada, participeront aux efforts de recherche au niveau mondial.

Q23 Combien de temps faudra-t-il pour mettre au point un vaccin?

Les coronavirus sont un groupe de virus qui peuvent causer une vaste gamme de maladies, allant du rhume commun au syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et au syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV). Le défi que pose la mise au point d'un vaccin qui protège contre les coronavirus est que l'infection par les coronavirus humains ne fournit pas une immunité durable, ce qui signifie qu'une personne peut être réinfectée après s'être rétablie d'une infection initiale.

Même si la mise au point d'un vaccin offrant une immunité à long terme reste problématique, il serait possible de développer un vaccin pouvant offrir une protection à court terme (semblable à un vaccin contre la grippe pandémique) pour répondre à une nouvelle épidémie de coronavirus.

Dans le cas d'un vaccin contre un coronavirus particulier, les chercheurs pourraient mettre des années à le développer.

Par exemple, il n'existe actuellement aucun vaccin homologué ou traitement spécifique pour le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV), un coronavirus particulier qui a été identifié pour la première fois en 2012. Nous savons que des travaux sont menés ailleurs pour mieux comprendre comment prévenir les infections MERS-CoV et pour mettre au point un vaccin contre ce virus. Cela inclut les efforts de développement de vaccins coordonnés par l'OMS et la Coalition for Epidemic Preparedness (CEPI).

Q24 Que fait Santé Canada pour s'assurer que les employés fédéraux prennent les précautions appropriées?

Le Programme de santé au travail de la fonction publique (PSTFP) de Santé Canada offre aux différents ministères des services de santé au travail et des services consultatifs en hygiène du travail. Conformément aux protocoles habituels pour ce genre de situations, le PSTFP a émis à l'intention des ministères et des organismes, un avis général sur la santé au travail qui contient des indications sur le nouveau coronavirus et les précautions recommandées aux employés, telles que le lavage fréquent des

mains, les règles d'hygiène à respecter en cas de toux et d'éternuement et la surveillance de ses propres symptômes.

Les conseils et les renseignements sont fondés sur la science et le niveau de risque évalués par l'Agence de la santé publique du Canada et l'Organisation mondiale de la Santé.

De plus, étant donné la diversité des milieux de travail fédéraux, le PSTFP élabore des conseils supplémentaires pour des milieux de travail particuliers. La priorité était de conseiller les employés des aéroports qui interagissent avec les voyageurs, par exemple, sur l'équipement de protection individuelle à utiliser pour fouiller les bagages ou escorter un voyageur malade. Les infirmières en santé du travail de Santé Canada assistent également nos partenaires ministériels en organisant des séances d'information à l'intention du personnel des aéroports.

Le ministère collabore également avec Affaires mondiales Canada pour s'assurer que les ministères et les organismes qui ont des employés dans les pays touchés disposent de tous les renseignements dont ils ont besoin sur la santé au travail.

Les experts en santé au travail de Santé Canada resteront en étroite relation avec les ministères pour protéger la santé et la sécurité des employés de la fonction publique fédérale.

Q25 À quel endroit les Canadiens peuvent-ils trouver les renseignements les plus récents sur ce coronavirus?

Pour obtenir les renseignements les plus récents et les plus à jour, visitez canada.ca/coronavirus. Vous pouvez également suivre l'administrateur en chef de la santé publique du Canada, la D^e Teresa Tam, sur Twitter.

Un nouveau numéro de téléphone sans frais (1-833-784-4397) a été établi pour répondre aux questions des Canadiens au sujet du nouveau coronavirus de 2019. Le service est offert de 7 h à minuit.

Les Canadiens qui voyagent à l'étranger sont invités à consulter l'Avis de santé aux voyageurs pour la Chine sur voyage.gc.ca.

Sécurité publique Canada (SPC)

(31-01-2020)

Rôle de SPC dans la gestion des urgences

- La gestion des urgences au Canada est une responsabilité partagée, qui repose sur une coopération et une communication permanentes entre tous les ordres de gouvernement et sur la participation de bénévoles.
- L'un des principaux rôles de Sécurité publique Canada est d'aider les Canadiens et leurs collectivités à se protéger contre les urgences et les catastrophes liées à toutes sortes de dangers, grâce à un leadership national dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de plans et d'une gamme de programmes.
- Sécurité publique Canada travaille en collaboration avec un réseau d'institutions du gouvernement fédéral, d'organismes provinciaux et territoriaux de gestion des urgences, de peuples autochtones, de personnel de sécurité publique et d'organismes bénévoles, ainsi qu'avec d'autres intervenants et collectivités, qui soutiennent une approche de gestion des

urgences à l'échelle de la société dans quatre domaines connexes, soit la prévention et l'atténuation, la préparation aux situations d'urgence, l'intervention en cas d'urgence et le rétablissement après une catastrophe.

Rôle du Centre d'opérations du gouvernement (GOC) dans la gestion des urgences

- Le Centre des opérations du gouvernement (COG) est responsable de la coordination de la réponse du gouvernement du Canada aux situations d'urgence, y compris les catastrophes naturelles, les événements d'origine humaine et les situations qui touchent l'intérêt national.
- Rôle du COG :
 - Conscientiser les partenaires et les décideurs de haut niveau à la situation à l'échelle nationale;
 - Assurer une surveillance 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour le gouvernement et en appui aux mandats des partenaires;
 - Assurer une capacité d'intervention pangouvernementale;
 - Assurer une utilisation efficace des actifs stratégiques fédéraux et, lorsqu'elles sont offertes, des ressources des gouvernements provinciaux et territoriaux;
 - Être un joueur essentiel pour les hauts fonctionnaires, en leur fournissant un mécanisme pour la mise en œuvre de leurs directives.
- Le COG surveille et rend compte des menaces actuelles ou potentielles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en fournissant une connaissance de la situation à l'échelle nationale, des évaluations des risques et des plans d'intervention intégrés en collaboration avec les ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les partenaires.
- Le GOC est prêt à répondre à toute situation, à tout moment. Grâce à sa démarche tous risques en matière de planification, d'intervention et de soutien, le gouvernement du Canada peut s'adapter rapidement, en toute circonstance, lorsqu'une province ou un territoire demande de l'aide.
- Le gouvernement du Canada se tient informé d'un large éventail d'enjeux qui pourraient avoir une incidence sur la sécurité des Canadiens au pays et à l'étranger. Il recueille et partage des informations en vertu de la *Loi sur la gestion des urgences* et de la *Loi sur le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile*.

Transports Canada

(31-01-2020)

EN ATTENTE D'APPROBATION

- Transports Canada suit de près la situation du coronavirus. Nous travaillons avec le gouvernement du Canada, l'Agence de la santé publique du Canada, et d'autres partenaires fédéraux.

Les efforts de Transports Canada comprennent les suivants :

- L'activation du Centre national de coordination des urgences pour assurer une collaboration efficace dans le cadre de l'intervention pangouvernementale en cours.
- Les travaux avec l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour s'assurer d'une communication régulière pour discuter des urgences, de l'état de préparation et de la transmission des conseils appropriés fournis par nos responsables de la santé
- Les communications avec les compagnies aériennes pour continuer à traiter le signalement des passagers symptomatiques, en assurant un suivi avec les partenaires appropriés du secteur de la santé.
- Le travail en étroite collaboration avec nos groupes maritimes pour s'assurer que les navires étrangers en visite au Canada signalent rapidement leur arrivée afin d'évaluer tout risque lié à l'urgence de santé publique actuelle.
- Le suivi du respect des mesures définies par nos responsables de la santé dans le cadre la récente déclaration de l'Organisation mondiale de la Santé sur l'urgence de santé publique de portée internationale.
- La prestation de mesures d'intervention technique d'urgence, de services de coordination et de conseils réglementaires tels que les permis d'urgence et les exemptions.
- La prise de mesures de contrôle dans nos secteurs maritimes et de l'aviation pour faciliter l'accès du personnel d'urgence.
- Les travaux avec nos groupes internationaux de transport civil et nos propres ressources internes pour faciliter l'intervention internationale relativement à ce risque de santé publique.

De: Tanguy2, Patrick (PS/SP) <patrick.tanguy2@canada.ca>

Envoyé: Dimanche 2 février 2020 08:10

À: [REDACTED]

Objet : TR : Fiche d'information, mise à jour le 2 février à 7 h 30

D'une galaxie très lointaine...

Début du message transmis :

De: <Heather.Jeffrey@international.gc.ca>

Date: 2 février 2020 à 8 h 05 min 30 s GMT-5

À: <TREVOR.CADIEU@forces.gc.ca>, <patrick.tanguy2@canada.ca>, <Heather.Jeffrey@international.gc.ca>, <Steven.Schwendt@pco-bcp.gc.ca>, <Lisa.Setlakwe@pco-bcp.gc.ca>, <Patrick.Wittmann@pco-bcp.gc.ca>, <Denis.Vinette@cbsa-asfc.gc.ca>, [REDACTED] <cindy.evans@canada.ca>, <debbie.beresford-green@canada.ca>

Cc: <caroline.xavier@pco-bcp.gc.ca>, <Lisa.Almond@international.gc.ca>, <Reid.Sirrs@international.gc.ca>

Objet : Fiche d'information, mise à jour le 2 février à 7 h 30

Bonjour – veuillez trouver ci-joint une fiche d'information actualisée. À noter que l'heure d'arrivée à Trenton est actuellement devancée (à présent 9 h 10 EST le 6 février) et que l'arrêt technique se fait maintenant à l'aéroport de Vancouver. Nous attendons des mises à jour des horaires de vol cet après-midi, car des efforts continuent d'être déployés pour faire avancer les choses, et nous les fournirons dès que nous les aurons.

Merci.

Heather

**Coronavirus: fiche d'information sur l'évacuation
(en date du 3 février 2020 à 7h00)**

Cas confirmés du coronavirus

17 205 – Cas confirmés en Chine

- 0 cas canadiens de confirmés en Chine

Demandeurs enregistrés hors du pays

14 959 enregistrés canadiens en Chine

564 enregistrés canadiens en Hubei

Citoyens canadiens demandant de l'assistance pour le départ

304 – Demandant le départ Dans la province de Hubei

- 280 sur passeport canadien
- 14 sur un passeport inconnu
- 5 sur un passeport chinois
- 5 sur un autre passeport ou une carte d'identification

Évaluations canadiennes complètes

3 – Citoyens canadiens

Communications

110 – Appels média
64 – réponses sur les médias sociaux au par courriels

Province de destination au Canada

(à ce jour – 4 vers des hôtels);

- C.-B. : 66
- AB : 20
- ON : 67
- QC : 17
- SK : 7
- MB : 3
- Î.-P.-É. : 1
- NB : 2
- É.-U. : 1
- Inconnue : 96

Statut des approvisionnements offerts en Chine

Approvisionnement de la CRC and de l'ASPC identifiés. Valeur estimée de 500 000 \$.

Statut – Consolidation en cours, transport commercial de marchandises identifié pour le 4 février au plus tôt.

Horaire de vol (Hanoi-Wuhan-Cda)

- 05 fév - Hanoi à Wuhan : dep 9:25 ; arr 10:05 (EST)
- 05 fév au 06 fév - Wuhan à Vancouver : dep 14:55 ; arr 00:30 (EST)
- 06 fév - De Vancouver à Trenton : dep 02:00 ; arr 06:00 TBD (EST)

- Sièges – 267 disponible pour les passagers de cas consulaires.

Équipe permanente de déploiement rapide (EPDR)

EPDR à bord à Hanoi

AMC (1 EPDR), MDN (6 médical) – Visas confirmés, dans l'attente des autorisations de vol chinoises.

EPDR avance sur le terrain à Wuhan

EPDR Chine (6) - arrivée à Wuhan le 1er février par la route.

Évacuations de ressortissants

étrangers (évacuations complétées)

É.-U. – 28 janvier : 200

Japon – 29 janvier : 206, 30 janvier : 565

Corée du Sud – 30 janvier : 368

France – 30 janvier : 200, 2 février : 300

Italie – 2 février : 80

Royaume-Uni – 31 janvier : 83, 2 février : 11 sur un avion français

Sri Lanka – 31 janvier : 33

Inde – 1 février : 324 2 février : 323

indiens(nes)

Allemagne – 1 février : 110 nationaux

Indonésie – Feb 1 : 245 nationaux

Australie – Feb 2 : 240 nationaux

Foreign National Evacuations (future planned)

NZ, Japon (4^e vol prévu pour collecter les 140 restants), É.U. (4 vols supplémentaires) et Corée du Sud (vols supplémentaires) - dates à confirmer, Russie (3 ou 4 février)

Date: Dimanche 2020-02-02 3:01PM

De: Tanguy, Patrick

Sujet: Fwd [REDACTED]

À: [REDACTED]

Venant d'une galaxie très éloignée...

Début du message précédent :

De: "Trehearne, Deryck (PS/SP)" <deryck.trehearne@canada.ca>

Date: Février 2, 2020 à 1:42:54 PM EST

À: "Tanguy2, Patrick (PS/SP)" <patrick.tanguy2@canada.ca>

Sujet: Fwd: [REDACTED]

Je viens juste de recevoir ça si tu le veux. Mais je crois que Ken à ça en main.

Deryck Trehearne

Director General | Directeur général

Government Operations Centre | Centre des opérations du gouvernement

613-991-7728 | BBMe: [REDACTED]

Début du message précédent :

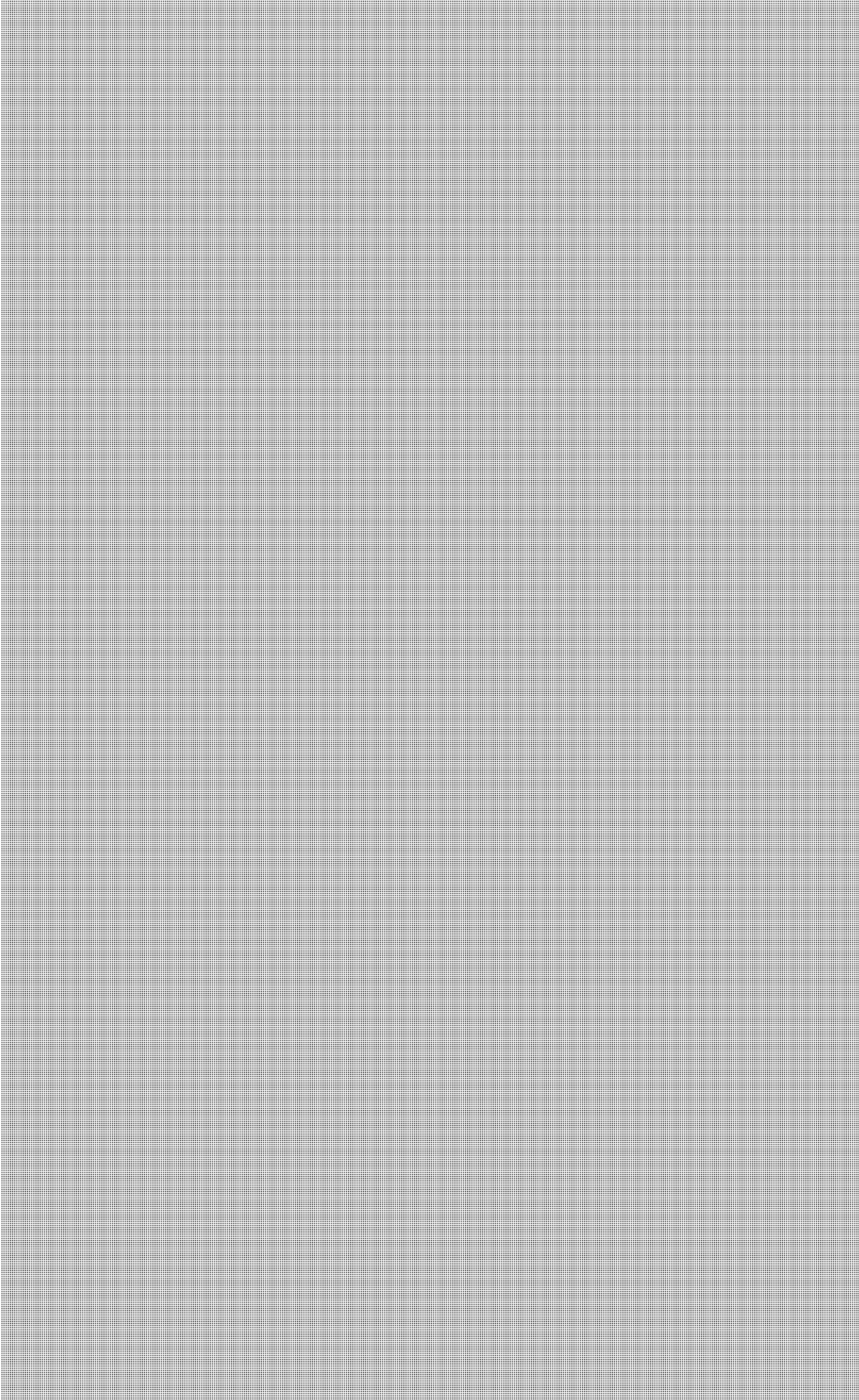
De: [REDACTED]

Date: February 2, 2020 à 1:30:53 PM EST

À: "Trehearne, Deryck (PS/SP)" <deryck.trehearne@canada.ca>

Sujet: [REDACTED]

[REDACTED] finaux prochaine étape la note de breffage



De: Tanguy2, Patrick (PS/SP) <patrick.tanguy2@canada.ca>

Envoyé: Dimanche 2 février 2020 08:36

À: [REDACTED]

Objet : TR : Mise à jour d'AMC

D'une galaxie très lointaine...

Début du message transmis :

De: "Tomlinson, Jamie (PS/SP)" <jamie.tomlinson@canada.ca>

Date: 2 février 2020 à 8 h 30 min 33 s GMT-5

À: "Stewart, Rob (PS/SP)" <rob.stewart@canada.ca>, "Tanguy2, Patrick (PS/SP)" <patrick.tanguy2@canada.ca>, "Trehearne, Deryck (PS/SP)" <deryck.trehearne@canada.ca>

Cc: "Maidment, Leanne (PS/SP)" <leanne.maidment@canada.ca>, "Wilson, Ashleigh (PS/SP)" <ashleigh.wilson@canada.ca>, "Baker3, Ryan (PS/SP)" <ryan.baker3@canada.ca>

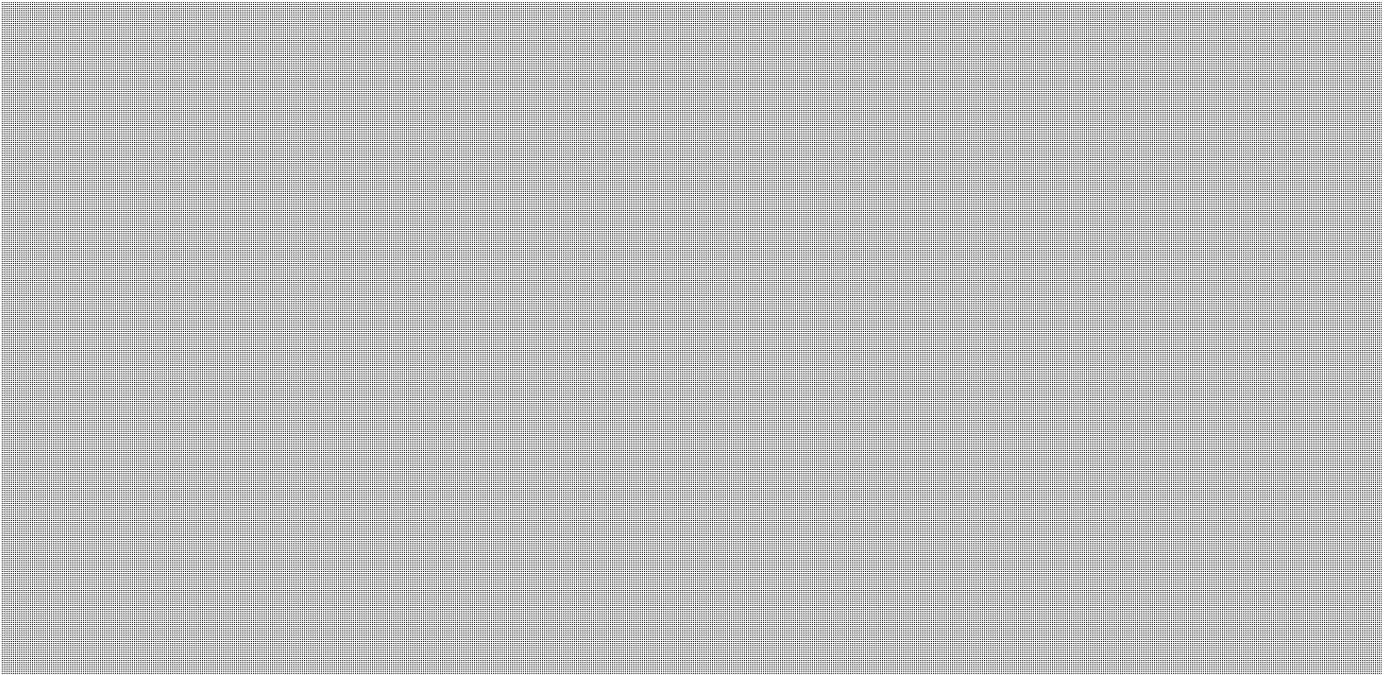
Objet : Mise à jour d'AMC

Bonjour, vous trouverez ci-joint et ci-dessous la dernière version de la déclaration. Elle a été révisée par les rédacteurs d'AMC, vous verrez donc quelques changements mineurs dans le texte. Les changements importants survenus hier soir sont surlignés en jaune ci-dessous. Le libellé sur la priorité accordée aux personnes titulaires [REDACTED]

Déclaration des ministres des Affaires étrangères, de la Santé et de la Défense nationale sur l'évacuation des Canadiens de Wuhan, en Chine

Déclaration

Le 2 février 2020 – Ottawa (Ontario) – Affaires mondiales Canada





[Accueil](#) > [Affaires mondiales Canada](#)

Le gouvernement du Canada est prêt à évacuer des Canadiens de Wuhan, en Chine

De : [Affaires mondiales Canada](#)

Communiqué de presse

Le 2 février 2020 – Ottawa (Ontario) – Affaires mondiales Canada

Le ministre des Affaires étrangères, l'honorable François-Philippe Champagne, la ministre de la Santé, l'honorable Patty Hajdu, et le ministre de la Défense nationale, l'honorable Harjit S. Sajjan, ont annoncé aujourd'hui le plan du gouvernement du Canada visant à aider les Canadiens qui ont demandé de l'aide pour quitter Wuhan.

Les représentants du gouvernement ont pris contact avec les Canadiens et continuent à leur offrir des informations et de l'aide. Le gouvernement du Canada a affrété un avion, qui est prêt à partir. L'avion atterrira à Hanoï, au Vietnam et se rendra à Wuhan, où l'espace aérien est actuellement fermé, dès que nous aurons reçu l'autorisation du gouvernement chinois d'atterrir. Par ailleurs, nous nous conformons également aux autres exigences chinoises, à savoir fournir le manifeste de vol avant le départ ainsi que des documents supplémentaires sur les Canadiens qui souhaitent partir. En outre, le personnel médical des Forces armées canadiennes et les

représentants du gouvernement du Canada qui se rendront dans la région sont en route pour Hanoï et en voie d'obtenir les visas nécessaires auprès du gouvernement de la Chine pour entrer à Wuhan.

Des représentants du gouvernement du Canada demeurent en communication avec les Canadiens qui ont demandé de l'aide pour faciliter leur départ de la région touchée. Les membres du personnel de l'ambassade du Canada en Chine à Beijing ainsi que les membres de l'Équipe permanente de déploiement rapide d'Affaires mondiales Canada sont maintenant déployés à Wuhan pour préparer le départ du vol.

Afin de protéger la santé et la sécurité des Canadiens, tant ceux que nous ramenons de Chine que ceux qui se trouvent au Canada, les personnes qui rentrent au pays subiront un examen médical approfondi avant l'embarquement, pendant le vol et à leur arrivée à la BFC Trenton, en Ontario.

Le gouvernement du Canada collabore avec les services de santé provinciaux, territoriaux et locaux pour appuyer les Canadiens qui peuvent avoir besoin d'aide médicale supplémentaire afin qu'ils soient transférés en toute sécurité dans le système de santé à leur arrivée. Tous les autres Canadiens qui sont rapatriés, incluant le personnel et les membres de l'équipage, demeureront à la BFC Trenton pour une période de 14 jours afin qu'ils puissent faire l'objet d'une évaluation et observation médicales supplémentaires, et ils recevront tout le soutien médical nécessaire ainsi que tout autre soutien au besoin pour assurer la santé et la sécurité de tous les Canadiens.

Les Canadiens en Chine qui ont besoin d'une aide consulaire d'urgence peuvent communiquer avec l'ambassade du Canada en Chine à Beijing, au 86 (10) 5139-4000. Ils peuvent également appeler le Centre de surveillance et d'intervention d'urgence d'Affaires mondiales Canada à Ottawa, ouvert en tout temps, au +1 613-996-8885 (les appels à frais virés sont acceptés là où ce service est offert) ou envoyer un courriel à sos@international.gc.ca. Il est important de noter que les personnes qui se trouvent dans la Province de Hubei doivent contacter le Centre à l'avance pour prendre les dispositions nécessaires afin d'avoir accès au vol d'évacuation.

Citations

« Le gouvernement du Canada prend très au sérieux la santé et la sécurité des Canadiens, tant au pays qu'à l'étranger. Nous intervenons pour rapatrier les Canadiens de Wuhan, en Chine, tout en veillant à ce que des mesures appropriées soient mises en place pour prévenir et limiter la propagation du nouveau coronavirus. »

- François-Philippe Champagne, ministre des Affaires étrangères

« Nous travaillons avec toutes les niveaux de gouvernement, les responsables de la santé publique et nos partenaires internationaux pour assurer le retour en toute sécurité des Canadiens qui reviennent de la Province de Hubei au Canada, y compris le personnel et les membres de l'équipage. Notre plan vise à assurer la santé et la sécurité de tous les Canadiens. »

- Patty Hajdu, ministre de la Santé

« Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes sont toujours prêts à aider les Canadiens en difficulté. Je suis fier de notre personnel médical hautement qualifié qui veillera à la santé et à la sécurité des personnes qui viennent de Wuhan. Sur demande, notre personnel et nos installations seront mis à disposition pour aider les Canadiens qui reviennent. Nous continuerons à travailler avec nos partenaires fédéraux et nous sommes prêts à apporter notre aide partout où elle sera nécessaire. »

– Harjit S. Sajjan, ministre de la Défense nationale

Produits connexes

- [Services consulaires et aide aux Canadiens en Chine](#)
- [Nouveau coronavirus de 2019 : Mises à jour sur l'écllosion](#)
- [Nouveau Coronavirus en Chine \(conseils de santé aux voyageurs\)](#)

- [Infection au nouveau coronavirus : Foire aux questions](#)
- [Ambassade du Canada en Chine - Beijing](#)

Personnes-ressources

Adam Austen

Directeur adjoint des Communications

Cabinet du ministre des Affaires étrangères

Adam.Austen@international.gc.ca

Service des relations avec les médias

Affaires mondiales Canada

343-203-7700

media@international.gc.ca

Thierry Bélair

Attaché de presse

Cabinet de la ministre de la Santé

613-957-0200

Relations avec les médias

Santé Canada

613-957-2983

hc.media.sc@canada.ca

Floriane Bonneville

Attaché de presse

Cabinet du ministre de la Défense nationale

613-996-3100

Relations avec les médias

Ministère de la Défense nationale

613-904-3333

mlo-blm@forces.gc.ca

Recherche d'information connexe par mot-clés: [Affaires étrangères](#) | [Affaires mondiales Canada](#) | [Santé Canada](#) | [Défense nationale](#) | [Canada](#) | [Canada et le monde](#) | [grand public](#) | [communiqués de presse](#) | [L'hon. François-Philippe Champagne](#)

Date de modification :

2020-02-02

Border Measures to Mitigate the Coronavirus

Issue: Update on the Novel coronavirus (2019-nCoV).

Proposed Response:

- The CBSA continues to work closely with officials from the Public Health Agency of Canada (PHAC) and Health Canada to ensure the appropriate border measures are in place and reflective of the risk to Canada.
- On Saturday, February 1, the CBSA expanded screening procedures at the following airports: Edmonton, Winnipeg, Calgary, Billy Bishop in Toronto, Ottawa, Quebec City and Halifax.
- The CBSA is part of the whole-of-government coordination effort to assist the return of those Canadians who entered China using a blue Canadian passport who are eligible to leave.
- Our officers stand ready, equipped with the tools they need to assist the Government in its whole of Government response to this public health crisis.

If pressed on the assisted departure:

- The CBSA team on the ground in Wuhan will be responsible or verifying travellers' identities and documents prior to departure.
- The CBSA is working to support PHAC and other departments on this operation. Upon flight arrival, health screening will take precedence, prior to CBSA examination and clearance.

Border Measures to Mitigate the Coronavirus

Background:

On January 30, 2020, the World Health Organization (WHO) declared a global health emergency due to weak health care systems of other countries. The Public Health Agency of Canada (PHAC) is in close contact with the WHO to assess the situation and any potential risk to Canadians.

On January 22, 2020, enhanced border measures were implemented at Vancouver, Montreal and Toronto international airports. On February 1, these measures were extended to the following airports across Canada:

- Calgary International Airport – YYC
- Edmonton International Airport – YEG
- Winnipeg Richardson International Airport – YWG
- Billy Bishop Toronto City Airport – YTZ
- Ottawa International Airport – YOW
- Québec City Jean Lesage International Airport – YQB
- Halifax Stanfield International Airport – YHZ

The CBSA plays an important frontline role in helping to prevent the spread of serious infectious diseases into Canada and is working closely with PHAC to monitor developments in relation to the novel coronavirus situation.

Border Services Officers at airports:

CBSA officers are designated screening officers under the *Quarantine Act* and are the first point of contact upon arrival at an airport. As screening officers, BSOs conduct a preliminary screening of a traveller based on criteria developed by PHAC, and based on the information available to them at the time a traveller seeks entry into Canada. Travellers who respond “yes” to the screening question are referred for further screening and questioning by the CBSA.

If a traveller feels or looks sick or unwell, they are referred to PHAC for a more detailed assessment. If a traveller does not appear ill, or does not disclose symptoms of illness, they are provided a handout instructing them what to do if they feel ill over the next 14 days.

The health and safety of its officers is of utmost importance to the CBSA. At this time, Health Canada has advised officers interacting with travellers to wear gloves when handling the documents and baggage of potentially ill persons and, to wear gloves, eye/face protection and a mask when escorting and remaining with an ill person. Staff continue to be briefed and trained in the proper use of personal protection equipment.

Contacts:

Prepared by: Jayden Robertson, Senior Program Advisor, Travellers Branch, 613-941-9748
Approved by: Calvin Christiansen, a/Vice President, Travellers Branch, 613-954-6990

Mesures frontalières visant à atténuer le coronavirus

Sujet : Mise à jour sur le nouveau coronavirus (nommé nCoV 2019).

Réponse Suggérée :

- L'Agence des services frontaliers du Canada (l'ASFC) collabore étroitement avec les représentants de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et Santé Canada pour surveiller la situation et s'assurer que les mesures frontalières appropriées sont en place et reflètent le risque pour le Canada.
- Le samedi 1er février, l'ASFC a étendu ses procédures de ciblage des personnes potentiellement infectées aux aéroports suivants : Edmonton, Winnipeg, Calgary, Billy Bishop à Toronto, Ottawa, ville de Québec et Halifax.
- L'ASFC fait partie de l'effort de coordination pangouvernemental visant à faciliter le retour des Canadiens qui sont entrés en Chine avec un passeport canadien général et qui sont autorisés à quitter le pays.
- Nos agents sont prêts et équipés des outils nécessaires pour secondier entièrement le gouvernement dans son effort de réponse face à cette crise de santé publique.

Si on insiste sur les départs assistés :

- L'équipe de l'ASFC présente à Wuhan sera responsable de vérifier l'identité des voyageurs et leurs documents avant leur départ.
- L'ASFC travaille à soutenir l'ASPC et d'autres ministères dans le cadre de cette opération. Avant l'arrivée du vol, le contrôle de l'état de santé sera prioritaire, avant les examens et le dédouanement de l'ASFC.

Mesures frontalières visant à atténuer le coronavirus

Contexte :

Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré l'urgence sanitaire mondiale en raison de la faiblesse des systèmes de santé d'autres pays. L'Agence de santé publique du Canada (ASPC) est en étroite communication avec l'OMS afin d'évaluer la situation et ses risques potentiels aux Canadiens.

Le 22 janvier 2020, des mesures améliorées à la frontière ont été mises en place aux aéroports internationaux de Vancouver, Montréal et Toronto. Le 1^{er} février, ces mesures ont été étendues aux aéroports canadiens suivants :

- Aéroport international de Calgary – YYC
- Aéroport international d'Edmonton – YEG
- Aéroport international Richardson de Winnipeg – YWG
- Aéroport Billy Bishop de Toronto – YTZ
- Aéroport international d'Ottawa – YOW
- Aéroport international Jean Lesage de Québec – YQB
- Aéroport international Stanfield de Halifax – YHZ

L'ASFC joue un rôle de première ligne important en aidant à prévenir la propagation de maladies infectieuses graves au Canada et travaille en étroite collaboration avec l'ASPC pour surveiller les développements liés à la nouvelle situation des coronavirus.

Rôle des agents des services frontaliers aux aéroports

Les agents des services frontaliers de l'ASFC, désignés comme des agents de contrôle en vertu de la *Loi sur la mise en quarantaine*, constituent le premier point de contact au moment de l'arrivée à l'aéroport. À titre d'agents de quarantaine, ils procéderont à un examen préliminaire du voyageur en fonction des critères élaborés par l'ASPC. Les voyageurs qui répondent « oui » à la question préliminaire sont renvoyés à un examen plus approfondi mené par l'ASFC.

Lorsqu'un voyageur présente des signes et des symptômes d'une maladie infectieuse à son arrivée au Canada, il est référé à l'ASPC pour une évaluation plus approfondie. Si un voyageur ne semble pas présenter de symptôme et semble en bonne santé, nous lui donnons un feuillet avec les directives à suivre s'il présentait des symptômes d'une maladie infectieuse au cours des 14 prochains jours.

La santé et la sécurité de ses agents sont une priorité pour l'ASFC. À l'heure actuelle, Santé Canada recommande aux employés fédéraux qui interagissent avec les voyageurs de porter des gants lorsqu'ils manipulent les documents et les bagages de personnes potentiellement malades et, de porter des gants, une protection oculaire/faciale et un masque lorsqu'ils accompagnent et restent avec une personne malade. Le personnel doit être formé à la bonne technique et à la bonne séquence de mise en place et de retrait de l'équipement de protection individuelle.

Personnes-ressources :

Préparée par : Jayden Robertson, conseiller principal de programme, Direction générale des voyageurs, 613-941-9748
Approuvé par : Calvin Christiansen, vice-président p.i., Direction générale des voyageurs, 613-954-6990

De : Tanguy2, Patrick (PS/SP) <patrick.tanguy2@canada.ca>

date : jeudi, février 6, 2020 9:57 AM

à : [REDACTED]

Cc : Chow, Lawrence (PS/SP) <lawrence.chow@canada.ca>

sujet : FW: DM Update on Novel Coronavirus - VALID as of 0930 EST, 06 Feb 2020

pvi

de : Tanguy2, Patrick (PS/SP)

date : jeudi, février 6, 2020 9:56 AM

à : 'David.Morrison@pco-bcp.gc.ca' ; Caroline Xavier - Security and Intelligence (caroline.xavier@pco-bcp.gc.ca) ; 'MacKillop, Ken' ; 'Marta.Morgan@international.gc.ca' ; 'michael.keenan@tc.gc.ca' ; 'Vincent.Rigby@pco-bcp.gc.ca' ; 'Lisa.Setlakwe@pco-bcp.gc.ca' ; 'JODY.THOMAS@forces.gc.ca' ; 'Nathalie.G.Drouin@justice.gc.ca' ; 'catrina.tapley@cic.gc.ca' ; 'paul.mackinnon@cbsa-asfc.gc.ca' ; 'john.ossowski@cbsa-asfc.gc.ca' ; 'stephen.lucas@canada.ca' ; 'TREVOR.CADIEU@forces.gc.ca' ; 'Christiane.Fox@pco-bcp.gc.ca' ; 'Catherine.Blewett@pco-bcp.gc.ca' ; 'jean-francois.tremblay@canada.ca' ; Tina Namiesniowski (PHAC/ASPC) (tina.namiesniowski@canada.ca) ; Evans, Cindy (PHAC/ASPC) ; 'graham.flack@hrsd-rhdcc.gc.ca' ; 'Schwendt, Steven' ; [REDACTED] ; 'cdscalendar@forces.gc.ca' ; Heather.Jeffrey@international.gc.ca

Cc : Stewart, Rob (PS/SP) ; Moreau, Ken (PS/SP) ; Trehearne, Deryck (PS/SP) ; Beese, Christian (PS/SP) ; Walker, Lilianne (PS/SP)

Sujet : DM Update on Novel Coronavirus - VALID as of 0930 EST, 06 Feb 2020

au nom de rob Stewart

VALIDE à 9 h 30 HNE, 6 février 2020.

Résumé

Le gouvernement du Canada a affrété un avion qui s'envole pour Wuhan afin de faciliter le départ des Canadiens. **Environ 211 Canadiens seront sur ce vol, plus 38 autres passagers, dont l'équipage de conduite, le personnel des FAC et du AMC. Soixante-six autres Canadiens seront à bord d'un vol américain qui les transportera à Vancouver, où ils seront transférés à un aéronef affrété par la FAC.** Une deuxième évacuation en est à l'étape de la planification et un deuxième vol de départ assisté a été confirmé.

- L'horaire actuel du premier vol est le suivant (veuillez noter que toutes les heures peuvent changer en raison d'un départ tardif de Hanoi) :
 - Départ Hanoi **7 h 47 HNE**, 6 fév
 - Arrivée à Wuhan **9 h 30 HNE**, 6 fév
 - Départ de Wuhan 11 h 30 HNE, 6 fév **À CONFIRMER**
 - Arrivée à Vancouver 22 h 5 HNE, 6 fév **À CONFIRMER**
 - Départ de Vancouver, 23 h 55 HNE, 6 fév **À CONFIRMER**
 - Arrivée Trenton 3 h 35 EST, 7 fév **À CONFIRMER**
- **L'horaire de vol aux États-Unis est le suivant :**
 - **Départ de Wuhan 14 h HNE, 6 fév**
 - **Arrivée Vancouver 2 h HNE, 7 fév**
 - **Départ Vancouver 3 h HNE, 7 fév**
 - **Arrivée Trenton 8 h 20 HNE, 7 fév**

- Le **6 février**, l'AMC a reçu des demandes de départ assisté de **392** Canadiens à Wuhan; des activités de planification et de coordination sont en cours pour la fourniture d'un deuxième aéronef.
- Le 4 février, un message a été envoyé aux Canadiens présélectionnés pour un vol de départ assisté de Wuhan. (Affaires mondiales – rapport EWRC)
- **Le 5 février, l'AMC a mis à jour les Conseils et les Avis aux voyageurs pour la Chine afin d'indiquer ce qui suit : « Si votre présence en Chine n'est pas essentielle, vous devriez envisager de partir par des moyens commerciaux ».**
- Une nouvelle ordonnance américaine interdisant l'entrée aux États-Unis pour les étrangers voyageant depuis la Chine est entrée en vigueur le 2 février. L'AMC cherche, mais n'a pas encore reçu, des éclaircissements de la part du gouvernement américain sur la question de savoir si les Canadiens venant de Chine pourront transiter par les États-Unis au Canada.
- **Le 5 février, un deuxième cas a été confirmé en Colombie-Britannique. Ce cas représente la première infection acquise localement en 2019-nCoV identifiée au Canada. Le nombre total de cas au Canada est maintenant de 5.**
- **Le vol des États-Unis a quitté Wuhan et est arrivé à Wuhan, 66 Canadiens étant à bord, on s'attend à atterrir à Vancouver à 0 h 35 HNE, le 7 février.** Les États-Unis ont demandé que les Canadiens débarquent à Vancouver. **La FAC a passé un contrat d'avion charter pour transporter des citoyens canadiens de Vancouver à Trenton, où ils se joindront au groupe depuis le premier vol canadien.**
- **Le ministère des Affaires étrangères du Japon a signalé que le navire de croisière Diamond Princess, qui transporte environ 3 700 passagers et membres d'équipage, dont 251 Canadiens, est mis en quarantaine pendant 14 jours au large de Yokohama, au Japon. Il y a 20 cas confirmés de nCoV à bord et 120 autres symptômes signalés. Deux citoyens canadiens ont maintenant fait des tests positifs et seront probablement transférés dans des hôpitaux locaux.**
- **Les médias internationaux ont rapporté (5 février) qu'un navire de croisière transportant environ 1 800 passagers est mis en quarantaine à Hong Kong. Il n'y a pas d'information confirmée à savoir si des Canadiens se trouvent à bord.**

Coordination et soutien à l'échelle fédérale

- Le Centre des opérations du Portefeuille de la santé (HPOC) demeure au niveau 3 – Escalade partielle, afin d'appuyer davantage la coordination efficace de la préparation fédérale, provinciale et territoriale et la réponse à l'émergence du nouveau coronavirus (2019-nCoV) en Chine.
- Le COG demeure au niveau 3 – Coordination de l'intervention fédérale depuis le 31 janvier.
- Pour appuyer le départ assisté, un appel de demandes a été envoyé par le ministre de la Santé au ministre de la Défense nationale le 1er février pour fournir les renseignements suivants :
 - Fournir des installations pour l'accueil et le dépistage médical initial des Canadiens rapatriés à la BFC Trenton;
 - Appuyer leur déplacement vers les logements de la BFC Trenton;
 - Fournir des logements à la BFC Trenton pour les Canadiens rapatriés pendant une période pouvant aller jusqu'à 14 jours, en plus de soutenir l'alimentation et les mouvements terrestres connexes dans les environs immédiats;
 - Appuyer la fourniture d'aliments et fournir des installations connexes aux organismes de soutien externe et aux organismes médicaux pendant une période pouvant aller jusqu'à 14 jours à la BFC Trenton; et
 - Assurer le transport terrestre des Canadiens rapatriés à la fin de leur période de quarantaine vers les aéroports de Toronto ou de Montréal.
- L'ASPC a déployé un haut fonctionnaire pour coordonner toutes les activités fédérales à la BFC Trenton. Un agent du Bureau régional de la sécurité publique Ontario est déployé à Trenton pour appuyer le chef de file de l'ASPC. **Le gouvernement du Canada a déployé un agent de liaison au AMC.**
- Une deuxième demande d'aide provinciale a été préparée et signée par le ministre Hadju, du Solliciteur général de l'Ontario, afin de demander l'appui de la police provinciale de l'Ontario pour

faire appliquer la *Loi sur la mise en quarantaine* à la BFC Trenton. Comprendre que le processus de planification opérationnelle ne demande pas de recouvrement des coûts.

- Derniers numéros du AMC à **7 h HNE le 6 fév.**
 - **28 018** cas confirmés en Chine
 - 0 Cas canadien en Chine
 - **588** Canadiens inscrits dans la province du Hubei à l'enregistrement des Canadiens à l'étranger (ROCA)
 - **392 (+3)**; dans la province du Hubei demandant le départ assisté, **347** inscrits sur le passeport canadien
 - Province de destination au Canada : **85** ON; **70** C.-B.; **22** AB; **18** QC; **6** SK; **4** MB; **2** N.-B.; **1** Î.-P.-É.; **1** E-U; **99** inconnu
 - 230 sièges (approximatifs) disponibles sur le vol actuel pour les passagers consulaires
 - L'AMC a obtenu des fournitures pour acheminer en Chine par avion du CRC et de l'ASPC

Principales activités/enjeux

- **Le contrat de sécurité privée à Trenton est finalisé et devrait être signé par l'ASPC ce matin.**
- **Le contrat de services sociaux d'urgence progresse, la seule question en suspens étant celle du protocole de gestion des risques d'exposition.**
- **La planification se poursuit en vue d'un deuxième vol de départ assisté au départ de Wuhan.**

Mise à jour de Comms

- **Des dispositions ont été prises pour organiser une visite guidée des installations de rapatriement dans les médias. Un directeur des Communications de la sécurité publique travaille sur le terrain en coordination avec le personnel de la FAC et le planificateur des opérations de l'ASPC. De plus, le personnel des relations avec les médias de Sécurité publique, du FAC, de l'ASPC et de l'ASFC est présent pour appuyer le projet. Ken MacKillop est en route depuis Ottawa et se joindra à l'équipe de communication sur place ce matin.**
- **La visite des médias sera l'occasion de voir l'installation de la réception dans le Hangar 7. Des spécialistes de l'ASPC, de la Croix-Rouge et de l'Équipe d'aide médicale d'urgence seront présents. Les médias auront également l'occasion de capturer des images de l'hébergement au Yukon Lodge.**
- **Le moment prévu pour la tournée des médias est plus tard cet après-midi, après la disponibilité des médias à midi avec les ministres Hajdu, Champagne et Sajjan, ainsi que l'ACSP.**
- **Des dispositions ont également été prises pour qu'un groupe de médias (une vidéo, un photographe encore) capte des images de l'aéronef lorsqu'il touche et que les taxis quittent la piste.**

Les points clés suivants seront publiés à 10 h HNE le 7 février 2020.

De: Tanguy2, Patrick (PS/SP) <patrick.tanguy2@canada.ca>

Envoyé: Jeudi 6 février 2020 05:59

À: Stewart, Rob (PS/SP) <rob.stewart@canada.ca>; [REDACTED]

Cc: Moreau, Ken (PS/SP) <ken.moreau@canada.ca>; Chow, Lawrence (PS/SP) <lawrence.chow@canada.ca>

Objet : TR : Mises à jour sur les vols de départ assisté de Wuhan

Plus récent horaire du premier vol vers le Canada et du vol vers les États-Unis

D'une galaxie très lointaine...

Début du message transmis :

De: <Lisa.Almond@international.gc.ca>

Date: 6 février 2020 à 00 h 14 min 11 s GMT-5

À: <D-USS-DMAAdvisors@international.gc.ca>, <D-MINA-Dept-Unit@international.gc.ca>, <Heather.Jeffrey@international.gc.ca>, <Reid.Sirrs@international.gc.ca>, <Stephane.Levesque@international.gc.ca>, <Charles.Mojsej@international.gc.ca>, <Paul.Thoppil@international.gc.ca>, <Lisa.Almond@international.gc.ca>, <Christian.Jolicoeur@international.gc.ca>, <Derrick.Stewart@international.gc.ca>, <Francois.Rivest@international.gc.ca>, <caroline.xavier@pco-bcp.gc.ca>, <Patrick.Wittmann@pco-bcp.gc.ca>, [REDACTED]

[REDACTED] <Steven.Schwendt@pco-bcp.gc.ca>, <Lisa.Setlakwe@pco-bcp.gc.ca>, <Denis.Vinette@cbsa-asfc.gc.ca>, <patrick.tanguy2@canada.ca>, <cindy.evans@canada.ca>, <debbie.beresford-green@canada.ca>, <TREVOR.CADIEU@forces.gc.ca>, <Nicolas.Cloutier@international.gc.ca>, <Sean.Robertson@international.gc.ca>

Cc: <crisis@international.gc.ca>, <D-Planning@international.gc.ca>, <Katryna.Johnston@international.gc.ca>, <Scott.Corcoran@international.gc.ca>

Objet : Mises à jour sur les vols de départ assisté de Wuhan

Bonjour.

Vu que les horaires des départs et des arrivées du premier vol vers le Canada, du vol vers les États-Unis et du deuxième vol vers le Canada sont importants pour vous, nous prévoyons de vous informer en temps réel de tout changement important de ces horaires (en sachant que les renseignements sur le vol vers les États-Unis peuvent être légèrement décalés).

Nous enverrons aux membres de cette liste de distribution toute modification importante du calendrier, ainsi que la confirmation des décollages et des atterrissages depuis les différents lieux (par exemple, Hanoï, Wuhan, Vancouver, Trenton).

Si vous souhaitez que des membres de vos organisations soient ajoutés à cette liste de diffusion, veuillez envoyer leur adresse électronique à l'adresse crisis@international.gc.ca.

Voici les horaires actuels du premier vol pour le Canada et du vol pour les États-Unis. L'horaire du deuxième vol pour le Canada est toujours à confirmer, mais il est probable qu'il partira de Wuhan le 10 février.

Je vous remercie.

Lisa Almond

Canada Flight #1 HFM322								
Flights	GMT		Ottawa		Beijing/Wuhan		Vancouver	
	Day	Time	Day	Time	Day	Time	Day	Time
Departing HAN	06-Feb	11h30	06-Feb	06h30	06-Feb	19h30	06-Feb	03h30
Landing WUH	06-Feb	13h00	06-Feb	08h00	06-Feb	21h00	06-Feb	05h00
Departing WUH	06-Feb	15h30	06-Feb	11h30	07-Feb	00h30	06-Feb	08h30
Landing YVR	07-Feb	03h05	06-Feb	22h05	07-Feb	11h05	06-Feb	19h05
* Crew Change - Remaining on Board *								
Departing YVR	07-Feb	04h55	06-Feb	23h55	07-Feb	12h55	06-Feb	20h55
Landing YTR	07-Feb	08h35	07-Feb	03h35	07-Feb	16h35	07-Feb	00h35

US Flight								
Flights	GMT		Ottawa		Beijing/Wuhan		Vancouver	
	Day	Time	Day	Time	Day	Time	Day	Time
Departing WUH	06-Feb	19h00	06-Feb	14h00	07-Feb	03h00	06-Feb	11h00
Landing YVR	07-Feb	05h35	07-Feb	00h35	07-Feb	13h35	06-Feb	21h35
Departing YVR	T&C							
Landing YTR								

De : Tanguy2, Patrick (PS/SP) <patrick.tanguy2@canada.ca>

envoyé : dimanche, février 16, 2020 3:24 AM

à : [REDACTED] (PS/SP) [REDACTED] (PS/SP)

[REDACTED] (PS/SP) [REDACTED] (PS/SP)

[REDACTED] (PS/SP)

Cc: Moreau, Ken (PS/SP) <ken.moreau@canada.ca>; Chow, Lawrence (PS/SP)

<lawrence.chow@canada.ca>; Tomlinson, Jamie (PS/SP) <jamie.tomlinson@canada.ca>; Payer, Alexina

(PS/SP) <alexina.payer@canada.ca>; Bhupsingh, Trevor (PS/SP) <trevor.bhupsingh@canada.ca>

Sujet: COVID-19 - 15 Fev Points clés

Le titre était faux, mes excuses, maintenant avec le titre corrigé

De : Tanguy2, Patrick (PS/SP)

envoyé : dimanche, février 16, 2020 3:20 AM

à : [REDACTED]

Cc: Moreau, Ken (PS/SP) ; Chow, Lawrence (PS/SP) ; Tomlinson, Jamie (PS/SP) ; Payer, Alexina

(PS/SP) ; Bhupsingh, Trevor (PS/SP)

Sujet : Points clés: Impacts sur le gouvernement fédéral et les infrastructures essentielles - 15 fev

Les informations sont valides à partir de 15 h 30 HNE 15 février 2020.

Résumé :

- 437 personnes demeurent en quarantaine à la Base des Forces canadiennes (BFC) Trenton. (Source : ASPC)
- **Au Cambodge, les 267 Canadiens à bord du navire de croisière MS Westerdam ont commencé à rentrer chez eux par des moyens commerciaux. Plus de 50 de ces Canadiens ont peut-être eu des contacts avec un passager américain qui a été jugé positif pour le COVID-19.**
- **Le nombre de cas dans le monde s'est élevé à 67 091 (+2 631), avec 1 527 décès (+143) et 8 567 (+1 396). (Source : John Hopkins)**
- **La France est le plus récent pays à signaler un décès dû au COVID-19. (Source : John Hopkins)**
- **Les États-Unis prévoient d'évacuer leurs citoyens à bord de la Diamond Princess au Japon. (Source : AMC)**
- **Nouveau cas en Colombie-Britannique, le risque de propagation du virus au Canada demeure faible. (Source : ACSP).**
- **Le Centre des opérations du gouvernement coordonne avec les ministères responsables les plans de départ assistés Canada 3 pour les passagers canadiens du navire de croisière Diamond Princess au Japon.**

Situation à la BFC Trenton :

- Le 15 février, il a été annoncé que les dates de mise en quarantaine seront le 21 février (Canada 1 et NRL 300 / US 4) et le 25 février (Canada 2), si les personnes mises en quarantaine demeurent en bonne santé et ne présentent aucun symptôme de COVID-19 à la fin de leur quarantaine de 14 jours, elles ne présentent aucun risque pour les autres et peuvent retourner à leurs activités habituelles. (Source : ASPC)
- 437 personnes demeurent en quarantaine à la Base des Forces canadiennes (BFC) Trenton. Tous les tests ont été négatifs pour le COVID-19 et aucun symptôme n'a été signalé. Une personne demeure hospitalisée et asymptomatique pour des maladies non reliées au COVID-19. (Source : ASPC)
- La présence de sécurité nocturne demeure un problème, la FAC augmentera sa présence en matière de sécurité au cours de la fin de semaine. D'autres contrats ont été signés avec des entreprises de sécurité privées et le secteur privé sera pleinement responsable de la sécurité d'ici le 18 février. (Source : ASPC)

Résumé des personnes actuellement en quarantaine à Trenton (à 20 h 30 HNE le 14 février) :

	Canada1	É-U4	Canada2
TOTAL (437)	179	39	219
Passagers	173	39	188
Équipage de conduite contractuel	0	0	23
MDN	0	0	0
AMC	2	0	7
Les parents sont réunis et rejoignent la quarantaine	4	0	1

Mise à jour de la situation intérieure :

- Il y a 8 cas (+1) confirmés d'infection 2019-nCoV, identifiés au Canada. À l'exclusion de 12 citoyens canadiens à bord de la Diamond Princess. (Source : ASPC)
- Au 12 février, 1 456 voyageurs avaient déclaré revenir de la province du Hubei, et 57 (+2) avaient été renvoyés à un agent de quarantaine pour une évaluation plus approfondie. Sur ce nombre, 54 (+2) ont été libérés avec un document d'information et 3 ont reçu un ordre pour un examen médical futur. (Source : ASPC)
- Le 12 février, le Programme de santé au travail de la fonction publique de Santé Canada a mis à jour son avis sur la santé au travail en ce qui concerne le COVID-19. Le présent document est complété par un certain nombre d'annexes qui contiennent des informations et des recommandations concernant des lieux de travail précis (par exemple, les aéroports et les missions). (Source : ASPC)

Situation mondiale :

- **Sur le plan international, on signale quatre décès (+1) hors de Chine au Japon, en France, à Hong Kong et aux Philippines. (Source John Hopkins)**
- **Les États-Unis ont maintenant 15 cas confirmés (+1) (Source John Hopkins).**

Chine :

- **Le 14 février, les autorités de Pékin ont annoncé une quarantaine de 14 jours d'auto-quarantaine pour les personnes rentrant des vacances dans la ville afin d'empêcher la propagation du virus COVID-19. Pour l'instant, les détails sur les demandes aux non-résidents et aux étrangers ne sont pas clairs. (Source : AMC)**
- **La liste d'inscription des Canadiens à l'étranger (ROCA) pour la Chine à 6 h HNE totalise 13 799. 3 350 à Hong Kong, 319 au Hubei et 84 à Macao. (Source : AMC)**

Navires de croisière :

- **Au Japon, le navire de croisière Diamond Princess, qui compte environ 3 700 passagers et membres d'équipage, dont 255 Canadiens (251 passagers et 4 membres d'équipage), est mis en quarantaine à Yokohama (Japon). On s'attend à ce que la quarantaine dure jusqu'au 19 février, 218 membres d'équipage et passagers ont été confirmés comme étant infectés par le COVID-19. Douze passagers canadiens ont été confirmés porteurs d'infections au COVID-19 et ont été transférés dans des hôpitaux désignés. Sur les 12 cas canadiens, l'un est dans un état critique et le reste est dans un état stable. Le débarquement volontaire des groupes vulnérables est en cours. L'ASPC, l'AMC et le MDN se sont déployés à Tokyo, au Japon, pour fournir un soutien aux Canadiens touchés. Les États-Unis prévoient d'évacuer les citoyens américains à bord de la Diamond Princess. L'AMC et le FAC dirigent les efforts de planification du rapatriement des passagers canadiens. (Source : AMC)**
- **Au Cambodge, le navire de croisière MS Westerdam, qui compte environ 2 200 personnes à bord, dont 267 Canadiens, a obtenu l'autorisation d'accoster. À l'heure actuelle, 225 Canadiens, qui utilisent diverses lignes aériennes commerciales, ne sont pas tous des vols directs à destination du Canada. Un passager américain, également sur ce bateau de croisière, a été confirmé avec COVID-19 alors qu'il transportait vers les États-Unis. Jusqu'à 55 Canadiens ont pu entrer en contact avec le passager américain. L'ASFC, l'AMC et l'ASPC sont au courant et planifient en conséquence. (Source : AMC)**
- **Le navire de croisière norvégien Jade, qui compte 191 passagers canadiens, s'est vu refuser l'autorisation d'accostage au Vietnam et tente d'obtenir l'autorisation d'accostage à Koh Samui, en Thaïlande. Selon certaines informations, l'autorisation sera accordée le 15 février pour le départ à Singapour le 16 février. Les passagers peuvent être autorisés à débarquer en attendant une évaluation médicale. Six Canadiens ont demandé à débarquer et à retourner au Canada depuis la Thaïlande. (Source : AMC)**

- Le navire de croisière AIDAvita devait obtenir l'autorisation d'accoster en Thaïlande le 14 février. Les responsables de la santé sont censés embarquer le 15 février pour examiner les passagers avant de leur permettre de débarquer. L'AMC a confirmé qu'aucun Canadien n'était à bord. Il n'y a pas de cas COVID-19 signalés. À moins que les circonstances ne changent, les rapports sur l'AIDAvita cesseront le 15 février. (Source : AMC)

Mise à jour des communications/Analyse des médias (À 13 h HNE le 15 février). Source : Agent des services de communications de la SP) :

- **Agent principal de la santé publique (ACSP) Dre Theresa Tam et sous-agent de la santé publique, Dr Howard Njoo a fait une conférence de presse par téléconférence à 12 h HNE le 15 février. Les remarques préliminaires de la Dre Tam et du Dr Njoo portaient sur :**
 - Mise à jour sur Trenton - les personnes en quarantaine demeurent en bonne santé sans aucun signe d'infection par le COVID-19.
 - Cas au Canada - nouveau cas en Colombie-Britannique, le risque de propagation du virus au Canada demeure faible
 - Navire de croisière japonais - informations les plus récentes et actions du GC, y compris l'envoi de trois experts au Japon
 - Ce que les Canadiens peuvent faire pour prévenir la propagation du VIH/sida - tout le monde a un rôle à jouer
- **Les questions et réponses ont été préparées pour répondre aux questions prévues et sont mises à jour pour refléter les développements du jour au lendemain en ce qui concerne les intentions des États-Unis de rapatrier les voyageurs sur le navire de croisière.**
- **Les Canadiens rapatriés et les membres de leur famille en quarantaine à Trenton recevront une mise à jour de l'information samedi, qui comprendra, entre autres, des renseignements sur les dates prévues pour la fin de la quarantaine et les déplacements subséquents après la mise en quarantaine.**
- **L'AMC continue de surveiller les cas canadiens de COVID-19 au Japon et a préparé une déclaration pour un scénario du pire en matière de santé des passagers.**
- **L'AMC surveille également un article dans les médias à Hong Kong, dans un de ses bâtiments de chancellerie, où les médias rapportent un individu non canadien non-membre de l'ambassade qui a signé le contrat COVID-19. Il n'y a pas de lien direct avec la chancellerie canadienne, mais AMC ajustera les communications au besoin.**

- **L'AMC a préparé des lignes de médias en réponse à l'information selon laquelle les États-Unis vont déménager pour évacuer leurs citoyens à bord de la Diamond Princess cette fin de semaine.**

De : Tanguy2, Patrick (PS/SP) <patrick.tanguy2@canada.ca>

envoyé : Sunday, February 16, 2020 6:22 PM

à : [REDACTED] (PS/SP) [REDACTED] (PS/SP)

[REDACTED] (PS/SP)

[REDACTED] (PS/SP)

Cc: Moreau, Ken (PS/SP) <ken.moreau@canada.ca>; Chow, Lawrence (PS/SP) <lawrence.chow@canada.ca>; Trehearne, Deryck (PS/SP) <deryck.trehearne@canada.ca>

Sujet: FW: COVID-19 - 16 fév SM Points clés

pvi

de : Tanguy2, Patrick (PS/SP)

envoyé : Sunday, February 16, 2020 6:21 PM

à : 'Thao.Pham@pco-bcp.gc.ca' ; 'MacKillop, Ken' ; 'Marta.Morgan@international.gc.ca' ; Keenan, Michael (Ext.) ; 'Vincent.Rigby@pco-bcp.gc.ca' ; Setlakwe, Lisa (Ext.) ; 'JODY.THOMAS@forces.gc.ca' ; 'Nathalie.G.Drouin@justice.gc.ca' ;

'catrina.tapley@cic.gc.ca' ; 'paul.mackinnon@cbsa-asfc.gc.ca' ; 'john.ossowski@cbsa-asfc.gc.ca' ; Lucas, Stephen (HC/SC) ; 'TREVOR.CADIEU@forces.gc.ca' ;

'Christiane.Fox@pco-bcp.gc.ca' ; 'Catherine.Blewett@pco-bcp.gc.ca' ; Tremblay, Jean-Francois (AADNC/AANDC) ; Namiesniowski, Tina (PHAC/ASPC) ; Evans, Cindy (PHAC/ASPC) ; 'graham.flack@hrsdcc.gc.ca' ; 'Schwendt, Steven' ; [REDACTED]

'cdscalendar@forces.gc.ca' ; 'Heather.Jeffrey@international.gc.ca' ; Tomlinson, Jamie (PS/SP) ; 'Bastien, Véronique' ; 'Khwaja, Saba' ; 'Laurie-Anne.Kempton@pco-bcp.gc.ca' ; 'O'Keefe, Melissa' ; 'Denis.vinette@cbsa-asfc.gc.ca' ; Tam, Dr Theresa (PHAC/ASPC)

Cc: 'BGen Paul Prevost (DND)' ; 'MacKillop, Ken' ; Setlakwe, Lisa (Ext.) ; White, Belinda (HC/SC) ; Guitor, Denis (PS/SP) ; Trehearne, Deryck (PS/SP)

Sujet: COVID-19 - 16 fév SM Points clés

Au nom de Rob Stewart

Points clés valables à partir de 16 h HNE 16 FEB 2020.

Résumé :

- **413 (-24)** personnes demeurent en quarantaine à la Base des Forces canadiennes (BFC) Trenton. (Source : ASPC)

- **Au 14 février, 24 autres personnes ont été libérées de la quarantaine (23 membres d'équipage, 1 employé du AMC).**

Le Centre des opérations du gouvernement coordonne avec les ministères responsables les plans de départ assistés Canada 3 pour les passagers canadiens du navire de croisière Diamond Princess au Japon. **La date provisoire de rapatriement est le 19 février. Une équipe préparatoire composée de représentants de divers ministères se rendra à Cornwall dans l'après-midi du 16 février pour finaliser les plans de rapatriement. Ils rencontreront également le maire de Cornwall et son équipe de gestion des urgences, qui se préoccupent beaucoup des communications publiques de la municipalité. Il y a des projets non confirmés de manifestation devant le Centre NAV demain.**

- Vous trouverez ci-joint la dernière version du plan de départ assisté – bateau de croisière Diamond Princess Il s'agit du résultat d'une séance de planification organisée par le gouvernement du Canada le 15 février et des commentaires formulés par les ministères et organismes le 16 février sur la version provisoire.
- **Nombre mondial de cas 69 267 (+2 176), avec 1 670 décès (+143) et 9 857 (+1 290) récupérés.** (Source : John Hopkins)
- **Cas probable en C.-B., mais à confirmer,** le risque de propagation du virus au Canada demeure faible. (Source : ACSP).

Situation à la BFC Trenton :

- Il a été annoncé que les dates de mise en quarantaine seront le 21 février (Canada 1 et NRL 300 / US 4) et le 25 février (Canada 2), si les personnes mises en quarantaine demeurent en bonne santé et ne présentent aucun symptôme de COVID-19 à la fin de leur quarantaine de 14 jours, elles ne présentent aucun risque pour les autres et peuvent retourner à leurs activités habituelles. (Source : ASPC)
- 437 personnes demeurent en quarantaine à la Base des Forces canadiennes (BFC) Trenton. **Des évaluations de la santé ont été effectuées pour toutes les personnes en quarantaine (Correction aux points clés du 15 février qui ont signalé par erreur que toutes les personnes ont été testées. La bonne information est que tous ont été évalués).** Des échantillons de sept

personnes ont été envoyés pour être testés, tous étaient négatifs pour le COVID-19. Une personne a été hospitalisée pour des troubles médicaux sans rapport avec le COVID-19 et demeure asymptomatique. (Source : ASPC)

- La présence de sécurité nocturne demeure un problème, la FAC augmentera sa présence en matière de sécurité au cours de la fin de semaine. Contrat additionnel avec des sociétés de sécurité privées à compter du 18 Fév.. (Source : ASPC)

Résumé des personnes actuellement en quarantaine à Trenton (à 20 h 30 HNE le 14 février) :

	Canada1	É-U4	Canada2
TOTAL 413 (-24)	179	39	195 (-24)
Passagers	173	39	188
Équipage de conduite contractuel	0	0	0 (-23)
MDN	0	0	0
AMC	2	0	6 (-1)
Les parents sont réunis et rejoignent la quarantaine	4	0	1

Mise à jour de la situation intérieure :

- Il y a sept cas confirmés d'infection par le COVID-19 identifiés au Canada. **Un cas probable de COVID-19 a été signalé à l'ASPC par la Colombie-Britannique le 14 février, mais il n'a pas encore été confirmé.** Cela exclut **25 (+13)** citoyens canadiens à bord de la Diamond Princess. (Source : ASPC)
- Au **16 février à 0 h, 1 744 (+63)** voyageurs ont déclaré revenir de la province du Hubei, dont **21** ont été renvoyés à l'ASPC. Parmi celles-ci, **18** ont été libérées avec un document d'information et **3** ont été renvoyées à l'ASPC pour examen médical. (Source ASFC)

Situation mondiale :

Sur le plan international, on signale quatre décès (+1) hors de Chine au Japon, en France, à Hong Kong et aux Philippines. (Source John Hopkins)

Chine

- La liste d'inscription des Canadiens à l'étranger (ROCA) pour la Chine à 6 h HNE totalise 13 799. 3 350 à Hong Kong, 319 au Hubei et 84 à Macao. (Source : AMC)
- **Le consulat général du Canada fermera ses portes le 17 février afin de faciliter les activités de planification et de préparation relatives au COVID-19.** (Source : AMC)

Navires de croisière

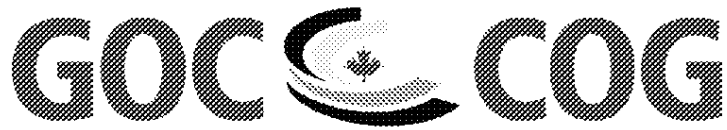
- Le navire de croisière Diamond Princess, qui compte 255 Canadiens à bord (251 passagers et 4 membres d'équipage), **reste** stationné à Yokohama, au Japon. La quarantaine devrait durer jusqu'au 19 février.
- On a confirmé que **355 (+137)** membres d'équipage/passagers avaient été infectés par le COVID-1925 **(+13)**. Les passagers canadiens ont été confirmés avoir été infectés par le COVID-19 et ont été transférés dans des hôpitaux désignés. Sur les **25** cas canadiens, **17** sont hospitalisés, **3 (+2)** sont dans un état critique et les autres sont dans un état stable. Le débarquement volontaire des groupes vulnérables se poursuit. L'ASPC, l'AMC et le MDN se sont déployés à Tokyo, au Japon, pour fournir un soutien aux Canadiens touchés. Les États-Unis évacuent les citoyens américains à bord de la Diamond Princess.
- **Le Centre des opérations du gouvernement coordonne avec les ministères responsables les plans de départ assistés Canada 3 pour les passagers canadiens du navire de croisière Diamond Princess au Japon.** Un groupe interministériel de planification a été mis sur pied et la date provisoire de rapatriement est le 19 février au Centre NAV à Cornwall (Ontario). **Une équipe préparatoire, composée de représentants de l'ASPC, de la FAC, du CRC, du Centre NAV et du COG, se réunira à l'installation du Centre NAV à Cornwall, le 16 février, à 15 h, pour finaliser les plans de rapatriement.**
- **Le 15 février, le ministre des Affaires étrangères, l'hon. François-Philippe Champagne a tweeté que les rapatriés seraient rapatriés au Centre NAV à Cornwall, en Ontario.**
- **Au Cambodge, depuis le navire de croisière MSWesterdam, environ 39 à 42 Canadiens demeurent à Sihanoukville et 132 Canadiens demeurent à Phnom Penh. À la lumière de l'unique citoyen américain du MS Westerdam qui a été jugé positif pour le COVID-19, ces Canadiens sont confinés jusqu'à ce que les autorités cambodgiennes les aient testés pour le COVID-19. Une aide consulaire est fournie. Environ 103 (+53) Canadiens**

ont commencé à rentrer chez eux par des moyens commerciaux. Plus de 50 de ces Canadiens ont peut-être eu des contacts avec un passager américain qui a été jugé positif pour le COVID-19. (Source : AMC)

- **Le navire de croisière norvégien Jade, qui compte environ 185 (-6) passagers canadiens, se rend maintenant à Singapour.** Les passagers peuvent être autorisés à débarquer en attendant une évaluation médicale. Six Canadiens ont demandé à débarquer et à retourner au Canada depuis la Thaïlande. (Source : AMC)

Mise à jour des communications/Analyse des médias (À 10 h 30 HNE le 16 février
Source : Agent des services de communications de la SP) :

- **Un communiqué de presse conjoint a été publié hier soir pour annoncer que le Canada rapatriera les Canadiens à bord du navire de croisière Diamond Princess au Centre NAV de Cornwall.**
- **L'ASPC travaille avec les partenaires fédéraux et l'équipe des comités du Centre NAV pour appuyer les communications sur le terrain. Des lignes de presse provisoires et des questions-réponses ont été partagées avec le Centre NAV. Les comités de l'ASPC ont établi des liens avec leurs homologues du Centre NAV.**
- **Une approche de communication proactive sera utilisée à toutes les étapes de l'opération. Les ministres et les hauts fonctionnaires du gouvernement communiqueront régulièrement avec les médias et par le biais des médias sociaux au sujet de l'opération, en particulier sur les mesures prises pour protéger la santé et la sécurité des passagers, des personnes impliquées dans leur arrivée et leur contrôle, et du public.**



GOVERNMENT OPERATIONS CENTRE

CENTRE DES OPÉRATIONS DU GOUVERNEMENT

Gouvernement du Canada COVID-19 Plan de départ assisté – Bateau de croisière Diamond Princess

20 Février 2020

No du SGDDI : 3509697

AVIS IMPORTANT

Le présent document est la propriété du gouvernement du Canada. Il est compilé à partir de renseignements reçus à des fins officielles seulement et de façon confidentielle d'un certain nombre de ministères et organismes du gouvernement du Canada. Il est fourni à un usage officiel uniquement au destinataire et à d'autres personnes du ministère ou de l'organisme du destinataire. À ce titre, les renseignements fournis doivent être protégés conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*, de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la *Politique sur la sécurité du gouvernement*. Ni le document ni son contenu ne peuvent être diffusés à l'extérieur du ministère ou de l'organisme du destinataire sans l'approbation préalable du ministère ou de l'organisme contributeur initial et du Centre des opérations du gouvernement (COG). Le présent document peut être assujéti à une exemption discrétionnaire ou obligatoire en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Si une demande d'accès est reçue, aucune décision ne devrait être prise sans consultation préalable du ministère ou de l'organisme contributeur initial du gouvernement du Canada.

CONTEXTE.....	3
PORTÉE.....	3
PUBLIC.....	3
HYPOTHÈSES.....	4
CONCEPT DES OPÉRATIONS.....	4
<i>PHASES DE L'OPÉRATION.....</i>	<i>4</i>
PHASE 1 – DÉPART ASSISTÉ.....	5
<i>CONSIDÉRATIONS.....</i>	<i>5</i>
AFFAIRES MONDIALES CANADA (PRIMAIRE).....	5
AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA (APPUI).....	6
AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (APPUI).....	6
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (APPUI).....	6
<i>CELLULE DE GESTION DE CRISE.....</i>	<i>7</i>
<i>PHASE 1 SÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS.....</i>	<i>7</i>
PHASE 2 – ARRIVÉE ET DÉPISTAGE.....	8
<i>AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (PRIMAIRE).....</i>	<i>9</i>
<i>AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA (APPUI).....</i>	<i>9</i>
<i>MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (APPUI).....</i>	<i>9</i>
<i>PHASE 2 SÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS.....</i>	<i>9</i>
PHASE 3 – PÉRIODE DE QUARANTAINE ET DÉPART.....	10
<i>AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (PRIMAIRE).....</i>	<i>10</i>
<i>MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (APPUI).....</i>	<i>12</i>
<i>SANTÉ CANADA (APPUI).....</i>	<i>12</i>
<i>CENTRE NAV.....</i>	<i>12</i>
<i>CROIX-ROUGE CANADIENNE.....</i>	<i>13</i>
<i>TÂCHES SUPPLÉMENTAIRES.....</i>	<i>15</i>
Coordination et rapports.....	16
<i>Coordination locale.....</i>	<i>16</i>
<i>MISE EN COMMUN DE RENSEIGNEMENTS.....</i>	<i>16</i>
COMMUNICATIONS PUBLIQUES.....	17

Ce plan est valide à compter de 15 h HNE le 16 février 2020 et sera mis à jour si des renseignements supplémentaires importants devenaient disponibles.

CONTEXTE

OBJET

Le présent document a pour objet de décrire les rôles et les responsabilités des principaux ministères et des ministères d'appui dans le rapatriement des citoyens canadiens du navire de croisière DIAMOND PRINCESS amarré à Yokohama Japon, actuellement en quarantaine.

CONTEXTE

Le 4 février, le navire de croisière Diamond Princess a accosté à Yokohama, au Japon, avec plus de 3 600 personnes à bord, dont 251 Canadiens. Au 15 février, 285 de ces personnes étaient infectées par le COVID-19. Parmi ces cas confirmés, 12 sont canadiens, en plus de 23 sont maintenant hospitalisés ou isolés. 228 les CIT du CAN peuvent être rapatriés au Canada et, éventuellement, dans les PR. L'aéronef destiné à rapatrier les Canadiens a une capacité de 326 passagers (302 passagers en économie et 24 passagers en affaires). Les rapatriés ne devraient pas arriver au Canada avant le 18 février 2020.

PORTÉE

Le Plan de départ assisté du Coronavirus du gouvernement du Canada Diamond Princess entend compléter (et non remplacer) les plans, les pouvoirs et les mandats existants, et appuyer une approche fédérale globale et coordonnée pour rapatrier les citoyens canadiens du navire de croisière Diamond Princess qui est mis en quarantaine dans le port de Tokyo.

PUBLIC

Ce plan vise à :

- Centre des opérations gouvernementales (COG) pour coordonner l'intervention fédérale;
- Autres ministères et organismes gouvernementaux (responsable : AMC, ASPC, Soutien : MDN/CAF, ASFC, TC, CPFP);
- Les gouvernements provinciaux et territoriaux;
- Autres parties prenantes touchées ou contribuant aux efforts de rapatriement; et Hauts fonctionnaires.

HYPOTHÈSES.

Aucune. Le premier ministre du Canada a autorisé le plan de départ assisté COVID-19 – navire de croisière Diamond Princess.

CONCEPT DES OPÉRATIONS

Dans l'ensemble, ce départ assisté sera effectué de la même façon que le départ assisté de Wuhan sur les vols Canada 1 et Canada 2. Différences :

- La zone de transit vers l'avant et le point de départ aérien (APOD) seront tous deux situés à Tokyo, au Japon.
- Étant donné qu'un 777 est employé, il n'y aura pas d'escale de ravitaillement à Vancouver.
- La zone d'isolement sera située au centre NAV de Cornwall. Le plan se divise en trois phases :

PHASES DE L'OPÉRATION

- **Phase 1 : Départ assisté.** Cette phase a trait à la coordination du mouvement vers la tête d'avion et le transport aérien des passagers canadiens de la Diamond Princess vers le Canada. Il comprend également des activités de soutien telles que la fourniture d'information aux évacués potentiels, la préparation au soutien médical dans les activités de contrôle des vols et des passagers.
- **Phase 2 – Arrivée et dépistage.** Cette phase porte sur les activités liées à l'arrivée et au dépistage à la BFC Trenton et comprend également le transport terrestre jusqu'à la zone d'isolement du Centre NAV. Il comprend la liaison avec les principaux ministères responsables des douanes et de l'immigration, le dépistage à l'arrivée, la coordination avec les autorités sanitaires provinciales et les OGD provinciales.
- **Phase 3 – Activités postérieures à la présélection.** Cette phase concerne les activités qui ont lieu après l'arrivée au centre NAV Cornwall, pendant l'isolement au centre NAV Cornwall et à la fin de la période d'isolement. Il comprend la coordination avec les autorités provinciales de la santé, les OGD et les groupes de coordination fédéraux pour la prestation de soins de santé et d'autres

mesures de santé appropriées, les services sociaux, la sécurité et le transport vers les destinations finales.

PHASE 1 – DÉPART ASSISTÉ.

Au cours de cette phase, l'AMC, avec l'appui de l'ASFC, de l'ASPC et du MDN/CAF, dirigera la coordination de toutes les activités et mesures nécessaires pour transporter les citoyens canadiens du navire au point de départ aérien (APOD) à Tokyo, au Japon, jusqu'au point d'entrée aérien (APOE) de Trenton (Ontario).

La première zone de mise en scène de cette mission sera Tokyo. Le personnel et l'équipage y seront dotés d'équipements de protection individuelle (EPI) et d'une séance d'information opérationnelle avant l'embarquement des rapatriés.

L'avion volera sans escale de Tokyo à Trenton. La dernière destination de la phase de départ assisté est la BFC Trenton, à Trenton (Ontario).

CONSIDÉRATIONS

- Nombre de Cit. Can et de résidents permanents désireux de quitter le territoire à déterminer.
- Le soutien du Japon à confirmer, cependant, les Forces d'autodéfense japonaises sont provisoirement censées fournir le transport terrestre de la Princesse Diamond à l'APOD.
- Le départ assisté comprendra uniquement les personnes asymptomatiques pour le COVID-19 et qui ne sont pas positives pour le COVID-19.
- Les facteurs liés à l'ACS+ pour les femmes enceintes, les nourrissons et/ou les personnes âgées doivent être déterminés, mais ils sont anticipés. Aucun mineur non accompagné ne sera autorisé dans l'avion. Tous les mineurs de moins de 16 ans devront être accompagnés d'un adulte responsable (parent ou tuteur).

AFFAIRES MONDIALES CANADA (PRIMAIRE)

- En tant que département principal, l'AMC a la responsabilité générale de coordonner le rapatriement des personnes du navire de Tokyo à Trenton.

- En plus de travailler avec les autorités japonaises pour obtenir les autorisations appropriées associées au départ assisté, l'AMC est chargé de coordonner les efforts visant à identifier, à contacter, à suivre et à informer les rapatriés canadiens sur toutes les questions connexes, y compris l'obligation de demeurer au Centre NAV après l'arrivée, pendant 14 jours.

Par l'entremise du SRDT, l'AMC assurera également le leadership en vol, y compris la sécurité. De plus, le PSOHP de SC fournira à AMC des conseils et des conseils en santé au travail aux employés fédéraux qui travaillent sur le terrain à Tokyo et sur le vol à destination de Trenton.

- AMC gèrera les appels aux médias et établira des lignes de presse concernant le départ assisté.
- L'AMC coordonnera les échéanciers et la trajectoire critique des éléments du vol de départ assisté basés au Japon et au Canada.

AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA (APPUI)

- L'ASFC appuiera le départ assisté en effectuant la vérification et le contrôle de l'identité et de la documentation, en procédant à un dépistage pour les voyageurs à risque élevé potentiels et en fournissant des renseignements sur les cas litigieux à leur Centre national de ciblage (CNT). Deux officiers de liaison seront à Tokyo pour s'acquitter de cette tâche.

AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (APPUI)

- L'ASPC a élaboré un formulaire de renseignements et d'accusé de réception pour tous les passagers à l'embarquement, qui contient des renseignements précis sur ce à quoi ils doivent s'attendre avant l'embarquement, pendant le vol et après l'arrivée au Canada. Le formulaire contient des renseignements sur l'obligation de demeurer au centre NAV en vertu d'un décret d'urgence en vertu de la Loi sur la mise en quarantaine. Les passagers devront signer le formulaire avant l'embarquement.
- L'ASPC sera responsable de la fourniture d'équipement de protection personnelle (EPI) et de conseils sur le niveau de protection requis pour les passagers, le personnel et l'équipage.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (APPUI)

- L'équipe médicale du MDN et des FAC peut aider à dépister les rapatriés avant qu'ils ne débarquent d'un navire de croisière.

- Le MDN et les FAC fourniront à six professionnels de la santé des Forces canadiennes le soin de procéder à un contrôle sanitaire des passagers avant l'embarquement, de surveiller leur état de santé pendant le vol et d'assurer l'évaluation de leur état de santé avant l'arrivée à Trenton.
- Le MDN et les FAC fourniront des EPI au personnel et à l'équipage.
 - Le MDN et les FAC ont prémonté et livreront de l'équipement de protection personnelle à :
 - Personnel du gouvernement du Canada
 - Ceux qui se trouvent à bord d'un vol avec assistance au départ

CELLULE DE GESTION DE CRISE

Pendant toute la durée du transit entre Tokyo et Trenton, une cellule de coordination des crises composée d'employés de l'ASPC, du AMC, de la FP, du MDN/des FAC et de l'ASFC sera en attente et convoqué en cas de situation nécessitant une décision rapide. Le COG sera chargé de convoquer le groupe.

PHASE 1 SÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS

Tous les temps A CONFIRMER (LOCAL)

Le 18 février

- 10 h Exposé de vol communiqué à l'ASFC/IRCC pour autorisation préalable
- 16 h L'ASPC doit examiner les résultats des tests du ministère de la Santé, du Travail et du Bien-être social (MHLW) afin de déterminer l'admissibilité au vol
- 19:30 Départ du personnel de l'ambassade pour le terminal de bateaux de croisière avec équipement
- 20 h 15 Le personnel arrive au terminal des navires de croisière (MDN/CAF 5-6, ASPC 3, AMC 3, 1 ASFC)
- 21 h MDN/FAC pour transporter la cabine et effectuer un contrôle de santé :
- Bracelet a fourni à cit. Can qui réussissent l'examen, a dit de déménager au débarquement.
 - Avis d'échec de l'examen médical fourni sur papier
 - Cit. Can donnés EPI/Masque
 - Bagages à étiqueter et à assembler au point de rassemblement du bateau par Carnival

- Bagages à transporter dans des autobus/camions
- 21 h Passeports remis à l'agent désigné de l'ASFC par cit. Can au moment de leur débarquement :
- L'agent de l'ASFC compile les passeports pour l'enlèvement en vrac au Japon
 - L'agent de l'ASFC apporte les passeports au Japon, puis récupère tous les passeports et les conserve pour l'autorisation en vrac à l'aéroport
 - L'agent consulaire doit émettre une DUE si nécessaire
- 21 h Passagers escortés aux autobus d'attente à l'extérieur du terminal :
- Membre du personnel de l'ambassade de langue japonaise dans chaque bus.

19 février

3 h Personnel de l'ambassade (1) prépositionner l'aéroport de Haneda comme liaison d'aéronef

3 h L'agent de l'ASFC quitte l'aéroport de Haneda avec un passeport

3 h Les bus partent pour l'aéroport de Haneda

3 h 45 L'agent de l'ASFC arrive à l'aéroport de Haneda. Efface les passeports par les douanes japonaises

3 h 45 Les bus arrivent à l'aéroport de Haneda :

- Bus pour aller directement dans le tarmac et livrer les passagers directement dans l'avion
- Passagers et bagages chargés dans l'avion
- Les passagers ont donné des instructions telles qu'elles ont été chargées dans l'avion
- Accueil/contrôle des foules par le personnel de l'ambassade

4 h 30 Passeports retournés à l'avion

5 h Départ de l'aéroport de Haneda pour la BFC Trenton

PHASE 2 – ARRIVÉE ET DÉPISTAGE

Au cours de cette phase, l'ASFC et l'ASPC, avec l'appui du MDN, du FAC et de la SP, coordonneront toutes les activités liées au traitement des douanes et au dépistage de la

santé. De plus, les autorités provinciales chargées de la santé et de la gestion des urgences ont été désignées pour fournir un soutien.

AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (PRIMAIRE)

- Les passagers symptomatiques seront redirigés vers un dépistage médical supplémentaire. L'ASPC coordonnera cette initiative, qui a coordonné les besoins potentiels en services médicaux d'urgence et le transfert de patients symptomatiques à l'hôpital avec les autorités sanitaires provinciales.
- L'ASPC a élaboré un plan de ressources complet pour le déploiement du personnel et des biens du Portefeuille de la santé à Trenton et au Centre NAV. L'ASPC a élaboré un plan de surveillance de la santé publique pour la détection précoce des symptômes de maladies transmissibles qui peuvent se présenter chez les Canadiens rapatriés lors du dépistage à la BFC Trenton ou qui résident au Centre NAV.
- L'ASPC est le chef de file en matière de transport et d'interaction avec les passagers de Trenton à Centre NAV.

AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA (APPUI)

- À l'arrivée, l'ASFC procédera à l'examen et à l'autorisation dans le hangar 7, notamment en donnant aux passagers la possibilité de déclarer les symptômes qu'ils ont pu avoir apparus pendant le vol. Douze agents des services frontaliers, deux directeurs, deux chefs d'opérations et un directeur de district ont été affectés à cette tâche.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (APPUI)

- Avant l'arrivée (à Trenton), les professionnels de la santé des Forces canadiennes à bord effectueront un examen médical final afin de communiquer avec l'ASPC et de fournir de l'information sur les passagers qui ont besoin d'attention à leur arrivée.
- La zone d'isolement sera située à la BFC Trenton, sous l'autorité du MDN/FAC. Avant l'arrivée, le MDN/FAC identifiera une zone physique pour l'inspection préalable des douanes et le contrôle sanitaire.
- Transporter les rapatriés de l'APOD vers le Centre NAV.

PHASE 2 SÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS

- Répétition avec tous les partenaires à la BFC Trenton et au Centre NAV le 18 février 2020.

- L'avion arrive à la BFC Trenton (Ontario) le 19 février 2020.
- Le personnel des Services de santé des Forces canadiennes assure la liaison avec l'ASPC et l'ASFC afin de fournir une mise à jour sur la santé des passagers et d'autres développements pertinents avant le débarquement.
- L'ASPC procède à un contrôle et à un triage supplémentaires des passagers signalés par les professionnels de la santé des Forces canadiennes pour avoir des symptômes.
- Les passagers sont dédouanés par l'ASFC.
- Des mesures de santé appropriées sont mises en place par l'ASPC et les autorités sanitaires provinciales et communiquées à tous.
- Les passagers sont transportés par autobus jusqu'au centre NAV par les arrangements MDN/FAC à bord des autobus.

PHASE 3 – PÉRIODE DE QUARANTAINE ET DÉPART

Au cours de cette phase, les rapatriés seront isolés dans le Centre NAV. L'ASPC, le MDN/FAC et la SP coordonneront la logistique et la sécurité, les mesures de contrôle de la santé publique et les services sociaux d'urgence pendant toute la durée de la quarantaine, conformément au décret d'urgence approuvé par le gouverneur en conseil.

Bien que l'ASPC soit le chef de file global de cette phase, le Centre NAV et le MDN/FAC dirigeront les aspects logistiques et sécuritaires, le CRC fournira des services sociaux d'urgence. L'ASPC coordonnera également les aspects de santé et de santé publique avec l'appui du MSSLDO de l'Ontario.

Dans les installations du Centre NAV, les rapatriés seront logés dans une zone de quarantaine et placés dans leurs unités familiales. Les familles nombreuses seront logées dans des chambres communicantes. Au besoin, les parents/tuteurs seront autorisés à entrer en quarantaine pour retrouver leurs enfants, mais dans le cas contraire, les visiteurs ne seront pas autorisés.

Le personnel séjournant sur place sera logé dans la zone non-quarantaine du complexe principal. Le personnel portera un EPI approprié, en fonction des directives actuelles de la CIB, tout en interagissant avec les rapatriés.

AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (PRIMAIRE)

- L'ASPC est responsable de désigner un coordonnateur de la santé publique sur place pour assurer le leadership et la coordination locale en collaboration avec le

Centre NAV et le MDN/FAC. Une réunion de coordination quotidienne aura lieu et des rapports de situation quotidiens permettront de sensibiliser tous les partenaires à la situation.

- L'ASPC assurera la liaison avec les autorités sanitaires provinciales pour ce qui est des services de santé et de santé publique.
 - On peut demander à l'équipe d'aide médicale d'urgence (EMAT) du gouvernement de l'Ontario d'appuyer l'intervention et de fournir une gestion des soins actifs sur place.
 - L'EMAT peut également fournir sur place une tente de pression négative pour soutenir l'isolement des rapatriés symptomatiques.
 - Un accord de transport de patients sera conclu avec une autorité sanitaire locale.
- En collaboration avec l'EMAT, l'ASPC, appuyé par des infirmières fédérales ou sous contrat mobilisées, mettra en œuvre des processus quotidiens d'évaluation de la santé et coordonnera l'orientation vers les ressources de santé publique et communautaire.
- Un expert en matière de CIB sera sur place pour s'assurer que des mesures appropriées de la CIB sont en place.
- Les fournitures nécessaires qui sont disponibles dans la Réserve stratégique nationale d'urgence (SRNU) seront allouées au site d'intervention au besoin.
- Les fournitures qui ne sont pas disponibles par l'entremise du SRNU seront achetées au cas par cas, sous réserve de disponibilité.
- **S'il est incapable d'acquérir l'équipe d'intervention en cas d'urgence microbiologique du LNM pour effectuer des essais en laboratoire sur place, un protocole sera établi pour que des échantillons soient testés dans notre propre MERT LNM situé à côté de la clinique EMAT de la BFC Trenton.**
- Fourniture de professionnels de la santé
 - Les services médicaux sur place peuvent être fournis par des partenaires fédéraux/provinciaux.
 - Une liste d'environ 25 infirmières et infirmiers sera nécessaire pour mener à bien les évaluations de santé courantes.
 - Au moins un (1) agent de quarantaine de l'ASPC sera sur place en tout temps pour faire appliquer la Loi sur la mise en quarantaine.
 - Des évaluations médicales régulières seront effectuées au besoin.
- Une formation générale à la CIB, des procédures de mise en place et de dodage des EPI et des mesures de quarantaine seront dispensées à tout le personnel sur place.
- Développement des procédures de contrôle des mouvements, en particulier le degré de mobilité autorisé dans le logement pour équilibrer les besoins logistiques (nourriture, laverie, etc.) tout en maintenant la distance sociale pour éviter la transmission. Les rapatriés seront autorisés à effectuer des mouvements limités dans le secteur convenu à l'intérieur et à l'extérieur de l'installation d'hébergement.

- L'ASPC doit élaborer une entente de service avec le PPO pour les activités d'application de la loi liées aux rapatriés en quarantaine dans les installations du Centre NAV.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (APPUI)

- Le MDN et les FAC fourniront un soutien administratif et logistique à l'organisme chef de file.
- Le MDN et les FAC appuieront le Centre NAV et l'ASPC au besoin durant cette phase, en fournissant plus particulièrement un soutien en matière de leadership.
- Le MDN/FAC seront l'interface entre les partenaires fédéraux et le Centre NAV.

SANTÉ CANADA (APPUI)

- Conseils et conseils en santé au travail à l'intention du personnel fédéral du CEN NAV
- Soutien psychosocial au personnel fédéral – Santé Canada mobilisera son équipe qualifiée de réponse psychosociale d'urgence (ERPSU). Les professionnels de la santé mentale du ERPSU seront sur place au centre NAV tout au long de cet exercice. Les employés fédéraux auront de longues journées et un stress élevé dans la réalisation de cet important travail. Le ERPSU est là pour fournir une oreille attentive, un soutien en santé mentale, des conseils pour les autosoins et le suivi, au besoin. Des affiches et des cartes de visite feront la promotion du numéro de téléphone dédié du ERPSU pour l'exploitation du CENTRE NAV. Services disponibles en personne (ou par téléphone). Un membre du ERPSU passera du temps au Centre de commandement des incidents pour connaître la situation et surveiller les niveaux de stress opérationnel. Le ERPSU est disponible pour donner un aperçu de ses services à tous les membres de l'équipe ou de l'équipe de quart du personnel fédéral.
- L'appui psychosocial aux membres du personnel non fédéral – Comme pour Trenton, le ERPSU, tel que requis, est disponible pour appuyer le programme ON EMAT, qui offre une capacité accrue de soutien psychosocial aux passagers et à tout le personnel non fédéral (ON EMAT est le principal soutien psychosocial aux passagers et au personnel non fédéral).

CENTRE NAV

- Services d'alimentation
 - L'exploitant de l'installation a conclu un contrat avec Sodexo Canada pour des services alimentaires et a indiqué qu'il était disposé à appuyer la réponse au rapatriement
 - Des bons alimentaires pour les restaurants sur place peuvent être mis à la disposition du personnel d'intervention
 - Les restrictions alimentaires devront être prises en compte
 - Des aliments et des boissons seront mis à la disposition du personnel

- Services de buanderie
 - Des services de blanchisserie sont disponibles sur place, mais ils n'ont pas la capacité de séparer la lessive du site de quarantaine.
 - Il pourrait être nécessaire de passer des marchés pour des services de blanchiment externe.

- Autres services
 - L'entrée et la sortie du site seront contrôlées.
 - La section du complexe qui abrite la quarantaine sera clôturée et les entrées seront surveillées.
 - Les procédures de contrôle des mouvements seront appliquées par l'entremise des fournisseurs de services de sécurité privés en fonction des exigences définies par le MDN/FAC, l'ASPC et le Centre NAV. Les services de sécurité seront achetés par le Centre NAV par voie de marchés et seront sous le contrôle du coordonnateur sur place de l'ASPC.
 - Une signalisation appropriée sera nécessaire pour délimiter la zone de quarantaine.
 - Une signalisation appropriée sera nécessaire pour identifier l'équipement de protection individuelle qui enfilera et qui sera dosé.
 - Des zones désignées de revêtements et de dosages d'EPI seront établies et supervisées.

CROIX-ROUGE CANADIENNE

Au cours de cette phase, le CRC devrait exécuter les tâches suivantes, sous réserve de contrats officiels :

- Fournir l'enregistrement et les services en personne pour le client non symptomatique, protocole EPI; complimé par le Centre d'appel d'Ottawa
 - L'enregistrement permettra de recueillir des renseignements de base et comprendra également une évaluation des besoins urgents.
 - Si des renseignements sur le manifeste sont fournis à l'avance, l'équipe virtuelle effectuera la saisie des données avant l'arrivée.
 - Les appels téléphoniques de suivi seront complétés par l'équipe virtuelle pour compléter l'enregistrement et l'évaluation complète des besoins. Ces appels seront acheminés aux lignes fixes situées dans chaque chambre d'hébergement.
 - Les bénéficiaires continueront d'avoir la possibilité de faire appel pour compléter l'enregistrement.
 - Une page d'information de la Croix-Rouge sera fournie dans le dossier de bienvenue à l'arrivée afin de souligner l'urgence des services d'inscription et de CRC.
 - Des berceaux ou des plumes et des berceaux supplémentaires seront fournis, au besoin.

- Des services de soins spirituels seront fournis au besoin.
 - Des articles de soins personnels seront fournis au besoin pour les rapatriés.
 - Des vêtements supplémentaires seront fournis aux rapatriés, au besoin.
 - La liaison avec le ministère du Solliciteur général de l'Ontario permettra de s'assurer que les services sociaux d'urgence coordonnés par les provinces sont offerts.
 - Des services de regroupement familial seront nécessaires pour les rapatriés et leurs familles et pourraient être offerts par l'entremise d'une partie externe comme la Croix-Rouge canadienne (CRC).
 - Des dispositifs de communication seront fournis au besoin pour assurer une bonne communication avec les réseaux de soutien social.
- Réception et information
 - Présence quotidienne pour répondre aux demandes d'information des bénéficiaires.
- CRIB (regroupement familial)
 - L'équipe du centre d'appels d'Ottawa se renseignera de l'extérieur et utilisera les renseignements sur l'inscription pour informer les ménages qui séjournent au Centre NAV des renseignements qu'ils ont recueillis à leur sujet. Le ménage décidera s'il répondra à l'enquête. Les renseignements personnels ne seront pas partagés avec les personnes qui demandent des renseignements.
 - Un agent de liaison avec la famille de restauration internationale sera disponible pour les demandes de l'extérieur du pays.
 - Coordination possible avec d'autres organismes, comme le COG et l'ASPC, et exigences en matière de collecte et de production de statistiques.
- Vêtements et services personnels
 - L'équipe du Centre NAV recevra et remplira les commandes et les fournitures prépositionnées
 - La livraison aura lieu en personne pour les clients non symptomatiques, conformément au protocole EPI
 - Une première livraison d'articles d'hygiène de base, comme des chaussettes et des sous-vêtements, sera prépositionnée dans les chambres d'hébergement.
 - Les playpens et les berceaux seront prépositionnés dans les foyers pour permettre à ceux qui en ont besoin de prendre. Elles seront fournies à l'avance dans les chambres si des informations sont disponibles à cet effet.
 - Les intervenants du Centre NAV seront en appel entre 9 h et 17 h (heure à confirmer) pour prendre les commandes de l'équipe du Centre d'appel d'Ottawa et effectuer des voyages d'affaires complets, ainsi que la

livraison au périmètre des lieux d'hébergement. Des équipes en personne seront disponibles pour prendre et livrer ces articles à la porte.

- Lavage des vêtements
 - Demandes de fournitures de lavage auprès de l'équipe du Centre d'appel d'Ottawa
 - Équipe du centre NAV pour recevoir et remplir les commandes
 - En personne pour les clients non symptomatiques, protocole EPI, livraison d'articles de lessive et assistance
 - Forfaits de lave-linge prépositionnés dans les chambres avant l'arrivée.

- Coordination des horaires de laverie au besoin. Accès des bénéficiaires à l'Internet et aux outils de communication
 - En fonction des besoins, on évaluera l'obligation de fournir de l'équipement
 - La planification suppose que la plupart des gens auront leurs propres appareils.
 - Téléphone, WIFI et TV existent dans chaque chambre.
 - Cartes de téléphone interurbain, iPads fournis sur demande.

- Sécurité et bien-être
 - Jeux prépositionnés et articles de confort avant l'arrivée.
 - Mettre en place un mécanisme électronique de rétroaction et de plaintes.
 - Préparer des ressources d'orientation pour le soutien de la santé mentale pendant l'isolement mais aussi pour le long terme une fois à la maison.
 - Fournir des ressources prépositionnées pour le divertissement pour tous les âges.
 - Évaluer les besoins en soutien additionnel, comme les besoins en soins spirituels, les besoins des aînés, etc., par le biais d'appels au mieux-être.
 - Autres articles à livrer aux bénéficiaires pour suivre le même processus de livraison que les vêtements et les services personnels.
 - Processus de protection des voyageurs vulnérables.
 - Le soutien en soins infirmiers peut également être nécessaire pour aider à la surveillance quotidienne de la santé des Canadiens rapatriés dans le cadre de la structure d'intervention en quarantaine.

TÂCHES SUPPLÉMENTAIRES

Les responsabilités des tâches suivantes seront déterminées à la suite de la coordination tactique locale initiale au Centre NAV, entre le Centre NAV et le CRC :

- Le personnel d'intervention établira un système d'affectation et de contrôle des locaux

- Affectation d'hébergement (même équipe que l'inscription)
 - En personne pour un client non symptomatique, protocole EPI
 - Les affectations de logement seront terminées dans le but de maintenir les unités familiales en harmonie
 - L'hébergement des voyageurs sera suivi (numéros de chambre et extensions téléphoniques) sur une carte maîtresse et enregistré avec les informations d'inscription
 - L'équipe d'hébergement fournira la trousse de bienvenue, qui comprendra les clés des chambres et une carte des zones d'hébergement codée en couleur
 - Une fois cette étape franchie, les bénéficiaires seront dirigés vers les autobus à bord des autobus jusqu'aux lieux d'hébergement

- Livraison et livraison de collations et de rafraîchissements
 - En personne pour les clients non symptomatiques, protocole EPI
 - Livraison de collations et de rafraîchissements sur les sites d'hébergement
 - La coordination se fera entre le MDN/FAC et le gestionnaire du site.
 - Livraison des repas aux heures prévues, aux portes de l'hébergement.

COORDINATION ET RAPPORTS

COORDINATION LOCALE

- La coordination tactique locale au Centre NAV sera essentielle au succès de l'opération. Une première équipe tactique, composée de représentants de l'ASPC, du MDN/FAC, du Centre NAV du CRC et du COG, se réunira à l'installation du Centre NAV à Cornwall le dimanche 16 février à 15 h. Le COG établira et publiera une liste consolidée des COP.

MISE EN COMMUN DE RENSEIGNEMENTS

- Le COG continuera de fournir des rapports coordonnés dans le bulletin quotidien du COG et dans la mise à jour des événements.
- L'ASPC coordonnera ses activités avec les autorités sanitaires provinciales et municipales.
- Le MDN/FAC seront les principaux responsables de la logistique au Centre NAV, y compris l'attribution de locaux aux rapatriés, au personnel de soutien, aux autres ministères et aux ONG.

- Les pouvoirs publics chinois, avec l'appui des ministères principaux émettront un avis comportant une série de mises à jour pour suivre l'évolution de l'aéronef :
 - Heure d'arrivée de l'avion à Tokyo.
 - Heure du départ de Tokyo,
 - Nombre de passagers (PAX).
 - Heure d'arrivée à Trenton.
 - Achèvement des activités initiales de traitement et de contrôle de l'ASFC et de l'ASPC, qui comprendront si des passagers ont besoin d'un soutien médical supplémentaire.
 - Départ de la BFC Trenton.
 - Heure d'arrivée au NAV Centre Cornwall.

COMMUNICATIONS PUBLIQUES

- La communication publique sera proactive à toutes les étapes de l'opération. Les ministres et les hauts fonctionnaires du gouvernement communiqueront régulièrement avec les médias et par le biais des médias sociaux au sujet de l'opération, en particulier sur les mesures prises pour protéger la santé et la sécurité des passagers, des personnes impliquées dans leur arrivée et leur contrôle, et du public. À titre de chef de file des communications sur la réponse du gouvernement du Canada au coronavirus nouveau, l'Agence de santé publique du Canada dirigera les services de messagerie publique liés au dépistage de la santé, tandis qu'Affaires mondiales Canada dirigera les services de départ assisté, l'ASFC sur le dépistage de la frontière et le MDN/FAC sur le soutien logistique à Trenton et au Centre NAV à Cornwall. Sécurité publique Canada coordonnera une approche pangouvernementale en matière de communications.
- Les relations avec les médias seront coordonnées entre les principaux partenaires. D'autres activités seront explorées pour faire connaître cette histoire à la BFC Trenton et au Centre NAV de Cornwall (p. ex., médias sociaux, vidéo). On s'attend à ce que les communications des ministres au cours de cette phase se fassent principalement à partir d'Ottawa. La messagerie dans toutes les communications du gouvernement du Canada sera alignée de façon à ce que nous fournissions de l'information factuelle aux Canadiens.
- Au cours de la phase 2, une séance d'information technique avec les représentants des médias à Ottawa pourrait être organisée afin de faire le point sur la situation générale. Les relations avec les médias seront coordonnées entre les principaux partenaires. D'autres activités seront explorées pour faire connaître cette histoire à la BFC Trenton et au Centre NAV de Cornwall (p. ex., médias sociaux, vidéo). On s'attend à ce que les communications des ministres au cours de cette phase se fassent principalement à partir d'Ottawa. La

messagerie dans toutes les communications du gouvernement du Canada sera alignée de façon à ce que nous fournissions de l'information factuelle aux Canadiens.

- L'environnement public sera surveillé de près tout au long de l'opération afin de détecter et de corriger la désinformation et d'ajuster l'approche de communication, si nécessaire.

De : Tanguy2, Patrick (PS/SP) <patrick.tanguy2@canada.ca>

envoyé : Sunday, February 16, 2020 3:20 AM

à : [redacted] (PS/SP) [redacted] (PS/SP)
[redacted] (PS/SP) [redacted] (PS/SP)

Cc: Moreau, Ken (PS/SP) <ken.moreau@canada.ca>; Chow, Lawrence (PS/SP) <lawrence.chow@canada.ca>; Tomlinson, Jamie (PS/SP) <jamie.tomlinson@canada.ca>; Payer, Alexina (PS/SP) <alexina.payer@canada.ca>; Bhupsingh, Trevor (PS/SP) <trevor.bhupsingh@canada.ca>

Sujet: Points clés: Impacts sur le gouvernement fédéral et les infrastructures essentielles - 15 Fev

Les informations sont valides à partir de 15 h 30 HNE 15 février 2020.

Résumé :

- 437 personnes demeurent en quarantaine à la Base des Forces canadiennes (BFC) Trenton. (Source : ASPC)
- **Au Cambodge, les 267 Canadiens à bord du navire de croisière MS Westerdam ont commencé à rentrer chez eux par des moyens commerciaux. Plus de 50 de ces Canadiens ont peut-être eu des contacts avec un passager américain qui a été jugé positif pour le COVID-19.**
- Le nombre de cas dans le monde s'est élevé à 67 091 (+2 631), avec 1 527 décès (+143) et 8 567 (+1 396). (Source : John Hopkins)
- **La France est le plus récent pays à signaler un décès dû au COVID-19.** (Source : John Hopkins)
- **Les États-Unis prévoient d'évacuer leurs citoyens à bord de la Diamond Princess au Japon.** (Source : AMC)
- Nouveau cas en Colombie-Britannique, le risque de propagation du virus au Canada demeure faible. (Source : ACSP).
- Le Centre des opérations du gouvernement coordonne avec les ministères responsables les plans de départ assistés Canada 3 pour les passagers canadiens du navire de croisière Diamond Princess au Japon.

Situation à la BFC Trenton :

- Le 15 février, il a été annoncé que les dates de mise en quarantaine seront le 21 février (Canada 1 et NRL 300 / US 4) et le 25 février (Canada 2), si les personnes mises en quarantaine demeurent en bonne santé et ne présentent aucun symptôme de COVID-19 à la fin de leur quarantaine de 14 jours, elles ne présentent aucun risque pour les autres et peuvent retourner à leurs activités habituelles. (Source : ASPC)
- 437 personnes demeurent en quarantaine à la Base des Forces canadiennes (BFC) Trenton. Tous les tests ont été négatifs pour le COVID-19 et aucun symptôme n'a été signalé. Une personne demeure hospitalisée et asymptomatique pour des maladies non reliées au COVID-19. (Source : ASPC)

- La présence de sécurité nocturne demeure un problème, la FAC augmentera sa présence en matière de sécurité au cours de la fin de semaine. D'autres contrats ont été signés avec des entreprises de sécurité privées et le secteur privé sera pleinement responsable de la sécurité d'ici le 18 février. (Source : ASPC)

Résumé des personnes actuellement en quarantaine à Trenton (à 20 h 30 HNE le 14 février) :

	Canada1	É-U4	Canada2
TOTAL (437)	179	39	219
Passagers	173	39	188
Équipage de conduite contractuel	0	0	23
MDN	0	0	0
AMC	2	0	7
Les parents sont réunis et rejoignent la quarantaine	4	0	1

Mise à jour de la situation intérieure :

- Il y a 8 cas (+1) confirmés d'infection 2019-nCoV, identifiés au Canada. À l'exclusion de 12 citoyens canadiens à bord de la Diamond Princess. (Source : ASPC)
- Au 12 février, 1 456 voyageurs avaient déclaré revenir de la province du Hubei, et 57 (+2) avaient été renvoyés à un agent de quarantaine pour une évaluation plus approfondie. Sur ce nombre, 54 (+2) ont été libérés avec un document d'information et 3 ont reçu un ordre pour un examen médical futur. (Source : ASPC)
- Le 12 février, le Programme de santé au travail de la fonction publique de Santé Canada a mis à jour son avis sur la santé au travail en ce qui concerne le COVID-19. Le présent document est complété par un certain nombre d'annexes qui contiennent des informations et des recommandations concernant des lieux de travail précis (par exemple, les aéroports et les missions). (Source : ASPC)

Situation mondiale :

- Sur le plan international, on signale quatre décès (+1) hors de Chine au Japon, en France, à Hong Kong et aux Philippines. (Source John Hopkins)
- Les États-Unis ont maintenant 15 cas confirmés (+1) (Source John Hopkins).

Chine :

- Le 14 février, les autorités de Pékin ont annoncé une quarantaine de 14 jours d'auto-quarantaine pour les personnes rentrant des vacances dans la ville afin d'empêcher la propagation du virus COVID-19. Pour l'instant, les détails sur les demandes aux non-résidents et aux étrangers ne sont pas clairs. (Source : AMC)

- La liste d'inscription des Canadiens à l'étranger (ROCA) pour la Chine à 6 h HNE totalise 13 799. 3 350 à Hong Kong, 319 au Hubei et 84 à Macao. (Source : AMC)

Navires de croisière :

- Au Japon, le navire de croisière Diamond Princess, qui compte environ 3 700 passagers et membres d'équipage, dont 255 Canadiens (251 passagers et 4 membres d'équipage), est mis en quarantaine à Yokohama (Japon). On s'attend à ce que la quarantaine dure jusqu'au 19 février, 218 membres d'équipage et passagers ont été confirmés comme étant infectés par le COVID-19. Douze passagers canadiens ont été confirmés porteurs d'infections au COVID-19 et ont été transférés dans des hôpitaux désignés. **Sur les 12 cas canadiens, l'un est dans un état critique et le reste est dans un état stable.** Le débarquement volontaire des groupes vulnérables est en cours. L'ASPC, l'AMC et le MDN se sont déployés à Tokyo, au Japon, pour fournir un soutien aux Canadiens touchés. **Les États-Unis prévoient d'évacuer les citoyens américains à bord de la Diamond Princess. L'AMC et le FAC dirigent les efforts de planification du rapatriement des passagers canadiens.** (Source : AMC)
- Au Cambodge, le navire de croisière MS Westerdam, qui compte environ 2 200 personnes à bord, dont 267 Canadiens, a obtenu l'autorisation d'accoster. À l'heure actuelle, 225 Canadiens, qui utilisent diverses lignes aériennes commerciales, ne sont pas tous des vols directs à destination du Canada. Un passager américain, également sur ce bateau de croisière, a été confirmé avec COVID-19 alors qu'il transportait vers les États-Unis. Jusqu'à 55 Canadiens ont pu entrer en contact avec le passager américain. L'ASFC, l'AMC et l'ASPC sont au courant et planifient en conséquence. (Source : AMC)
- Le navire de croisière norvégien Jade, qui compte 191 passagers canadiens, s'est vu refuser l'autorisation d'accostage au Vietnam et tente d'obtenir l'autorisation d'accostage à Koh Samui, en Thaïlande. Selon certaines informations, l'autorisation sera accordée le 15 février pour le départ à Singapour le 16 février. Les passagers peuvent être autorisés à débarquer en attendant une évaluation médicale. Six Canadiens ont demandé à débarquer et à retourner au Canada depuis la Thaïlande. (Source : AMC)
- Le navire de croisière AIDAvita devait obtenir l'autorisation d'accoster en Thaïlande le 14 février. Les responsables de la santé sont censés embarquer le 15 février pour examiner les passagers avant de leur permettre de débarquer. L'AMC a confirmé qu'aucun Canadien n'était à bord. Il n'y a pas de cas COVID-19 signalés. À moins que les circonstances ne changent, les rapports sur l'AIDAvita cesseront le 15 février. (Source : AMC)

Mise à jour des communications/Analyse des médias (À 13 h HNE le 15 février). Source : Agent des services de communications de la SP) :

• **Agent principal de la santé publique (ACSP) Dre Theresa Tam et sous-agent de la santé publique, Dr Howard Njoo a fait une conférence de presse par téléconférence à 12 h HNE le 15 février. Les remarques préliminaires de la Dre Tam et du Dr Njoo portaient sur :**

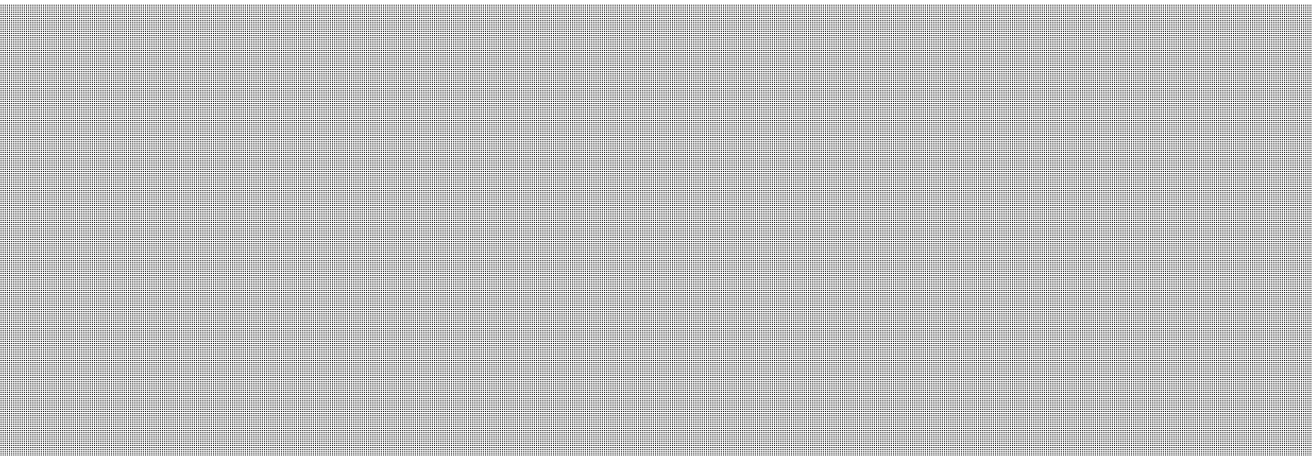
- o Mise à jour sur Trenton – les personnes en quarantaine demeurent en bonne santé sans aucun signe d’infection par le COVID-19.
- o Cas au Canada – nouveau cas en Colombie-Britannique, le risque de propagation du virus au Canada demeure faible
- o Navire de croisière japonais – informations les plus récentes et actions du GC, y compris l’envoi de trois experts au Japon
- o Ce que les Canadiens peuvent faire pour prévenir la propagation du VIH/sida – tout le monde a un rôle à jouer

- **Les questions et réponses ont été préparées pour répondre aux questions prévues et sont mises à jour pour refléter les développements du jour au lendemain en ce qui concerne les intentions des États-Unis de rapatrier les voyageurs sur le navire de croisière.**
- **Les Canadiens rapatriés et les membres de leur famille en quarantaine à Trenton recevront une mise à jour de l’information samedi, qui comprendra, entre autres, des renseignements sur les dates prévues pour la fin de la quarantaine et les déplacements subséquents après la mise en quarantaine.**
- **L’AMC continue de surveiller les cas canadiens de COVID-19 au Japon et a préparé une déclaration pour un scénario du pire en matière de santé des passagers.**
- **L’AMC surveille également un article dans les médias à Hong Kong, dans un de ses bâtiments de chancellerie, où les médias rapportent un individu non canadien non-membre de l’ambassade qui a signé le contrat COVID-19. Il n’y a pas de lien direct avec la chancellerie canadienne, mais AMC ajustera les communications au besoin.**
- **L’AMC a préparé des lignes de médias en réponse à l’information selon laquelle les États-Unis vont déménager pour évacuer leurs citoyens à bord de la Diamond Princess cette fin de semaine.**

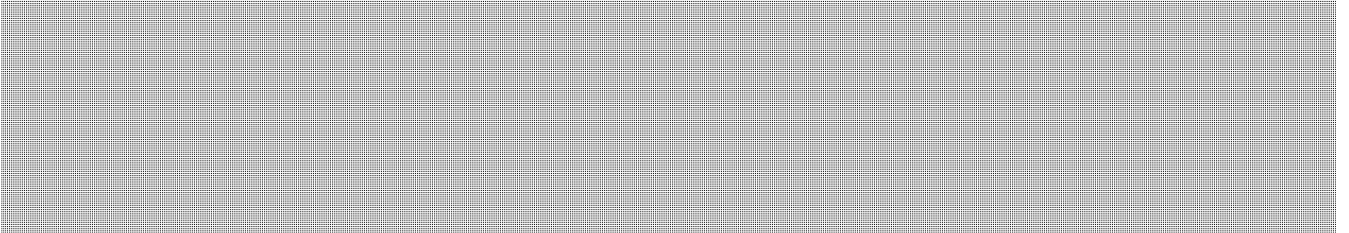
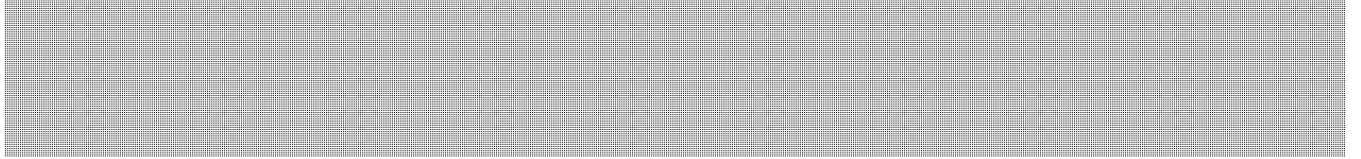
De : Tanguy2, Patrick (PS/SP) <patrick.tanguy2@canada.ca>
envoyé : dimanche, février 16, 2020 2:58 AM
à : Stewart, Rob (PS/SP) <rob.stewart@canada.ca>; [REDACTED]
Cc: Trehearne, Deryck (PS/SP) <deryck.trehearne@canada.ca>; Tomlinson, Jamie (PS/SP) <jamie.tomlinson@canada.ca>; Moreau, Ken (PS/SP) <ken.moreau@canada.ca>; Payer, Alexina (PS/SP) <alexina.payer@canada.ca>
Sujet: RE: mise à jour

[REDACTED] Des discussions ont eu lieu tout au long de la journée pour discuter de la façon de planifier et d'exécuter cette opération. L'arrivée est prévue pour le 19 février À CONFIRMER. À leur arrivée à Trenton, les personnes évacuées seront transportées par autobus à la NAVCEN à Cornwall par des arrangements du MDN avec l'appui de la Croix-Rouge à bord des autobus et y resteront pour une quarantaine de 14 jours. Le SM de SC a communiqué avec les SM de la Santé de l'Ontario et de la Colombie-Britannique et le SCO du ministre de la Santé devait communiquer avec le ministre de la Santé de l'Ontario, le SSC et la Colombie-Britannique. La Dre Tam appelle également ses homologues de la Colombie-Britannique et de l'Ontario. Je tenterai la main au maire de Cornwall plus tard ce matin.

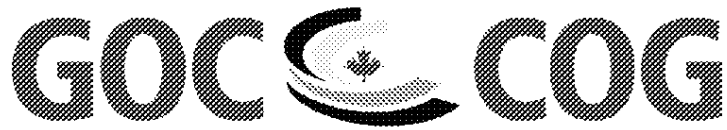
J'ai joint l'ébauche du plan qui résultait d'une séance de planification organisée par le COG à la fin de la nuit dernière. Il a été distribué au niveau de l'adm pour commentaires, de sorte que je ne recommande pas de diffuser à ce stade. De nombreuses questions restent en suspens, donc la prochaine itération sera plus complète. Par exemple, sur l'appel SM, AMC a informé que l'avion affrété serait un 777 qui n'aurait pas besoin de s'arrêter à Vancouver pour le ravitaillement en carburant. Le plan porte sur un 747 qui nécessiterait en fait un arrêt de ravitaillement. La prochaine étape pour nous sera de déconcerter de tels détails.



De : Stewart, Rob (PS/SP) **Hors du champ**
envoyé : Samedi, février 15, 2020 12:34 PM
à : [REDACTED]
Cc: Tanguy2, Patrick (PS/SP) ; Trehearne, Deryck (PS/SP) ; Tomlinson, Jamie (PS/SP) ; Moreau, Ken (PS/SP) ; Payer, Alexina (PS/SP)
Sujet: mise à jour



Hors du champ



GOVERNMENT OPERATIONS CENTRE

CENTRE DES OPÉRATIONS DU GOUVERNEMENT

Gouvernement du Canada COVID-19 Plan de départ assisté – Bateau de croisière Diamond Princess

20 Février 2020

No du SGDDI : 3509697

AVIS IMPORTANT

Le présent document est la propriété du gouvernement du Canada. Il est compilé à partir de renseignements reçus à des fins officielles seulement et de façon confidentielle d'un certain nombre de ministères et organismes du gouvernement du Canada. Il est fourni à un usage officiel uniquement au destinataire et à d'autres personnes du ministère ou de l'organisme du destinataire. À ce titre, les renseignements fournis doivent être protégés conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*, de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la *Politique sur la sécurité du gouvernement*. Ni le document ni son contenu ne peuvent être diffusés à l'extérieur du ministère ou de l'organisme du destinataire sans l'approbation préalable du ministère ou de l'organisme contributeur initial et du Centre des opérations du gouvernement (COG). Le présent document peut être assujéti à une exemption discrétionnaire ou obligatoire en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Si une demande d'accès est reçue, aucune décision ne devrait être prise sans consultation préalable du ministère ou de l'organisme contributeur initial du gouvernement du Canada.

CONTEXTE.....	3
PORTÉE.....	3
PUBLIC.....	3
HYPOTHÈSES.....	4
CONCEPT DES OPÉRATIONS.....	4
<i>PHASES DE L'OPÉRATION.....</i>	<i>4</i>
PHASE 1 – DÉPART ASSISTÉ.....	5
<i>CONSIDÉRATIONS.....</i>	<i>5</i>
AFFAIRES MONDIALES CANADA (PRIMAIRE).....	5
AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA (APPUI).....	6
AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (APPUI).....	6
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (APPUI).....	6
<i>CELLULE DE GESTION DE CRISE.....</i>	<i>7</i>
<i>PHASE 1 SÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS.....</i>	<i>7</i>
PHASE 2 – ARRIVÉE ET DÉPISTAGE.....	8
<i>AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (PRIMAIRE).....</i>	<i>9</i>
<i>AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA (APPUI).....</i>	<i>9</i>
<i>MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (APPUI).....</i>	<i>9</i>
<i>PHASE 2 SÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS.....</i>	<i>9</i>
PHASE 3 – PÉRIODE DE QUARANTAINE ET DÉPART.....	10
<i>AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (PRIMAIRE).....</i>	<i>10</i>
<i>MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (APPUI).....</i>	<i>12</i>
<i>SANTÉ CANADA (APPUI).....</i>	<i>12</i>
<i>CENTRE NAV.....</i>	<i>12</i>
<i>CROIX-ROUGE CANADIENNE.....</i>	<i>13</i>
<i>TÂCHES SUPPLÉMENTAIRES.....</i>	<i>15</i>
Coordination et rapports.....	16
<i>Coordination locale.....</i>	<i>16</i>
<i>MISE EN COMMUN DE RENSEIGNEMENTS.....</i>	<i>16</i>
COMMUNICATIONS PUBLIQUES.....	17

Ce plan est valide à compter de 15 h HNE le 16 février 2020 et sera mis à jour si des renseignements supplémentaires importants devenaient disponibles.

CONTEXTE

OBJET

Le présent document a pour objet de décrire les rôles et les responsabilités des principaux ministères et des ministères d'appui dans le rapatriement des citoyens canadiens du navire de croisière DIAMOND PRINCESS amarré à Yokohama Japon, actuellement en quarantaine.

CONTEXTE

Le 4 février, le navire de croisière Diamond Princess a accosté à Yokohama, au Japon, avec plus de 3 600 personnes à bord, dont 251 Canadiens. Au 15 février, 285 de ces personnes étaient infectées par le COVID-19. Parmi ces cas confirmés, 12 sont canadiens, en plus de 23 sont maintenant hospitalisés ou isolés. 228 les CIT du CAN peuvent être rapatriés au Canada et, éventuellement, dans les PR. L'aéronef destiné à rapatrier les Canadiens a une capacité de 326 passagers (302 passagers en économie et 24 passagers en affaires). Les rapatriés ne devraient pas arriver au Canada avant le 18 février 2020.

PORTÉE

Le Plan de départ assisté du Coronavirus du gouvernement du Canada Diamond Princess entend compléter (et non remplacer) les plans, les pouvoirs et les mandats existants, et appuyer une approche fédérale globale et coordonnée pour rapatrier les citoyens canadiens du navire de croisière Diamond Princess qui est mis en quarantaine dans le port de Tokyo.

PUBLIC

Ce plan vise à :

- Centre des opérations gouvernementales (COG) pour coordonner l'intervention fédérale;
- Autres ministères et organismes gouvernementaux (responsable : AMC, ASPC, Soutien : MDN/CAF, ASFC, TC, CPFP);
- Les gouvernements provinciaux et territoriaux;
- Autres parties prenantes touchées ou contribuant aux efforts de rapatriement; et Hauts fonctionnaires.

HYPOTHÈSES.

Aucune. Le premier ministre du Canada a autorisé le plan de départ assisté COVID-19 – navire de croisière Diamond Princess.

CONCEPT DES OPÉRATIONS

Dans l'ensemble, ce départ assisté sera effectué de la même façon que le départ assisté de Wuhan sur les vols Canada 1 et Canada 2. Différences :

- La zone de transit vers l'avant et le point de départ aérien (APOD) seront tous deux situés à Tokyo, au Japon.
- Étant donné qu'un 777 est employé, il n'y aura pas d'escale de ravitaillement à Vancouver.
- La zone d'isolement sera située au centre NAV de Cornwall. Le plan se divise en trois phases :

PHASES DE L'OPÉRATION

- **Phase 1 : Départ assisté.** Cette phase a trait à la coordination du mouvement vers la tête d'avion et le transport aérien des passagers canadiens de la Diamond Princess vers le Canada. Il comprend également des activités de soutien telles que la fourniture d'information aux évacués potentiels, la préparation au soutien médical dans les activités de contrôle des vols et des passagers.
- **Phase 2 – Arrivée et dépistage.** Cette phase porte sur les activités liées à l'arrivée et au dépistage à la BFC Trenton et comprend également le transport terrestre jusqu'à la zone d'isolement du Centre NAV. Il comprend la liaison avec les principaux ministères responsables des douanes et de l'immigration, le dépistage à l'arrivée, la coordination avec les autorités sanitaires provinciales et les OGD provinciales.
- **Phase 3 – Activités postérieures à la présélection.** Cette phase concerne les activités qui ont lieu après l'arrivée au centre NAV Cornwall, pendant l'isolement au centre NAV Cornwall et à la fin de la période d'isolement. Il comprend la coordination avec les autorités provinciales de la santé, les OGD et les groupes de coordination fédéraux pour la prestation de soins de santé et d'autres

mesures de santé appropriées, les services sociaux, la sécurité et le transport vers les destinations finales.

PHASE 1 – DÉPART ASSISTÉ.

Au cours de cette phase, l'AMC, avec l'appui de l'ASFC, de l'ASPC et du MDN/CAF, dirigera la coordination de toutes les activités et mesures nécessaires pour transporter les citoyens canadiens du navire au point de départ aérien (APOD) à Tokyo, au Japon, jusqu'au point d'entrée aérien (APOE) de Trenton (Ontario).

La première zone de mise en scène de cette mission sera Tokyo. Le personnel et l'équipage y seront dotés d'équipements de protection individuelle (EPI) et d'une séance d'information opérationnelle avant l'embarquement des rapatriés.

L'avion volera sans escale de Tokyo à Trenton. La dernière destination de la phase de départ assisté est la BFC Trenton, à Trenton (Ontario).

CONSIDÉRATIONS

- Nombre de Cit. Can et de résidents permanents désireux de quitter le territoire à déterminer.
- Le soutien du Japon à confirmer, cependant, les Forces d'autodéfense japonaises sont provisoirement censées fournir le transport terrestre de la Princesse Diamond à l'APOD.
- Le départ assisté comprendra uniquement les personnes asymptomatiques pour le COVID-19 et qui ne sont pas positives pour le COVID-19.
- Les facteurs liés à l'ACS+ pour les femmes enceintes, les nourrissons et/ou les personnes âgées doivent être déterminés, mais ils sont anticipés. Aucun mineur non accompagné ne sera autorisé dans l'avion. Tous les mineurs de moins de 16 ans devront être accompagnés d'un adulte responsable (parent ou tuteur).

AFFAIRES MONDIALES CANADA (PRIMAIRE)

- En tant que département principal, l'AMC a la responsabilité générale de coordonner le rapatriement des personnes du navire de Tokyo à Trenton.

- En plus de travailler avec les autorités japonaises pour obtenir les autorisations appropriées associées au départ assisté, l'AMC est chargé de coordonner les efforts visant à identifier, à contacter, à suivre et à informer les rapatriés canadiens sur toutes les questions connexes, y compris l'obligation de demeurer au Centre NAV après l'arrivée, pendant 14 jours.

Par l'entremise du SRDT, l'AMC assurera également le leadership en vol, y compris la sécurité. De plus, le PSOHP de SC fournira à AMC des conseils et des conseils en santé au travail aux employés fédéraux qui travaillent sur le terrain à Tokyo et sur le vol à destination de Trenton.

- AMC gèrera les appels aux médias et établira des lignes de presse concernant le départ assisté.
- L'AMC coordonnera les échéanciers et la trajectoire critique des éléments du vol de départ assisté basés au Japon et au Canada.

AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA (APPUI)

- L'ASFC appuiera le départ assisté en effectuant la vérification et le contrôle de l'identité et de la documentation, en procédant à un dépistage pour les voyageurs à risque élevé potentiels et en fournissant des renseignements sur les cas litigieux à leur Centre national de ciblage (CNT). Deux officiers de liaison seront à Tokyo pour s'acquitter de cette tâche.

AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (APPUI)

- L'ASPC a élaboré un formulaire de renseignements et d'accusé de réception pour tous les passagers à l'embarquement, qui contient des renseignements précis sur ce à quoi ils doivent s'attendre avant l'embarquement, pendant le vol et après l'arrivée au Canada. Le formulaire contient des renseignements sur l'obligation de demeurer au centre NAV en vertu d'un décret d'urgence en vertu de la Loi sur la mise en quarantaine. Les passagers devront signer le formulaire avant l'embarquement.
- L'ASPC sera responsable de la fourniture d'équipement de protection personnelle (EPI) et de conseils sur le niveau de protection requis pour les passagers, le personnel et l'équipage.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (APPUI)

- L'équipe médicale du MDN et des FAC peut aider à dépister les rapatriés avant qu'ils ne débarquent d'un navire de croisière.

- Le MDN et les FAC fourniront à six professionnels de la santé des Forces canadiennes le soin de procéder à un contrôle sanitaire des passagers avant l'embarquement, de surveiller leur état de santé pendant le vol et d'assurer l'évaluation de leur état de santé avant l'arrivée à Trenton.
- Le MDN et les FAC fourniront des EPI au personnel et à l'équipage.
 - Le MDN et les FAC ont prémonté et livreront de l'équipement de protection personnelle à :
 - Personnel du gouvernement du Canada
 - Ceux qui se trouvent à bord d'un vol avec assistance au départ

CELLULE DE GESTION DE CRISE

Pendant toute la durée du transit entre Tokyo et Trenton, une cellule de coordination des crises composée d'employés de l'ASPC, du AMC, de la FP, du MDN/des FAC et de l'ASFC sera en attente et convoqué en cas de situation nécessitant une décision rapide. Le COG sera chargé de convoquer le groupe.

PHASE 1 SÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS

Tous les temps A CONFIRMER (LOCAL)

Le 18 février

- 10 h Exposé de vol communiqué à l'ASFC/IRCC pour autorisation préalable
- 16 h L'ASPC doit examiner les résultats des tests du ministère de la Santé, du Travail et du Bien-être social (MHLW) afin de déterminer l'admissibilité au vol
- 19:30 Départ du personnel de l'ambassade pour le terminal de bateaux de croisière avec équipement
- 20 h 15 Le personnel arrive au terminal des navires de croisière (MDN/CAF 5-6, ASPC 3, AMC 3, 1 ASFC)
- 21 h MDN/FAC pour transporter la cabine et effectuer un contrôle de santé :
- Bracelet a fourni à cit. Can qui réussissent l'examen, a dit de déménager au débarquement.
 - Avis d'échec de l'examen médical fourni sur papier
 - Cit. Can donnés EPI/Masque
 - Bagages à étiqueter et à assembler au point de rassemblement du bateau par Carnival

- Bagages à transporter dans des autobus/camions
- 21 h Passeports remis à l'agent désigné de l'ASFC par cit. Can au moment de leur débarquement :
- L'agent de l'ASFC compile les passeports pour l'enlèvement en vrac au Japon
 - L'agent de l'ASFC apporte les passeports au Japon, puis récupère tous les passeports et les conserve pour l'autorisation en vrac à l'aéroport
 - L'agent consulaire doit émettre une DUE si nécessaire
- 21 h Passagers escortés aux autobus d'attente à l'extérieur du terminal :
- Membre du personnel de l'ambassade de langue japonaise dans chaque bus.

19 février

3 h Personnel de l'ambassade (1) prépositionner l'aéroport de Haneda comme liaison d'aéronef

3 h L'agent de l'ASFC quitte l'aéroport de Haneda avec un passeport

3 h Les bus partent pour l'aéroport de Haneda

3 h 45 L'agent de l'ASFC arrive à l'aéroport de Haneda. Efface les passeports par les douanes japonaises

3 h 45 Les bus arrivent à l'aéroport de Haneda :

- Bus pour aller directement dans le tarmac et livrer les passagers directement dans l'avion
- Passagers et bagages chargés dans l'avion
- Les passagers ont donné des instructions telles qu'elles ont été chargées dans l'avion
- Accueil/contrôle des foules par le personnel de l'ambassade

4 h 30 Passeports retournés à l'avion

5 h Départ de l'aéroport de Haneda pour la BFC Trenton

PHASE 2 – ARRIVÉE ET DÉPISTAGE

Au cours de cette phase, l'ASFC et l'ASPC, avec l'appui du MDN, du FAC et de la SP, coordonneront toutes les activités liées au traitement des douanes et au dépistage de la

santé. De plus, les autorités provinciales chargées de la santé et de la gestion des urgences ont été désignées pour fournir un soutien.

AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (PRIMAIRE)

- Les passagers symptomatiques seront redirigés vers un dépistage médical supplémentaire. L'ASPC coordonnera cette initiative, qui a coordonné les besoins potentiels en services médicaux d'urgence et le transfert de patients symptomatiques à l'hôpital avec les autorités sanitaires provinciales.
- L'ASPC a élaboré un plan de ressources complet pour le déploiement du personnel et des biens du Portefeuille de la santé à Trenton et au Centre NAV. L'ASPC a élaboré un plan de surveillance de la santé publique pour la détection précoce des symptômes de maladies transmissibles qui peuvent se présenter chez les Canadiens rapatriés lors du dépistage à la BFC Trenton ou qui résident au Centre NAV.
- L'ASPC est le chef de file en matière de transport et d'interaction avec les passagers de Trenton à Centre NAV.

AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA (APPUI)

- À l'arrivée, l'ASFC procédera à l'examen et à l'autorisation dans le hangar 7, notamment en donnant aux passagers la possibilité de déclarer les symptômes qu'ils ont pu avoir apparus pendant le vol. Douze agents des services frontaliers, deux directeurs, deux chefs d'opérations et un directeur de district ont été affectés à cette tâche.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (APPUI)

- Avant l'arrivée (à Trenton), les professionnels de la santé des Forces canadiennes à bord effectueront un examen médical final afin de communiquer avec l'ASPC et de fournir de l'information sur les passagers qui ont besoin d'attention à leur arrivée.
- La zone d'isolement sera située à la BFC Trenton, sous l'autorité du MDN/FAC. Avant l'arrivée, le MDN/FAC identifiera une zone physique pour l'inspection préalable des douanes et le contrôle sanitaire.
- Transporter les rapatriés de l'APOD vers le Centre NAV.

PHASE 2 SÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS

- Répétition avec tous les partenaires à la BFC Trenton et au Centre NAV le 18 février 2020.

- L'avion arrive à la BFC Trenton (Ontario) le 19 février 2020.
- Le personnel des Services de santé des Forces canadiennes assure la liaison avec l'ASPC et l'ASFC afin de fournir une mise à jour sur la santé des passagers et d'autres développements pertinents avant le débarquement.
- L'ASPC procède à un contrôle et à un triage supplémentaires des passagers signalés par les professionnels de la santé des Forces canadiennes pour avoir des symptômes.
- Les passagers sont dédouanés par l'ASFC.
- Des mesures de santé appropriées sont mises en place par l'ASPC et les autorités sanitaires provinciales et communiquées à tous.
- Les passagers sont transportés par autobus jusqu'au centre NAV par les arrangements MDN/FAC à bord des autobus.

PHASE 3 – PÉRIODE DE QUARANTAINE ET DÉPART

Au cours de cette phase, les rapatriés seront isolés dans le Centre NAV. L'ASPC, le MDN/FAC et la SP coordonneront la logistique et la sécurité, les mesures de contrôle de la santé publique et les services sociaux d'urgence pendant toute la durée de la quarantaine, conformément au décret d'urgence approuvé par le gouverneur en conseil.

Bien que l'ASPC soit le chef de file global de cette phase, le Centre NAV et le MDN/FAC dirigeront les aspects logistiques et sécuritaires, le CRC fournira des services sociaux d'urgence. L'ASPC coordonnera également les aspects de santé et de santé publique avec l'appui du MSSLDO de l'Ontario.

Dans les installations du Centre NAV, les rapatriés seront logés dans une zone de quarantaine et placés dans leurs unités familiales. Les familles nombreuses seront logées dans des chambres communicantes. Au besoin, les parents/tuteurs seront autorisés à entrer en quarantaine pour retrouver leurs enfants, mais dans le cas contraire, les visiteurs ne seront pas autorisés.

Le personnel séjournant sur place sera logé dans la zone non-quarantaine du complexe principal. Le personnel portera un EPI approprié, en fonction des directives actuelles de la CIB, tout en interagissant avec les rapatriés.

AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (PRIMAIRE)

- L'ASPC est responsable de désigner un coordonnateur de la santé publique sur place pour assurer le leadership et la coordination locale en collaboration avec le

Centre NAV et le MDN/FAC. Une réunion de coordination quotidienne aura lieu et des rapports de situation quotidiens permettront de sensibiliser tous les partenaires à la situation.

- L'ASPC assurera la liaison avec les autorités sanitaires provinciales pour ce qui est des services de santé et de santé publique.
 - On peut demander à l'équipe d'aide médicale d'urgence (EMAT) du gouvernement de l'Ontario d'appuyer l'intervention et de fournir une gestion des soins actifs sur place.
 - L'EMAT peut également fournir sur place une tente de pression négative pour soutenir l'isolement des rapatriés symptomatiques.
 - Un accord de transport de patients sera conclu avec une autorité sanitaire locale.
- En collaboration avec l'EMAT, l'ASPC, appuyé par des infirmières fédérales ou sous contrat mobilisées, mettra en œuvre des processus quotidiens d'évaluation de la santé et coordonnera l'orientation vers les ressources de santé publique et communautaire.
- Un expert en matière de CIB sera sur place pour s'assurer que des mesures appropriées de la CIB sont en place.
- Les fournitures nécessaires qui sont disponibles dans la Réserve stratégique nationale d'urgence (SRNU) seront allouées au site d'intervention au besoin.
- Les fournitures qui ne sont pas disponibles par l'entremise du SRNU seront achetées au cas par cas, sous réserve de disponibilité.
- **S'il est incapable d'acquérir l'équipe d'intervention en cas d'urgence microbiologique du LNM pour effectuer des essais en laboratoire sur place, un protocole sera établi pour que des échantillons soient testés dans notre propre MERT LNM situé à côté de la clinique EMAT de la BFC Trenton.**
- Fourniture de professionnels de la santé
 - Les services médicaux sur place peuvent être fournis par des partenaires fédéraux/provinciaux.
 - Une liste d'environ 25 infirmières et infirmiers sera nécessaire pour mener à bien les évaluations de santé courantes.
 - Au moins un (1) agent de quarantaine de l'ASPC sera sur place en tout temps pour faire appliquer la Loi sur la mise en quarantaine.
 - Des évaluations médicales régulières seront effectuées au besoin.
- Une formation générale à la CIB, des procédures de mise en place et de dodage des EPI et des mesures de quarantaine seront dispensées à tout le personnel sur place.
- Développement des procédures de contrôle des mouvements, en particulier le degré de mobilité autorisé dans le logement pour équilibrer les besoins logistiques (nourriture, laverie, etc.) tout en maintenant la distance sociale pour éviter la transmission. Les rapatriés seront autorisés à effectuer des mouvements limités dans le secteur convenu à l'intérieur et à l'extérieur de l'installation d'hébergement.

- L'ASPC doit élaborer une entente de service avec le PPO pour les activités d'application de la loi liées aux rapatriés en quarantaine dans les installations du Centre NAV.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (APPUI)

- Le MDN et les FAC fourniront un soutien administratif et logistique à l'organisme chef de file.
- Le MDN et les FAC appuieront le Centre NAV et l'ASPC au besoin durant cette phase, en fournissant plus particulièrement un soutien en matière de leadership.
- Le MDN/FAC seront l'interface entre les partenaires fédéraux et le Centre NAV.

SANTÉ CANADA (APPUI)

- Conseils et conseils en santé au travail à l'intention du personnel fédéral du CEN NAV
- Soutien psychosocial au personnel fédéral – Santé Canada mobilisera son équipe qualifiée de réponse psychosociale d'urgence (ERPSU). Les professionnels de la santé mentale du ERPSU seront sur place au centre NAV tout au long de cet exercice. Les employés fédéraux auront de longues journées et un stress élevé dans la réalisation de cet important travail. Le ERPSU est là pour fournir une oreille attentive, un soutien en santé mentale, des conseils pour les autosoins et le suivi, au besoin. Des affiches et des cartes de visite feront la promotion du numéro de téléphone dédié du ERPSU pour l'exploitation du CENTRE NAV. Services disponibles en personne (ou par téléphone). Un membre du ERPSU passera du temps au Centre de commandement des incidents pour connaître la situation et surveiller les niveaux de stress opérationnel. Le ERPSU est disponible pour donner un aperçu de ses services à tous les membres de l'équipe ou de l'équipe de quart du personnel fédéral.
- L'appui psychosocial aux membres du personnel non fédéral – Comme pour Trenton, le ERPSU, tel que requis, est disponible pour appuyer le programme ON EMAT, qui offre une capacité accrue de soutien psychosocial aux passagers et à tout le personnel non fédéral (ON EMAT est le principal soutien psychosocial aux passagers et au personnel non fédéral).

CENTRE NAV

- Services d'alimentation
 - L'exploitant de l'installation a conclu un contrat avec Sodexo Canada pour des services alimentaires et a indiqué qu'il était disposé à appuyer la réponse au rapatriement
 - Des bons alimentaires pour les restaurants sur place peuvent être mis à la disposition du personnel d'intervention
 - Les restrictions alimentaires devront être prises en compte
 - Des aliments et des boissons seront mis à la disposition du personnel

- Services de buanderie
 - Des services de blanchisserie sont disponibles sur place, mais ils n'ont pas la capacité de séparer la lessive du site de quarantaine.
 - Il pourrait être nécessaire de passer des marchés pour des services de blanchiment externe.

- Autres services
 - L'entrée et la sortie du site seront contrôlées.
 - La section du complexe qui abrite la quarantaine sera clôturée et les entrées seront surveillées.
 - Les procédures de contrôle des mouvements seront appliquées par l'entremise des fournisseurs de services de sécurité privés en fonction des exigences définies par le MDN/FAC, l'ASPC et le Centre NAV. Les services de sécurité seront achetés par le Centre NAV par voie de marchés et seront sous le contrôle du coordonnateur sur place de l'ASPC.
 - Une signalisation appropriée sera nécessaire pour délimiter la zone de quarantaine.
 - Une signalisation appropriée sera nécessaire pour identifier l'équipement de protection individuelle qui enfilera et qui sera dosé.
 - Des zones désignées de revêtements et de dosages d'EPI seront établies et supervisées.

CROIX-ROUGE CANADIENNE

Au cours de cette phase, le CRC devrait exécuter les tâches suivantes, sous réserve de contrats officiels :

- Fournir l'enregistrement et les services en personne pour le client non symptomatique, protocole EPI; complimé par le Centre d'appel d'Ottawa
 - L'enregistrement permettra de recueillir des renseignements de base et comprendra également une évaluation des besoins urgents.
 - Si des renseignements sur le manifeste sont fournis à l'avance, l'équipe virtuelle effectuera la saisie des données avant l'arrivée.
 - Les appels téléphoniques de suivi seront complétés par l'équipe virtuelle pour compléter l'enregistrement et l'évaluation complète des besoins. Ces appels seront acheminés aux lignes fixes situées dans chaque chambre d'hébergement.
 - Les bénéficiaires continueront d'avoir la possibilité de faire appel pour compléter l'enregistrement.
 - Une page d'information de la Croix-Rouge sera fournie dans le dossier de bienvenue à l'arrivée afin de souligner l'urgence des services d'inscription et de CRC.
 - Des berceaux ou des plumes et des berceaux supplémentaires seront fournis, au besoin.

- Des services de soins spirituels seront fournis au besoin.
 - Des articles de soins personnels seront fournis au besoin pour les rapatriés.
 - Des vêtements supplémentaires seront fournis aux rapatriés, au besoin.
 - La liaison avec le ministère du Solliciteur général de l'Ontario permettra de s'assurer que les services sociaux d'urgence coordonnés par les provinces sont offerts.
 - Des services de regroupement familial seront nécessaires pour les rapatriés et leurs familles et pourraient être offerts par l'entremise d'une partie externe comme la Croix-Rouge canadienne (CRC).
 - Des dispositifs de communication seront fournis au besoin pour assurer une bonne communication avec les réseaux de soutien social.
- Réception et information
 - Présence quotidienne pour répondre aux demandes d'information des bénéficiaires.
- CRIB (regroupement familial)
 - L'équipe du centre d'appels d'Ottawa se renseignera de l'extérieur et utilisera les renseignements sur l'inscription pour informer les ménages qui séjournent au Centre NAV des renseignements qu'ils ont recueillis à leur sujet. Le ménage décidera s'il répondra à l'enquête. Les renseignements personnels ne seront pas partagés avec les personnes qui demandent des renseignements.
 - Un agent de liaison avec la famille de restauration internationale sera disponible pour les demandes de l'extérieur du pays.
 - Coordination possible avec d'autres organismes, comme le COG et l'ASPC, et exigences en matière de collecte et de production de statistiques.
- Vêtements et services personnels
 - L'équipe du Centre NAV recevra et remplira les commandes et les fournitures prépositionnées
 - La livraison aura lieu en personne pour les clients non symptomatiques, conformément au protocole EPI
 - Une première livraison d'articles d'hygiène de base, comme des chaussettes et des sous-vêtements, sera prépositionnée dans les chambres d'hébergement.
 - Les playpens et les berceaux seront prépositionnés dans les foyers pour permettre à ceux qui en ont besoin de prendre. Elles seront fournies à l'avance dans les chambres si des informations sont disponibles à cet effet.
 - Les intervenants du Centre NAV seront en appel entre 9 h et 17 h (heure à confirmer) pour prendre les commandes de l'équipe du Centre d'appel d'Ottawa et effectuer des voyages d'affaires complets, ainsi que la

livraison au périmètre des lieux d'hébergement. Des équipes en personne seront disponibles pour prendre et livrer ces articles à la porte.

- Lavage des vêtements
 - Demandes de fournitures de lavage auprès de l'équipe du Centre d'appel d'Ottawa
 - Équipe du centre NAV pour recevoir et remplir les commandes
 - En personne pour les clients non symptomatiques, protocole EPI, livraison d'articles de lessive et assistance
 - Forfaits de lave-linge prépositionnés dans les chambres avant l'arrivée.

- Coordination des horaires de laverie au besoin. Accès des bénéficiaires à l'Internet et aux outils de communication
 - En fonction des besoins, on évaluera l'obligation de fournir de l'équipement
 - La planification suppose que la plupart des gens auront leurs propres appareils.
 - Téléphone, WIFI et TV existent dans chaque chambre.
 - Cartes de téléphone interurbain, iPads fournis sur demande.

- Sécurité et bien-être
 - Jeux prépositionnés et articles de confort avant l'arrivée.
 - Mettre en place un mécanisme électronique de rétroaction et de plaintes.
 - Préparer des ressources d'orientation pour le soutien de la santé mentale pendant l'isolement mais aussi pour le long terme une fois à la maison.
 - Fournir des ressources prépositionnées pour le divertissement pour tous les âges.
 - Évaluer les besoins en soutien additionnel, comme les besoins en soins spirituels, les besoins des aînés, etc., par le biais d'appels au mieux-être.
 - Autres articles à livrer aux bénéficiaires pour suivre le même processus de livraison que les vêtements et les services personnels.
 - Processus de protection des voyageurs vulnérables.
 - Le soutien en soins infirmiers peut également être nécessaire pour aider à la surveillance quotidienne de la santé des Canadiens rapatriés dans le cadre de la structure d'intervention en quarantaine.

TÂCHES SUPPLÉMENTAIRES

Les responsabilités des tâches suivantes seront déterminées à la suite de la coordination tactique locale initiale au Centre NAV, entre le Centre NAV et le CRC :

- Le personnel d'intervention établira un système d'affectation et de contrôle des locaux

- Affectation d'hébergement (même équipe que l'inscription)
 - En personne pour un client non symptomatique, protocole EPI
 - Les affectations de logement seront terminées dans le but de maintenir les unités familiales en harmonie
 - L'hébergement des voyageurs sera suivi (numéros de chambre et extensions téléphoniques) sur une carte maîtresse et enregistré avec les informations d'inscription
 - L'équipe d'hébergement fournira la trousse de bienvenue, qui comprendra les clés des chambres et une carte des zones d'hébergement codée en couleur
 - Une fois cette étape franchie, les bénéficiaires seront dirigés vers les autobus à bord des autobus jusqu'aux lieux d'hébergement

- Livraison et livraison de collations et de rafraîchissements
 - En personne pour les clients non symptomatiques, protocole EPI
 - Livraison de collations et de rafraîchissements sur les sites d'hébergement
 - La coordination se fera entre le MDN/FAC et le gestionnaire du site.
 - Livraison des repas aux heures prévues, aux portes de l'hébergement.

COORDINATION ET RAPPORTS

COORDINATION LOCALE

- La coordination tactique locale au Centre NAV sera essentielle au succès de l'opération. Une première équipe tactique, composée de représentants de l'ASPC, du MDN/FAC, du Centre NAV du CRC et du COG, se réunira à l'installation du Centre NAV à Cornwall le dimanche 16 février à 15 h. Le COG établira et publiera une liste consolidée des COP.

MISE EN COMMUN DE RENSEIGNEMENTS

- Le COG continuera de fournir des rapports coordonnés dans le bulletin quotidien du COG et dans la mise à jour des événements.
- L'ASPC coordonnera ses activités avec les autorités sanitaires provinciales et municipales.
- Le MDN/FAC seront les principaux responsables de la logistique au Centre NAV, y compris l'attribution de locaux aux rapatriés, au personnel de soutien, aux autres ministères et aux ONG.

- Les pouvoirs publics chinois, avec l'appui des ministères principaux émettront un avis comportant une série de mises à jour pour suivre l'évolution de l'aéronef :
 - Heure d'arrivée de l'avion à Tokyo.
 - Heure du départ de Tokyo,
 - Nombre de passagers (PAX).
 - Heure d'arrivée à Trenton.
 - Achèvement des activités initiales de traitement et de contrôle de l'ASFC et de l'ASPC, qui comprendront si des passagers ont besoin d'un soutien médical supplémentaire.
 - Départ de la BFC Trenton.
 - Heure d'arrivée au NAV Centre Cornwall.

COMMUNICATIONS PUBLIQUES

- La communication publique sera proactive à toutes les étapes de l'opération. Les ministres et les hauts fonctionnaires du gouvernement communiqueront régulièrement avec les médias et par le biais des médias sociaux au sujet de l'opération, en particulier sur les mesures prises pour protéger la santé et la sécurité des passagers, des personnes impliquées dans leur arrivée et leur contrôle, et du public. À titre de chef de file des communications sur la réponse du gouvernement du Canada au coronavirus nouveau, l'Agence de santé publique du Canada dirigera les services de messagerie publique liés au dépistage de la santé, tandis qu'Affaires mondiales Canada dirigera les services de départ assisté, l'ASFC sur le dépistage de la frontière et le MDN/FAC sur le soutien logistique à Trenton et au Centre NAV à Cornwall. Sécurité publique Canada coordonnera une approche pangouvernementale en matière de communications.
- Les relations avec les médias seront coordonnées entre les principaux partenaires. D'autres activités seront explorées pour faire connaître cette histoire à la BFC Trenton et au Centre NAV de Cornwall (p. ex., médias sociaux, vidéo). On s'attend à ce que les communications des ministres au cours de cette phase se fassent principalement à partir d'Ottawa. La messagerie dans toutes les communications du gouvernement du Canada sera alignée de façon à ce que nous fournissions de l'information factuelle aux Canadiens.
- Au cours de la phase 2, une séance d'information technique avec les représentants des médias à Ottawa pourrait être organisée afin de faire le point sur la situation générale. Les relations avec les médias seront coordonnées entre les principaux partenaires. D'autres activités seront explorées pour faire connaître cette histoire à la BFC Trenton et au Centre NAV de Cornwall (p. ex., médias sociaux, vidéo). On s'attend à ce que les communications des ministres au cours de cette phase se fassent principalement à partir d'Ottawa. La

messagerie dans toutes les communications du gouvernement du Canada sera alignée de façon à ce que nous fournissions de l'information factuelle aux Canadiens.

- L'environnement public sera surveillé de près tout au long de l'opération afin de détecter et de corriger la désinformation et d'ajuster l'approche de communication, si nécessaire.

De : Tanguy2, Patrick (PS/SP) <patrick.tanguy2@canada.ca>

envoyé : lundi, février 17, 2020 11:30 AM

à : [REDACTED]

Cc: Chow, Lawrence (PS/SP) <lawrence.chow@canada.ca>; Moreau, Ken (PS/SP) <ken.moreau@canada.ca>; Shaw, Ramine (PS/SP) <ramine.shaw@canada.ca>; Payer, Alexina (PS/SP) <alexina.payer@canada.ca>

Sujet : FW: COVID-19 - 17 Feb DM Key Points

PVI

De : Tanguy2, Patrick (PS/SP)

envoyé : Monday, February 17, 2020 11:29 AM

à : Thao.Pham@pco-bcp.gc.ca; MacKillop, Ken ; Marta.Morgan@international.gc.ca; Keenan, Michael (Ext.) ; Vincent.Rigby@pco-bcp.gc.ca; Setlakwe, Lisa (Ext.) ; JODY.THOMAS@forces.gc.ca; Nathalie.G.Drouin@justice.gc.ca; catrina.tapley@cic.gc.ca; paul.mackinnon@cbsa-asfc.gc.ca; john.ossowski@cbsa-asfc.gc.ca; Lucas, Stephen (HC/SC) ; TREVOR.CADIEU@forces.gc.ca; Christiane.Fox@pco-bcp.gc.ca; Catherine.Blewett@pco-bcp.gc.ca; Tremblay, Jean-Francois (AADNC/AANDC) ; Namiesniowski, Tina (PHAC/ASPC) ; Evans, Cindy (PHAC/ASPC) ; graham.flack@hrsdc-rhdcc.gc.ca; Schwendt, Steven ; [REDACTED] cdscalendar@forces.gc.ca; Heather.Jeffrey@international.gc.ca; Tomlinson, Jamie (PS/SP) ; Bastien, Véronique ; Khwaja, Saba ; Laurie-Anne.Kempton@pco-bcp.gc.ca; O'Keefe, Melissa ; Denis.vinette@cbsa-asfc.gc.ca; Tam, Dr Theresa (PHAC/ASPC) [REDACTED] Gen Paul Prevost (DND) ; White, Belinda (HC/SC) ; Maidment, Leanne (PS/SP)

Cc: Guitor, Denis (PS/SP) ; Duperre, Jean-Francois (PS/SP) ; Tanguy2, Patrick (PS/SP) ; Trehearne, Deryck (PS/SP) ; Foss, Karen (PS/SP)

Sujet: COVID-19 - 17 fév SM Points clés

Au nom de Rob Stewart

Points clés valables à partir du 17 FEB 10 h HNE

Résumé :

- **413 (-24)** personnes demeurent en quarantaine à la Base des Forces canadiennes (BFC) Trenton. (Source : ASPC)
- Le Centre des opérations du gouvernement coordonne avec les ministères responsables les plans de départ assistés Canada 3 pour les passagers canadiens du navire de croisière Diamond Princess au Japon. La date provisoire de rapatriement reste le 19 février. Une équipe préparatoire composée de représentants de divers ministères, visitée à Cornwall le 16 février et dont la

mise au point définitive des plans de rapatriement doit se poursuivre le 17 février. Ils ont également rencontré le maire de Cornwall et son équipe de gestion des urgences au sujet des préoccupations de la municipalité en matière de communications publiques. Il y a des projets non confirmés de manifestation devant le Centre NAV le 17 février. **L'ASPC fournira un soutien supplémentaire en matière de communications à la ville de Cornwall le 17 février.**

- Le nombre mondial de cas a été de **71 811 (+2 544)**, avec **1 775 décès (+105)** et **11 369 (+1 512)** récupérés. (Source : John Hopkins)
- Cas probable en C.-B., mais à confirmer, le risque de propagation du virus au Canada demeure faible. (Source : ACSP).
- **Le plan de départ assisté COVID-19 du gouvernement du Canada – navire croisière Diamond Princess, a été conçu au cours de la fin de semaine avec l'aide des principaux intervenants fédéraux. La version finale du plan sera communiquée à la communauté des SMA du 17 février.**

Situation à la BFC Trenton :

- Le 15 février, il a été annoncé que les dates de mise en quarantaine seront le 21 février (Canada 1 et NRL 300 / US 4) et le 25 février (Canada 2), si les personnes mises en quarantaine demeurent en bonne santé et ne présentent aucun symptôme de COVID-19 à la fin de leur quarantaine de 14 jours, elles ne présentent aucun risque pour les autres et peuvent retourner à leurs activités habituelles. (Source : ASPC)
- **413 (-24)** personnes en quarantaine à la Base des Forces canadiennes (BFC) Trenton. Des échantillons de **9 (+2)** individus ont été testés par l'équipe d'intervention microbiologique d'urgence du LNM (MERT), **8 (+1)** sont négatifs pour le COVID-19 et **des essais sont en cours pour le dernier échantillon.** Toutes les autres personnes ne signalent **pas** de symptômes associés au COVID-19. (Source : ASPC)
- La présence de sécurité nocturne demeure un problème, la FAC augmentera sa présence en matière de sécurité au cours de la fin de semaine. Contrat additionnel avec des sociétés de sécurité privées à compter du 18 février. (Source : ASPC)

Résumé des personnes actuellement en quarantaine à Trenton (à 20 h 30 HNE le 14 février) :

	Canada1	É-U4	Canada2
TOTAL 413 (-24)	179	39	195 (-24)
Passagers	173	39	188
Équipage de conduite contractuel	0	0	0 (-23)
MDN	0	0	0
AMC	2	0	6 (-1)
Les parents sont réunis et rejoignent la quarantaine	4	0	1

Mise à jour de la situation intérieure :

- Il y a 7 cas confirmés d'infection par le COVID-19 identifiés au Canada. Un cas probable de COVID-19 a été signalé à l'ASPC par la Colombie-Britannique le 14 février, mais il n'a pas encore été confirmé. Cela exclut 25 (+13) citoyens canadiens à bord de la Diamond Princess. (Source : ASPC)
- Au 16 février à 0 h, 1 744 (+63) voyageurs ont déclaré revenir de la province du Hubei, dont 21 ont été renvoyés à l'ASPC. Parmi celles-ci, 18 ont été libérées avec un document d'information et 3 ont été renvoyées à l'ASPC pour examen médical. (Source ASFC)
- **Le plan de départ assisté COVID-19 du gouvernement du Canada – navire croisière Diamond Princess, a été conçu au cours de la fin de semaine avec l'aide des principaux intervenants fédéraux. Ce plan sera partagé avec la communauté des SMA du 17 février. Ce plan décrit les rôles et les responsabilités des principaux ministères et des ministères qui appuient le rapatriement des citoyens canadiens du navire de croisière Diamond Princess qui sont actuellement en quarantaine.**

Situation mondiale :

- Sur le plan international, on signale quatre décès (+1) hors de Chine au Japon, en France, à Hong Kong et aux Philippines. (Source John Hopkins)

Chine

- Inscription des Canadiens à l'étranger (ROCA) pour la Chine à 6 h HNE le 17 février, au total 13 608 (-191). 3 356 (+6) à Hong Kong, 337 (-2) au Hubei et 84 à Macao. (Source : AMC)
- Le consulat général du Canada fermera ses portes le 17 février afin de faciliter les activités de planification et de préparation relatives au COVID-19. (Source : AMC)

Navires de croisière

- Le navire de croisière Diamond Princess, qui compte 255 Canadiens à bord (251 passagers et 4 membres d'équipage), reste en quarantaine à Yokohama (Japon) et devrait durer jusqu'au 19 février.
- 355 (+137) membres d'équipage/passagers ont été confirmés porteurs d'infections à COVID-19. Sur les 25 (+13) passagers canadiens qui ont été confirmés porteurs d'infections à COVID-19, 17 sont hospitalisés, 3 (+2) sont en état critique et les autres sont en état stable. Le débarquement volontaire des groupes vulnérables se poursuit. L'ASPC, l'AMC et le MDN déployés à Tokyo, au Japon, continuent de fournir un soutien aux Canadiens touchés. Les États-Unis évacuent les citoyens américains à bord de la Diamond Princess.
- Le Centre des opérations du gouvernement coordonne avec les ministères responsables les plans de départ assistés Canada 3 pour les passagers canadiens du navire de croisière Diamond Princess au Japon. La date provisoire de rapatriement du groupe interministériel de planification demeure le 19 février au Centre NAV à Cornwall (Ontario). Le Parti préparatoire, composé de représentants de l'ASPC, de la FAC, du CRC, du Centre NAV et du COG, se réunira à l'installation du Centre NAV à Cornwall, le 16 février, et les plans de rapatriement se poursuivront le **17 février**.
- Au Cambodge, depuis le navire de croisière MS Westerdam, environ 39 à 42 Canadiens demeurent à Sihanoukville et 132 Canadiens demeurent à Phnom Penh. À la lumière de l'unique citoyen américain du MS Westerdam qui a été jugé positif pour le COVID-19, ces Canadiens sont confinés jusqu'à ce que les autorités cambodgiennes les aient testés pour le COVID-19. Une aide consulaire est fournie. Environ 103 (+53) Canadiens ont commencé à rentrer chez eux par des moyens commerciaux. Plus de 50 de ces Canadiens ont peut-être eu des contacts avec un passager américain qui a été jugé positif pour le COVID-19. (Source : AMC)

- Le navire de croisière norvégien Jade, qui compte environ 185 (-6) passagers canadiens, se rend maintenant à Singapour. Les passagers peuvent être autorisés à débarquer en attendant une évaluation médicale. Six Canadiens ont demandé à débarquer et à retourner au Canada depuis la Thaïlande. (Source : AMC)

Mise à jour des communications/Analyse des médias (À 10 h 30 HNE le 17 février

Source : Agent des services de communications de la SP) :

- **L'ASPC a travaillé pendant la fin de semaine avec ses partenaires et l'équipe des commandements du Centre NAV pour appuyer les communications sur le terrain. Des lignes directrices provisoires sur les médias et les QS&R ont été communiquées au Centre NAV et le protocole sur les relations avec les médias est en cours de mise à jour pour inclure le Centre NAV et les responsables locaux de la santé publique.**
- **Les discussions de fin de semaine ont été fructueuses et ont inclus la FAC et la Croix-Rouge. On a discuté de la résistance possible de la collectivité et l'ASPC a élaboré des messages pour le Centre NAV et la Ville de Cornwall afin de répondre à ces préoccupations.**
- **Les comités de l'ASPC ont établi des liens avec leurs homologues des comités du Centre de navigation et du gouvernement de l'Ontario. Ils ont maintenant une personne de Comms sur place. L'équipe a identifié les médias locaux (journaux, radio et télévision) auxquels nous pourrions faire de la communication.**
- **Le médecin hygiéniste de l'Unité de la santé de l'Est de l'Ontario, le Dr Paul Roumeliotis, appuie le projet de publier un communiqué de presse aujourd'hui afin de calmer les préoccupations de la collectivité, en s'alignant sur les messages fédéraux. On dit aussi que Dr Roumeliotis serait intéressé à faire une publicité médiatique, éventuellement auprès de fonctionnaires fédéraux, plus tard dans la semaine. L'administrateur en chef adjoint de la santé publique de l'ASPC, le Dr Howard Njoo, s'adresse au Dr Roumeliotis ce matin et servira de porte-parole principal pour le rapatriement à Cornwall. Le Dr Njoo fera un exposé au député local aujourd'hui sur la colline.**
- **Nous étudions les possibilités pour le Dr Njoo de s'adresser aux médias locaux, soit par téléphone depuis Ottawa, soit en personne à Cornwall mardi.**

- **Le ministre Hajdu sera à Vancouver aujourd'hui et tiendra une séance de presse à l'aéroport international de Vancouver.**
- **Demain, le ministre Hajdu sera à Trenton pour visiter la base militaire et faire une visite médiatique dans la communauté voisine de Belleville.**
- **L'ACSP et l'ACSP continueront d'assurer la disponibilité des médias afin de communiquer les aspects opérationnels du rapatriement ainsi que la santé et la sécurité des Canadiens de retour. Les comités de l'ASPC ont élaboré un plan de deux semaines pour la participation des médias, qui comprend des rapports sur la quarantaine à Trenton et le rapatriement des Canadiens à Cornwall.**
- **Les médias du matin font état de 90 autres cas à bord du navire de croisière Diamond Princess.**
- **En ce qui a trait à MS Westerdam, l'ASPC a préparé des messages clés à l'intention de tous les ministres à la demande du BCP.**

De : Tanguy2, Patrick (PS/SP) <patrick.tanguy2@canada.ca>

envoyé : mardi, février 18, 2020 3:22 PM

à : (PS/SP) (PS/SP)

(PS/SP) (PS/SP)

(PS/SP)

Cc: Moreau, Ken (PS/SP) <ken.moreau@canada.ca>; Chow, Lawrence (PS/SP)

<lawrence.chow@canada.ca>; Trehearne, Deryck (PS/SP) <deryck.trehearne@canada.ca>

Sujet : FW: COVID-19 - 18 Feb DM Key Points

PVI

De : Tanguy2, Patrick (PS/SP)

envoyé : Tuesday, February 18, 2020 3:21 PM

à : Thao.Pham@pco-bcp.gc.ca; MacKillop, Ken ; Marta.Morgan@international.gc.ca; Keenan, Michael (Ext.) ; Vincent.Rigby@pco-bcp.gc.ca; Setlakwe, Lisa (Ext.) ; JODY.THOMAS@forces.gc.ca;

Nathalie.G.Drouin@justice.gc.ca; catrina.tapley@cic.gc.ca; paul.mackinnon@cbsa-asfc.gc.ca;

john.ossowski@cbsa-asfc.gc.ca; Lucas, Stephen (HC/SC) ; TREVOR.CADIEU@forces.gc.ca;

Christiane.Fox@pco-bcp.gc.ca; Catherine.Blewett@pco-bcp.gc.ca; Tremblay, Jean-Francois

(AADNC/AANDC) ; Namiesniowski, Tina (PHAC/ASPC) ; Evans, Cindy (PHAC/ASPC) ; graham.flack@hrsdc-rhdcc.gc.ca; Schwendt, Steven ;

(PS/SP) cdscalendar@forces.gc.ca;

Heather.Jeffrey@international.gc.ca; Tomlinson, Jamie (PS/SP) ; Bastien, Véronique ; Khwaja, Saba ;

Laurie-Anne.Kempton@pco-bcp.gc.ca; O'Keefe, Melissa ; Denis.vinette@cbsa-asfc.gc.ca; Tam, Dr

Theresa (PHAC/ASPC) ; (PS/SP) BGen Paul Prevost (DND) ; White, Belinda (HC/SC) ;

Maidment, Leanne (PS/SP)

Cc: Guitor, Denis (PS/SP) ; Duperre, Jean-Francois (PS/SP) ; Trehearne, Deryck (PS/SP) ; Foss, Karen

(PS/SP) ; Beauregard, Monik (PS/SP) ; Tomlinson, Jamie (PS/SP) ; Payer, Alexina (PS/SP) ; Vettore,

Ginevra (PS/SP) ; Tanguy2, Patrick (PS/SP) ; Payer, Alexina (PS/SP)

Sujet: COVID-19 - 18 fév SM Points clés

Au nom de Rob Stewart

Points clés valables à partir du 18 FEB 13 h HNE

Résumé :

- Nombre mondial de cas **73 336**, avec **1 874** décès et **13 096** récupérés.
(Source : John Hopkins)
- Le Centre des opérations du gouvernement coordonne avec les ministères responsables les plans de départ assistés Canada 3 pour les passagers canadiens du navire de croisière Diamond Princess au Japon. **Le rapatriement**

vers le centre NAV de Cornwall, en Ontario, est prévu pour le 20 février, avec un vol prévu au Japon ce soir et un départ pour Trenton dans l'après-midi du 19 février.

- À l'heure actuelle, 413 personnes sont toujours en quarantaine à la Base des Forces canadiennes (BFC) Trenton.

Situation à la BFC Trenton :

- **Des préparatifs sont en cours pour recevoir Canada 3 le 20 février. Les personnes qui reviennent feront l'objet d'une évaluation de santé avant de se rendre au Centre NAVCAN à Cornwall, en Ontario, où elles commenceront une période de quarantaine de 14 jours.**
- **Des plans d'urgence sont en cours d'élaboration si le vol de retour est retardé et que l'arrivée à la BFC Trenton coïncide ou entre en conflit avec les plans visant à libérer les évacués du Canada 1 de la quarantaine le 21 février.**
- Le 15 février, il a été annoncé que les dates de mise en quarantaine seront le 21 février (Canada 1 et NRL 300 / US 4) et le 25 février (Canada 2), si les personnes mises en quarantaine demeurent en bonne santé et ne présentent aucun symptôme de COVID-19 à la fin de leur quarantaine de 14 jours, elles ne présentent aucun risque pour les autres et peuvent retourner à leurs activités habituelles. (Source : ASPC)
- 413 personnes sont en quarantaine à la Base des Forces canadiennes (BFC) Trenton. Des échantillons de **14** personnes ont été testés par l'Équipe d'intervention microbiologique en cas d'urgence (ERM) du LNM, **13** sont négatifs pour le COVID-19 et des essais sont en cours pour le dernier échantillon. **Toutes les autres personnes ne signalent pas de symptômes associés au COVID-19.** (Source : ASPC)
- La présence de sécurité nocturne demeure un problème, la FAC augmentera sa présence en matière de sécurité au cours de la fin de semaine. Contrat additionnel avec des sociétés de sécurité privées à compter du 18 février. (Source : ASPC)

Résumé des personnes actuellement en quarantaine à Trenton (à 20 h 30 HNE le 16 février) :

	Canada1	É-U4	Canada2
TOTAL 413	179	39	195
Passagers	173	39	188
Équipage de conduite contractuel	0	0	0
MDN	0	0	0
AMC	2	0	6
Les parents sont réunis et rejoignent la quarantaine	4	0	1

Mise à jour de la situation intérieure :

- Il y a **8** cas confirmés d'infection par le COVID-19 au Canada; trois cas en Ontario et cinq en Colombie-Britannique. **Cela exclut les cas confirmés de citoyens canadiens à bord de la Diamond Princess.** (Source : ASPC)
- Au **17 février à 0 h, 1 807** voyageurs ont déclaré revenir de la province du Hubei, dont **23** ont été renvoyés à l'ASPC. Trois d'entre eux ont été renvoyés à l'ASPC pour examen médical. (Source ASFC)
- Le plan de départ assisté COVID-19 du gouvernement du Canada – navire croisière Diamond Princess, a été conçu au cours de la fin de semaine avec l'aide des principaux intervenants fédéraux. **Ce plan a été partagé avec la collectivité des SMA le 17 février.** Ce plan décrit les rôles et les responsabilités des principaux ministères et des ministères qui appuient le rapatriement des citoyens canadiens du navire de croisière Diamond Princess qui sont actuellement en quarantaine.

Situation mondiale :

- Sur le plan international, quatre décès ont été signalés hors de Chine au Japon, en France, à Hong Kong et aux Philippines. (Source John Hopkins)

Chine

- Inscription des Canadiens à l'étranger (ROCA) pour la Chine à **6 h HNE le 18 février**, au total **13 489. 3 489 à Hong Kong, 322 à Hubei et 90 à Macao.** (Source : AMC)

Navires de croisière

- Le navire de croisière Diamond Princess, qui compte 255 Canadiens à bord (251 passagers et 4 membres d'équipage), reste en quarantaine à Yokohama (Japon) et la quarantaine devrait durer jusqu'au 19 février.
- **454** membres d'équipage/passagers ont été confirmés porteurs d'infections à COVID-19. Sur les **32** passagers canadiens dont on a confirmé qu'ils étaient infectés par le COVID-19, **21** sont hospitalisés, **deux** sont dans un état critique et les autres sont dans un état stable. Le débarquement volontaire des groupes vulnérables se poursuit. L'ASPC, l'AMC et le MDN déployés à Tokyo, au Japon, continuent de fournir un soutien aux Canadiens touchés. **Les États-Unis ont évacué les citoyens américains qui se trouvaient à bord de la Diamond Princess.**
- Le Centre des opérations du gouvernement coordonne avec les ministères responsables les plans de départ assistés Canada 3 pour les passagers canadiens du navire de croisière Diamond Princess au Japon. **Le rapatriement vers le centre NAV de Cornwall, en Ontario, est maintenant le 20 février, car le vol d'évacuation par affrètement a été retardé.**
- Au Cambodge, depuis le navire de croisière MS Westerdam, environ 39 à 42 Canadiens demeurent à Sihanoukville et 132 Canadiens demeurent à Phnom Penh. À la lumière de l'unique citoyen américain du MS Westerdam qui a été jugé positif pour le COVID-19, ces Canadiens sont confinés jusqu'à ce que les autorités cambodgiennes les aient testés pour le COVID-19. Une aide consulaire est fournie. Environ 103 Canadiens sont **rentrés** chez eux par des moyens commerciaux. Plus de 50 de ces Canadiens ont peut-être eu des contacts avec un passager américain qui a été jugé positif pour le COVID-19. **Ces noms figurent dans les banques de données du Centre national de ciblage de l'ASFC et, dès leur entrée, ils seront dirigés vers un agent de santé pour qu'il les examine, les informe et les informe sur l'auto-isolement. Les autorités cambodgiennes ne permettront pas à d'autres de partir tant que les tests ne seront pas terminés.** (Source : AMC)
- Le navire de croisière norvégien Jade, qui compte environ 185 passagers canadiens, se rend maintenant à Singapour. Les passagers peuvent être autorisés à débarquer en attendant une évaluation médicale. Six Canadiens ont demandé à débarquer et à retourner au Canada depuis la Thaïlande. (Source : AMC)

**Mise à jour des communications/Analyse des médias (À 8 h 30 HNE le 18 février
Source : Agent des services de communications de la SP) :**

- **Aujourd'hui, le ministre Hajdu sera à Trenton pour faire le tour de la base militaire et faire une visite médiatique dans la communauté voisine de Belleville.**
- **Le maire de Cornwall a été interviewé par la radio de Radio-Canada tôt ce matin – l'entrevue était assez équilibrée, mais le maire a souligné l'importance de la communication et de la circulation de l'information. Elle a reconnu que le Dr Roumeliotis travaillait avec l'ASPC sur le terrain au Centre NAV.**
- **Le Dr Roumeliotis est également cité pour indiquer qu'il est confiant dans les mesures de lutte contre les infections en place ainsi que dans la pertinence du Centre NAV comme site de quarantaine – Eastern Ontario Health a publié hier un communiqué de presse renforçant les messages fédéraux en insistant sur le fait que la quarantaine au Centre NAV n'est pas un risque pour le public.**
- **La ville de Cornwall a également publié un communiqué de presse le 17 février sur le rapatriement des Canadiens, fournissant aux résidents des mises à jour sur l'état de l'exercice et soulignant également que le risque pour les résidents est faible.**
- **Hier, le DACSP, le Dr Howard Njoo, a fait une mise à jour dans les médias, fournissant une mise à jour et renforçant les messages fédéraux sur le faible risque pour les résidents locaux de Cornwall.**
- **L'ACSP et l'ACSP continueront d'offrir régulièrement aux médias des mises à jour et des communications sur les aspects opérationnels du rapatriement ainsi que sur la santé et la sécurité des Canadiens de retour. Les comités de l'ASPC ont élaboré un plan de deux semaines pour la participation des médias, qui comprend des rapports sur la quarantaine à Trenton et le rapatriement des Canadiens à Cornwall.**
- **La conférence de presse prévue pour mercredi au Théâtre national de la presse pour les ministres Hajdu et Champagne et l'ACSP et le DACSP serait plus appropriée jeudi, étant donné l'heure d'arrivée prévue du vol du Japon à 3 h 25 HNE, le 20 février.**

De : Tanguy2, Patrick (PS/SP) <patrick.tanguy2@canada.ca>

envoyé : jeudi, février 20, 2020 11:56 AM

à : [REDACTED] (PS/SP)

[REDACTED] (PS/SP)

[REDACTED] (PS/SP)

[REDACTED] (PS/SP)

[REDACTED] (PS/SP)

Cc: Chow, Lawrence (PS/SP) <lawrence.chow@canada.ca>; Moreau, Ken (PS/SP)

<ken.moreau@canada.ca>; Trehearne, Deryck (PS/SP) <deryck.trehearne@canada.ca>

Sujet : FW: COVID-19 - 20 Feb DM Key Points

PVI

De : Tanguy2, Patrick (PS/SP)

Envoyé : Thursday, February 20, 2020 11:50 AM

à : Thao.Pham@pco-bcp.gc.ca; MacKillop, Ken ; Marta.Morgan@international.gc.ca; Keenan, Michael

(Ext.) ; Vincent.Rigby@pco-bcp.gc.ca; Setlakwe, Lisa (Ext.) ; JODY.THOMAS@forces.gc.ca;

Nathalie.G.Drouin@justice.gc.ca; catrina.tapley@cic.gc.ca; paul.mackinnon@cbsa-asfc.gc.ca;

john.ossowski@cbsa-asfc.gc.ca; Lucas, Stephen (HC/SC) ; TREVOR.CADIEU@forces.gc.ca;

Christiane.Fox@pco-bcp.gc.ca; Catherine.Blewett@pco-bcp.gc.ca; Tremblay, Jean-Francois

(AADNC/AANDC) ; Namiesniowski, Tina (PHAC/ASPC) ; Evans, Cindy (PHAC/ASPC) ; [graham.flack@hrsdc-](mailto:graham.flack@hrsdc-rhdcc.gc.ca)

rhdcc.gc.ca; Schwendt, Steven ; [REDACTED] ; cdscalendar@forces.gc.ca;

Heather.Jeffrey@international.gc.ca; Tomlinson, Jamie (PS/SP) ; Bastien, Véronique ; Khwaja, Saba ;

Laurie-Anne.Kempton@pco-bcp.gc.ca; O'Keefe, Melissa ; Denis.vinette@cbsa-asfc.gc.ca; Tam, Dr

Theresa (PHAC/ASPC) ; [REDACTED] ; BGen Paul Prevost (DND) ; White, Belinda (HC/SC) ;

Maidment, Leanne (PS/SP)

Cc: Guitor, Denis (PS/SP) ; Duperre, Jean-Francois (PS/SP) ; Trehearne, Deryck (PS/SP) ; Foss, Karen

(PS/SP) ; Beauregard, Monik (PS/SP) ; Tomlinson, Jamie (PS/SP) ; Payer, Alexina (PS/SP) ; Vettore,

Ginevra (PS/SP) ; Tanguy2, Patrick (PS/SP)

Sujet : COVID-19 - 20 fév SM Points clés

Au nom de Rob Stewart.

Points clés valables à partir du 20 FEB 10 h HNE

Résumé :

- Nombre mondial de cas : **75 752**, avec **2 130** décès et **16 874** récupérés.
(Source : John Hopkins)
- Le Canada 3 doit quitter Haneda, au Japon, à 13 h (HNE), le 20 février, et atterrir à la BFC Trenton (Ontario), à 1 h 20 (HNE), le 21 février. (Source : AMC)

- **Au 19 février, il y avait 203 Canadiens au Canada 3. Sept membres du GAC et de la CAF seront à bord ainsi que l'équipage de conduite. À 11 h HNE le 19 février, 156 personnes avaient accepté de retourner par le Canada 3, 74 avaient refusé ou ne pouvaient pas retourner par le Canada (71 sans raison au dossier, 3 avaient récupéré ou étaient membres de leur famille) et 26 Canadiens n'avaient ni accepté ni refusé. Les 47 Canadiens positifs du COVID-19 ne reviendront pas sur le Canada 3. (Source : AMC)**
- **On a signalé que les Canadiens, en possession d'un document japonais « apte au vol », se voient refuser l'embarquement par des agents d'Air Canada (AC) à Haneda, au Japon. Air Canada sollicite de l'information et des conseils supplémentaires de la part des responsables canadiens de la santé publique avant de permettre à ces personnes d'embarquer. (Source : AMC) Le gouvernement du Canada a communiqué avec les autorités canadiennes compétentes pour aider à coordonner une résolution.**
- **Cinq Canadiens ont refusé d'être testés par les autorités japonaises. Ils seront admis au Canada 3 s'ils réussissent un examen médical des FAC, mais ils seront classés comme présentant un risque élevé. (Source : AMC)**
- Le 19 février, le gouvernement du Canada a organisé un atelier de planification interministériel afin d'assurer une compréhension collective des rôles et des activités des ministères et organismes fédéraux en ce qui concerne le COVID-19 dans le secteur du transport maritime.
- Actuellement, 413 personnes sont en quarantaine à la BFC Trenton. **De ce nombre, jusqu'à 218 personnes pourraient être libérées le 21 février à la fin de leur période de quarantaine de 14 jours.**

Situation à la BFC Trenton :

- Des préparatifs sont en cours pour recevoir Canada 3 le 21 février. Les personnes qui reviennent feront l'objet d'une évaluation de santé avant de se rendre au Centre NAV à Cornwall, en Ontario, où elles commenceront une période de quarantaine de 14 jours. Une course à sec a eu lieu le 19 février au Centre NAV de Cornwall afin de préparer l'arrivée du Canada 3. Des plans d'urgence sont en cours d'élaboration si le vol de retour est retardé ou si l'arrivée à la BFC Trenton est en conflit avec les plans visant à libérer les évacués Canada 1 de la quarantaine le 21 février.

- L'ASPC a envoyé une demande par l'entremise du gouvernement du Canada aux ministères et organismes fédéraux qui recherchent des infirmières autorisées, des infirmières gestionnaires et des agents de quarantaine qui peuvent se déployer rapidement pour appuyer les efforts continus.
- Le 15 février, il a été annoncé que les dates de mise en quarantaine seront les 21 février (Canada 1 et NRL 300 / US 4) et 25 février (Canada 2), si les personnes mises en quarantaine demeurent en bonne santé et ne présentent aucun symptôme de COVID-19 à la fin de leur quarantaine de 14 jours, elles ne présentent aucun risque pour les autres et peuvent retourner à leurs activités habituelles. (Source : ASPC)
- 413 personnes sont en quarantaine à la Base des Forces canadiennes (BFC) Trenton. Des échantillons de **16** personnes ont été testés par l'équipe d'intervention microbiologique d'urgence du LNM (MERT) et **tous** sont négatifs pour le COVID-19. **Toutes les autres personnes ne signalent pas de symptômes associés au COVID-19.** (Source : ASPC)

Résumé des personnes actuellement en quarantaine à Trenton (à 20 h 30 HNE le 16 février) :

(Source : ASPC)

	Canada 1	É-U4	Canada 2
TOTAL 413	179	39	195
Passagers	173	39	188
Équipage de conduite contractuel	0	0	0
MDN	0	0	0
AMC	2	0	6
Les parents sont réunis et rejoignent la quarantaine	4	0	1

- La Croix-Rouge canadienne (CRC) a mené une enquête auprès des rapatriés de la BFC Trenton sur leur lieu de retour préféré une fois libérés de la quarantaine. 171 voyageurs n'ont pas encore répondu. La province de l'Ontario, le CRC et Santé Canada (SC) élaborent un plan pour s'assurer que les personnes libérées de quarantaine, qui n'ont pas indiqué de province de destination, reçoivent l'aide sociale nécessaire.

Où les rapatriés prévoient de se rendre après avoir été libérés de quarantaine à Trenton (au 18 février) :

(source : CRC et SP ON BR)

Lieu de retour des voyageurs		
Lieu de retour	Nombre total de ménages	Nombre total de personnes
ALB.	24	31
C.-B.	57	93
MB	3	6
N.-B.	1	3
ON	84	139
Î.-P.-É.	1	1
QC.	15	20
SASK.	5	13
É.-U.	3	4
Autre	1	1
(pas de réponse)	135	171
Total	329	482

Mise à jour de la

situation intérieure :

- Au **19 février**, huit cas confirmés d'infection par le COVID-19 ont été recensés au Canada; trois cas en Ontario et cinq en Colombie-Britannique. Cela exclut les cas confirmés de citoyens canadiens à bord de la Diamond Princess. (Source : ASPC)
- À **0 h HNE, le 18 février, 1 949** voyageurs ont déclaré revenir de la province du Hubei, dont 23 ont été renvoyés à l'ASPC. Trois d'entre eux ont été renvoyés à l'ASPC pour examen médical. (Source ASFC)

Situation mondiale :

- Au niveau international, **six** décès sont signalés hors de Chine; au Japon, en France, à Hong Kong, à Taïwan et aux Philippines. (Source : ASPC)

Chine

- Inscription des Canadiens à l'étranger (ROCA) pour la Chine à **7 h HNE le 20 février**, au total **13 338. 3 486 à Hong Kong, 333 à Hubei et 89 à Macao.** (Source : AMC)

Navires de croisière

- On a signalé que les Canadiens, en possession d'un document japonais « apte au vol », se voient refuser l'embarquement par des agents d'Air Canada (AC) à Haneda, au Japon. Air Canada sollicite de l'information et des conseils supplémentaires de la part des responsables canadiens de la santé publique avant de permettre à ces personnes d'embarquer. (Source : AMC) Le gouvernement du Canada a communiqué avec les autorités canadiennes compétentes pour aider à coordonner une résolution.
- Bien que la période de quarantaine se soit terminée sur la Diamond Princess, au moins 15 Canadiens sont potentiellement touchés par une extension de la quarantaine, car les autorités japonaises soupçonnent qu'ils sont entrés en contact avec des personnes potentiellement infectées. (Source : ASPC)
- Sept Canadiens ont choisi de débarquer au Japon le 19 février, malgré la recommandation du gouvernement du Canada de demeurer à bord et de revenir sur le vol canadien. Les autorités japonaises ont confirmé que les Canadiens qui sont admissibles au débarquement (ayant subi un test négatif pour COVID-19) peuvent choisir de rester à bord pour profiter de l'opération de rapatriement assisté. Les passagers débarqués qui rentrent au Canada par des moyens commerciaux sont priés de rester à la maison pendant 14 jours, à moins que cela ne soit absolument nécessaire, d'assurer des mesures générales d'hygiène et d'assurer l'auto-surveillance quotidienne de l'état de santé. (Source : AMC)
- 542 membres d'équipage/passagers ont été confirmés comme étant infectés par le COVID-19. Sur les 47 passagers canadiens dont on a confirmé qu'ils étaient infectés par le COVID-19, 29 sont hospitalisés, trois sont dans un état critique et les autres sont dans un état stable. Le débarquement volontaire des groupes vulnérables se poursuit. L'ASPC, l'AMC et le MDN déployés à Tokyo, au Japon, continuent de fournir un soutien aux Canadiens touchés. (Source : AMC)
- À 11 h HNE le 19 février, 156 personnes avaient accepté de retourner par le Canada 3, 74 avaient refusé ou ne pouvaient pas retourner par le Canada (71 sans raison au dossier, 3 avaient récupéré ou étaient membres de leur famille) et 26 Canadiens n'avaient ni accepté ni refusé. Les 47 Canadiens positifs du COVID-19 ne reviendront pas sur le Canada 3.

- Au Cambodge, le navire de croisière MS Westerdam, qui compte 2 257 passagers, dont 271 Canadiens, a obtenu l'autorisation d'accoster. **Aucun Canadien ne se trouve en quarantaine sur le navire de Sihanoukville.** Environ **145** Canadiens demeurent à Phnom Penh. Ces Canadiens sont confinés dans leur chambre jusqu'à ce que les autorités cambodgiennes les aient testés pour le COVID-19. Sur les 271 Canadiens, environ **126** ont commencé à rentrer chez eux par des moyens commerciaux. (Source : AMC)
- À leur arrivée au Canada, les Canadiens qui sont ou seront de retour par des moyens commerciaux seront dirigés par l'ASFC vers un agent de la santé à leur arrivée afin d'améliorer leur dépistage. L'ASFC procède également à la recherche des personnes-ressources pour s'assurer que toutes les personnes qui sont retournées avant l'application des mesures de sécurité frontalière améliorées sont dûment examinées et dirigées vers les autorités sanitaires locales. Les essais des passagers et des membres d'équipage se poursuivent, et les essais des passagers à Phnom Penh sont maintenant terminés avec 0 passagers et l'équipage infectés jusqu'à présent (Source GAC).
- Le navire de croisière norvégien Jade, qui compte environ 185 passagers canadiens, se rend maintenant à Singapour. Les passagers peuvent être autorisés à débarquer en attendant une évaluation médicale. Six Canadiens ont demandé à débarquer et à retourner au Canada depuis la Thaïlande. (Source : AMC)

Mise à jour des communications/Analyse des médias (À 8 h 30 HNE le 18 février Source : Agent des services de communications de la SP) :

- **Le ministre Champagne a tenu une conférence de presse aujourd'hui vers 14 h 45 sur la réunion du Groupe de Lima qu'il accueille actuellement. On s'attend à ce que les questions des médias se concentrent sur la princesse Diamond. Le ministre tweetera une fois que l'avion quittera le Japon, qui devrait partir cet après-midi.**
- **Le 19 février, les ministres Champagne et Hajdu ont fait le point sur le rapatriement des Canadiens à la Diamond Princess.**
- **Le 21 février, une conférence de presse par téléconférence est prévue pour la Dre Theresa Tam, administratrice en chef de la santé publique (ACSP), et le Dr Howard Njoo, sous-directeur de l'ACSP, afin de discuter de l'état du**

rapatriement des Canadiens à la Diamond Princess et de la libération des deux premières cohortes de Canadiens de la quarantaine à Trenton.

- **Une déclaration de l'ACSP est en cours de finalisation à la fin de la quarantaine pour les deux premières cohortes de Canadiens à Trenton, ainsi que des fiches d'information à partager avec les partenaires de santé en ce qui concerne Coronavirus en général et le centre de quarantaine NAV.**
- **Canada.ca/coronavirus site a atteint plus de deux millions de vues.**

De: Tanguy2, Patrick (PS/SP) <patrick.tanguy2@canada.ca>

Envoyé: Vendredi 21 février 2020 12:34

À: [REDACTED] (PS/SP) [REDACTED] (PS/SP)

[REDACTED] (PS/SP)

[REDACTED] (PS/SP)

[REDACTED] (PS/SP)

[REDACTED]
@canada.ca>

Cc: Moreau, Ken (PS/SP) <ken.moreau@canada.ca>; Chow, Lawrence (PS/SP) <lawrence.chow@canada.ca>; Trehearne, Deryck (PS/SP) <deryck.trehearne@canada.ca>

Sujet: FW: COVID-19 - 21 Février SM Points Clés

pvi

De: Tanguy2, Patrick (PS/SP)

Envoyé: Vendredi 21 février 2020 12:32

À: Thao.Pham@pco-bcp.gc.ca; MacKillop, Ken ; Marta.Morgan@international.gc.ca;

Keenan, Michael (Ext.) ; Vincent.Rigby@pco-bcp.gc.ca; Setlakwe, Lisa (Ext.) ;

JODY.THOMAS@forces.gc.ca; Nathalie.G.Drouin@justice.gc.ca;

catrina.tapley@cic.gc.ca; paul.mackinnon@cbsa-asfc.gc.ca; [john.ossowski@cbsa-](mailto:john.ossowski@cbsa-asfc.gc.ca)

asfc.gc.ca; Lucas, Stephen (HC/SC) ; TREVOR.CADIEU@forces.gc.ca;

Christiane.Fox@pco-bcp.gc.ca; Catherine.Blewett@pco-bcp.gc.ca; Tremblay, Jean-

Francois (AADNC/AANDC) ; Namiesniowski, Tina (PHAC/ASPC) ; Evans, Cindy

(PHAC/ASPC) ; graham.flack@hrsdc-rhdcc.gc.ca; Schwendt, Steven ; [REDACTED]

cdscalendar@forces.gc.ca; Heather.Jeffrey@international.gc.ca; Tomlinson, Jamie

(PS/SP) ; Bastien, Véronique ; Khwaja, Saba ; Laurie-Anne.Kempton@pco-bcp.gc.ca;

O'Keefe, Melissa ; Denis.vinette@cbsa-asfc.gc.ca; Tam, Dr Theresa (PHAC/ASPC) ;

[REDACTED] BGen Paul Prevost (DND) ; White, Belinda (HC/SC) ; Maidment, Leanne (PS/SP)

Cc: Guitor, Denis (PS/SP) ; Duperre, Jean-Francois (PS/SP) ; Trehearne, Deryck

(PS/SP) ; Foss, Karen (PS/SP) ; Beauregard, Monik (PS/SP) ; Tomlinson, Jamie

(PS/SP) ; Payer, Alexina (PS/SP) ; Vettore, Ginevra (PS/SP)

Sujet: COVID-19 - 21 Février SM Points Clés

Au nom de Rob Stewart

Points clés valables à partir du 21 FÉVR. 12 H EST

Résumé :

- Nombre mondial de cas : **76 775**, **2 248** décès et **18 858** cas de guérison.
(Source : John Hopkins)

- **Canada 3 est arrivé à la BFC Trenton (Ontario) à 2 h 1 (HNE) le 21 février. Le Canada 3 comptait 154 personnes, dont 129 évacués, ainsi que 25 membres d'équipage de conduite, du personnel des FAC et d'AMC. (source : AMC)**
- **Tous les passagers et membres d'équipage du Canada 3 étaient asymptomatiques au moment de l'évaluation.**
- **À leur arrivée, les passagers et l'équipage ont été évalués à la BFC Trenton et transportés au Centre de formation et de conférences de NAV Canada (Centre NAV) à Cornwall, en Ontario. Tous les passagers rapatriés resteront isolés à NAVCAN pendant 14 jours. Tous les passagers sont arrivés à NAVCAN et sont maintenant installés dans leur logement.**
- **Cinq Canadiens qui ont refusé d'être testés par les autorités japonaises ont été autorisés à retourner au Canada 3 et ont été classés à haut risque. (source : AMC)**
- **Les 48 Canadiens positifs COVID-19 à bord du *Diamond Princess* ne sont pas revenus au Canada 3. (source : AMC)**
- **Le premier groupe de personnes mises en quarantaine du Canada 1 et des États-Unis 4 a été libéré. Trois autobus ont amené des passagers à l'aéroport Pearson de Toronto ce matin. Sept ménages qui n'ont pas de logement sécurisé sont aidés par la Croix-Rouge canadienne, qui travaille avec la Région de Peel pour déterminer les prochaines étapes à suivre pour obtenir un soutien. La relève locale de la BFC Trenton, pour ceux qui avaient manifesté le désir de cette option, se déroule sans heurt.**
- **Un cas confirmé en Colombie-Britannique et deux en Ontario se sont remis de leur infection par le COVID-19. Cela est indiqué par la disparition des symptômes, suivie de deux résultats négatifs successifs à 24 heures d'intervalle. (source : ASPC)**

Situation à la BFC Trenton :

- **Les personnes placées en quarantaine en provenance du Canada 1 et des États-Unis 4 (y compris les voyageurs rapatriés, les employés du gouvernement du Canada et les parents/tuteurs qui ont rejoint les enfants) devaient être libérées de la quarantaine le 21 février à 6 h 30 HNE et à**

12 h 30 HNE respectivement. Le premier groupe a été libéré et est transporté à l'aéroport Pearson de Toronto. (source : ASPC)

- **Si toutes les personnes mises en quarantaine du Canada 1 et des États-Unis 4 quittaient la BFC Trenton comme prévu, le total restant serait de 195.**
- La date de libération de la quarantaine demeure le 25 février (Canada 2), si les personnes mises en quarantaine demeurent en bonne santé et ne présentent aucun symptôme de COVID-19 à la fin de leur quarantaine de 14 jours, elles ne présentent aucun risque pour les autres et peuvent reprendre leurs activités habituelles. (source : ASPC)
- Des 413 personnes **qui étaient** en quarantaine à la BFC Trenton. Des échantillons de **18** personnes ont été testés par l'Équipe d'intervention en cas d'urgence microbiologique en cas d'urgence (EIUM) du Laboratoire national de microbiologie (LNM), **17** sont négatifs pour le COVID-19 et **un essai est en cours. Toutes les autres personnes ne signalent pas de symptômes associés au COVID-19.** (source : ASPC)
- La Croix-Rouge canadienne (CRC) a mené une enquête auprès des rapatriés de la BFC Trenton sur leur lieu de retour préféré une fois libérés de la quarantaine. La province de l'Ontario, la CRC et Santé Canada (SC) élaborent un plan pour s'assurer que les personnes libérées de quarantaine, qui n'ont pas indiqué de province de destination, reçoivent l'aide sociale nécessaire.

Où les rapatriés prévoient de se rendre après avoir été libérés de quarantaine à Trenton (au 18 février) :

(source : CRC et SP ON BR)

Lieu de retour des voyageurs		
Lieu de retour	Nombre total de ménages	Nombre total de personnes
ALB.	24	31
C.-B.	57	93
MAN.	3	6
N.-B.	1	3
ONT.	84	139
Î.-P.-É.	1	1
QC	15	20
SASK.	5	13

É.-U.	3	4
Autre	1	1
(Aucune réponse)	135	171
Total	329	482

Centre NAV Cornwall

- **Le 21 février, 154 personnes du Canada 3 seront en quarantaine au Centre NAV de Cornwall (Ontario). Tous les passagers sont arrivés au Centre Nav ou sont en route depuis la BFC Trenton.**

	Canada 3
Passagers	129
Équipage de conduite	18
MDN	6
AMC	1
Total	154

Mise à jour de la situation intérieure :

- Au **21 février**, huit cas confirmés d'infection par le COVID-19 ont été recensés au Canada; trois cas en Ontario et cinq en Colombie-Britannique. **Il y a un nouveau cas présumé en Colombie-Britannique.** Cela exclut les cas confirmés de citoyens canadiens à bord du *Diamond Princess*. (source : ASPC)
- À **0 h HNE, le 19 février, 2 018** voyageurs ont déclaré revenir de la province de Hubei, et 23 ont été renvoyés à l'ASPC. Trois d'entre eux ont été renvoyés à l'ASPC pour examen médical. (source ASFC)

Situation mondiale :

- Au niveau international, **six** décès sont signalés hors de Chine; au Japon, en France, à Hong Kong, à Taïwan et aux Philippines. (source : ASPC)

Chine

- Inscription des Canadiens à l'étranger (ROCA) pour la Chine à **7 h HNE le 21 février**, au total **13 291. 3 484 à Hong Kong, 331 au Hubei et 89 à Macao.** (source : AMC)

Navire de croisières

- Au Cambodge, le navire de croisière *MS Westerdam*, qui compte 2 257 passagers, dont 271 Canadiens, a obtenu l'autorisation d'accoster. Aucun Canadien ne se trouve en quarantaine sur le navire de Sihanoukville. Environ 145 Canadiens demeurent à Phnom Penh. Ces Canadiens sont confinés dans leur chambre jusqu'à ce que les autorités cambodgiennes les aient testés pour le COVID-19. Sur les 271 Canadiens, environ 126 ont commencé à rentrer chez eux par des moyens commerciaux. (source : AMC)
- À leur arrivée au Canada, les Canadiens qui sont ou seront de retour par des moyens commerciaux seront dirigés par l'ASFC vers un agent de la santé à leur arrivée afin d'améliorer leur dépistage. L'ASFC procède également à la recherche des personnes-ressources pour s'assurer que toutes les personnes qui sont retournées avant l'application des mesures de sécurité frontalière améliorées sont dûment examinées et dirigées vers les autorités sanitaires locales. Les essais des passagers et des membres d'équipage se poursuivent, et les essais des passagers à Phnom Penh sont maintenant terminés avec 0 passager et l'équipage infectés jusqu'à présent (Source AMC).
- Le navire de croisière norvégien *Jade*, qui compte environ 185 passagers canadiens, se rend maintenant à Singapour. Les passagers peuvent être autorisés à débarquer en attendant une évaluation médicale. Six Canadiens ont demandé à débarquer et à retourner au Canada depuis la Thaïlande. (source : AMC)

Mise à jour des communications/analyse des médias

- **Le ministre Champagne fera un important discours sur la politique étrangère plus tard aujourd'hui à Montréal. Il sera disponible pour les médias vers 13 h 45, et on s'attend à ce qu'il soit questionné sur le rapatriement.**

De: Tanguy2, Patrick (PS/SP) <patrick.tanguy2@canada.ca>

Envoyé: Samedi 22 février 2020 11:41

À: [REDACTED] (PS/SP) <[REDACTED] (PS/SP)>

[REDACTED] (PS/SP)

[REDACTED] (PS/SP)

[REDACTED] (PS/SP)

[REDACTED]@canada.ca>

Cc: Chow, Lawrence (PS/SP) <lawrence.chow@canada.ca>; Moreau, Ken (PS/SP) <ken.moreau@canada.ca>; Trehearne, Deryck (PS/SP)

<deryck.trehearne@canada.ca>

Sujet: FW: COVID-19 - 22 Février SM Points Clés - erratum

La première mise à jour a été envoyée vers 11h mais j'ai attendu de partager à cause de l'erreur qui devait être corrigée.

De: Tanguy2, Patrick (PS/SP)

Envoyé: Samedi 22 février 2020 11:37

À: Thao.Pham@pco-bcp.gc.ca; MacKillop, Ken ; Marta.Morgan@international.gc.ca;

Keenan, Michael (Ext.) ; Vincent.Rigby@pco-bcp.gc.ca; Setlakwe, Lisa (Ext.) ;

JODY.THOMAS@forces.gc.ca; Nathalie.G.Drouin@justice.gc.ca;

catrina.tapley@cic.gc.ca; paul.mackinnon@cbsa-asfc.gc.ca; [john.ossowski@cbsa-](mailto:john.ossowski@cbsa-asfc.gc.ca)

TREVOR.CADIEU@forces.gc.ca;

Christiane.Fox@pco-bcp.gc.ca; Catherine.Blewett@pco-bcp.gc.ca; Tremblay, Jean-

Francois (AADNC/AANDC) ; Namiesniowski, Tina (PHAC/ASPC) ; Evans, Cindy

(PHAC/ASPC) ; graham.flack@hrsdcc.gc.ca; Schwendt, Steven ; [REDACTED]

cdscalendar@forces.gc.ca; Heather.Jeffrey@international.gc.ca; Tomlinson, Jamie

(PS/SP) ; Bastien, Véronique ; Khwaja, Saba ; Laurie-Anne.Kempton@pco-bcp.gc.ca;

O'Keefe, Melissa ; Denis.vinette@cbsa-asfc.gc.ca; Tam, Dr Theresa (PHAC/ASPC) ;

[REDACTED] BGen Paul Prevost (DND) ; White, Belinda (HC/SC) ; Maidment,

Leanne (PS/SP) ; Hollington, Jennifer (HC/SC)

Cc: Guitor, Denis (PS/SP) ; Duperre, Jean-Francois (PS/SP) ; Trehearne, Deryck

(PS/SP) ; Foss, Karen (PS/SP) ; Beauregard, Monik (PS/SP) ; Tomlinson, Jamie

(PS/SP) ; Payer, Alexina (PS/SP) ; Vettore, Ginevra (PS/SP) ; Tanguy2, Patrick

(PS/SP)

Sujet: COVID-19 - 22 Février SM Points Clés - erratum

Chers collègues, veuillez noter ci-dessous la correction en jaune. SC / ASPC avisant qu'ils ne prévoient plus de tweeter au sujet du résultat négatif du test. Au lieu de cela, cela sera traité de manière réactive grâce aux relations avec les médias.

Au nom de Rob Stewart

Points clés valables à partir du 22 FÉVR. 10 H 30 HNE

Résumé :

- Au **22 février**, 8 cas d'infection par le COVID-19 ont été confirmés au Canada et la **Colombie-Britannique signale un cas présumé**. (ON=3, BC=5+1).
- **Le 21 février, 218 personnes du Canada 1 et des États-Unis 4 ont été libérées de la quarantaine et transportées à l'aéroport Pearson de Toronto ou relâchées pour être récupérées localement. (source : ASPC)**
- Parmi les personnes libérées de quarantaine, quatre ménages, dont cinq personnes au total, n'ont pas d'hébergement sécurisé et sont aidés par la Croix-Rouge canadienne, qui travaille avec la région de Peel pour déterminer les prochaines étapes de l'aide.
- **Les voyageurs qui restent en quarantaine à la BFC Trenton depuis le Canada 2 (195 personnes) devraient être libérés le 25 février. (source : ASPC)**
- **Le 21 février, l'opération de rapatriement des Canadiens du *Diamond Princess* a été achevée. L'avion est arrivé à la BFC Trenton avec 129 passagers, 15 membres d'équipage et 7 membres d'AMC et des FAC. Tous les passagers rapatriés sont maintenant installés dans leur logement au Centre NAV et resteront en quarantaine pendant 14 jours. (source : ASPC)**
- **À l'arrivée au Centre NAV, une personne symptomatique a été envoyée à l'Équipe des services médicaux d'urgence de l'Ontario (ESMU) pour évaluation. L'administratrice en chef de la santé publique (ACSP) a l'intention de publier un tweet ce matin indiquant que le résultat du test pour COVID-19 était négatif. Communications de SP**

Situation à la BFC Trenton :

- **Il reste 195 personnes en quarantaine à la BFC Trenton. (source : ASPC)**
- La date de libération de la quarantaine demeure le 25 février (Canada 2), si les personnes mises en quarantaine demeurent en bonne santé et ne présentent aucun symptôme de COVID-19 à la fin de leur quarantaine de 14 jours, elles ne présentent aucun risque pour les autres et peuvent reprendre leurs activités habituelles. (source : ASPC)

- Les échantillons de **19** personnes ont été testés par l'EIUM du LNM et **tous sont négatifs** pour le COVID-19. (source : ASPC)
- **La Croix-Rouge canadienne (CRC) continue de recueillir des renseignements auprès des autres rapatriés de la BFC Trenton sur leur lieu de retour préféré une fois libérés de la quarantaine.** La province de l'Ontario, la CRC et Santé Canada (SC) élaborent un plan pour s'assurer que les personnes libérées de quarantaine, qui n'ont pas indiqué de province de destination, reçoivent l'aide sociale nécessaire.

Centre NAV Cornwall :

- **Au 21 février, 151 personnes du Canada 3 sont arrivées au Centre NAV à Cornwall où elles seront en quarantaine pendant 14 jours.** (source : ASPC)
- **À l'arrivée au Centre NAV, une personne symptomatique a été envoyée à l'EMSU de l'Ontario pour évaluation.** (source: ASPC) L'ACSP a l'intention de publier un tweet ce matin indiquant que le résultat du test pour le COVID-19 était négatif. Communications de SP

Mise à jour de la situation nationale :

- Au Canada, **huit cas confirmés** ont été signalés et **un cas présumé** d'infection par le COVID-19 (ON=3, BC=5 + 1) a été identifié. **Un cas confirmé en Colombie-Britannique et deux en Ontario se sont remis de leur infection par le COVID-19.** Cela est indiqué par la disparition des symptômes, suivie de deux résultats négatifs successifs à 24 heures d'intervalle. (source : ASPC)
- **À 0 h HNE le 20 février, 2 097 voyageurs ont déclaré revenir de la province de Hubei, et 29 ont été renvoyés à l'ASPC.** Trois d'entre eux ont été renvoyés à l'ASPC pour examen médical. (source ASFC)

Situation mondiale :

- Nombre mondial de cas **77 918, 2 361 décès** et **21 258 cas de guérison.** (Source : John Hopkins)
- **L'Organisation mondiale de la santé (OMS) est préoccupée par l'augmentation rapide du nombre de cas signalés en Iran, qui ont fait 18 cas et 4 décès au cours des 2 derniers jours.** Un certain nombre de ces cas n'ont pas de liens épidémiologiques clairs avec la Chine, y compris

aucun historique de voyage vers la Chine ou contact avec un cas confirmé.
(source : ASPC)

- **Au 21 février**, on comptait **13** morts hors de Chine; en France (1), à Hong Kong (2), en Iran (4), au Japon (3), en Corée (1), aux Philippines (1) et à Taïwan (1).
(source : ASPC)
- **L'Italie a annoncé leur premier décès lié au COVID-19 et la Corée du Sud a indiqué un second décès. Ces nouveaux décès devraient être inclus dans le prochain rapport de situation quotidien de l'ASPC. (Source : John Hopkins)**

Chine

- **Inscription des Canadiens à l'étranger (ROCA) pour la Chine à 09 H 00 HNE 22 févr. Total 13 263; 3 690 à Hong Kong; 331 au Hubei; et 89 à Macao.** (source : AMC)
- **Une équipe internationale d'experts continue de se livrer à des travaux sur le terrain en Chine et, sur la base de leur évaluation, présentera une série de recommandations à l'OMS sur la manière de mieux faire face à la situation.**

Navire de croisières

- **Le 21 février, l'opération de rapatriement des Canadiens du *Diamond Princess* a été achevée. La liste des passagers canadiens qui ont refusé l'aide au départ a été communiquée à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). À leur arrivée au Canada, on leur demandera de rester en isolement pendant 14 jours. Les détails logistiques sont en cours d'élaboration.**
- **L'ASFC procède également à la recherche des personnes-ressources pour s'assurer que toutes les personnes qui sont retournées avant l'application des mesures de sécurité frontalière améliorées sont dûment examinées et dirigées vers les autorités sanitaires locales.** (source : AMC)
- **Au Cambodge, le navire de croisière *MS Westerdam*, qui compte 2 257 passagers, dont 271 Canadiens, a obtenu l'autorisation d'accoster. Sur les 271 Canadiens, environ 221 ont commencé à rentrer chez eux par des moyens commerciaux.** (source : AMC)

**Mise à jour des communications/Analyse des médias (À 8 h 30 HNE le 22 février
Source : Agent des services de communications de SP) :**

- **Le 21 février, AMC a publié un communiqué de presse conjoint avec l'ASPC et le MDN à 10 h HNE pour annoncer l'arrivée du vol rapatrié du Japon.**
- **L'ACSP a publié hier une déclaration sur la libération des passagers du Canada 1 et des États-Unis 4 de la quarantaine à Trenton.**
- **L'ACSP et le sous-administrateur en chef de la santé publique (SACSP) ont tenu une séance de presse en fin d'après-midi le 21 février, afin de faire le point sur l'état du COVID-19.**
- **Le 21 février, la Ville de Cornwall et les responsables locaux de la santé publique ont tenu une conférence de presse sur la mise en quarantaine du Centre NAV. L'ASPC a participé à cet événement.**
- **~~L'ACSP publiera ce matin des tweets indiquant qu'un test pour le COVID-19 de l'un des Canadiens en quarantaine à Cornwall était négatif. Une~~ approche de communication et des produits connexes ont été élaborés en cas de premier cas confirmé de COVID-19 chez les Canadiens rapatriés du navire de croisière *Diamond Princess*.**
- **Une déclaration de l'ACSP est provisoirement prévue pour aujourd'hui afin d'annoncer la libération des 15 membres d'équipage de conduite, de 6 membres du personnel médical des FAC et d'un employé d'AMC du Centre NAV une fois qu'ils auront été autorisés.**

De: Tanguy2, Patrick (PS/SP) <patrick.tanguy2@canada.ca>

Envoyé: Dimanche 23 février 2020 17:50

À: [REDACTED] (PS/SP) [REDACTED] PS/SP

[REDACTED] (PS/SP) [REDACTED] (PS/SP)

[REDACTED] (PS/SP) [REDACTED] (PS/SP)
@canada.ca>

Cc: Chow, Lawrence (PS/SP) <lawrence.chow@canada.ca>; Trehearne, Deryck (PS/SP) <deryck.trehearne@canada.ca>; Moreau, Ken (PS/SP) <ken.moreau@canada.ca>

Sujet: FW: COVID-19 - 23 Février SM Points Clés

pvi

De: Tanguy2, Patrick (PS/SP)

Envoyé: Dimanche 23 février 2020 13:47

À: Thao.Pham@pco-bcp.gc.ca; MacKillop, Ken ; Marta.Morgan@international.gc.ca; Keenan, Michael (Ext.) ; Vincent.Rigby@pco-bcp.gc.ca; Setlakwe, Lisa (Ext.) ; JODY.THOMAS@forces.gc.ca; Nathalie.G.Drouin@justice.gc.ca; catrina.tapley@cic.gc.ca; paul.mackinnon@cbsa-asfc.gc.ca; john.ossowski@cbsa-asfc.gc.ca; Lucas, Stephen (HC/SC) ; TREVOR.CADIEU@forces.gc.ca; Christiane.Fox@pco-bcp.gc.ca; Catherine.Blewett@pco-bcp.gc.ca; Tremblay, Jean-Francois (AADNC/AANDC) ; Namiesniowski, Tina (PHAC/ASPC) ; Evans, Cindy (PHAC/ASPC) ; graham.flack@hrsdc-rhdcc.gc.ca; Schwendt, Steven ; [REDACTED] cdscalendar@forces.gc.ca; Heather.Jeffrey@international.gc.ca; Tomlinson, Jamie (PS/SP) ; Bastien, Véronique ; Khwaja, Saba ; Laurie-Anne.Kempton@pco-bcp.gc.ca; O'Keefe, Melissa ; Denis.vinette@cbsa-asfc.gc.ca; Tam, Dr Theresa (PHAC/ASPC) ; [REDACTED] BGen Paul Prevost (DND) ; White, Belinda (HC/SC) ; Maidment, Leanne (PS/SP) ; Hollington, Jennifer (HC/SC)

Cc: Guitor, Denis (PS/SP) ; Duperre, Jean-Francois (PS/SP) ; Trehearne, Deryck (PS/SP) ; Foss, Karen (PS/SP) ; Beauregard, Monik (PS/SP) ; Tomlinson, Jamie (PS/SP) ; Payer, Alexina (PS/SP) ; Vettore, Ginevra (PS/SP) ; Tanguy2, Patrick (PS/SP)

Sujet: COVID-19 - 23 Février SM Points Clés

Au nom de Rob Stewart

Points clés valables à partir du 23 FÉVR. 13H HNE

Résumé :

- Au **23 février**, **9** cas d'infection par le COVID-19 ont été confirmés au Canada. (ON=3, BC=6). **Le dernier cas a été signalé chez un habitant de la Colombie-Britannique qui venait de rentrer d'Iran. (source : ASPC)**
- Les voyageurs qui restent en quarantaine à la BFC Trenton depuis le Canada 2 (195 personnes) devraient être libérés le 25 février. (source : ASPC)
- **Le 23 février, le gouvernement sud-coréen a officiellement porté son alerte virale au plus haut niveau (rouge), ce qui signifie une maladie généralisée dans tout le pays. Il y a eu une autre forte augmentation des cas depuis la veille, avec 169 nouveaux cas confirmés; portant le nombre total de cas confirmés à 602. Le COVID-19 a fait six morts au total en Corée du Sud, la plus importante dans tout pays hors de Chine. Environ 30 000 Canadiens sont actuellement en Corée du Sud. (source : AMC)**

Situation à la BFC Trenton :

- Il reste 195 personnes en quarantaine à la BFC Trenton. (source : ASPC)
- La date de libération de la quarantaine demeure le 25 février (Canada 2), si les personnes mises en quarantaine demeurent en bonne santé et ne présentent aucun symptôme de COVID-19 à la fin de leur quarantaine de 14 jours, elles ne présentent aucun risque pour les autres et peuvent reprendre leurs activités habituelles. (source : ASPC)
- La Croix-Rouge canadienne (CRC) continue de recueillir des renseignements auprès des autres rapatriés de la BFC Trenton sur leur lieu de retour préféré une fois libérés de la quarantaine. La province de l'Ontario, la CRC et Santé Canada (SC) élaborent un plan pour s'assurer que les personnes libérées de quarantaine, qui n'ont pas indiqué de province de destination, reçoivent l'aide sociale nécessaire.

Centre NAV Cornwall :

- Le 21 février, l'opération de rapatriement des Canadiens du *Diamond Princess* a été achevée. L'avion est arrivé à la BFC Trenton avec 129 passagers, 15 membres d'équipage et 7 membres d'AMC et des FAC. Tous les passagers rapatriés sont maintenant installés dans leur logement au Centre NAV et resteront en quarantaine pendant 14 jours. (source : ASPC)

- **La date de libération prévue pour les personnes en quarantaine au Centre NAV de Cornwall n'a pas été officiellement annoncée. (source : ASPC)**

Mise à jour de la situation nationale :

- Au Canada, **neuf** cas confirmés d'infection par le COVID-19 (ON=3, BC=6) ont été identifiés. Un cas confirmé en Colombie-Britannique et deux en Ontario se sont remis de leur infection par le COVID-19. Cela est indiqué par la disparition des symptômes, suivie de deux résultats négatifs successifs à 24 heures d'intervalle. **Le dernier cas a été signalé chez un habitant de la Colombie-Britannique qui venait de rentrer d'Iran. (source : ASPC)**
- **À 0 h HNE, le 21 février, 2 169** voyageurs ont déclaré revenir de la province de Hubei, dont **31** ont été renvoyés à l'ASPC. Trois d'entre eux ont été renvoyés à l'ASPC pour examen médical. (Source : ASFC)

Situation mondiale :

- Nombre mondial de cas : **78 823**, avec **2 462 décès** et **23 372** cas de guérison. (Source : John Hopkins)
- L'Organisation mondiale de la santé (OMS) est préoccupée par l'augmentation rapide du nombre de cas signalés en Iran, qui ont fait 18 cas et 4 décès au cours des 2 derniers jours. À l'heure actuelle, un certain nombre de ces cas semblent ne pas avoir de liens épidémiologiques clairs avec la Chine, y compris l'absence d'antécédents de voyage en Chine ou de contacts avec un cas confirmé. (source : ASPC)
- **Au 23 février**, on comptait **23** morts hors de Chine; en France (1), à Hong Kong (2), en Iran (**8**), au Japon (3), en Corée du Sud (**6**), aux Philippines (1), en Italie (1) et à Taïwan (1). **Deux nouveaux pays (Liban et Israël) ont signalé des cas de COVID-19 au cours des 24 dernières heures.** (Source : Johns Hopkins)
- L'Italie a annoncé leur premier décès lié au COVID-19 et la Corée du Sud a indiqué un second décès. Ces nouveaux décès devraient être inclus dans le prochain rapport de situation quotidien de l'ASPC. (Source : John Hopkins)

Chine

- Inscription des Canadiens à l'étranger (ROCA) pour la Chine à 6 h 30 HNE **23 février**, au total **13 234. 3 481** à Hong Kong, 331 au Hubei et 89 à Macao. (source : AMC)

- Une équipe internationale d'experts continue de se livrer à des travaux sur le terrain en Chine et, sur la base de leur évaluation, présentera une série de recommandations à l'OMS sur la manière de mieux faire face à la situation.

Corée du Sud

- **Au 23 février, on a vu une autre augmentation significative des cas de la veille avec 169 nouveaux cas confirmés. AMC estime qu'environ 30 000 Canadiens se trouvent actuellement en Corée du Sud. Le COVID-19 a fait cinq morts au total en Corée du Sud, la plus importante en dehors de la Chine. (source : AMC)**
- **L'enregistrement des Canadiens à l'étranger (ROCA) indique 5 774 Canadiens en Corée du Sud. On estime à 30 000 le nombre de Canadiens en Corée du Sud.**
- **Il n'existe aucun cas connu d'infection par le COVID-19 touchant les citoyens canadiens en Corée du Sud.**

Navire de croisières

- Le 21 février, l'opération de rapatriement des Canadiens du *Diamond Princess* a été achevée. La liste des passagers canadiens qui ont refusé l'aide au départ a été communiquée à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). À leur arrivée au Canada, ces personnes seront mises en quarantaine pendant 14 jours. **Des protocoles et des critères visant à envisager l'isolement obligatoire à domicile sont en cours d'élaboration avec les provinces.**
- L'ASFC procède également à la recherche des personnes-ressources pour s'assurer que toutes les personnes qui sont retournées avant l'application des mesures de sécurité frontalière améliorées sont dûment examinées et dirigées vers les autorités sanitaires locales. (source : AMC)
- **Au Cambodge, la mission rapporte que les 271 passagers canadiens en provenance de Westerdam avaient quitté le Cambodge à la fin de la journée du 21 février et qu'ils étaient déjà à la maison ou en route. À compter du vendredi 22 février, on demandera aux passagers de Westerdam qui retourneront au Canada de s'auto-surveiller. On ne demande plus l'auto-isolement.**

Mise à jour des communications/Analyse des médias (À 8 h 30 HNE le 23 février
Source : Agent des services de communications de SP) :

- **Alors que la couverture médiatique a diminué de façon significative, l'intérêt est encore élevé, avec des articles sur l'évolution de l'épidémie dans le monde au cours des dernières 24 heures. Ces histoires citent la personne qui s'est récemment rendue en Iran et qui se remet maintenant chez elle en Colombie-Britannique.**
- **L'ACSP et le SACSP continueront de tenir régulièrement des séances de presse afin de fournir des mises à jour sur tous les aspects de la réponse.**

Prochaines questions clés lundi 24 février.

De: Tanguy2, Patrick (PS/SP) <patrick.tanguy2@canada.ca>

Envoyé: Lundi 24 février 2020 19:07

À: [REDACTED]

Cc: Chow, Lawrence (PS/SP) <lawrence.chow@canada.ca>; Moreau, Ken (PS/SP) <ken.moreau@canada.ca>

Sujet: FW: 00360-20 COVID-19 - 24 Février SM Points Clés

pvi

De: Trehearne, Deryck (PS/SP)

Envoyé: Lundi 24 février 2020 16:10

À: MacKillop, Ken ; Marta.Morgan@international.gc.ca; Keenan, Michael (Ext.) ; Vincent.Rigby@pco-bcp.gc.ca; Setlakwe, Lisa (Ext.) ; JODY.THOMAS@forces.gc.ca; Nathalie.G.Drouin@justice.gc.ca; catrina.tapley@cic.gc.ca; paul.mackinnon@cbsa-asfc.gc.ca; john.ossowski@cbsa-asfc.gc.ca; Lucas, Stephen (HC/SC) ; TREVOR.CADIEU@forces.gc.ca; Christiane.Fox@pco-bcp.gc.ca; Catherine.Blewett@pco-bcp.gc.ca; Tremblay, Jean-Francois (AADNC/AANDC) ; Namiesniowski, Tina (PHAC/ASPC) ; Evans, Cindy (PHAC/ASPC) ; graham.flack@hrsdcc-rhdcc.gc.ca; Schwendt, Steven ; [REDACTED] cdscalendar@forces.gc.ca; Heather.Jeffrey@international.gc.ca; Tomlinson, Jamie (PS/SP) ; Bastien, Véronique ; Khwaja, Saba ; Laurie-Anne.Kempton@pco-bcp.gc.ca; O'Keefe, Melissa ; Denis.vinette@cbsa-asfc.gc.ca; Tam, Dr Theresa (PHAC/ASPC) ; [REDACTED] BGen Paul Prevost (DND) ; White, Belinda (HC/SC) ; Maidment, Leanne (PS/SP) ; Hollington, Jennifer (HC/SC)

Cc: Shaw, Ramine (PS/SP) ; Beese, Christian (PS/SP) ; Guitor, Denis (PS/SP) ; Duperre, Jean-Francois (PS/SP) ; Trehearne, Deryck (PS/SP) ; Foss, Karen (PS/SP) ; Beauregard, Monik (PS/SP) ; Tomlinson, Jamie (PS/SP) ; Payer, Alexina (PS/SP) ; Vettore, Ginevra (PS/SP) ; Tanguy2, Patrick (PS/SP)

Sujet: RE: 00360-20 COVID-19 - 24 Février SM Points Clés

Au nom de Rob Stewart

Points clés valables à partir du 24 FÉVR. 13 H HNE

Résumé :

- **Le 23 février, le Centre des opérations du Portefeuille de la santé (COPS) a confirmé que la personne qui avait fait des tests positifs pour le COVID-19 au Canada le 20 février avait volé en symptomatique lors d'un vol du 14 février entre Téhéran et Vancouver via Istanbul et Montréal. Air Canada a conseillé au personnel qui se trouvait sur le vol de signaler tout symptôme. Douze ressortissants étrangers de cinq pays (Belgique, Inde, Bahamas, Iran et Émirats arabes unis) ont été identifiés comme étant situés dans un rayon de 2 mètres autour du cas confirmé par les symptômes. Les pays concernés ont été informés par une notification au titre du *Règlement sanitaire international (RSI)*. (source : COPS)**
- **L'agent en chef de la santé publique, après avoir évalué les personnes en quarantaine au Centre NAV en vertu d'un décret d'urgence pris en vertu de la *Loi sur la quarantaine*, a déterminé qu'elles ne présentent pas de risque important pour la santé publique. Par conséquent, elle a autorisé la libération de six membres du personnel médical des Forces armées canadiennes (FAC) et d'un employé du gouvernement du Canada qui accompagnaient les voyageurs de retour au cours du troisième vol affrété par le Canada du Japon à la BFC Trenton jusqu'au centre NAV de Cornwall, en Ontario. (source : ASPC)**
- **Au 24 février, dix cas d'infection par le COVID-19 ont été confirmés au Canada. (ON=4, BC=6). (source : ASPC)**
- **Les voyageurs qui restent en quarantaine à la BFC Trenton depuis le Canada 2 (195 personnes) devraient être libérés le 25 février. (source : ASPC)**
- **Les cas de coronavirus continuent d'être signalés dans le monde entier, avec une préoccupation croissante en Italie, en Iran et en Corée du Sud. Le 23 février, le gouvernement sud-coréen a officiellement porté son alerte virale au plus haut niveau (rouge), ce qui signifie une maladie généralisée dans tout le pays. Au 24 février, la Corée du Sud a signalé un total de 833 cas confirmés et 8 décès dus au COVID-19, le plus grand nombre dans un pays hors de Chine. Environ 30 000 Canadiens sont actuellement en Corée du Sud. (source : AMC)**

Situation à la BFC Trenton :

- 195 personnes sont toujours en quarantaine à la BFC Trenton, avec une date de mise en liberté prévue le 25 février (Canada 2), si les personnes mises en

quarantaine demeurent en bonne santé et ne présentent aucun symptôme à la fin de leur quarantaine de 14 jours. (source : ASPC)

- **La Croix-Rouge canadienne (CRC) continue d'offrir son soutien aux voyageurs déchargés et aux voyageurs du Canada 2 au besoin. Les pratiques exemplaires identifiées serviront à informer le sous-traitant des voyageurs et des activités du Canada 2 au Centre NAV. (source: CRC)**

Centre NAV Cornwall :

- **Au 24 février, il y avait 151 personnes en quarantaine au Centre NAV de Cornwall, en Ontario. (source : ASPC)**
- **La date de libération prévue pour les personnes en quarantaine au Centre NAV de Cornwall n'a pas été officiellement annoncée. (source : ASPC)**
- **Au 23 février, 22 échantillons provenant de personnes mises en quarantaine à la BFC Trenton et un échantillon provenant d'une personne mise en quarantaine à NAVCAN ont été testés par l'EIUM et tous étaient négatifs pour le COVID-19. (source : ASPC)**
- **Les équipes du CRC continuent d'aider les voyageurs canadiens 3 à s'installer dans leurs nouveaux locaux et à fournir des services de livraison de repas, d'information et d'aiguillage ainsi que des services personnels. Des préparatifs sont en cours en vue du départ anticipé des médecins militaires de Cornwall. (source: CRC)**

Mise à jour de la situation nationale :

- **Au Canada, dix cas confirmés d'infection par le COVID-19 (ON=4, BC=6) ont été identifiés. Un cas confirmé en Colombie-Britannique et deux en Ontario se sont remis de leur infection par le COVID-19. Cela est indiqué par la disparition des symptômes, suivie de deux résultats négatifs successifs à 24 heures d'intervalle. Le dernier cas a été signalé chez un habitant de la Colombie-Britannique qui venait de rentrer d'Iran.**
- **À 0 h HNE, le 22 février, 2 226 voyageurs ont déclaré revenir de la province d'Hubei, dont 31 ont été renvoyés à l'ASPC. Trois d'entre eux ont été renvoyés à l'ASPC pour examen médical. (Source : ASFC)**

Situation mondiale :

- Nombre mondial de cas : **79 524**, avec **2 626 décès** et **25 160** cas de guérison. (source : Université John Hopkins)
- **Au 24 février**, on comptait **33** morts hors de Chine; en France (1), à Hong Kong (2), en Iran (**12**), au Japon (**4**), en Corée du Sud (**8**), aux Philippines (1), en Italie (**4**) et à Taïwan (1). (Source : Johns Hopkins)

Chine

- Inscription des Canadiens à l'étranger (ROCA) pour la Chine à **6 h 30 HNE le 24 février**, au total **13 212**. Il y en a **3 481** à Hong Kong, **332** à Hubei et 89 à Macao. (source : AMC)
- Une équipe internationale d'experts continue de se livrer à des travaux sur le terrain en Chine et, sur la base de leur évaluation, présentera une série de recommandations à l'OMS sur la manière de mieux faire face à la situation.

Corée du Sud

- Le 23 février, le gouvernement sud-coréen a officiellement porté son alerte virale au plus haut niveau (rouge), ce qui signifie une maladie généralisée dans tout le pays. **Au 24 février, il y avait 231** nouveaux cas confirmés; portant le nombre total de cas confirmés à **833**. Il y a eu **huit** morts à cause du COVID-19 en Corée du Sud. (source : AMC)
- L'enregistrement des Canadiens à l'étranger (ROCA) indique **5 851** Canadiens en Corée du Sud. On estime à 30 000 le nombre de Canadiens en Corée du Sud. (source : AMC)
- **Il n'y a aucun cas connu d'infection par le COVID-19 touchant les citoyens canadiens en Corée du Sud ou en Corée du Nord. (source : AMC)**

Navire de croisières

- Le 21 février, l'opération de rapatriement des Canadiens du *Diamond Princess* a été achevée. La liste des passagers canadiens qui ont refusé l'aide au départ a été communiquée à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). À leur arrivée au Canada, ces personnes seront mises en quarantaine pendant 14 jours. **Des protocoles et des critères visant à envisager l'isolement obligatoire à domicile sont en cours d'élaboration avec les provinces.**
- L'ASFC procède également à la recherche des personnes-ressources pour s'assurer que toutes les personnes qui sont retournées avant l'application des

mesures de sécurité frontalière améliorées sont dûment examinées et dirigées vers les autorités sanitaires locales. (source : AMC)

- **Au Cambodge, la mission rapporte que les 271 passagers canadiens en provenance de Westerdam avaient quitté le Cambodge à la fin du 21 février et qu'ils étaient déjà à la maison ou en route. À compter du vendredi 22 février, on demandera aux passagers de Westerdam qui retourneront au Canada de s'auto-surveiller. On ne demande plus l'auto-isolement.**

Mise à jour des communications/Analyse des médias (À 8 h 30 HNE le 24 février

Source : Agent des services de communications de SP) :

- **La couverture médiatique du matin continue de mettre l'accent sur l'évolution du virus en mettant l'accent sur les nouveaux cas en Italie, ainsi que sur les répercussions économiques à l'échelle internationale.**
- **Hier, l'ACSP a publié une mise à jour de sa déclaration sur la libération de personnes en quarantaine, cette fois-ci axée sur six membres du personnel médical des Forces armées canadiennes et un employé du gouvernement du Canada libéré de la quarantaine au Centre NAV.**
- **L'ACSP et le SACSP continueront de tenir régulièrement des séances de presse afin de fournir des mises à jour sur tous les aspects de la réponse et ils feront une séance d'information par téléconférence aujourd'hui à 10 h 30 HNE.**
- **Des conseils aux voyageurs sur le site Canada.ca/coronavirus ont été mis à jour tard hier afin de recommander aux Canadiens de surveiller leur santé après leur voyage à l'étranger et de communiquer avec la santé publique locale s'ils présentent des symptômes de fièvre, de toux et de difficulté à respirer et de faire part à leur professionnel de la santé de leur récent voyage.**

Prochains points clés mardi 25 février.

De: Tanguy2, Patrick (PS/SP) <patrick.tanguy2@canada.ca>

Envoyé: Lundi 25 février 2020 12:51

À: [REDACTED] (PS/SP) [REDACTED] (PS/SP)

[REDACTED] (PS/SP)

[REDACTED] (PS/SP)

[REDACTED] (PS/SP)

Cc: Chow, Lawrence (PS/SP) <lawrence.chow@canada.ca>; Moreau, Ken (PS/SP) <ken.moreau@canada.ca>

Sujet: FW: COVID-19 - 25 Février SM Points Clés

Pvi

Venant d'une galaxie très éloignée...

Début du message précédent :

De: Tanguy2, Patrick (PS/SP)

Envoyé: 25 février 2020 12:34

À: Trehearne, Deryck (PS/SP); MacKillop, Ken ; Marta.Morgan@international.gc.ca;

Keenan, Michael (Ext.) ; Vincent.Rigby@pco-bcp.gc.ca; Setlakwe, Lisa (Ext.) ;

JODY.THOMAS@forces.gc.ca; Nathalie.G.Drouin@justice.gc.ca;

catrina.tapley@cic.gc.ca; paul.mackinnon@cbsa-asfc.gc.ca; [john.ossowski@cbsa-](mailto:john.ossowski@cbsa-asfc.gc.ca)

asfc.gc.ca; Lucas, Stephen (HC/SC) ; TREVOR.CADIEU@forces.gc.ca;

Christiane.Fox@pco-bcp.gc.ca; Catherine.Blewett@pco-bcp.gc.ca; Tremblay, Jean-

Francois (AADNC/AANDC) ; Namiesniowski, Tina (PHAC/ASPC) ; Evans, Cindy

(PHAC/ASPC) ; graham.flack@hrsdc-rhdcc.gc.ca; Schwendt, Steven ; [REDACTED]

cdscalendar@forces.gc.ca; Heather.Jeffrey@international.gc.ca; Tomlinson, Jamie

(PS/SP) ; Bastien, Véronique ; Khwaja, Saba ; Laurie-Anne.Kempton@pco-bcp.gc.ca;

O'Keefe, Melissa ; Denis.vinette@cbsa-asfc.gc.ca; Tam, Dr Theresa (PHAC/ASPC) ;

[REDACTED] BGen Paul Prevost (DND) ; White, Belinda (HC/SC) ; Maidment,

Leanne (PS/SP) ; Hollington, Jennifer (HC/SC)

Cc: Shaw, Ramine (PS/SP) ; Beese, Christian (PS/SP) ; Guitor, Denis (PS/SP) ;

Duperre, Jean-Francois (PS/SP) ; Foss, Karen (PS/SP) ; Beauregard, Monik (PS/SP) ;

Tomlinson, Jamie (PS/SP) ; Payer, Alexina (PS/SP) ; Vettore, Ginevra (PS/SP) ;

Tanguy2, Patrick (PS/SP)

Sujet: COVID-19 - 25 Février SM Points Clés

Au nom de Rob Stewart

Points clés valables à partir du **25 FÉVR. 12 H HNE**

Veillez noter que ces points clés du SM seront les derniers à moins que des changements importants ne se produisent. Des rapports continus sur les événements COVID-19 seront publiés dans le résumé amélioré des opérations quotidiennes du COG, qui sera distribué aux sous-ministres sur cette liste.

Résumé :

- Au **25 février**, dix (10) cas d'infection par le COVID-19 ont été confirmés au Canada et un nouveau cas présumé positif en CB (ON=4, CB=6+1). (source : ASPC)
- **Tous les voyageurs qui étaient en quarantaine à la BFC Trenton depuis le Canada 2 (195 personnes) ont été libérés et sont soit en route vers l'aéroport international Pearson de Toronto ou en provenance de leur lieu d'origine. (source: ASPC)**
- Les cas de coronavirus continuent d'être signalés dans le monde entier, avec une préoccupation croissante en Italie, en Iran et en Corée du Sud. Le 23 février, le gouvernement sud-coréen a officiellement porté son alerte virale au plus haut niveau (rouge), ce qui signifie une maladie généralisée dans tout le pays. (source: AMC)

Situation à la BFC Trenton :

- **Le 25 février, tous les voyageurs qui étaient en quarantaine à la BFC Trenton en provenance du Canada 2 (195 personnes) ont été libérés et sont soit en route vers l'aéroport international Pearson de Toronto, soit par ramassage local. L'ASPC confirme que tous les voyageurs qui attendaient un ramassage local ont quitté Trenton. (source: ASPC)**
- La Croix-Rouge canadienne (CRC) continue d'offrir son soutien aux voyageurs déchargés et aux voyageurs du Canada 2 au besoin. Les pratiques exemplaires identifiées serviront à informer le sous-traitant des voyageurs et des activités du Canada 2 au Centre NAV. (source: CRC)

Centre NAV Cornwall :

- Au 25 février, il y avait 144 personnes en quarantaine au Centre NAV de Cornwall, en Ontario. (source : ASPC)
- La date de libération prévue pour les personnes en quarantaine au Centre NAV de Cornwall n'a pas été officiellement annoncée. (source : ASPC)
- Le 23 février, l'administrateur en chef de la santé publique, en vertu d'une ordonnance d'urgence rendue en vertu de la Loi sur la quarantaine, a déterminé que certaines personnes ne présentaient pas de risque de préjudice important pour la santé publique. Par conséquent, elle a autorisé la **libération de six membres du personnel médical des Forces armées canadiennes (FAC) et d'un employé du gouvernement du Canada** qui ont accompagné les voyageurs de retour sur le Canada 3 du Japon à la BFC Trenton au NAV CENTER à Cornwall, en Ontario. (source: ASPC)
- Au **24 février**, **22** échantillons provenant de personnes mises en quarantaine à la BFC Trenton et un échantillon provenant d'une personne mise en quarantaine à

NAVCAN ont été testés par l'EIUM et tous étaient négatifs pour le COVID-19.
(source : ASPC)

- Les équipes du CRC continuent d'aider les voyageurs canadiens à s'installer dans leurs nouveaux locaux et à fournir des services de livraison de repas, d'information et d'aiguillage ainsi que des services personnels. Des préparatifs sont en cours en vue du départ anticipé des médecins militaires de Cornwall.
(source: CRC)

Mise à jour de la situation nationale :

- Le 23 février, le Centre des opérations du portefeuille de la santé (COPS) a confirmé que la personne dont le test COVID-19 avait été positif au Canada le 20 février avait transité tout en étant symptomatique sur un vol du 14 février de Téhéran à Vancouver via Istanbul et Montréal. Air Canada a conseillé au personnel qui était à bord de signaler tout symptôme. Douze ressortissants étrangers de cinq pays (Belgique, Inde, Bahamas, Iran et Emirats Arabes Unis) ont été identifiés comme assis dans un rayon de 2 mètres du cas confirmé symptomatique. Les pays respectifs ont été informés par une notification du Règlement sanitaire international (RSI). (source: COPS)
- Au **25 février**, **dix** cas d'infection par le COVID-19 ont été confirmés au Canada **et un nouveau cas présumé positif en CB** (ON=4, CB=6+1). Un cas confirmé en Colombie-Britannique et deux en Ontario se sont remis de leur infection par le COVID-19. Cela est indiqué par la disparition des symptômes, suivie de deux résultats négatifs successifs à 24 heures d'intervalle. Le dernier cas a été signalé chez un habitant de la Colombie-Britannique qui venait de rentrer d'Iran.
- À **0 h HNE, le 22 février**, **2 226** voyageurs ont déclaré revenir de la province d'Hubei, dont **31** ont été renvoyés à l'ASPC. Trois d'entre eux ont été renvoyés à l'ASPC pour examen médical. (Source : ASFC)

Situation mondiale :

- Nombre mondial de cas : **80,289**, avec **2 704 décès** et **27 840** cas de guérison.
(source : Université John Hopkins)
- Au **25 février**, on comptait **39** morts hors de Chine; en France (1), à Hong Kong (2), en Iran (**16**), au Japon (1), en Corée du Sud (**10**), aux Philippines (1), en Italie (7) et à Taïwan (1). (Source : Johns Hopkins)

Chine

- Inscription des Canadiens à l'étranger (ROCA) pour la Chine à **7 h 00 HNE le 25 février**, au total **13 161**. Il y en a **3 495** à Hong Kong, **333** à Hubei et 89 à Macao. (source : AMC)
- Une équipe internationale d'experts continue de se livrer à des travaux sur le terrain en Chine et, sur la base de leur évaluation, présentera une série de recommandations à l'OMS sur la manière de mieux faire face à la situation.

Corée du Sud

- Le 23 février, le gouvernement sud-coréen a officiellement porté son alerte virale au plus haut niveau (rouge), ce qui signifie une maladie généralisée dans tout le pays. **Au 25 février**, il y avait un total de **977** cas confirmés. Il y a eu **dix** morts à cause du COVID-19 en Corée du Sud. (source : AMC)
- L'enregistrement des Canadiens à l'étranger (ROCA) indique **5 903** Canadiens en Corée du Sud. On estime à 30 000 le nombre de Canadiens en Corée du Sud. (source : AMC)
- Il n'y a aucun cas connu d'infection par le COVID-19 touchant les citoyens canadiens en Corée du Sud ou en Corée du Nord. (source : AMC)

Navire de croisières

- Le 22 février, deux passagers du Diamond Princess sont arrivés à l'aéroport international de Vancouver. Ils ont été évalués et envoyés dans une installation de quarantaine à Vancouver pour terminer leur isolement obligatoire de 14 jours.
- L'ASFC procède également à la recherche des personnes-ressources pour s'assurer que toutes les personnes qui sont retournées avant l'application des mesures de sécurité frontalière améliorées sont dûment examinées et dirigées vers les autorités sanitaires locales. (source : AMC)

Mise à jour des communications/Analyse des médias (À 8 h 30 HNE le 24 février

Source : Agent des services de communications de SP) :

- **L'ACSP a publié aujourd'hui une déclaration concernant la fin de la quarantaine à la BFC Trenton.**
- **Hier, l'ACSP et le DPCPHO ont tenu une rencontre avec les médias pour fournir des mises à jour sur l'état du COVID-19 au Canada. La majorité des questions portaient sur le dépistage des voyageurs rapatriés à Trenton et à Cornwall, les mesures à la frontière et les actions du Canada en cas de pandémie.**
- **Hier également, le ministère de la Santé de l'Ontario, le ministère de la Santé du Québec et le CDC de la CB ont tenu des conférences de presse sur COVID-2019. Le 4e cas en Ontario est maintenant confirmé et il y a un 7e cas présumé positif en Colombie-Britannique.**
- **L'ACSP et le SACSP continueront de tenir régulièrement des séances de presse. La prochaine séance est initialement prévue d'être tenue Jeudi prochain.**

Veillez noter que ces points clés du SM seront les derniers à moins que des changements importants ne se produisent

Border Measures to Mitigate the Coronavirus

Issue: Update on the border measures related to Covid-19

Proposed Response:

- **The CBSA is working in lockstep with the Public Health Agency of Canada (PHAC) and Health Canada to ensure the appropriate border measures are in place and reflective of the risk to Canada, and to its employees.**
- **Enhanced screening and detection processes have been added to the CBSA's robust border measures at all international airports.**
- **At PHAC's direction, the CBSA is also requiring all travellers who indicate they have been in the province of Hubei, China to fill out a contact form, with basic biographical and flight data as of February 17th.**
- **This contact form will assist health authorities to monitor and track those who have been in the impacted region.**
- **In addition, on February 19th, the CBSA began issuing a surgical mask kit to all travellers reporting that they have been in Hubei, China.**
- **Our officers stand ready, equipped with the tools they need to assist the Government in its whole of Government response to this public health crisis.**

If pressed on the processing of mail coming from China:

- At this time, there are no additional measures in place at the three CBSA International Mail Processing Centres. Based on PHAC's latest advice, no identified risk related to the transmission of COVID-19 within the postal stream.
- Out of caution however, the CBSA has advised its officers on the wearing of nitrile gloves and handwashing when processing mail from China.

If pressed on travellers arriving from other countries and health screening at the border:

- PHAC is responsible for advising the CBSA of any required enhanced measures to be implemented at the Canadian border to help prevent the spread of serious infectious diseases into Canada.
- We work in close cooperation with PHAC to implement and operationalize the measures they recommend.
- In addition, CBSA officers are advising the travellers that if, before they reach their destination, they start to feel sick with fever, cough or difficulty breathing, they should clean their hands and put on the mask provided to them in accordance with the instructions outlined in the kit.

Border Measures to Mitigate the Coronavirus

Background:

On January 30, 2020, the World Health Organization (WHO) declared a global health emergency due to weak health care systems of other countries. The Public Health Agency of Canada (PHAC) is in close contact with the WHO to assess the situation and any potential risk to Canadians.

On January 22, 2020, enhanced border measures were implemented at Vancouver, Montreal and Toronto international airports. As of February 9, these measures were implemented in all international airports in Canada.

- Signage is posted in CBSA arrival halls to raise traveller awareness and reminding international travellers to inform a border services officer if they are experiencing flu-like symptoms.
- International travellers are being asked an additional health screening question to help identify travellers who may have visited the Hubei province in China.
- Travellers who have visited the Hubei province will be subject to additional screening to help prevent the possible spread of this infectious disease into Canada.
- Travellers experiencing flu-like symptoms will be referred to PHAC staff who will either be on-site or available by phone. All others will be provided a handout and will be allowed to continue with their planned travel.

On February 14, the CBSA provided updated occupational health and safety advice from Health Canada to its officers on the processing of mail from China, which includes the wearing of nitrile gloves and handwashing each time gloves are changed or discarded.

On February 17, all travellers who indicate they have been in the province of Hubei are required to fill out a PHAC contact form to allow health authorities to monitor and track those who have been in the impacted region. The form captures basic biographical data, flight data, and contact information for the passenger while in Canada. Once completed, PHAC determines when and how to share this information with provincial authorities.

On February 19, at the direction of PHAC, Border Services Officers began issuing a surgical mask kit to all travellers who report that they have been in the Province of Hubei.

Border Services Officers at airports:

CBSA officers are designated screening officers under the *Quarantine Act* and are the first point of contact upon arrival at an airport. As screening officers, BSOs conduct a preliminary screening of a traveller based on criteria developed by PHAC, and based on the information available to them at the time a traveller seeks entry into Canada. Travellers who respond "yes" to the screening question are referred for further screening and questioning by the CBSA.

If a traveller feels or looks sick or unwell, they are referred to PHAC for a more detailed assessment. If a traveller does not appear ill, or does not disclose symptoms of illness, they are provided a handout instructing them what to do if they feel ill over the next 14 days.

The health and safety of its officers is of utmost importance to the CBSA. At this time, Health Canada has advised officers interacting with travellers to wear gloves when handling the documents and baggage of potentially ill persons and, to wear gloves, eye/face protection and a mask when escorting and remaining with an ill person. Staff continue to be briefed and trained in the proper use of personal protection equipment.

Contacts:

Prepared by: Jayden Robertson, Senior Program Advisor, Travellers Branch, 613-941-9748
Approved by: Calvin Christiansen, a/Vice President, Travellers Branch, 613-954-6990

Mesures frontalières visant à atténuer le coronavirus

Sujet : Mise à jour sur les mesures frontalières liées au Covid-19.

Réponse suggérée :

- **L'Agence des services frontaliers du Canada (l'ASFC) collabore étroitement avec les représentants de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et Santé Canada pour surveiller la situation et s'assurer que les mesures frontalières appropriées sont en place et reflètent le risque pour le Canada et ses employés.**
- **Des processus de contrôle et de détection renforcés ont été ajoutés aux mesures à la frontière déjà robustes de l'ASFC dans les aéroports internationaux.**
- **Selon la directive de l'ASPC, depuis le 17 février, l'ASFC exige aussi à tous les voyageurs qui indiquent qu'ils ont visité la province du Hubei, en Chine, de remplir un formulaire de contact avec leurs données biographiques de base et les données de leur vol.**
- **Le formulaire de contact aidera les autorités sanitaires à surveiller et retrouver les personnes qui ont visité la région affectée.**
- **De plus, le 19 février, l'ASFC a commencé à distribuer des trousseaux contenant un masque chirurgical à tous les voyageurs qui ont déclaré avoir visité la province du Hubei en Chine.**
- **Nos agents sont prêts et équipés des outils nécessaires pour seconder entièrement le gouvernement dans son effort de réponse face à cette crise de santé publique.**

Si on insiste sur le traitement du courrier en provenance de la Chine :

- À l'heure actuelle, il n'y a pas de mesures additionnelles en place dans les trois Centres de courrier international de l'ASFC. Selon les derniers conseils de l'ASPC, aucun risque n'a été identifié en lien avec la transmission du COVID-19 dans le volet postal.
- Toutefois, par mesure de précaution, l'ASFC a suggéré à ses agents le port de gants en nitrile et le lavage des mains chaque fois que les gants sont changés au moment de traiter le courrier en provenance de la Chine.

Si on insiste sur les voyageurs arrivant d'autres pays et le contrôle médical à la frontière :

- L'ASPC est responsable d'informer l'ASFC de toute mesure renforcée à la frontière qui doit être mise en œuvre à la frontière canadienne afin d'aider à prévenir la propagation de maladies infectieuses graves au Canada.
- Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ASPC pour favoriser la mise en œuvre et en opération des mesures qu'elles recommandent.
- De plus, les agents de l'ASFC informent les voyageurs que si, avant d'arriver à destination, ils commencent à se sentir malades avec de la fièvre, de la toux ou des difficultés respiratoires, ils doivent se nettoyer les mains et mettre le masque qui leur est fourni conformément aux instructions décrites dans la trousse.

Mesures frontalières visant à atténuer le coronavirus

Contexte :

Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré l'urgence sanitaire mondiale en raison de la faiblesse des systèmes de santé d'autres pays. L'Agence de santé publique du Canada (ASPC) est en étroite communication avec l'OMS afin d'évaluer la situation et ses risques potentiels aux Canadiens.

Le 22 janvier 2020, des mesures améliorées à la frontière ont été mises en place aux aéroports internationaux de Vancouver, Montréal et Toronto. Le 9 février, ces mesures ont été étendues à tous les aéroports internationaux canadiens.

- Des affiches sont affichées dans les couloirs d'arrivée de l'ASFC visant à sensibiliser les voyageurs et rappeler aux voyageurs internationaux d'aviser les agents des services frontaliers s'ils ressentent des symptômes semblables à la grippe.
- Nous demandons une question de contrôle de santé supplémentaire aux voyageurs internationaux afin de nous aider à identifier les voyageurs qui auraient pu visiter la province du Hubei en Chine.
- Les voyageurs qui ont visité la province du Hubei seront assujettis à un contrôle supplémentaire afin de prévenir la propagation possible de cette maladie infectieuse au Canada.
- Les voyageurs qui ressentent des symptômes semblables à ceux de la grippe seront renvoyés au personnel de l'ASPC qui sera soit sur place ou disponible par téléphone. Tous les autres recevront une brochure et pourront poursuivre leur déplacement planifié.

Le 14 février, l'ASFC a fourni à ses agents des conseils à jour en matière de santé et de sécurité au travail de Santé Canada sur le traitement du courrier en provenance de la Chine, ce qui comprend le port de gants en nitrile et le lavage des mains chaque fois que les gants sont changés ou jetés.

Depuis le 17 février, tous les voyageurs qui indiquent qu'ils ont été dans la province du Hubei doivent remplir un formulaire de contact de l'ASPC pour permettre aux autorités sanitaires de surveiller et de suivre ceux qui se sont trouvés dans la région touchée. Le formulaire saisit les données biographiques de base, les données de vol et les coordonnées du passager au Canada. Une fois le formulaire rempli, l'ASPC détermine quand et comment partager ces renseignements avec les autorités provinciales.

En date du 19 février, à la demande de l'ASPC, les agents des services frontaliers ont commencé à distribuer une trousse contenant des masques chirurgicaux à tous les voyageurs qui ont déclaré avoir visité la province du Hubei.

Rôle des agents des services frontaliers aux aéroports

Les agents des services frontaliers de l'ASFC, désignés comme des agents de contrôle en vertu de la *Loi sur la mise en quarantaine*, constituent le premier point de contact au moment de l'arrivée à l'aéroport. À titre d'agents de quarantaine, ils procéderont à un examen préliminaire du voyageur en fonction des critères élaborés par l'ASPC. Les voyageurs qui répondent « oui » à la question préliminaire sont renvoyés à un examen plus approfondi mené par l'ASFC.

Lorsqu'un voyageur présente des signes et des symptômes d'une maladie infectieuse à son arrivée au Canada, il est référé à l'ASPC pour une évaluation plus approfondie. Si un voyageur ne semble pas présenter de symptôme et semble en bonne santé, nous lui donnons un feuillet avec les directives à suivre s'il présentait des symptômes d'une maladie infectieuse au cours des 14 prochains jours.

La santé et la sécurité de ses agents sont une priorité pour l'ASFC. À l'heure actuelle, Santé Canada recommande aux employés fédéraux qui interagissent avec les voyageurs de porter des gants lorsqu'ils manipulent les documents et les bagages de personnes potentiellement malades et, de porter des gants, une protection oculaire/ faciale et un masque lorsqu'ils accompagnent et restent avec une personne malade. Le personnel doit être formé à la bonne technique et à la bonne séquence de mise en place et de retrait de l'équipement de protection individuelle.

Contacts :

Prepared by: Jayden Robertson, Senior Program Advisor, Travellers Branch, 613-941-9748
Approved by: Calvin Christiansen, a/Vice President, Travellers Branch, 613-954-6990